



# PEDT *toulouse*

Projet Éducatif De Territoire

**2015-2018**

L'alliance éducative  
au service de la  
réussite de l'enfant



**MAIRIE DE TOULOUSE**

[WWW.TOULOUSE.FR](http://WWW.TOULOUSE.FR)

**Toulouse en grand !**



*L'alliance éducative au service  
de la réussite de l'enfant.*

---



A word cloud of French terms related to project construction. The words are arranged in a dense, overlapping cluster. The most prominent words are 'partage' (pink), 'acteurs' (purple), 'richesse' (orange), 'perspectives' (orange), 'cohérence' (teal), and 'solidarité' (pink). Other visible words include 'enrichissement', 'challenge', 'collaboration', 'danse', 'espoir', 'analyse', 'continuité', 'construction', 'révolution', 'échanges', 'évolution', and 'consensus'. The colors used are pink, purple, orange, teal, and light blue.

---

Mots-clés retenus par les équipes lors de la construction du projet.

# CARTE D'IDENTITÉ DU PEDT DE LA VILLE DE TOULOUSE

## «LE PROJET EDUCATIF DE TOULOUSE»

### PÉRIODE DE VALIDITÉ DU PROJET

Le PEDT toulousain sera signé pour la durée maximum à savoir 3 ans : **2015 à 2018**.

Ce cadre contractuel entre dans le Projet Educatif De Toulouse 2014-2020 et a donc vocation à en être le fondement.

### PÉRIMÈTRE GLOBAL DU PROJET

#### LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Le PEDT concerne **l'ensemble du territoire de la Ville** de Toulouse et intègre naturellement les besoins spécifiques des quartiers en politique de la ville.

Le lien avec le contrat de ville a été organisé, dès la phase de diagnostic par la concordance temporelle des travaux sur les différents contrats Ville-État, ainsi que la similitude des acteurs impliqués dans les deux démarches.

#### LE PÉRIMÈTRE DÉMOGRAPHIQUE

Le PEDT concerne par choix du Comité des élus, prioritairement **les enfants de 2-11 ans**. L'âge de 2 ans correspondant aux élèves qui entrent scolarisés avant leur 3<sup>e</sup> année ainsi que ceux qui entrent de jure à l'école dans celles classées membres du réseau d'éducation prioritaire. En outre, le choix qui a été fait est d'intégrer les questions liées aux passerelles et transitions entre les différents âges.

Dans le même esprit, Toulouse qui actualise son contrat enfance jeunesse au cours de l'année 2015, a cherché à établir toutes les connexions et cohérences avec le CEJ nouveau. La concordance temporelle sur l'année 2015 s'est couplée à l'intégration des acteurs.

#### LE PÉRIMÈTRE TEMPOREL :

La Ville de Toulouse a choisi d'aller plus loin que les recommandations ministérielles et a élargi l'ensemble du périmètre des politiques éducatives **aux trois temps, à savoir scolaire, périscolaire et extrascolaire**. En outre, le choix a été fait de porter la plus grande attention sur les passerelles et les transitions entre les différents temps. Dans cette logique, elle a intégré l'ensemble des acteurs éducatifs concernés dans une alliance d'analyse, de concertation et d'élaboration du document.

**Ces choix ont l'ambition de poser le PEDT de la Ville de Toulouse, Projet Educatif De Toulouse 2014-2020, dans une perspective de continuité, de cohérence et de concertation.**

### CORRESPONDANT DU PROJET

Dans un esprit de concertation entre les élus de la Ville de Toulouse, le pilotage est confié à **un Comité des élus**. C'est l'élue en charge de :

- La coordination des affaires scolaires ;
- La réussite éducative et le contrat local d'accompagnement à la scolarité ;
- Le périscolaire ;
- L'extrascolaire ;
- La caisse des écoles ;

qui préside cette instance de gouvernance.

**Au sein des services, c'est la direction de l'éducation de la Ville de Toulouse qui est la structure hôte du pilotage technique, lequel est confié au directeur du service, appuyé par un chef de projet.**

---

*Certaines données sont présentées de façon synthétique, sur un document numérique, vous pouvez accéder à la donnée détaillée en cliquant sur ce pictogramme.*

# SOMMAIRE

## **PARTIE 1** ..... page 12

### UNE OFFRE ÉDUCATIVE RICHE ET STRUCTURÉE MISE À JOUR PAR UNE LARGE CONCERTATION

I - Méthodologie : une dynamique de construction mobilisant une pluralité d'acteurs éducatifs locaux ..... page 13

II - Diagnostic : une offre éducative riche et structurée pour un territoire jeune ..... page 17

1. État des lieux ..... page 17

- a) L'examen socio-démographique
- b) Les offres éducatives organisées par thématique
- c) Les offres éducatives organisées par âge et par temps éducatif
- d) L'utilisation des offres par les familles
- e) Le point de vue des acteurs

2. Analyses territoriales : le diagnostic partagé ..... page 73

- a) L'analyse synthétique
- b) L'analyse détaillé des offres éducatives municipales



## **PARTIE 2** ..... page 83

### LE PEDT TOULOUSAIN UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE L'ENFANT-ÉLÈVE-CITOYEN

I - Les fondements du Projet Éducatif Toulousain ..... page 84

1. L'enfant- élève-citoyen évolue au cœur d'un système complexe ..... page 84

- a) Le concept d'enfant-élève-citoyen
- b) Un écosystème éducatif complexe

2. La réussite éducative ..... page 87

3. L'alliance éducative ..... page 87

4. Une conception globale de l'éducation ..... page 88

5. L'intégration de la diversité territoriale ..... page 90

II - Les axes et orientations éducatifs partagés ..... page 91

1. La spécificité du dispositif contractuel de PEDT à Toulouse ..... page 91

2. Les articulations avec les autres dispositifs contractuels ..... page 91

3. Les axes éducatifs du PEDT ..... page 93

- a) Construire un environnement éducatif épanouissant
- b) Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours
- c) Forger la citoyenneté

4. Des domaines éducatifs clés ..... page 99

- a) Les thématiques transversales du champ éducatif toulousain
- b) Citoyenneté et vivre-ensemble : une thématique centrale du projet

III - Le PEDT : de l'outil à la réalité ..... page 101

1. Une Méthode adaptée aux principes fondateurs du projet ..... page 101

2. La gouvernance du projet éducatif de territoire : le Parlement Éducatif De Toulouse ..... page 102

3. Le programme d'actions 2015-2018 ..... page 103

4. Les prochaines étapes ..... page 110

5. L'évaluation ..... page 111



BIBLIOGRAPHIE ..... page 113

LEXIQUE ..... page 116



ANNEXES ..... page 118





# INTRODUCTION

La Ville de Toulouse s'engage depuis de nombreuses années en faveur de l'éducation. Cette politique volontariste et ambitieuse, s'est progressivement construite avec les partenaires institutionnels et associatifs.

La Ville lance, en 2002, le Contrat Éducatif Local (CEL) qu'elle signe le 18 juin 2004. A partir de l'année suivante, elle engage une démarche qualité dans le cadre du Projet Éducatif Local (PEL). Ces différents contrats ont permis de renforcer les ressources éducatives, de nouer des partenariats et de développer des actions en faveur de l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Dès 2001, la Ville de Toulouse décide de mettre en place des activités périscolaires et de doter chaque école d'un Centre de Loisirs Associés à l'École (CLAÉ). Cette volonté de développer l'accueil périscolaire a été menée de front avec une démarche qualité. Dès 2005, une première charte des Claé est signée. Le projet éducatif territorial (PEDT) de Toulouse n'a donc pas vocation à créer ou à mettre en place des activités périscolaires puisqu'elles existent déjà depuis 15 ans mais à approfondir le sens et l'offre éducative.

Aussi, la ville de Toulouse s'inscrit naturellement dans la loi de Refondation de l'école de la République et dans la démarche de construction de son Projet éducatif de Territoire (PEDT). Elle a déjà déposé un avant-projet en septembre 2013.

Le PEDT est un outil dédié à la définition et à la mise en œuvre **d'une politique éducative concertée**. La circulaire n° 2014-184 du 19-12-2014 dispose : «le projet éducatif territorial, mentionné à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Le PEDT, qui relève de l'initiative de la commune ou de l'EPCI compétent, est un cadre partenarial matérialisé par une convention. Il prévoit prioritairement, mais non exclusivement, des activités proposées pendant le temps périscolaire aux jeunes scolarisés dans les écoles primaires du territoire concerné.»

Le PEDT constitue :

- Un cadre de référence formalisé pour l'ensemble des partenaires ;
- Un engagement contractuel pour trois ans ;
- Une démarche évolutive qui fera l'objet d'une évaluation ;
- Un outil de communication.

Le PEDT concerne prioritairement les enfants de 2 à 11 ans et s'applique aux temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Les travaux qui ont présidé à la construction du projet ont eu pour objectif d'inviter l'ensemble des acteurs éducatifs toulousains à repenser les politiques éducatives en améliorant l'articulation et la cohérence des temps de l'enfant tout en réinterrogeant la place et le rôle de chacun.

Le PEDT, construit sur la base d'un diagnostic partagé dans une dynamique de concertation (*partie 1*), a pour finalité de d'améliorer et de consolider l'alliance éducative au service de la réussite de l'enfant-élève-citoyen (*partie 2*).

# PARTIE 1 :

## UNE OFFRE ÉDUCATIVE RICHE ET STRUCTURÉE MISE À JOUR PAR UNE LARGE CONCERTATION

Le PEDT de Toulouse s'est construit sur deux éléments clés à savoir :

- La mise en place d'une méthodologie fondée sur la concertation (I) ;
- La réalisation d'un diagnostic à la fois large et partagé (II).

# I - MÉTHODOLOGIE :

## UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION MOBILISANT UNE PLURALITÉ D'ACTEURS ÉDUCATIFS LOCAUX

### LES PARTENAIRES

La nature des partenaires est large et diversifiée ce qui permet de croiser des approches et des analyses, et donc d'aboutir à un point de vue partagé, tant dans la phase de diagnostic que dans l'étape d'écriture du projet.

Services de l'État	Mairie de Toulouse	Associations	Parents d'élèves élus des écoles toulousaines publiques
Éducation Nationale : 2 conseillers pédagogiques 33 directeurs d'école Direction Départementale de la Cohésion Sociale Caisse d'Allocations Familiales	14 directions partenaires : Éducation Mission égalité Développement social Sports Développement culture territorial Petite enfance Service Communal d'Hygiène et Santé Politiques de solidarité Animation socioculturelle Mission jeunesse Observatoire enfance Enfance et loisirs Grand Projet de Ville	Gestionnaires des CLAÉ* Publics Gestionnaires des CLAÉ* Privés Fédérations de parents d'élèves des écoles publiques Fédérations de parents d'élèves des écoles privées * Centre de Loisirs Associé à l'École	

### LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le Comité de pilotage prévu à l'article L 551-1 du Code de l'Éducation réunit à Toulouse **140 personnes**. Pour faciliter les travaux d'une telle assemblée, il a été choisi de créer trois organes qui organisent et assurent le travail de concertation, de coordination et de rédaction, par un mécanisme d'aller-retour.

Les instances de gouvernance	Nombre de membres <sup>1</sup>
Le Comité des élus	12
Le Comité de pilotage	30
Le Comité technique	103

**La composition des instances aboutit à la répartition suivante<sup>2</sup> :**

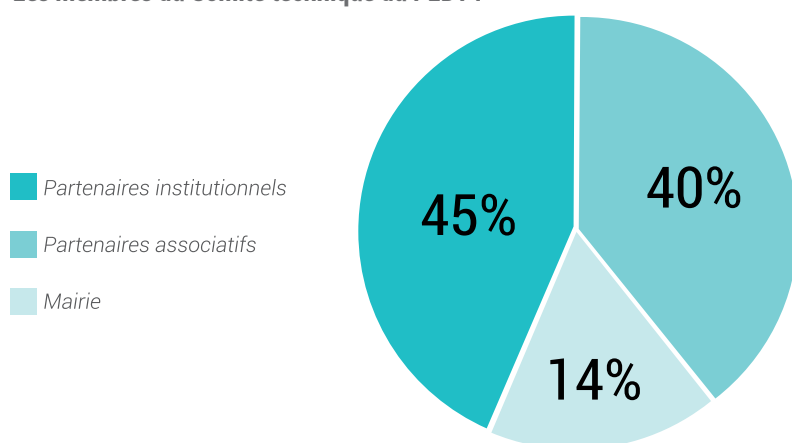
**Le Comité des élus** est composé des élus municipaux sous la présidence de l'élue en charge du PEDT, les élus en charge de toutes les politiques publiques concernées par le projet, par exemple le Sport, le handicap, la laïcité, la culture. Ce Comité assure la cohérence avec le Projet Educatif De Toulouse 2014-2020.

**Le Comité de pilotage** est l'instance qui réunit les responsables des structures qui composent le Comité technique. Le Comité de pilotage a vocation à identifier les dimensions stratégiques et les arbitrages techniques nécessaires à l'élaboration du PEDT.

**Le Comité technique** est l'organe de concertation à la fois institutionnelle, technique et citoyenne, qui réunit les acteurs opérationnels de toutes les parties prenantes au projet. Il comporte par exemple, aussi bien les coordonnateurs des activités périscolaires, les référents territoriaux, qu'un panel de 33 directeurs d'écoles primaires, les représentants des fédérations des parents d'élèves et les représentants d'écoles privées. Il convient de noter que la concertation a également été élargie aux parents d'élèves élus de tous les conseils d'écoles toulousains.

1. Certains membres siègent dans deux instances.  
 2 cf. ANNEXE 1 : Les acteurs du PEDT Toulousain - page 120

### Les membres du Comité technique du PEDT :



## LES MODES DE CONCERTATION

Pour mettre en dynamique cette alliance éducative toulousaine, différentes méthodes d'animation ont été mises en œuvre tout au long de l'élaboration du projet, apportant chacune sa plus-value, en complément des réunions des instances de gouvernance.

### LES ATELIERS DU PEDT

Les ateliers de co-construction ont pour finalités de :

- Partager et élaborer un langage commun autour des axes éducatifs pour construire une vision commune ;
- Définir des objectifs opérationnels et un programme d'actions avec toutes les parties prenantes.

Réunis sur invitation, les ateliers qui se sont retrouvés, à quatre reprises, ont rassemblé à chaque séance plusieurs dizaines de personnes qui ont confirmé la dynamique du projet et leur motivation.



© photographe de la Ville de Toulouse.

### L'ENQUÊTE AUPRÈS DES FAMILLES

Afin de compléter les lectures institutionnelles, il a été jugé indispensable de s'appuyer sur les parents d'élèves élus en conseil d'école. Les parents d'élèves élus ont été à la fois sensibilisés au projet lors des réunions territoriales présidées par l'adjointe à l'éducation, en charge du PEDT. Ces réunions ont eu lieu en novembre 2014 et en mai 2015.

Ils ont ensuite été directement consultés par le biais d'une enquête sous forme de questionnaire.

Sur 483 questionnaires envoyés, 302 parents ont répondu, **soit un taux de réponse de 62,5%**<sup>1</sup>. Ce chiffre est éminemment révélateur de la forte implication des parents d'élèves élus dans ce processus et sur la pertinence de les y avoir associés.

<sup>1</sup> cf. : Retrouvez les résultats de l'enquête page 55.

## LES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Les entretiens individuels et collectifs ont permis de recueillir des données qualitatives et de confronter les points de vue des différents acteurs afin de qualifier les éléments quantitatifs.

Analysés dans l'état des lieux, ils visent également à renforcer la dimension «partagée» du diagnostic.

Liste des acteurs	Mode de concertation
Éducation Nationale	Entretiens collectifs
DDCS	Entretiens individuels
Parents d'élèves (public et privé)	Entretiens collectifs
CLAÉ des écoles publiques gérés par les fédérations d'éducation populaire	Entretiens individuels
CLAÉ gérés par les associations	Entretiens individuels
Direction de l'Éducation	Entretiens individuels
Direction Enfance Loisirs	Entretiens individuels et collectifs
Direction du Développement Social	Entretiens individuels
Autres services de la Ville (Sports, Culture, Petite-Enfance, Mission GPV, Mission Égalité, Pôle Handicap, SCHS, Direction de l'Animation Socioculturelle)	Entretiens individuels

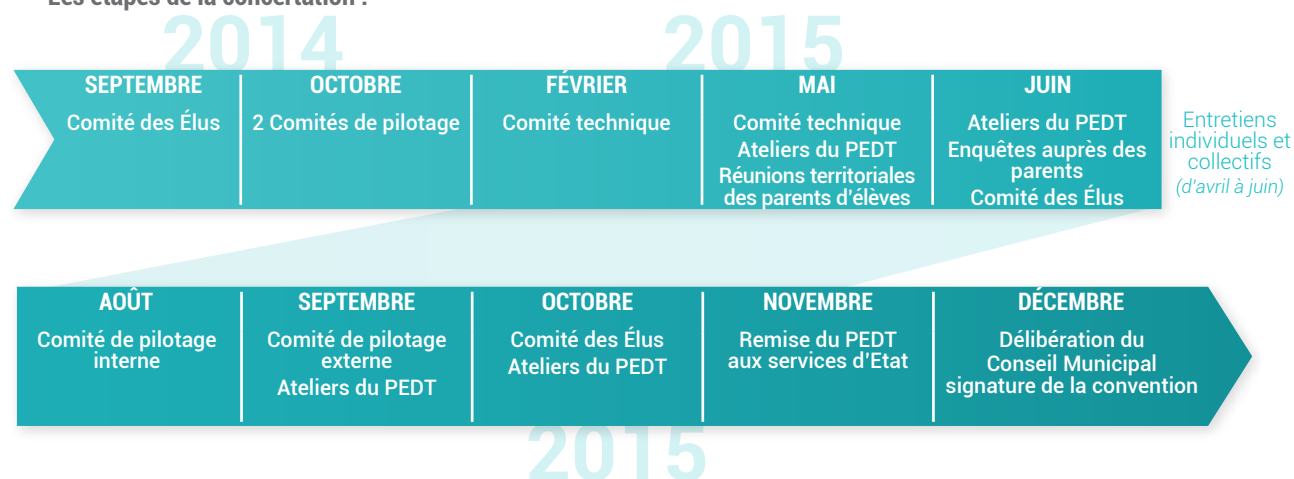
## UN RYTHME DE CONCERTATION SOUTENU

Tout en répondant aux échéances institutionnelles, la municipalité a souhaité garantir une large concertation afin de partager, dès le diagnostic, la démarche du Projet Éducatif de Territoire avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Depuis octobre 2014, se sont réunis les directions de la ville et les partenaires concernés par le projet lors de deux Comités de pilotage. Début 2015, la démarche retenue pour le diagnostic a été présentée aux membres du Comité technique, suivi d'une réunion fin mars-début avril d'une série d'entretiens avec les partenaires. Le mois de mai a permis d'échanger sur l'état des lieux avec les membres du Comité Technique et d'amorcer les ateliers du PEDT afin de permettre aux acteurs de partager leurs constats et d'envisager les premiers axes du projet, travaux approfondis lors des ateliers de juin, de septembre et d'octobre. En parallèle, les parents d'élèves ont pu participer par le biais des réunions territoriales et de l'enquête qui leur a été adressée.

C'est l'ensemble de ces participations qui serviront à la mise en vie du Projet Éducatif de Territoire de la Ville de Toulouse. De juin à octobre toutes les instances de gouvernance ont été à nouveau réunies.

### Les étapes de la concertation :



# UNE COMMUNICATION EFFICIENTE DÈS LA CONSTRUCTION DU PROJET

Dès cette phase de construction, le Maire de Toulouse, l'élu(e) en charge de l'éducation, le directeur général adjoint des services et la direction pilote du projet ont multiplié les communications relatives au PEDT. L'objectif est à la fois de rappeler le positionnement cardinal du PEDT au sein des politiques publiques menées par la Municipalité mais aussi d'informer régulièrement l'ensemble des agents de la ville de Toulouse de l'avancée du projet.

Le PEDT a ainsi fait l'actualité de plusieurs supports de communication comme le journal interne de la Ville de Toulouse : *Intr@mag* et le bulletin d'information du personnel de la direction de l'éducation : *Toulouse éducation*.

Enfin, à l'image de l'esprit partenarial qui anime ce projet, la direction de l'éducation, avec le service de la communication interne, a mis en place un site collaboratif qui permet à l'ensemble des acteurs d'échanger et de partager des informations, des documents ou des actualités.



# II - DIAGNOSTIC : UNE OFFRE ÉDUCATIVE RICHE ET STRUCTURÉE POUR UN TERRITOIRE JEUNE

La construction du PEDT est fondée sur la réalisation préalable d'un diagnostic qui présente deux caractéristiques principales. Il est à la fois **large** et **partagé**.

Un diagnostic large puisque qu'il prend en compte l'enfance mais également la jeunesse. Autrement dit, il dépasse le périmètre du projet centré sur les 2-11 ans. Large également car il dépasse le cadre de l'offre municipale pour s'ouvrir à l'ensemble des propositions éducatives du territoire.

Un diagnostic partagé puisque, malgré un calendrier contraint par la loi de finances de 2015, la Ville a maintenu son choix d'associer l'ensemble des acteurs à toutes les étapes du projet et ce dès la première phase.

Le diagnostic vise à alimenter l'écriture stratégique du projet en s'appuyant sur un état des lieux complet présentant à la fois un examen socio-démographique du territoire et également l'ensemble des offres éducatives (par thématique, par âge et par temps) ainsi que l'utilisation des offres par les familles et le point de vue des acteurs.

Ce diagnostic repose sur deux études commandées par la Municipalité en 2011 et 2014. Il a été réalisé sur la base des entretiens et des productions fournies par l'ensemble des partenaires du projet.

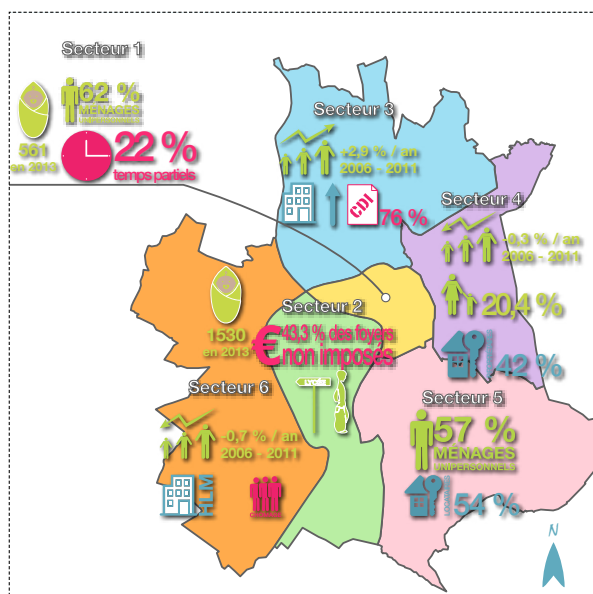
## 1.ÉTAT DES LIEUX

### a) L'EXAMEN SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Comprendre le territoire toulousain, **c'est appréhender son hétérogénéité**.

Aussi, pour une meilleure lecture, il a été étudié à l'échelle des secteurs de démocratie locale. La carte ci-contre permet de visualiser les principales caractéristiques de chaque secteur :

**Un territoire hétérogène :**



*Le secteur 1 : Il représente la plus forte concentration de logements du parc privé. Le taux d'emploi salarié à temps partiel y est le plus élevé. La part des 15 ans et plus non scolarisés ou non diplômés y est la plus faible. La proportion des ménages constitués d'une personne seule y est la plus importante. Le nombre de naissances en 2013 y est le plus faible.*

*Le secteur 2 : On y observe les niveaux de vie les plus faibles. La part des 15-17 ans non scolarisés y est la plus élevée.*

*Le secteur 3 : C'est le secteur qui se développe le plus, la construction de logements est soutenue et l'essentiel des zones urbanisables y sont situées. Le taux d'emploi en CDI y est le plus élevé.*

*Le secteur 4 : C'est celui qui compte la plus forte proportion de propriétaires occupants. Il connaît la seconde plus forte baisse de population entre 2006 et 2011 (-0,3% par an). Il comporte le plus de familles monoparentales.*

**Le secteur 5 :** On y observe la plus forte proportion de ménages unipersonnels après le secteur 1, il est lui aussi un pôle universitaire important. Après le secteur 6, il est celui qui compte le plus de locataires du parc privé.

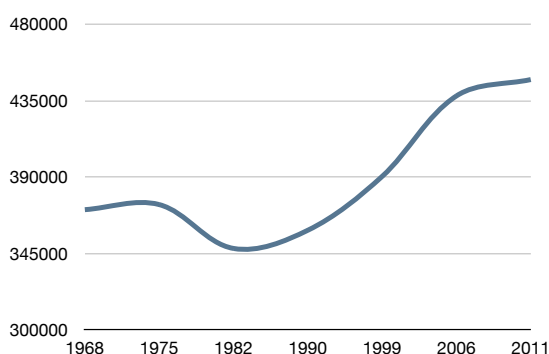
**Le secteur 6 :** Il enregistre la plus forte baisse de population entre 2006 et 2011. C'est le secteur qui rassemble le plus de logements HLM. Les naissances y sont les plus importantes. On y observe le plus fort taux de chômage.

## LA POPULATION

Toulouse est à la fois préfecture de la Haute-Garonne et métropole régionale de Midi-Pyrénées. La ville connaît un développement démographique important depuis le début des années 1980. Si cette forte croissance a perdu en vitesse au tournant des années 2000, le taux de variation annuel de la commune reste toutefois positif à + 0,44% par an en moyenne, entre 2006 et 2011. En comparaison, le territoire de la métropole a augmenté de 0,77% par an quand le taux de variation annuel moyen en France était de + 0,55%.

Depuis 1999, le solde naturel augmente continuellement tandis que le solde migratoire est devenu négatif sur la période 2006-2011. À l'inverse, le territoire de la métropole voit son solde naturel diminuer, alors que le solde migratoire reste positif. Sur la commune, le taux de natalité stagne à 14‰ depuis 1975 (contre 13‰ pour la métropole et 12,8‰ en moyenne en France). Le taux de mortalité ne cesse de diminuer et est nettement inférieur à la moyenne française (5,9‰ contre 8,5‰). Ce taux est identique pour la commune et la métropole.

### Évolution de la population :



Source : Insee

Cette augmentation de population est également liée au rayonnement du pôle d'emploi avec des migrations de population venant d'autres régions. **En effet, sur les 19,5% de la population qui n'habitait pas le même logement un an auparavant, lors du dernier recensement, plus du tiers venait d'une autre région ou d'un pays étranger.**

### Lieu de résidence 1 an auparavant :

Personne d'un an ou plus habitant auparavant :	2011	%
	441 457	100%
Le même logement	355 293	80,5%
Autre logement de la même commune	38 000	8,6%
Autre commune du même département	9 392	2,1%
Autre département de la même région	8 133	1,8%
Autre région en France métropolitaine	22 923	5,2%
Autre région dans un DOM	1 258	0,3%
Hors de France métropolitaine ou d'un DOM	6 457	1,5%

**Cette évolution n'est toutefois pas homogène sur l'ensemble du territoire, ainsi le secteur 3 a connu la plus forte progression (+2,9%) quand les secteurs 2,4 et 6 ont perdu de la population.**



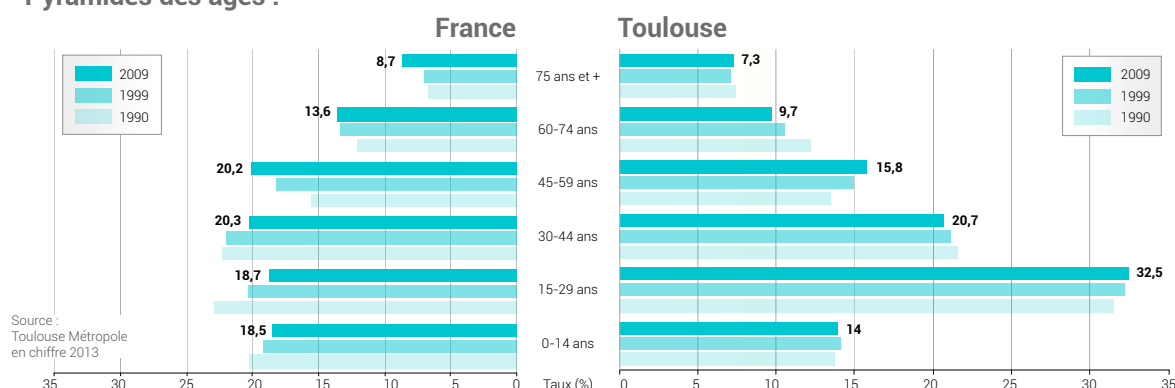
## Focus

L'augmentation de la population doit être mise en parallèle de plusieurs indicateurs qui amènent à des réflexions quant au devenir du territoire :

- Une forte représentation des 15/29 ans pouvant expliquer le maintien du taux de natalité. La pyramide des âges reflète en effet l'attractivité de la ville de Toulouse en matière universitaire. On observe une nette sur-représentation des 15/29 ans par rapport au profil français, et qui ne cesse d'augmenter depuis 1990 ;
- Une faible représentation des 60 ans et plus, avec une régression significative des 60/74 ans depuis 1990.

Avec un indice de vieillissement inférieur à la moyenne nationale (44,1 contre 47,9 pour la France), la population toulousaine est donc jeune et en cours de rajeunissement.

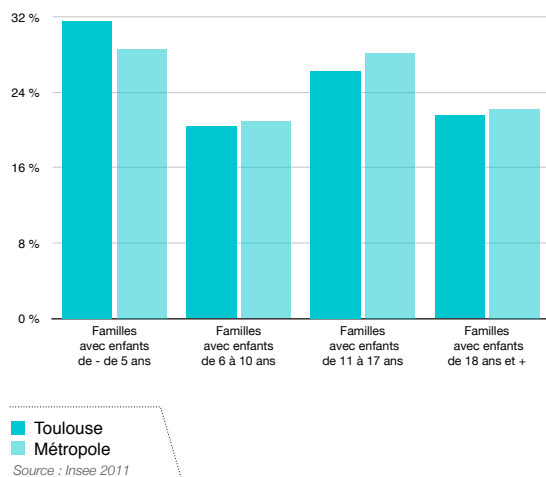
### Pyramides des âges :



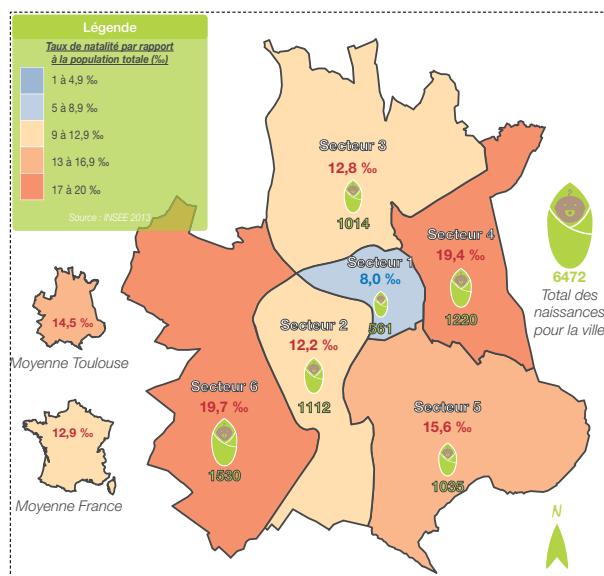
Avec plus de **6 000 naissances** par an en moyenne, la ville de Toulouse connaît **un taux de natalité supérieur de près de deux points à la moyenne nationale**. À l'échelle infracommunale, la situation est pourtant très contrastée avec le secteur 1 qui enregistre la moitié moins de naissances que les secteurs 4 et 6. Il est également le seul nettement en dessous de la moyenne nationale. **On observe donc naturellement une part importante des moins de 5 ans au sein des familles avec enfants.**

La part des familles avec enfants est toutefois nettement moins importante à Toulouse que la moyenne française. Cet écart est particulièrement marqué dans le secteur 1 qui concentre une population étudiante importante ainsi que dans le secteur 5 qui accueille le pôle universitaire de Rangueil.

### Âges des enfants au sein des familles :



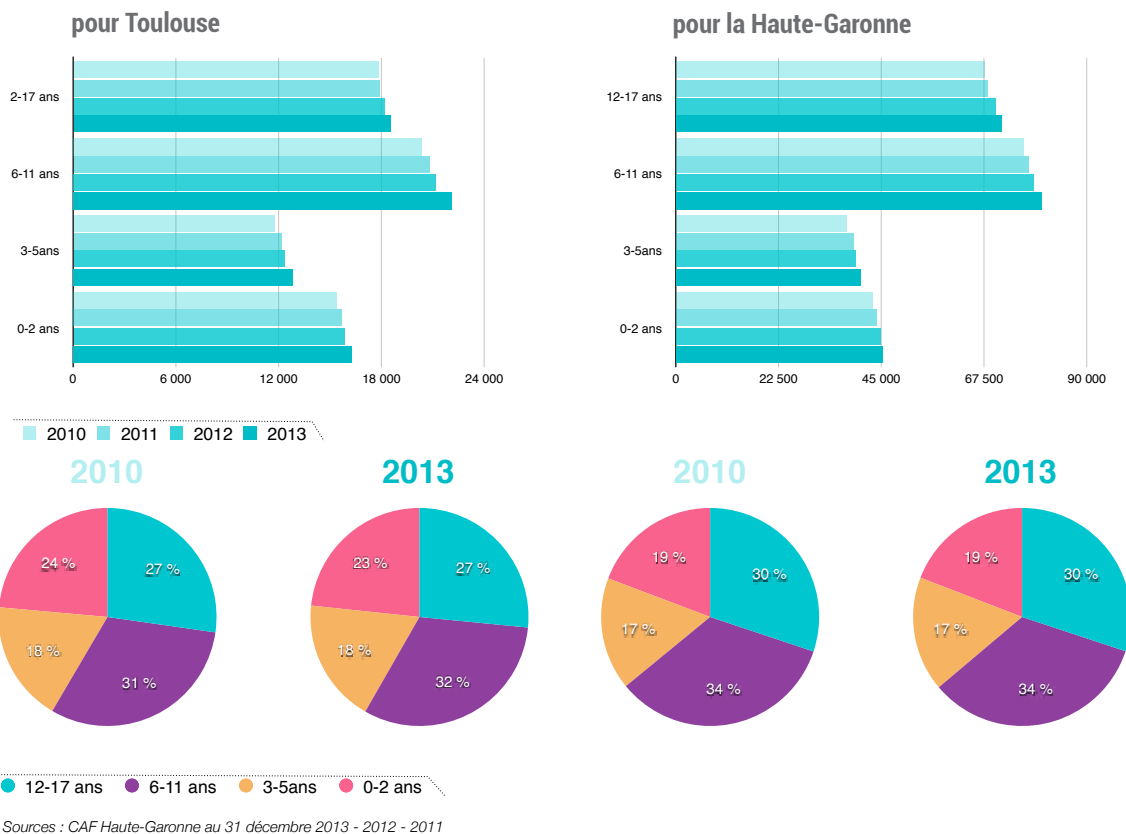
### Les naissances en 2013 :



**La répartition des moins de 18 ans par classe d'âge montre une progression significative des 6-11 ans pour la ville de Toulouse au détriment des 0-2 ans.** À l'échelle du département, les effectifs ont également progressé dans chaque tranche d'âge, la répartition est toutefois restée stable.

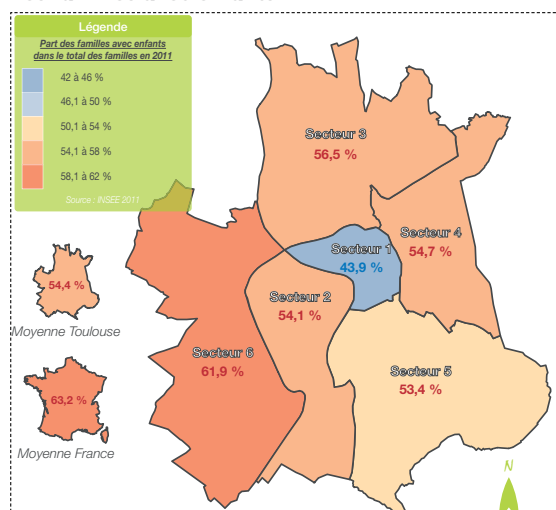
**Cette évolution confirme la mutation constatée dans la répartition des effectifs scolaires entre les classes de maternelles et celles d'élémentaires.**

Evolution de la répartition des moins de 18 ans par classe d'âge :

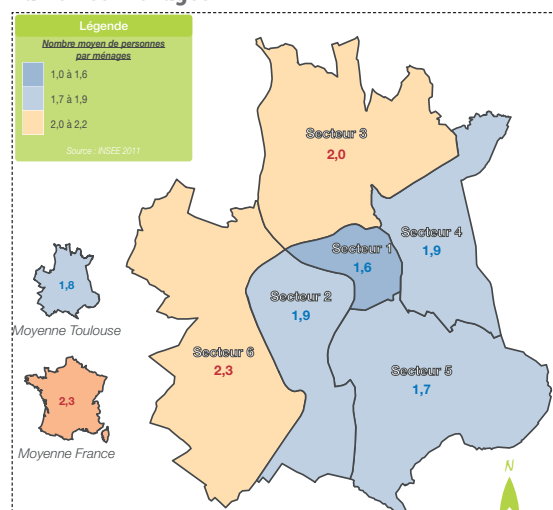


On note également que si le nombre de ménages a progressé de 3,1% entre 2006 et 2011, le nombre de familles avec enfants a stagné puisqu'il représente 23,4% des ménages en 2011 et 23,7% en 2006. La taille des ménages est en baisse continue sur le territoire. Cette baisse est notamment liée à la présence de la population étudiante dans les secteurs 1 et 5.

**Les familles avec enfants :**

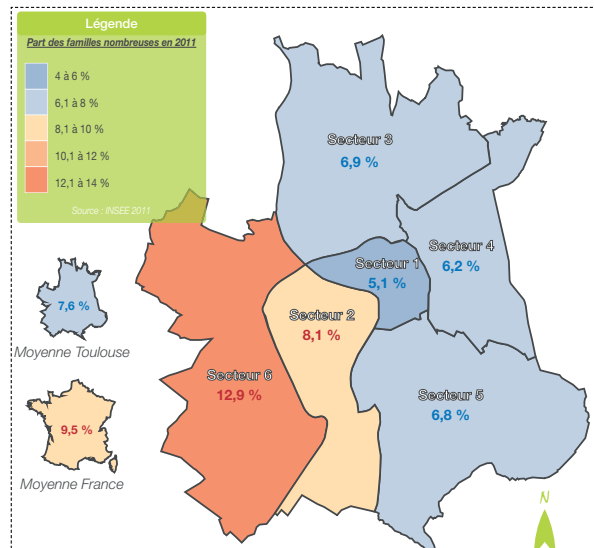


**Taille des ménages :**

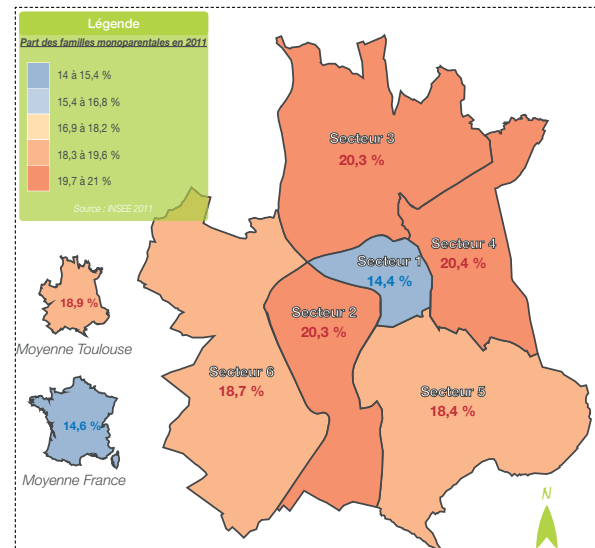


Les familles nombreuses sont principalement représentées dans le quart sud-ouest de la ville (secteurs 6 et 2). Par ailleurs, le taux moyen de la ville est inférieur de près de 2 points à celui de la France. Confirmant la tendance nationale, la part des familles **monoparentales** a augmenté entre les recensements de 2006 et 2011 pour atteindre une moyenne de **18,9% sur le territoire communal**, soit 4 points de plus que la moyenne nationale (14,6%). Seul le secteur 1 est légèrement en dessous. Ces familles monoparentales sont composées à 84,8% de femmes seules.

#### La part des familles nombreuses :

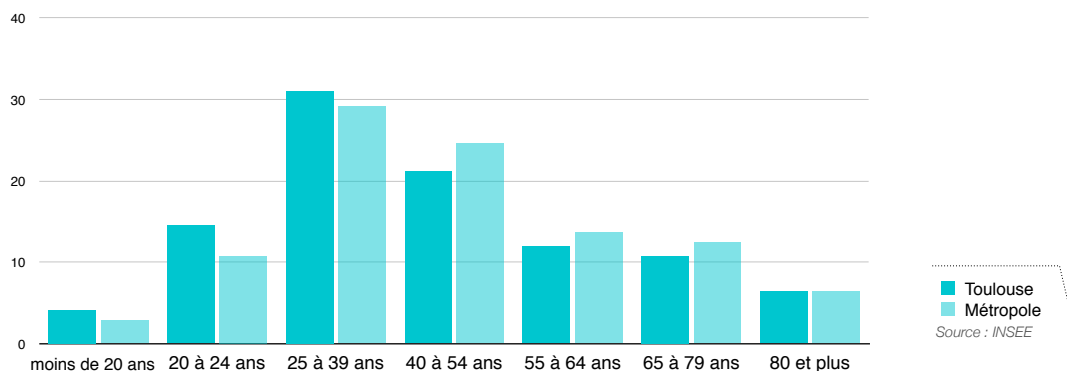


#### La part des familles monoparentales :



Enfin, la répartition des ménages par tranche d'âge de la personne de référence confirme **la jeunesse du territoire. On note en effet la surreprésentation de la tranche de 25 à 39 ans par rapport à la métropole.**

#### Part des ménages selon l'âge de la personne référence :



#### Focus

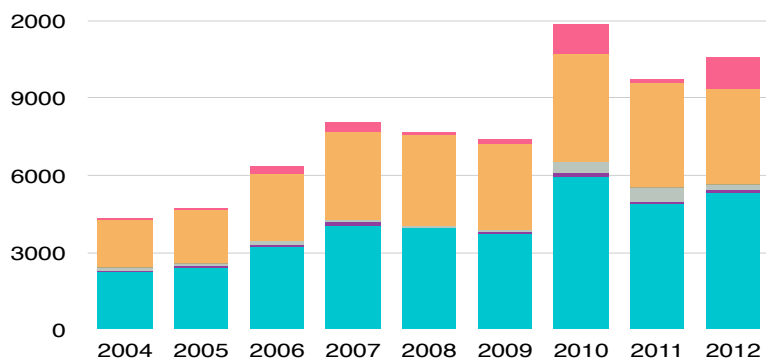
*Avec un territoire dynamique mais hétérogène, la ville est confrontée à plusieurs problématiques :*

- Les 4260 élèves en plus dans les écoles publiques depuis 5 ans et les 102 ouvertures de classes en deux ans soulignent l'enjeu des politiques éducatives et l'importance d'une logique de développement alors que les ressources se font plus rares ;
- Avec près de 17% de la population ayant moins de 18 ans en 2012 se pose la question de l'offre de loisirs et de l'accompagnement des jeunes sur le territoire toulousain ;
- Le nombre important de naissances annuelles ainsi que le taux de familles monoparentales nettement supérieur à la moyenne nationale interrogent également les besoins d'accompagnement à la fonction parentale.

## L'HABITAT ET LE LOGEMENT

Le territoire connaît une augmentation continue du nombre de logements depuis 1975. La construction neuve, portée par le logement collectif, s'est nettement accélérée à partir de 2010. Les pics enregistrés ces années là correspondent à la livraison d'importants programmes collectifs et de résidences, notamment sur le secteur 3.

### Evolution du nombre de logements commencés :



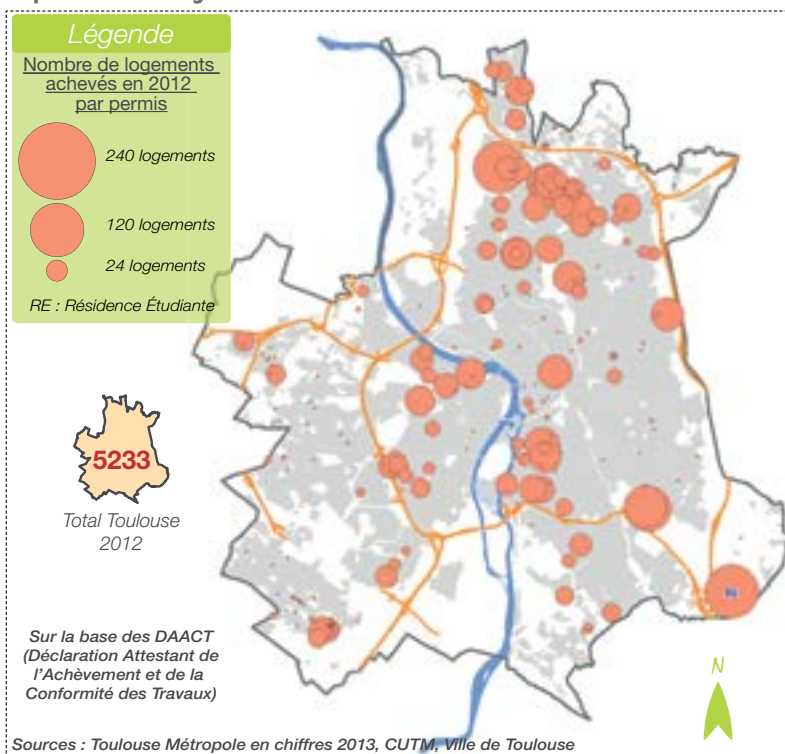
- Logements en résidence
- Logements collectifs
- Logements individuels groupés
- Logements individuels
- Ensemble des logements neufs

Source : Sitadel

Ainsi, on voit bien dans la répartition des logements sur le territoire, l'importance de la production de logements dans les quartiers nord (secteur 3) et l'impact des Zones d'Aménagement Concerté (Empalot, Cartoucherie, Montaudran Aérospace).

On note également la livraison en 2012 de logements étudiants sur le secteur 5, renforçant ainsi l'offre du territoire. En effet, de par l'attractivité de son pôle universitaire, les besoins en logements étudiants continuent de croître, créant une situation de tension.

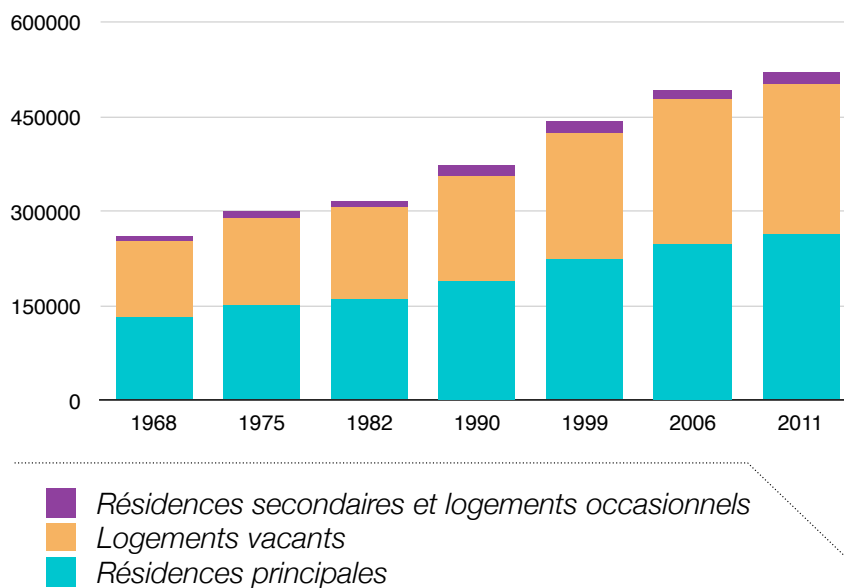
### Répartition des logements réalisés :



Cités universitaires	Nombre de lits
Ponsan Bellevue	608
Chapou	1 154
Rangueil	1 765
Arsenal	676
Taur	62
INSA	245
<b>TOTAL</b>	<b>4510</b>

Résidences universitaires	Nombre de lits
Nombre : 26	4560
dont D. Faucher	994
<b>TOTAL</b>	<b>9070</b>

#### Evolution du nombre de logements par catégorie :



Source : Sitadel

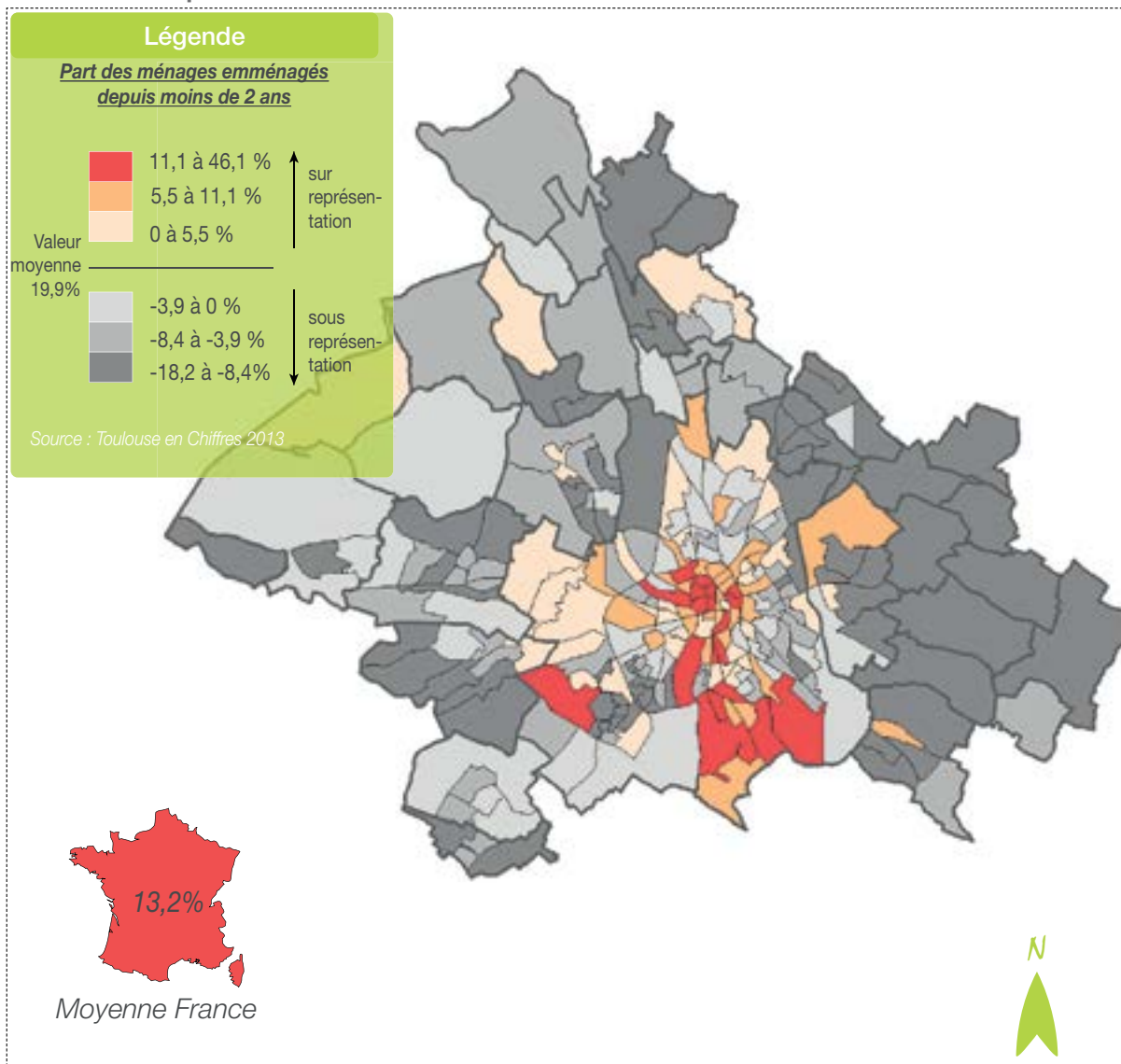
De manière assez attendue, **les résidences principales représentent 89,8% de l'ensemble des logements** de la commune et les logements vacants près de 8,1%, soit un taux à la fois supérieur à celui de la métropole (6,8%) et au taux moyen en France (7,3%).

On observe sur la période 1999-2011, une augmentation de plus de 17,2% du nombre d'appartements alors que leur proportion a légèrement diminué de 82,3% à 82% du parc total de logements. C'est le secteur 1 qui accueille la plus forte proportion d'appartements.

Le parc locatif occupe une part importante dans l'offre de logements du territoire. Les locataires du parc privé représentent en effet 51,7% des occupants des résidences principales toulousaines, contre 25,3% en moyenne en France.

Cette offre locative importante contribue au mouvement notable des ménages, la ville de Toulouse ayant un taux d'emménagement récent de 10 points supérieur à la moyenne nationale (23,2% contre 13,2% en France).

Ancienneté d'occupation :



### Focus

Le dynamisme du territoire en matière de production de logements et leur typologie soulèvent certains points de vigilance :

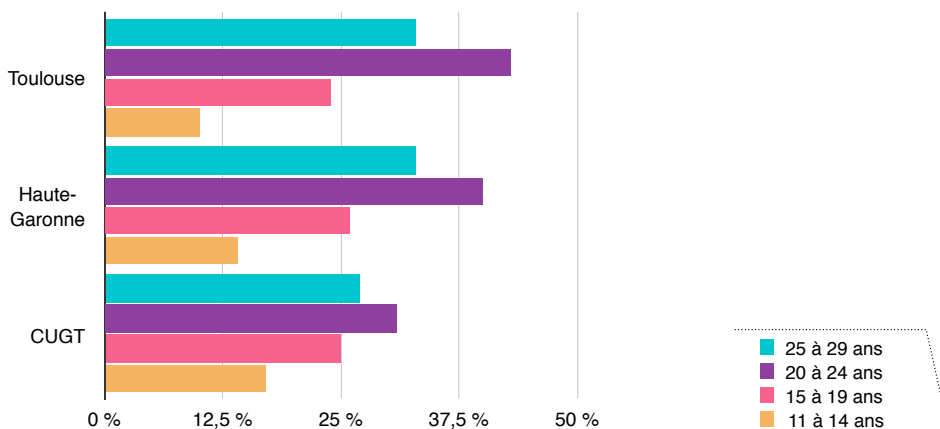
- Le développement important de certains quartiers interpelle à la fois sur les questions de lien social et de mixité ;
- On note la situation de tension de l'académie de Toulouse en matière de logements étudiants ;
- Enfin, la dynamique importante de mouvement des ménages renforce la difficulté pour la ville dans la gestion des espaces et des équipements, notamment scolaires.

## LA JEUNESSE

### Caractéristiques de la ville de Toulouse

L'indice de jeunesse de la ville est de 1,3 (part des personnes de moins de 20 ans par rapport à la part des plus de 60 ans), tandis qu'il est de 0,9 pour la région Midi-Pyrénées et de 1,19 pour la France entière. Toulouse est un pôle universitaire important et bénéficie, de plus, de la présence de nombreux jeunes étudiants qui ne résident pas sur le territoire communal, mais peuvent venir régulièrement des autres communes de l'agglomération, voire de beaucoup plus loin.

### Répartition des jeunes Toulousains par tranche d'âge :

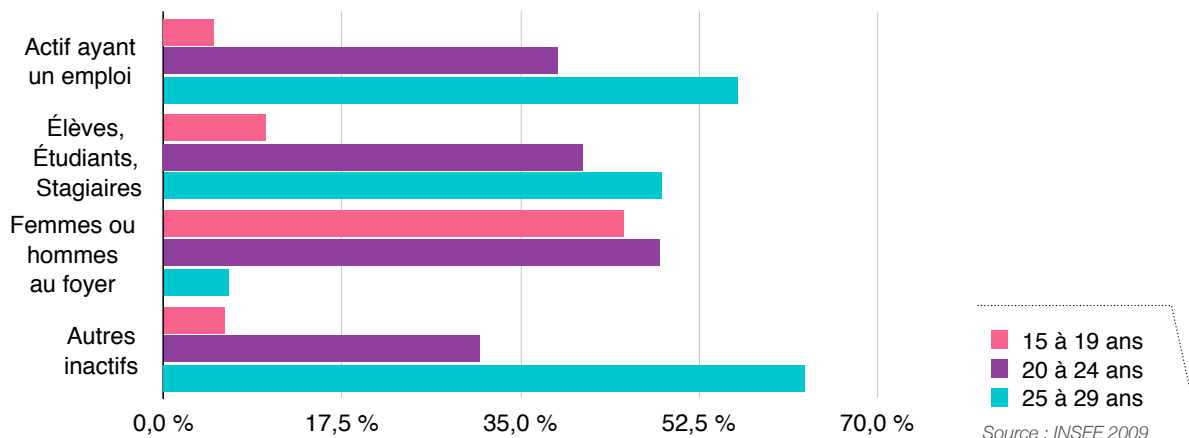


**Les jeunes représentent une part importante de la population toulousaine**, puisqu'en 2009, selon l'INSEE, les jeunes de 11 à 29 ans représentent 32% de la population (158 049), taux qui se situe autour de 28% pour des villes comparables (Lyon par exemple).

Le dynamisme et l'attractivité du pôle de formation toulousain laissent penser que les jeunes toulousains sont composés majoritairement d'étudiants. Or, si la ville de Toulouse est très attractive pour **les étudiants**, ces derniers ne représentent **pas la majorité des jeunes toulousains**. En effet, plus de 55% des jeunes ne sont pas étudiants.

Ensuite, la situation des jeunes est grandement déterminée par leur lieu de résidence. Pour Toulouse intra-muros, les écarts entre les quartiers sont importants puisque, comme dans d'autres villes, la proportion de jeunes de moins de 20 ans est largement supérieure dans les quartiers dits populaires (jusqu'à 43% dans certains quartiers), et plus faible dans d'autres (à partir de 12%) comme le montre la carte ci-dessous.

### Répartition des jeunes Toulousains par occupation :

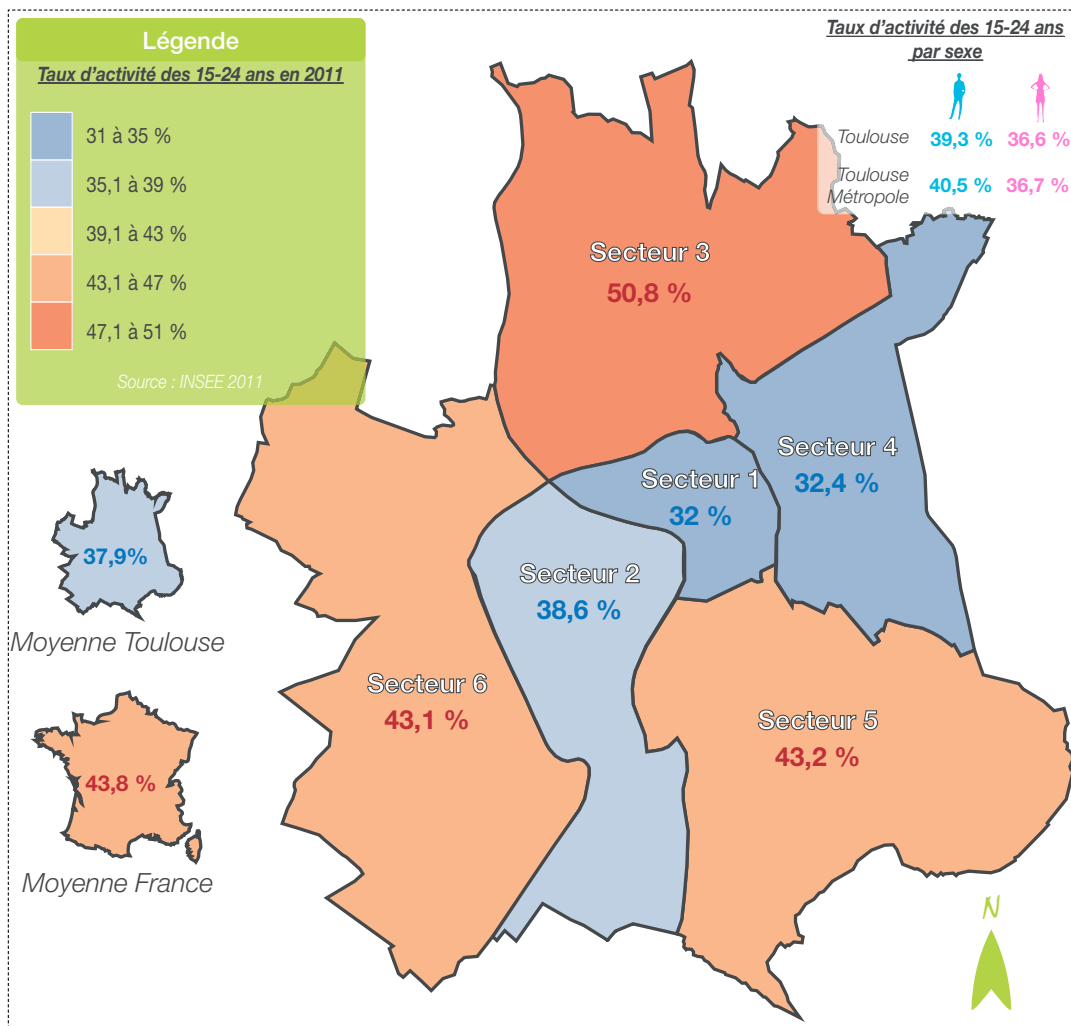


Source : INSEE 2009

### Activité des jeunes, scolarité et formation

Le taux d'activité des 15-24 ans sur le territoire toulousain est inférieur à la moyenne nationale de près de 6 points, marqué là encore par la forte présence d'une population étudiante entrant plus tardivement dans la vie active.

#### Taux d'activité des 15-24 ans :



**Le secteur 1 présente le taux d'activité des 15-24 ans le plus faible et c'est dans le secteur 3 que l'on trouve la plus forte proportion d'actifs chez les jeunes (plus de 50%).**

Comme vu supra, le taux d'actifs parmi les 15-24 ans indique une entrée précoce dans l'âge actif qui peut traduire un décrochage scolaire significatif et une priorité donnée aux filières courtes qui seraient moins présentes au niveau communal par rapport à l'échelle métropolitaine.

En l'occurrence, deux indicateurs semblent plaider en la faveur d'une forte ambition scolaire sur le territoire communal :

- On observe tout d'abord une part des non-diplômés légèrement supérieure à celle de la Métropole, avec les femmes plus concernées que les hommes, le secteur 6 étant particulièrement concerné ;
- On note par ailleurs une part des hauts niveaux de formation ( $\geq$  Bac + 2) nettement supérieure de 3,2 points à la valeur de la Métropole.

En revanche, on retrouve sur les territoires en ZUS, dans les statistiques des jeunes accueillis par la **Mission Locale**, un rapport à la scolarité particulièrement difficile et un niveau de diplôme qui pèse lourdement sur l'insertion professionnelle des jeunes.



Ainsi, lors du premier accueil par la Mission Locale, près d'un jeune sur quatre accueillis a un niveau de formation équivalent au brevet des collèges, soit un arrêt de la scolarisation à la fin de la classe de troisième. L'écart de formation entre les quartiers classés ZUS et l'ensemble de la ville est sensible, puisque si l'on se concentre sur les niveaux VI et Vbis (sorties en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale), le taux est de près de 40% pour les quartiers ZUS (30% dans l'ensemble de la ville).

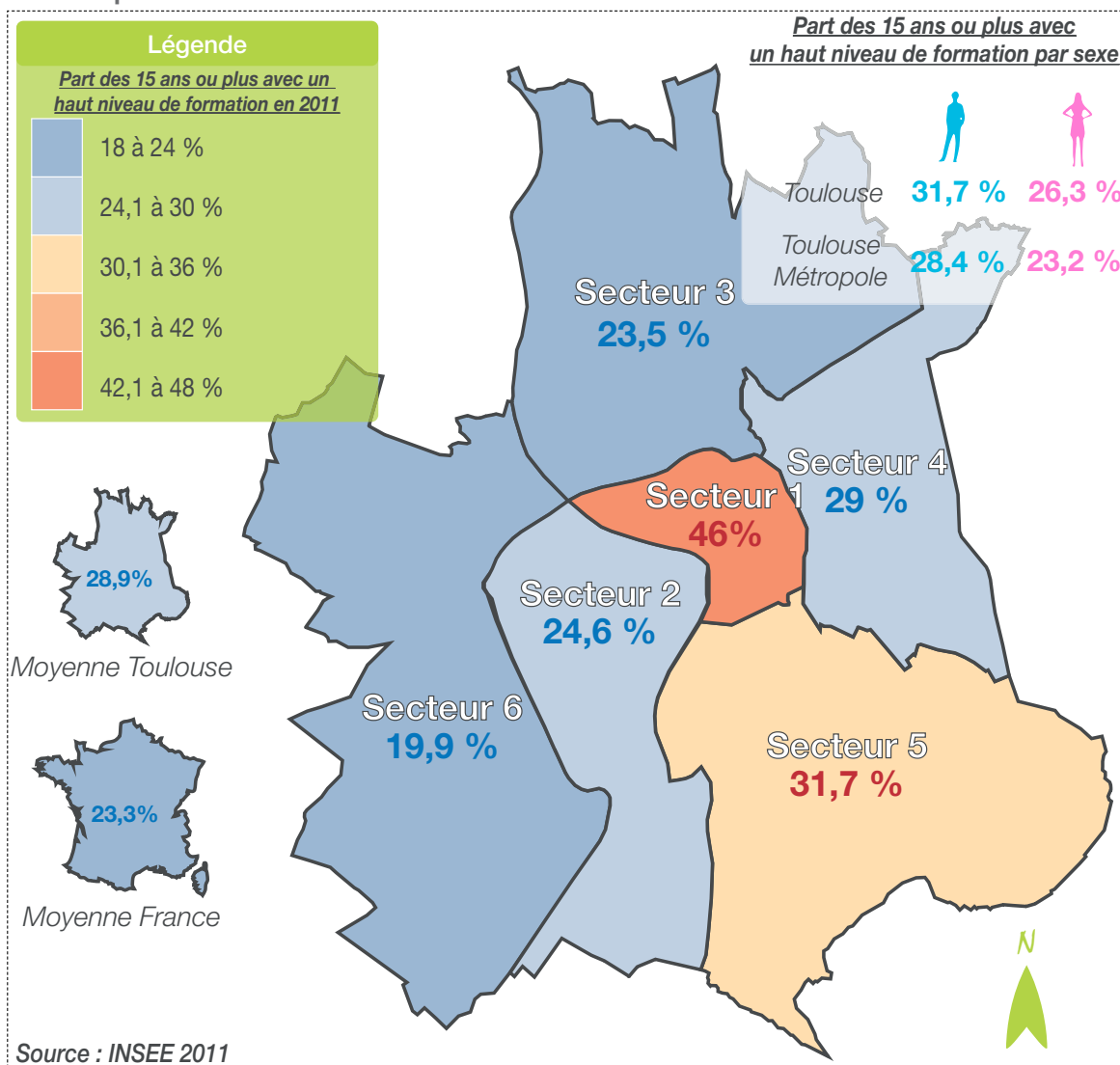
Il en va de même pour les hauts niveaux de formation qui se concentrent essentiellement autour des pôles universitaires du Capitole et de Rangueil.



*L'attractivité des pôles universitaires toulousains cache toutefois des disparités importantes à l'échelle infracommunale. En effet, si la ville présente des indicateurs tendant à dresser un portrait d'une jeunesse tournée essentiellement vers des études longues et une certaine «excellence éducative», on observe des différences importantes entre les secteurs de la ville, allant parfois au-delà des quartiers prioritaires.*

*Ces constats vont dans le sens de la Ville de Toulouse qui, en choisissant d'étendre son dispositif de Réussite Éducative au-delà des seuls quartiers prioritaires, prend en compte l'hétérogénéité globale de son territoire.*

#### 15 ans ou plus avec haut niveau de formation :



Au regard de la scolarisation au-delà de 16 ans, il semble que Toulouse ne connaît pas de tendance particulière (la moyenne sur Toulouse étant conforme à la moyenne nationale, considérée comme acceptable).

Agglomération toulousaine			CU	Taux scolarisation	Taux d'actifs
Âges	Scolarisés	Actifs	Toulouse	54,7%	53,8%
15-19 ans	47 000	7 000	Bordeaux	54,4%	51,5%
20-24 ans	47 000	39 000	Nantes	54,1%	53,9%
25-29 ans	10 000	56 000	Lyon	51,9%	55,6%
Hommes	54 000	54 000	Marseille	50,5%	50,7%
Femmes	54 000	48 000	Lille	50,1%	53,5%

Les chiffres du tableau ci-dessus présentant les effectifs en trois tranches d'âges concernent l'agglomération toulousaine. L'indicateur est calculé au lieu de résidence des jeunes et non pas au lieu d'étude. Ces indices plutôt favorables quant au taux de scolarisation des jeunes ne doivent pas masquer des réalités plus délicates. En effet, si Toulouse ne connaît pas de proportion inquiétante de «décrocheurs» par rapport aux villes de tailles équivalentes (sauf pour les 15-19), on en dénombre tout de même plus de 8 000 dans cette situation dans l'agglomération du Grand Toulouse.

Nombre de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme					
Âges	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
15-19 ans	860	623	1 483	39,8%	36,9%
20-24 ans	1 839	1 339	3 178	11,9%	9,9%
25-29 ans	2 122	1 686	3 808	7,6%	6,6%
TOTAL	4 821	3 648	8 469		

Un deuxième aspect peut également être mis en lumière au sujet de la scolarisation. En effet, de fortes disparités selon les quartiers apparaissent, révélant parfois des situations préoccupantes. Il s'agit ici surtout des quartiers :

- 2.3 : Fontaine Lestang - Bagatelle - Papus - Tabar - Bordelongue,
- 3.2 : Sept Deniers - Ginestous,
- 3.4 : Trois Cocus - Borderouge - Croix Daurade - Paleficat,
- 6.3 : Mirail - Reynerie - Bellefontaine et 6.5 : Lafourguette

### Focus

#### Deux éléments ressortent particulièrement :

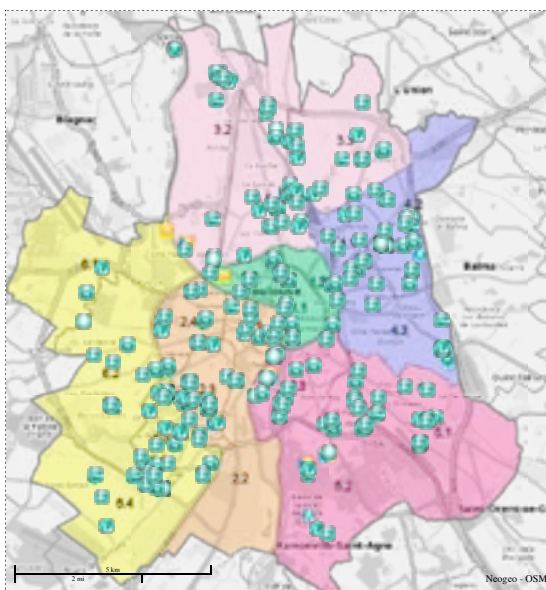
- Dans certains quartiers, la scolarisation des jeunes peut être jusqu'à deux fois moins importante. Cet écart s'accroît avec l'âge des jeunes ;
- De la même manière, ces quartiers connaissent des jeunes sortis sans diplôme jusqu'à 4 fois plus nombreux que la moyenne. Ces tendances, très marquées sur ces quartiers, se retrouvent sur le taux de bacheliers et d'inscrits dans l'enseignement supérieur.

## LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

### Les équipements sportifs

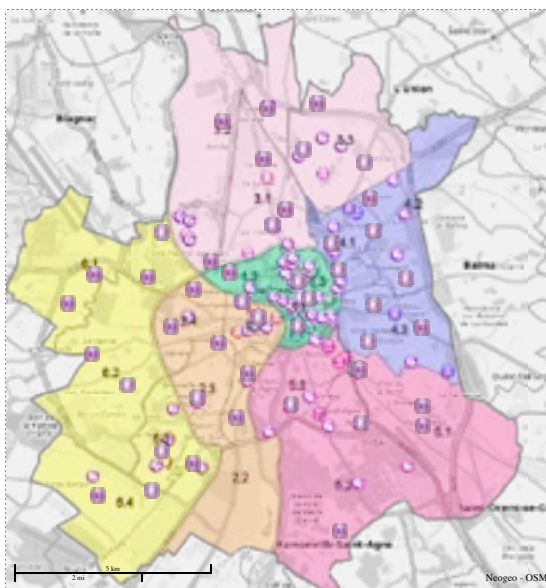
Du fait de son rôle de métropole, la ville de Toulouse bénéficie d'**un maillage important en équipements sportifs**. En effet, on recense 180 équipements pour 18 activités différentes<sup>1</sup>.

Ils sont largement exploités dans le cadre des actions éducatives en direction des enfants et jeunes du territoire, notamment par la Direction des Sports qui intervient en milieu scolaire, périscolaire et propose des stages et des activités hebdomadaires<sup>2</sup>. Avec ses 13 piscines, la ville peut ainsi s'engager dans l'apprentissage de la natation pour tous les élèves toulousains. Ces équipements sont également exploités par toutes les directions et partenaires qui en font la demande. Ils sont enfin des ressources précieuses pour les équipes enseignantes ou les animateurs des CLAÉ et Accueils de Loisirs.



### Les équipements culturels

Toulouse bénéficie d'équipements culturels à portée régionale tels que le Musée des Abattoirs, la Cité de l'espace, le Théâtre National de Toulouse ou le Muséum. Le réseau est particulièrement dense dans le cœur historique qui concentre la majorité des équipements institutionnels, mais la périphérie bénéficie tout de même d'un maillage important grâce au relais des associations de quartiers. La ville compte ainsi **177 équipements culturels** différents en 2015.



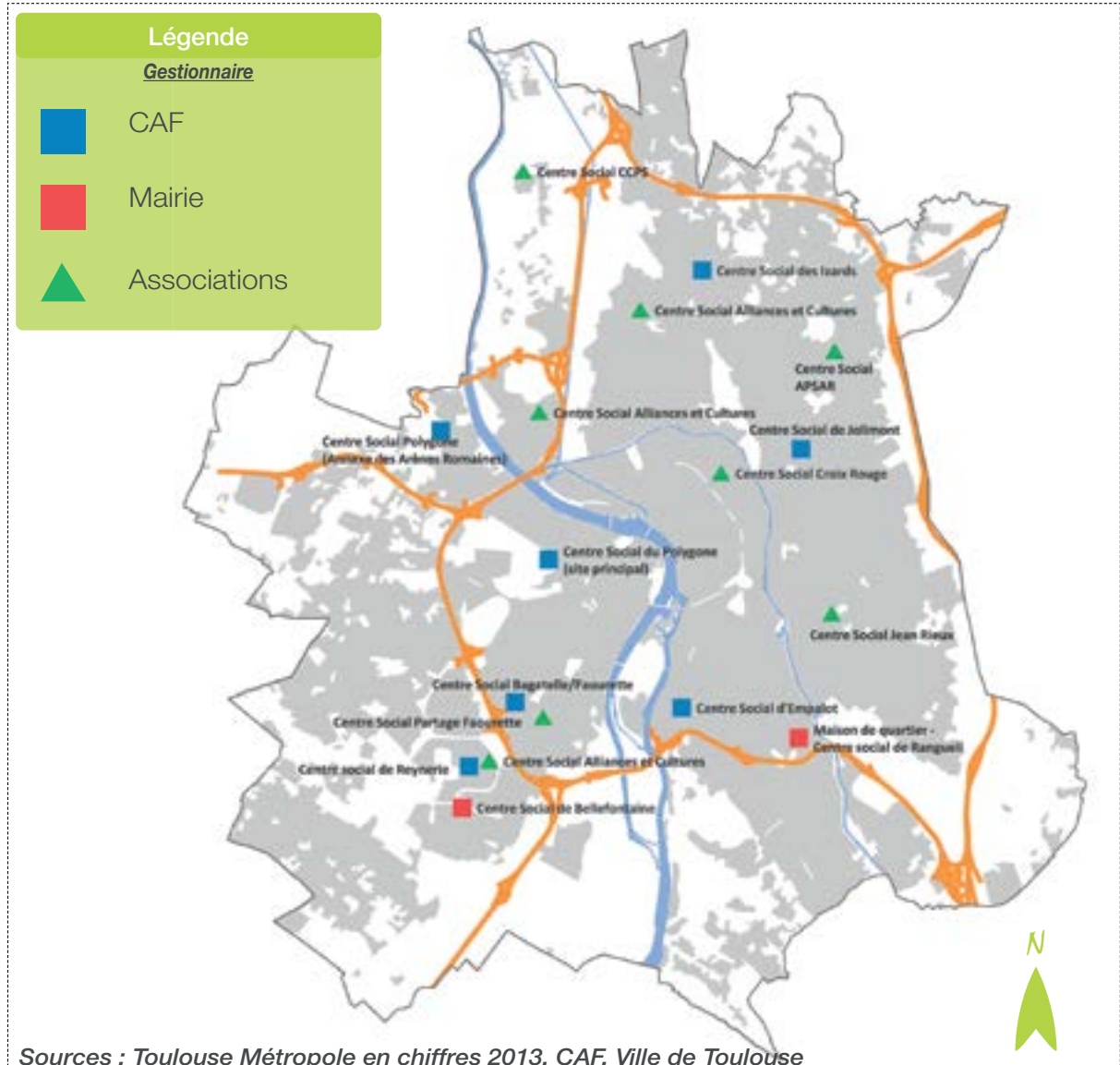
1 cf. ANNEXE 2 : La liste des équipements sportifs - page 127

2 cf. ANNEXE 3 : L'offre de la Direction des Sports - page 132

## Les Centres Sociaux

La ville répertorie 17 Centres Sociaux dont 8 associatifs, 7 gérés par la CAF et 2 par la Mairie. Ce sont des espaces d'animation de la vie sociale de proximité implantés dans les quartiers.

### Les centres sociaux :



### L'examen socio-démographique de territoire montre que toulouse est une ville jeune.

La richesse des sources nous permet d'organiser la présentation des offres éducatives en deux entrées :

- Une entrée où elles sont référencées par thématique (b);
- Une entrée où elles sont présentées par âge et temps éducatif (c).













Ces deux visions viennent en complément l'une de l'autre dans un soucis d'exhaustivité.

## b) LES OFFRES ÉDUCATIVES ORGANISÉES PAR THÉMATIQUE

L'état des lieux est organisé autour de douze thématiques phares de la politique éducative :


- Accueils éducatifs et loisirs éducatifs (tableau 1)
- Départs vacances et sorties familiales (tableau 2)
- Soutien à la parentalité (tableau 3)
- Accompagnement à la scolarité / Réussite Éducative (tableau 4)
- Culture arts et spectacles (tableau 5)
- Sciences et culture (tableau 6)
- Sport (tableau 7)
- Actions et manifestations transversales, dont le handicap (tableau 8)
- Citoyenneté et développement durable (tableau 9)
- Protection de l'enfance (tableau 10)
- Éducation à la santé (tableau 11)
- Échanges internationaux (tableau 12)


Cette présentation thématique de l'offre est essentiellement fondée sur l'étude réalisée en 2012. Depuis cette date, la municipalité a apporté des modifications organisationnelles qui ne changent pas le caractère pertinent des travaux d'inventaire réalisés. Trois thématiques : la parentalité, la réussite éducative et le handicap font l'objet d'un développement complémentaire actualisé en 2014. Afin d'offrir une vision globale, chaque thématique est présentée sous forme de fiches/flash structuré par lieu d'accueil, dispositif, action régulière et action ponctuelle dans les tableaux suivants et sous forme de fiches détaillées en annexe<sup>1</sup>.

tableau 1 Accueils éducatifs et loisirs (ACC)					
0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
Relais assistantes maternelles					
Crèches collectives 	Dispositif après l'école CLAE maternel 	Dispositif après l'école CLAE élémentaire 			
Crèches collectives du CCAS 		Parcours éducatifs 			
Crèches familiales 	Accueils de loisirs 3/6ans (Enfance Loisirs) 	Accueils de loisirs 6/15 ans (Enfance Loisirs) 			
Haltes-garderies 	Accueils de loisirs de proximité 6/12 ans et 11/17 ans (ASC)				
Multi-accueils 			Accueil Jeunes 		
Ludothèques 					

### LÉGENDE :

Les temps d'activités :

 Temps scolaire ou périscolaire uniquement


 Activité fonctionnant (aussi) pendant les vacances

Les DGA :

 DGA EJALS

 DGA DSS

 DGA Culture

 Autres DGA

<sup>1</sup> cf. ANNEXE 4 : L'exemple de fiche détaillée des offres éducatives - page 135

tableau 2

## Départ vacances et sorties familiales

0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
	Mini-séjours 				
		Mini-séjours ADL 6/15 ans 			
Séjours vacances 					
Sorties, séjours, week-ends, familles des centres culturels (ASC) 					
Projet d'Accueil Individualisé (PAI)					



tableau 3

## Soutien parentalité

0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
Lieux d'accueils parents-enfants					

## LÉGENDE :

Les temps d'activités :

 Temps scolaire ou périscolaire uniquement Activité fonctionnant (aussi) pendant les vacances

Les DGA :

 DGA EJALS DGA DSS DGA Culture Autres DGACOMPLÉMENT : LES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PARENTALITÉ<sup>1</sup>

Une grille de l'offre départementale des dispositifs de soutien à la parentalité a été élaborée par le groupe de travail partenarial de la CAF de la Haute-Garonne, des Communautés de communes, de l'État, de l'Éducation Nationale et du Conseil Départemental. La partie qui suit présente la synthèse de la grille de l'offre issue du diagnostic relatif au soutien à la parentalité en **Haute-Garonne de 2014 et axé sur la ville de Toulouse**.

**Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents**

Le REAAP regroupe 11 structures de la Ville de Toulouse constituées de parents animateurs, de bénévoles, de salariés d'associations et de collectivités et des partenaires institutionnels. Les objectifs du REAAP :

- Identifier et mettre en réseau les acteurs du département proposant des actions d'accompagnement à la parentalité ;
- Renforcer et fédérer l'offre départementale existante ;
- Identifier les besoins des familles en matière de parentalité et susciter de nouvelles initiatives.

Des actions parents-enfants, des groupes de parole et d'échanges entre parents, des groupes de réflexions et des groupes d'activités pour les parents se sont développés depuis plusieurs années. Les actions REAAP s'adressent à tous les parents.

<sup>1</sup> cf. ANNEXE 5 : Les cartographies des actions en soutien à la parentalité - page 137

### **Le CLAS (28 opérateurs, 190 actions)**

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif partenarial. Il s'adresse aux enfants dont l'environnement n'est pas propice à la réussite scolaire. Il intègre aujourd'hui une dimension plus large de soutien à la parentalité pour, entre autres, faciliter le lien école-parents.

### **Les LAEP (8 établissements)**

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ont pour principaux objectifs de :

- Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant ;
- D'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents et avec des professionnels.

Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés par un parent ou un adulte familial pour partager des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Cet accueil, gratuit dans la plupart des lieux, est basé sur le volontariat des familles et le respect de l'anonymat. Il est assuré par des professionnels formés à l'écoute. Une approche plus large qui intègre l'action des centres sociaux en direction des familles dans le domaine du soutien à la parentalité.

### **La médiation familiale (4 services)**

La médiation familiale se définit comme «un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de ruptures ou de séparations dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution» (définition du Conseil national consultatif de la médiation familiale, décembre 2003).

Elle permet :

- D'aborder les problèmes liés à un conflit familial ;
- De rétablir un dialogue constructif ;
- De prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants.

### **Les espaces de rencontres (2 structures)**

L'espace de rencontres est un lieu permettant à un enfant de rencontrer l'un de ses parents ou un tiers, ou de faire l'objet d'une remise à un parent ou un tiers. Il contribue au maintien des relations entre un enfant et ses parents ou un tiers, notamment en assurant la sécurité physique et morale et la qualité d'accueil des enfants, des parents ou des tiers.

### **Les centres sociaux (16 établissements) et les espaces de vie sociale (6 structures)**

Les missions générales des centres sociaux et des espaces de vie sociale, structures de l'animation de la vie sociale sont :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Des lieux d'accueil proposant des activités et des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, permettant de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. Ce sont des lieux de rencontre et d'échange entre les générations qui favorisent le développement des liens familiaux et sociaux.
- Un accueil parent/enfant, des sorties familiales, des loisirs collectifs en famille, des projets de départ en vacances pour travailler sur les liens entre les parents et les enfants ;
- Des groupes d'échanges pour favoriser l'expression de la parole et le soutien entre pairs ;
- Des actions d'accompagnement à la scolarité visant à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- Des manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et pour recréer du lien social.

### **Autres structures**

Dans cet état des lieux, il apparaît que certaines associations mettent en place des actions de soutien à la parentalité non encore référencées comme telles dans le réseau. Un travail d'approche est en cours à cet effet. Enfin, il convient de citer une offre spécifique en direction des parents d'adolescents, la Maison Départementales des Adolescents gérée par le Conseil Départemental qui accueille tous les parents et adolescents du département dans un lieu d'écoute adapté.


tableau 4


Accompagnement à la scolarité/ réussite éducative (SCO)

0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
	Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité				
		Dispositif après l'école - étude			
	Séjours Réussite éducative				


LÉGENDE :

Les temps d'activités :


 Temps scolaire ou périscolaire uniquement

 Activité fonctionnant (aussi) pendant les vacances

Les DGA :

 DGA EJALS

 DGA DSS

 DGA Culture

 Autres DGA

COMPLEMENT : DISPOSITIFS ET ACTIONS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Un dispositif transversal : la Réussite Éducative

Le dispositif de Réussite Éducative du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2008-2013, porté par la **Direction du Développement Social** se décline autour de cinq objectifs opérationnels :

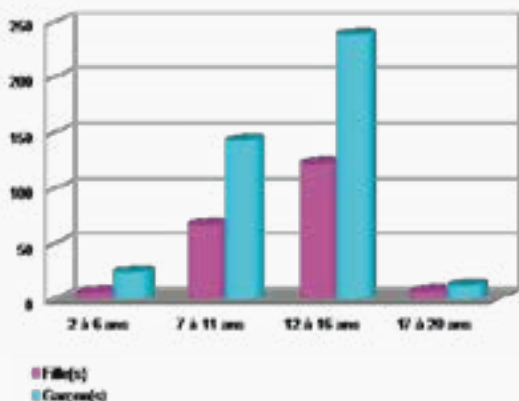
- Prévenir la rupture sociale et scolaire des enfants et des jeunes de 2 à 16 ans ;
- Favoriser leur réussite éducative et scolaire ;
- Soutenir et appuyer les parents dans l'éducation de leurs enfants ;
- Améliorer les réponses éducatives des institutions ;
- Développer une réponse éducative globale concertée.

**A NOTER :**

*La ville de Toulouse a fait le choix d'étendre la Réussite Éducative sur l'ensemble de son territoire. En 2013, les jeunes issus des territoires Politique de la Ville représentent 54% des Parcours Réussite Educative (PRE).*

Les actions de la Réussite Éducative dont les financements sont liés au GIP RE et notamment aux subventions allouées par l'ACSE et Toulouse Métropole :

En 2013, il y avait 620 enfants en Parcours de Réussite Éducative dont 347 issus des territoires CUCS. Il y avait 659 situations d'enfants proposées en Cellule de Veille et de Réussite Éducative, dont 70 situations en cours de diagnostic au 31 décembre 2013.



Source : bilan CUCS 2008-2013

En 2013, les PRE concernent (voir graphique ci-contre) :

- Majoritairement les garçons (67%) ;
- Toujours plus de collégiens (49%) ;
- Le nombre d'enfants scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré bénéficiant d'un PRE est en hausse constante (42% en 2013 et 27% en 2010).

Les situations sont identifiées à 85% par l'Éducation Nationale (94 écoles se sont mobilisées en 2013) et 12% directement par les familles.

Les domaines d'action des PRE sont multiples, mais mobilisent toujours l'éducatif et le scolaire. L'accompagnement éducatif personnalisé est le socle de base de chaque PRE.



## LES ACTIONS LIÉES AU CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est un contrat comprenant «l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École».

C'est un dispositif qui vise les élèves de l'enseignement des premier et second degrés, sur l'ensemble du territoire national et en priorité dans les zones urbaines sensibles (ZUS) et les réseaux d'éducation prioritaire (REP) ainsi que pour les publics en difficulté.

Son financement est lié à l'agrément du Comité Départemental CLAS 31. Les actions CLAS s'inscrivent pleinement dans les objectifs du dispositif de Réussite Éducative et plus largement dans les objectifs éducatifs de la ville de Toulouse :

- Prévenir le décrochage et les ruptures scolaires et éducatives ;
- Conforter et valoriser la fonction éducative des parents ;
- Accompagner et renforcer l'implication des parents dans les parcours éducatifs de leurs enfants et notamment dans le suivi de la scolarité.

En 2013, 28 opérateurs, dont la Ville de Toulouse, mettent en œuvre 190 actions pour 2327 enfants, dont 975 écoliers, 1124 collégiens et 228 lycéens. La Ville met en œuvre directement 15 actions en direction des enfants des écoles élémentaires.

### A NOTER :

*Un nombre d'actions en croissance constante (100% d'augmentation de 2008 à 2013) ;*

*Une augmentation plus importante pour les élèves des collèges inscrits (4.7% des écoliers en élémentaires, 10.8% de collégiens) ;*

*Une difficulté pour les opérateurs associatifs à mobiliser des bénévoles et à respecter les cadres et les objectifs fixés par l'appel à projets.*

## LES ACTIONS LIÉES À L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN ÉCLAIR PUIS REP ET REP +

Depuis 2009, la Ville de Toulouse accompagne les établissements scolaires des premier et second degrés en réseau ÉCLAIR (Écoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite). En 2013, la ville comptait :

- 27 450 enfants scolarisés dans les établissements du 1<sup>er</sup> degré, dont 6 472 dans les écoles maternelles et élémentaires ÉCLAIR ;
- 10 525 collégiens, dont 2 039 sont scolarisés dans les 6 collèges ÉCLAIR. Au total 4 068 élèves étaient domiciliés sur les territoires en CUCS ;
- Avec la refondation de l'Éducation Prioritaire, ce sont 9 collèges qui ont été classés en Réseaux d'Éducation Prioritaire, dont 5 en REP+ à compter de 2015.

## LES AUTRES ACTIONS DU VOILET «ÉDUCATION» DU NOUVEAU CONTRAT DE VILLE REGROUPENT DES ACTIONS INTERQUARTIERS

- Soutien à la parentalité ;
- Activités éducatives innovantes ou non prises en compte par les directions municipales.



tableau 5

**Culture, arts et spectacles**














0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
<b>Manifestations culturelles (ASC)</b>					
<b>Spectacles jeunes - 6 mois/13 ans (ASC)</b> 					
<b>Ateliers de pratiques collectives amateurs et stages en centres culturels (ASC)</b> 					
<b>Parcours culturel gratuit</b> 			<b>Opérations culturelles à destination de collèges/lycées (ASC)</b> 		
<b>Accueil en résidences de groupes d'adolescents et de jeunes artistes amateurs (ASC)</b>					
<b>Valise Rio Loco</b> 					
<b>Accueils Familles et jeune public dans les Musées, les Bibliothèques et au Théâtre du Capitole</b> 					
<b>Accueils de classes et activités pour les scolaires dans les Musées et les Bibliothèques et au Théâtre du Capitole</b> 					<b>Activité «Opéra» à destination des étudiants du Théâtre et Orchestre du Capitole</b>
<b>Activités Vacances scolaires des Musées Labit et Dupuy</b> 					
<b>Projet Trajectoires du Musée des Augustins</b> 					
<b>Ateliers/stages jeunes 10/18 ans au Théâtre Jules Julien</b> 					
<b>Cours d'arts plastiques (Beaux Arts)</b>					
<b>Clé Capitole Jeune</b> 					
<b>Chéquier Toulouse Jeunes</b> 					
<b>Cartes Toulouse Cultures</b> 					

















tableau 6 Sciences et Culture (S&C)					
0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
	Muséum : Visites scolaires autonomes 				
	Muséum : Accueils de classes et activités pour les scolaires				
	Muséum : Activités familles et jeune public 				
	Cité de l'Espace : Actions Éducatives pour les scolaires et les centres de loisirs				
		Cité de l'Espace : Classes de découvertes 			
		Archives municipales : aide à la recherche documentaires pour les scolaires et étudiants 			
		Archives municipales : Prêts d'expositions pour les établissements scolaires 			
		Accueils de classes et activités pour les scolaires aux Archives Municipales 			

tableau 7 Sport					
0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
Aide logistique à l'organisation de manifestations, évènements et actions dans le domaine du sport					
Activités sportives en accès libre					
Accès aux pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap					
		Encadrement des pratiques sportives enfants et adultes			
		Encadrement des pratiques sportives en milieu scolaire 	Mise à disposition des équipements sportifs pour les établissements de l'enseignement secondaire et universitaire		
	Encadrement des activités sportives sur le temps périscolaire		Stages eu CREPS de Toulouse		
		Stages sportifs pendant les vacances scolaires 			
		1, 2, 3 quartier			
Actions sportives spécifiques liées à la démarche Kiev					

#### LÉGENDE :

Les temps d'activités :

 Temps scolaire ou périscolaire uniquement

 Activité fonctionnant (aussi) pendant les vacances

Les DGA :

 DGA EJALS

 DGA Culture

 DGA DSS


 Autres DGA


tableau 8


## Manifestations transversales

0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
<b>Événements à portée éducative et de loisirs (Enfance et loisirs)</b>					
<b>Toulouse Plage</b>					

### LÉGENDE :

Les temps d'activités :

 Temps scolaire ou périscolaire uniquement


 Activité fonctionnant (aussi) pendant les vacances

Les DGA :

 DGA EJALS

 DGA Culture

 DGA DSS

 Autres DGA

## COMPLÉMENT : LE HANDICAP : FOCUS SUR UNE THÉMATIQUE PARTAGÉE

### L'accessibilité

Concernant l'accueil des enfants en situation de handicap, les écoles toulousaines voient leur scolarisation augmenter depuis 2005, date de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Actuellement, il est possible de recenser 290 Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS) dans les écoles maternelles ce qui représente 2,2% des effectifs, 810 PPS sont mis en œuvre dans les écoles élémentaires, soit 4,6% des effectifs.

La Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH), pilotée par le Pôle handicap de la Direction des Politiques de Solidarités, a été créée à Toulouse par une délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2006. Elle est une commission spécifique régie par les dispositions de l'article L.2143-3 du Code général des collectivités territoriales.

### Focus

#### L'action de la ville en matière d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap :

- Les jardins partagés (accessibilité), les jardins et espaces verts (accessibilité, mobilier urbain...), les transports collectifs (bus équipés de palettes rétractables, information voyageurs en situation de handicap sensoriel...);
- Adoption du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics 2013 (PAVE) et perspectives : programmation de travaux d'urbanisation, création de places adaptées (68 nouveaux emplacements créés en 2013), de quais de bus ainsi que divers aménagements et d'un certain nombre de projets emblématiques ;
- Accessibilité du bâti : Toulouse ne pourra pas être au rendez-vous du «tout accessible» d'ici 2015 mais elle reste mobilisée sur la question et poursuit les travaux engagés dans le cadre de la programmation pluri-annuelle 2012-2014 ;
- Accessibilité des lieux de vote.

### Enfance et handicap

La Ville de Toulouse conduit une politique favorisant leur inclusion dans les structures d'accueil, de loisirs, de sport et de culture. Cette volonté se traduit dans la conduite d'une démarche transversale tant au plan politique, qu'au plan de l'organisation des services. Ainsi, chaque direction accueillant un enfant, et quel que soit son âge, s'inscrit dans une complémentarité éducative, accompagnée désormais d'une culture commune sur la question de l'inclusion de l'enfant en situation de handicap. Le Pôle handicap a été dès 2010 chargé d'animer une coordination interservices autour de l'application des orientations politiques. Des référents enfant et handicap ont été nommés dans cinq directions (DEL, DDS, Sports, DE, DASC), ils se réunissent mensuellement. Les accueils de loisirs ont ouvert la voie de l'inclusion par la formation des directeurs, des animateurs et des AVL. Après 15 ans d'efforts le droit commun s'applique à tous les enfants en situation de handicap.

### À la rentrée 2015, l'action municipale se concentre sur l'accueil en temps périscolaire

La ville de Toulouse concentre son action sur le temps périscolaire afin d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants en situation de handicap et de former les équipes de terrain à la notion d'inclusion (directeurs de CLAE maternels, animateurs...). Les référents interviennent auprès des familles pour construire des parcours d'accueil individualisés et parfois proposer des relais auprès de structures associatives.

Un tableau de bord de suivi quantitatif d'une partie de l'activité liée à l'accueil des enfants en situation de handicap à l'école maternelle, dans les structures municipales de loisirs et dans le sport est mis en place depuis 2010.

#### Sur le temps scolaire à l'école maternelle (jusqu'aux 6 ans de l'enfant)

Années	Enfants en situation de handicap	AESH
2009/2010	45	45
2010/2011	53	52
2011/2012	61	59
2012/2013	82	75
2013/2014	106	102
2014/2015	107	103

#### Sur le temps périscolaire à l'école maternelle (jusqu'aux 6 ans de l'enfant)

Années	Enfants en situation de handicap	AVL
2009/2010	0	0
2010/2011	0	0
2011/2012	2	2
2012/2013	3	3
2013/2014	12	12
2014/2015	28	28

#### Sur le temps extra-scolaire (pour les enfants avant 3 ans et 18 ans)

Années	Enfants en situation de handicap	AVL	Nombre d'heure AVL
2009	119	74	14 753
2010	153	96	20 851
2011	167	153	33 695
2012	188	148	47 431
2013	200	221	58 838
2014	300	270	75 352
2015 (point à mai 2015)	245	175	

#### Au sein des activités gérées par la Direction des sports

Années	Activités sportives sur le temps scolaire	Journées et séjours sportifs extérieurs	Journées sportives avec clubs	Actions d'intégrations
2009	834	312	500	8
2010	812	320	512	12
2011	748	304	480	17
2012	1103	484	889	18
2013	1128	585	769	26
2014	1068	520	736	41
2015 (point à mai 2015)	1117	567	742	47

Le secteur de la petite enfance est sensible à l'accueil des enfants en situation de handicap. Pour cela un certain nombre d'actions sont mises en place pour faciliter leur accueil :

- La Commission d'Admission Unique en crèche veille à ce que toutes les familles puissent bénéficier d'un mode de garde sans stigmatisation ;
- Le secteur de la petite enfance s'inscrit dans la philosophie générale du «vivre ensemble». Il n'existe pas de spécialisation des établissements ou des équipes ;
- Une formation est proposée aux agents qui travaillent dans les crèches avec un socle de base pour tous et la capitalisation du savoir-faire à travers le partage d'expérience ;
- Des liens réguliers sont entretenus avec les réseaux identifiés et des partenariats sont construits ;
- Pour chaque enfant un temps particulier d'observation et d'accompagnement est mis en place en lien avec les familles.

#### CHIFFRES CLEFS EN 2012 :

**5735 dossiers de demande pour une place en crèche étaient enregistrés, 158 d'entre eux présentaient une situation de handicap ou maladie, 91 admissions ont été prononcées ;**

**Parmi les 91 enfants admis en crèche, 24 étaient reconnus en situation de handicap ;**

**La situation de handicap de l'enfant ou de sa famille «donnait deux fois plus de chance» d'être admis en crèche.**

tableau 9

Citoyenneté/Développement Durable (CIT/DD)

0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
<b>Semaine du développement durable</b>					
	<b>Projet label éco-citoyen</b> 				
	<b>Pédibus</b> 				
	<b>Vélo école</b> 		<b>Opération «Cyclistes, brillez !»</b>		
		<b>Découverte de la police municipale dans les écoles primaires</b> 			
		<b>Conseil Municipal des Enfants</b> 			<b>Conseil Toulousain de la Vie Etudiante</b>
				<b>Conseil des Jeunes</b>	


tableau 10


Protection de l'Enfance

0/3 ans périscolaires	3/6 ans maternels	7/11 ans élémentaires	12/15 ans collégiens	16/17 ans lycéens	18 ans et + étudiants
<b>MECS</b>					


LÉGENDE :

Les temps d'activités :

 Temps scolaire ou périscolaire uniquement

 Activité fonctionnant (aussi) pendant les vacances

Les DGA :

 DGA EJALS

 DGA DSS

 DGA Culture


 Autres DGA


tableau 11						Education à la santé					
0/3 ans périscolaires		3/6 ans maternels		7/11 ans élémentaires		12/15 ans collégiens		16/17 ans lycéens		18 ans et + étudiants	
<b>Expositions et animations au sein de la Communauté Municipale de Santé</b> 											
<b>Semaine européenne de la vaccination</b>											
<b>Semaine de l'alimentation à Empalot</b>											
<b>Journée Sport et Santé à la Reynerie</b> 											
<b>Charte de bon voisinage à Empalot</b> 											
<b>Action Ciné Ma Santé</b>											
				<b>Equilibre alimentaire et activités physiques</b> 		<b>Action «Fêtons plus, risquons moins»</b>					
				<b>Action «Quatre repas par jour» dans les Écoles élémentaires de Toulouse</b> 							

tableau 12						Echanges internationaux					
0/3 ans périscolaires		3/6 ans maternels		7/11 ans élémentaires		12/15 ans collégiens		16/17 ans lycéens		18 ans et + étudiants	
										<b>Actions de mobilité internationale</b>	
						<b>Actions d'échanges sportifs, culturels et citoyens à l'international</b>					

**LÉGENDE :**


Les temps d'activités :

 Temps scolaire ou périscolaire uniquement

 Activité fonctionnant (aussi) pendant les vacances

Les DGA :

 DGA EJALS

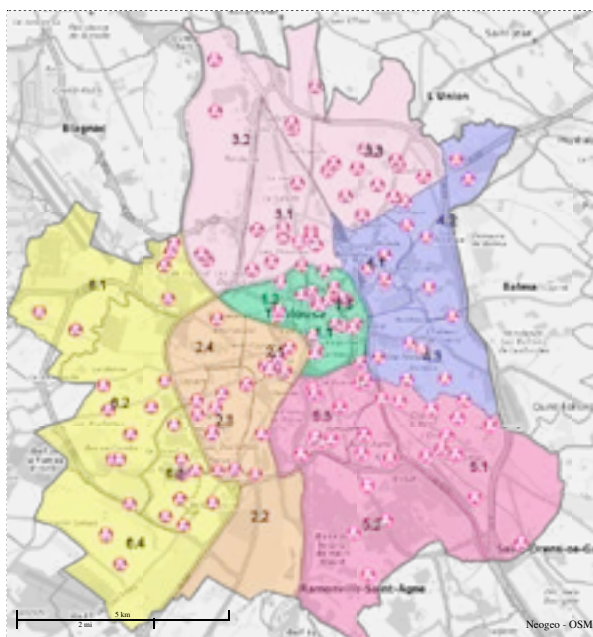
 DGA Culture

 DGA DSS

 Autres DGA

## c) LES OFFRES ÉDUCATIVES ORGANISÉES PAR ÂGE ET PAR TEMPS

### LA PETITE ENFANCE

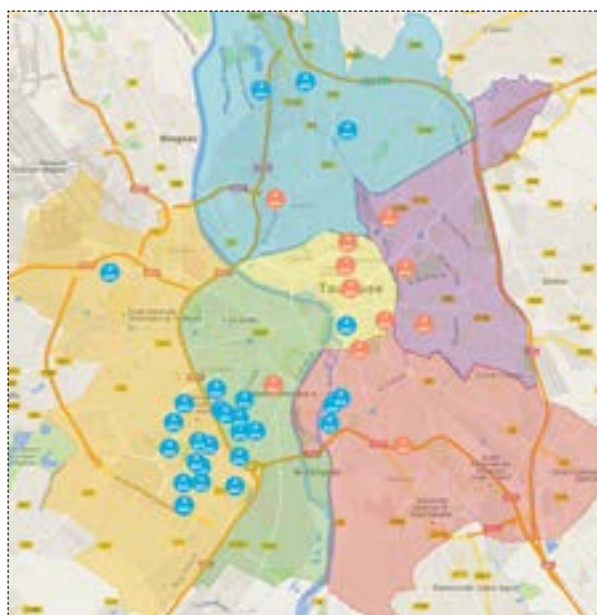


La ville compte plus de 32 places en Équipement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) pour 100 enfants de moins de trois ans, soit le double de la moyenne nationale. Le territoire comptait en effet 5248 places réparties dans 117 Accueils Collectifs différents en 2012 pour 16233 enfants de moins de 3 ans.

Conformément à la loi, les collectivités chargées de l'inscription des enfants dans les écoles sont tenues d'inscrire les moins de 3 ans dans les Écoles en Réseaux d'Éducation Prioritaire<sup>1</sup>. C'est donc tout naturellement dans les secteurs à forte proportion d'écoles REP que l'on recense le plus d'enfants accueillis en Toute Petite Section. Pour l'année 2013/2014, ce sont 723 enfants de moins de 3 ans qui ont été accueillis (488 en RAR et 235 hors RAR) dans 66 écoles.

Pour les autres écoles maternelles, l'accueil des moins de 3 ans se fait en fonction des places encore disponibles. Certains enfants sont donc maintenus en EAJE le temps de leur entrée à l'école.

### Scolarisation des moins de trois ans :



Source : Ministère de l'Éducation Nationale, 2014

<sup>1</sup> cf. ANNEXE 6 : La liste des écoles en REP, REP + et les programmes ECLAIR - page 141



## LES 2-11 ANS

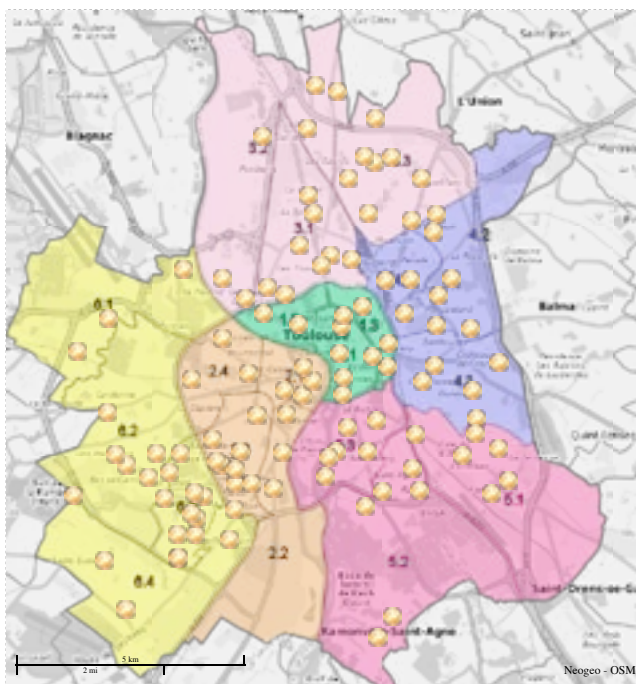
### • Le temps scolaire

La ville de Toulouse accueille 31 349 élèves (chiffres de septembre 2014) dans les 201 écoles publiques (107 maternelles et 94 élémentaires) et 5 325 élèves dans les 33 écoles privées de son territoire.

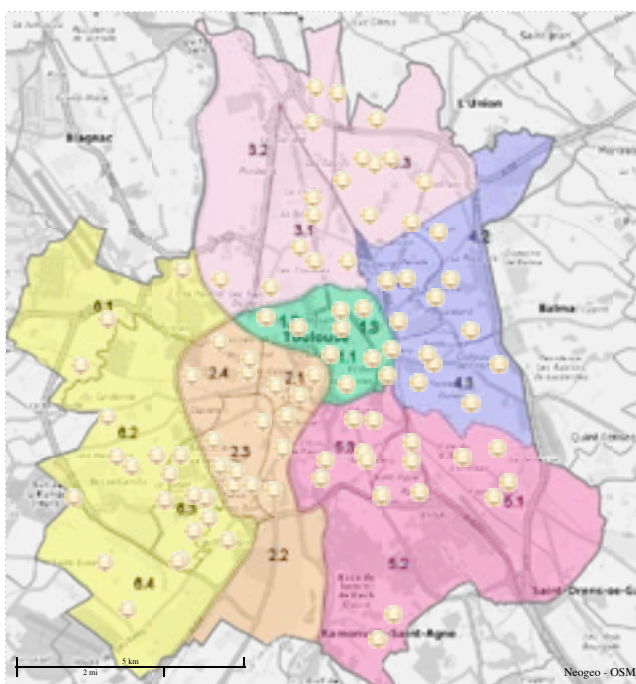
Nombre d'établissements maternelles			
	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Public	105	106	107
Privé	25	28	30
TOTAL	130	134	137

Nombre d'établissements élémentaires			
	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Public	91	92	94
Privé	24	27	30
TOTAL	115	119	124

### Ecoles maternelles :



### Ecoles élémentaires :



**A NOTER :**  
A la rentrée 2015-2016,  
62 écoles sont situées  
en Réseau d'Éducation  
Prioritaire, ce qui  
représente environ  
10 000 élèves.

### CHIFFRES CLEFS :

**Budget de fonctionnement Éducation de la ville de Toulouse :**

**121 M€ par an soit 20% du budget de fonctionnement de la ville.**

**Budget d'investissement Éducation de la Ville de Toulouse :**

**166 M€ pour le mandat soit 30% du budget d'investissement de la ville.**

### Les écoles et les effectifs

**Depuis 5 ans, les effectifs des écoles publiques ont augmenté de plus de 4 000 élèves, soit 15,45%.** Pour les 3 dernières années, ce sont 149 ouvertures de classes qui ont été nécessaires. La municipalité a prévu de construire 7 écoles pour la durée du mandat, mais également d'étendre 3 groupes existants et d'en réhabiliter 6.

#### Evolution des effectifs scolaires des écoles maternelles de Toulouse

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Public	11 809	11 598	11 868	12 397	13 033	13 152	13 449
Privé	1 896	1 907	2 001	2 061	2 106	1 925	1 913
TOTAL	13 705	13 505	13 869	14 458	15 139	15 077	15 362

#### Evolution des effectifs scolaires des écoles élémentaires de Toulouse

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Public	15 945	15 700	16 128	15 745	16 707	16 968	17 900
Privé	3 836	3 983	3 954	3 982	3 508	3 320	3 384
TOTAL	19 781	19 683	20 082	19 727	20 215	20 288	21 284

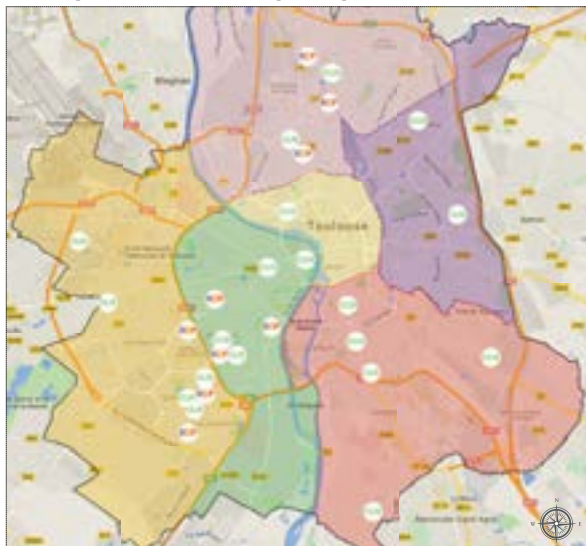
**Les effectifs scolaires connaissent une évolution dans leur répartition.** Jusqu'à peu, ils étaient composés d'une majorité d'élèves de maternelle, les réalités foncières poussant les familles avec plusieurs enfants vers la banlieue. Aujourd'hui, ce phénomène s'atténue, laissant place à une **augmentation significative des élèves en élémentaire**. Afin d'y faire face, la mairie de Toulouse a revu la carte scolaire en s'appuyant sur la notion de **bassins scolaires**<sup>1</sup>. 28 bassins ont ainsi été votés par le Conseil Municipal du 12 décembre 2014. Chaque bassin comporte 2 à 4 groupes scolaires et permet de réguler les inscriptions entre ces établissements.

### Les effectifs en REP et REP +

La ville compte 9 collèges et 49 écoles en REP ou REP+. En primaire, 7 202 élèves fréquentent une école classée prioritaire, cela représente 24,4% des écoles et 22,6% des élèves.

Pour l'année scolaire 2014/2015, 396 élèves étaient scolarisés en CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) ou en CLIN (classes d'initiation).

### Les dispositifs éducatifs spécifiques :



Source : Ministère de l'Éducation Nationale, 2015

<sup>1</sup> cf. ANNEXE 7 : Les cartes des bassins scolaires - page 142

## Les dispositifs et les projets

### Les priorités et les thématiques éducatives de l'Éducation Nationale

La circulaire de rentrée 2015 détaille les priorités pour l'année scolaire à venir :

- Construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite ;
- Renforcer l'acquisition du socle commun notamment grâce à la maîtrise des langages ;
- Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale ;
- Développer les compétences des élèves avec le numérique ;
- Garantir l'égalité et développer la citoyenneté ;
- Agir contre les déterminismes sociaux et territoriaux ;
- Renforcer la transmission des valeurs de la République ;
- Développer les partenariats et la culture de l'engagement avec tous les acteurs de l'École ;
- Former et accompagner les équipes éducatives et enseignantes pour la réussite des élèves ;
- Proposer une politique globale de formation ;
- Former les enseignants et le personnel d'encadrement au numérique pour mieux accompagner les élèves ;
- Mieux accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs missions.

Au-delà des programmes scolaires, les écoles toulousaines inscrivent dans leur projet d'école des thématiques essentielles à travailler. Ainsi, trois thématiques fortes se retrouvent de façon récurrente :

- Le climat scolaire (mieux vivre ensemble, bien vivre à l'école, se respecter et respecter les autres, développer les compétences sociales et civiques, l'égalité fille/garçon, etc.) ;
- La maîtrise de langue, prévention de l'illettrisme (langue orale, langue écrite, littérature etc) ;
- Agir pour une ouverture culturelle, sportive et scientifique ; La maîtrise de la langue est transversale à toutes les actions (développement durable, culture occitane, découverte d'activité physique et sportive etc).

### Les Parcours Éducatifs

La Direction de l'Éducation de la Ville, en collaboration avec la Direction Enfance et Loisirs, proposent des parcours éducatifs accessibles aux enfants sur le temps scolaire. **Les Parcours Urbains et les Parcours Sportifs et de Nature** sont des sorties ou séjours à Toulouse ou en dehors de la ville qui ont pour objectifs notamment :

- De contribuer, dans le cadre des activités scolaires, à la formation et à la structuration de la personnalité des futurs citoyens ;
- D'apprendre à vivre la démocratie ;
- D'appréhender la diversité : des cultures, des milieux, des individus ;
- D'acquérir ou redécouvrir une identité.

### Au total, ce sont :

- 120 classes inscrites dans les parcours sportifs et de nature,
- 137 classes inscrites dans les parcours urbains.

### Le Passeport pour l'Art

Porté par la Direction du Développement Culturel Territorial, le **Passeport pour l'Art** est un parcours culturel gratuit à destination des plus jeunes. Financé par la Mairie de Toulouse et conçu en partenariat avec l'Inspection Académique, cet outil mis, à la disposition des enseignants des écoles maternelles et élémentaires Toulousaines, permet à près de 20 000 enfants, c'est-à-dire la quasi-totalité de l'effectif toulousain concerné (de la grande section de maternelle au CM2), de se sensibiliser à une activité artistique ou culturelle. Il est notamment proposé aux écoles des ateliers de théâtre, de danse ou de cirque<sup>1</sup>.

### Les Projets d'Accueil Individualisé

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé est partenaire du service médical de l'Éducation Nationale pour rédiger les Projets d'Accueil Individualisés (PAI) des enfants présentant des allergies alimentaires ou des maladies ayant des répercussions sur l'alimentation.

Les CLAÉ et les accueils de loisirs participent à la mise en œuvre de ces protocoles en assurant notamment le suivi des enfants.

En 2012/2013, 318 PAI ont été mis en place. Globalement, les demandes sont en hausse de 15%.

Ce service municipal réalise également des actions de consultation, d'audit et de contrôle. Il gère l'approvisionnement des pharmacies scolaires.

### Les activités physiques et sportives

Agrées par l'Éducation Nationale, les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) de la Direction des Sports interviennent plus de la moitié de leur temps de travail auprès des enfants sur le temps scolaire.

Pour l'année scolaire 2014-2015, ils ont mené des actions dans 149 écoles toulousaines (95 élémentaires publiques, 20 élémentaires privées et 34 maternelles publiques).

Ainsi, 578 classes ont pu pratiquer la natation.

#### A NOTER :

400 classes soit plus de 10 000 élèves ont pu pratiquer des activités à encadrement renforcé (nécessitant au moins 2 éducateurs) comme le VTT, l'escalade, la boxe française, la voile ou le kayak.

Les activités les plus sollicitées par les écoles sont : la gymnastique, le roller, le rugby et les patins à glace.

### • Le temps périscolaire

#### Les Centres de Loisirs Associés à l'École (CLAÉ)

L'histoire des CLAÉ Toulousains est d'abord une histoire de bénévoles. Ce sont en effet des parents d'élèves, organisés en association, qui ont créé les premiers CLAÉ de la ville. Accompagnées par les fédérations d'éducation populaire, ces associations, dont certaines perdurent encore aujourd'hui, ont lancé la dynamique dont s'est emparée la ville dès 2001, avec la **décision de doter chaque école d'un CLAÉ**. Cette volonté de développement de l'accueil périscolaire a été menée de front avec une démarche de qualité. En effet dès 2005, avant même que l'objectif de développement des CLAÉ ne soit atteint, une première **charte des CLAÉ** a été élaborée. En 2005 toujours, à la suite du **CEL (Contrat Éducatif Local)** signé l'année précédente, une démarche de **PEL (Projet Éducatif Local)** a été conduite. Cela s'est également traduit par un plan de formation des animateurs et des directeurs et de nouvelles exigences de qualification (1573 départs en formation relevant du domaine de l'animation depuis 2002).

C'est donc tout naturellement que les CLAÉ ont vocation aujourd'hui à participer pleinement au PEDT.

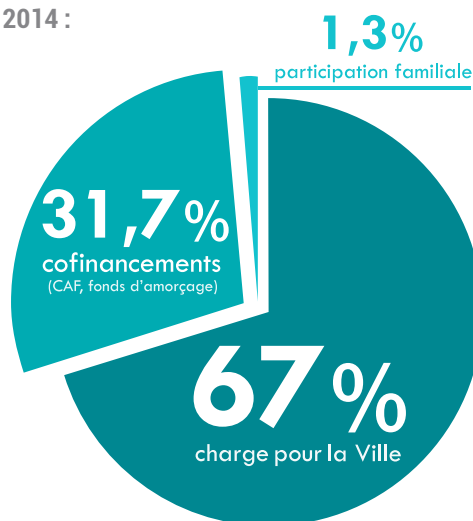
Les CLAÉ accueillent les enfants :

- le matin avant la classe
- pendant la pause déjeuner
- le soir après la classe

Le nombre

- 201 CLAÉ dans les écoles publiques :
  - 106 CLAÉ maternels en gestion directe et 3 en gestion associative ;
  - 93 CLAÉ élémentaires dont 31 associatifs et 62 confiés aux fédérations d'éducation populaire<sup>1</sup> ;
- 14 CLAÉ dans les écoles privées.

Le coût de revient des CLAÉ en 2014 :

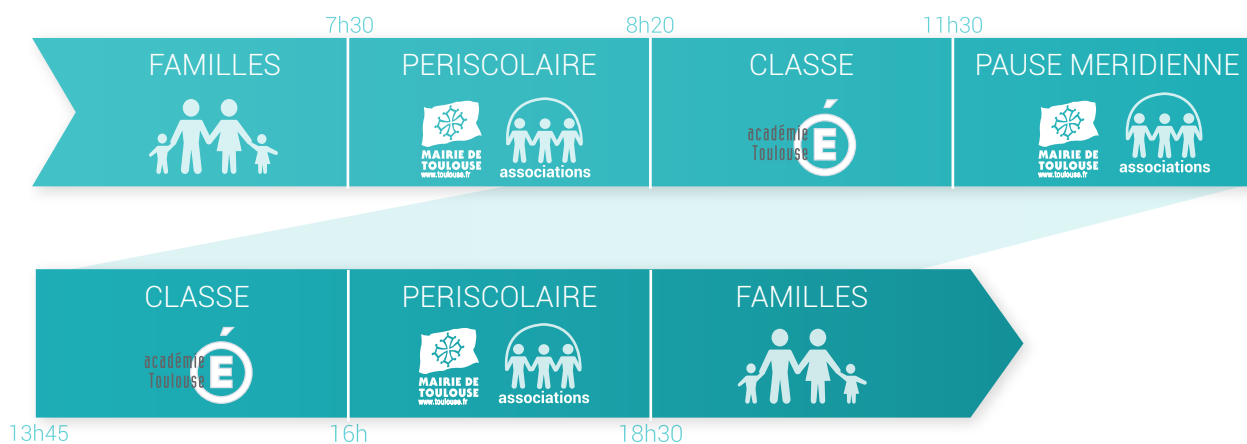


<sup>1</sup> cf. ANNEXE 8 : Les gestionnaires de CLAÉ (publics et privés) pour 2014-2015 - page 144

## Les publics

Les CLAE accueillent chaque jour 28 000 enfants en moyenne. La fréquentation est la plus importante lors de la pause méridienne. Les familles peuvent réserver le CLAE et la restauration scolaire soit par internet (*sur [www.montoulouse.fr](http://www.montoulouse.fr)*), soit à l'école auprès du Correspondant de Restauration Scolaire. Pour les familles, le tarif du CLAE (fixé par délibération du Conseil Municipal) est calculé en fonction des revenus et de la composition du foyer. Dans le but de simplifier les démarches aux familles, ces données sont collectées dans un Dossier Unique Interactif (DUI)<sup>1</sup>.

## Les temps de l'enfant



## Les dispositifs et les projets

### Les axes et les orientations éducatives

Depuis 2013, la ville a relancé la concertation avec les partenaires institutionnels et locaux afin de faire évoluer **la charte des CLAE** dont une nouvelle version a été signée en 2014.

Les projets périscolaires développent les axes éducatifs suivants :

- Construire une alliance éducative favorable à chaque enfant dans le respect de son rythme de vie ;
- Favoriser l'universalité en respectant la singularité de l'enfant ;
- Affirmer la place des parents à toutes les étapes du projet ;
- Développer l'ancrage territorial.

Les fédérations d'éducation populaire, gestionnaires de CLAE élémentaires, travaillent également au renforcement de 5 orientations éducatives :

- L'éducation à l'autonomie, à la prise de responsabilité ;
- L'éducation à la curiosité, à la découverte, à la notion de projet ;
- L'éducation à la citoyenneté ;
- L'éducation à l'hygiène et à la santé ;
- L'éducation à l'information et aux médias.

### Les projets pédagogiques et les projets des structures

Chaque structure organise son action à partir d'un projet pédagogique d'animation qu'elle décline ensuite en différentes actions aux thématiques diverses (culture, sport, citoyenneté, etc.).

### Les projets transversaux

La Direction de l'Éducation, en partenariat avec les directions de la ville et les associations, pilote 10 projets transversaux impliquant plus de 4 000 enfants. Les thématiques sont liées à la culture (Rio Loco, occitan, lecture), au sport, au vivre-ensemble (handicap et égalité filles-garçons), au développement durable, à la culture scientifique et à la santé. Enfin, ces projets sont valorisés lors de manifestations festives, comme la fête des CLAE qui a rassemblé plus de 900 personnes lors de l'édition 2014-2015.

Les projets sont développés en partenariat avec les autres directions de la ville et des associations. Ainsi, dans le cadre des projets : « Bien Sportez au CLAE » et « 6 T'es Sport » la Direction des Sports met à disposition des Éducateurs Sportifs dans 76 CLAE.

<sup>1</sup> cf. ANNEXE 9 : L'extrait du recueil des tarifs 2015 - page 145

#### **EURO 2016 :**

**La Direction des sports propose des actions autour de l'événement, la Direction de l'Éducation a ouvert un concours d'affiche destiné aux enfants des écoles publiques et privées.**

#### **Les modalités d'information des familles sur les activités sont données de plusieurs manières :**

- Supports numériques : site de la ville de Toulouse ([www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr)) et les sites des gestionnaires de CLAE élémentaires ;
- Supports papier : les affiches sur les projets, les flyers et les dépliants sur les dispositifs éducatifs et les tarifs des prestations et la communication du cabinet du Maire ;
- Communication orale des animateurs et des directeurs CLAE.

#### **L'atelier étude**

L'atelier étude est un dispositif qui permet à l'enfant de faire ses devoirs à l'école, dans un espace propice, accompagné par un adulte référent (enseignant, animateur ou étudiant).

- 18 635 enfants concernés
- 93 écoles engagées
- 1254 ateliers
- 283 enseignants d'élémentaires
- 19 enseignants de maternelle
- 10 référents villes
- 46 référents associatifs

Ces ateliers sont financés par la Direction de l'Éducation et organisés par les CLAE en lien avec les enseignants.

#### **L'atelier libre**

En parallèle de l'atelier étude, l'atelier libre permet aux enfants de réaliser des tâches inscrites dans le cahier de texte ou l'agenda de l'élève de façon totalement autonome dans un cadre bienveillant organisé par le CLAE.

#### **A NOTER :**

**Le SCHS (Service Communal d'Hygiène et de Santé) de la ville pilote la mise en œuvre du Plan Municipal de Santé. Ce plan a suscité de nombreuses initiatives avec des partenaires comme l'Éducation Nationale mais aussi les CLAE toulousains. Il promeut des actions en faveur de la santé et de la qualité de vie des habitants.**

#### **Le mode de participation des familles**

Les parents participent volontiers aux actions portées par les CLAE, soit ponctuellement pour des événements, soit d'un projet dans lequel ils se sont inscrits.

Certains parents s'impliquent plus fortement dans les organisations de temps spécifiques de projets ou participent à des commissions de réflexion sur la vie du CLAE (gestion de la bibliothèque, organisation du goûter, mise en place des moments partagés sur l'établissement...).

Les parents qui s'inscrivent, d'une manière ou d'une autre, dans la vie du CLAE connaissent mieux son fonctionnement, ses contraintes et ses possibilités. Ils deviennent très souvent, avec enthousiasme, porteurs du projet et de ses valeurs.

Des «Café des Parents» sont mis en place sur l'ensemble du territoire mais de nombreux CLAE organisent des «Café Echange» autour de discussions variées allant des projets d'animation à la vie de l'établissement ou aux rythmes de l'enfant.

#### **Le temps périscolaire dans les écoles privées<sup>1</sup>**

Depuis 2001, la Ville soutient les activités périscolaires mise en œuvre dans les écoles élémentaires privées sous contrat dans le cadre d'une convention de partenariat avec les associations gestionnaires des CLAE et les écoles ayant sollicité une aide financière. Ainsi, la Ville a versé près de 1 M€ de subvention aux associations gestionnaires en 2014 et près de 1.2 M€ en 2015.

Les directeurs d'écoles privées participent à des actions menées par la Direction de l'Éducation, comme le concours d'affiche de l'Euro 2016.

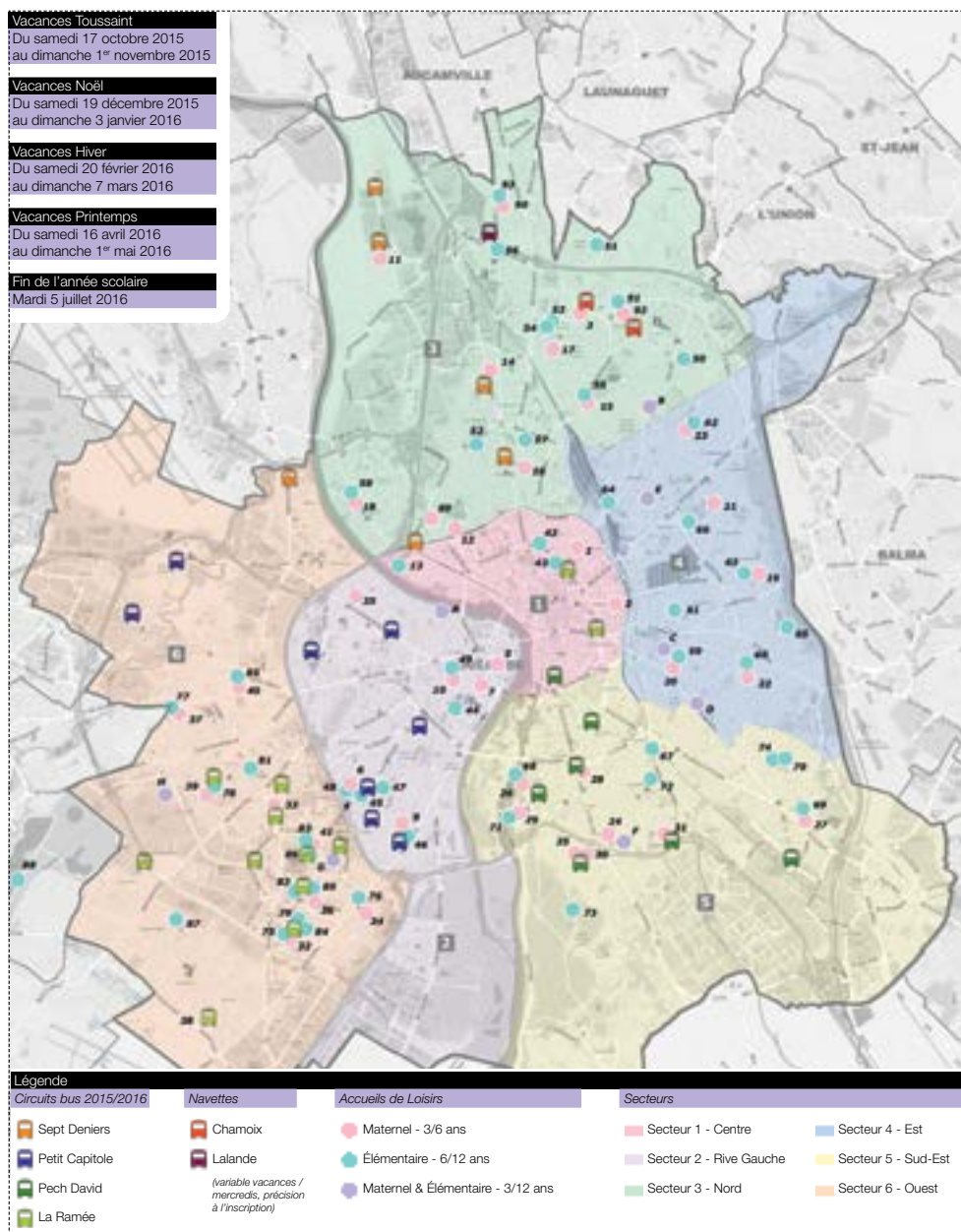
Des ALAE, comme ceux gérés par l'association «Partager l'Animation, Rêver l'Éducation par le Jeu» (PAREJ) développent des actions éducatives autour de plusieurs axes comme la citoyenneté, l'ouverture culturelle, le jeu au accessibilité.

<sup>1</sup> cf. ANNEXE 10 : Les activités périscolaires dans une école privée - page 153

## • Le temps extrascolaire

### Les formules de loisirs

La Direction Enfance Loisirs propose 4 formules de loisirs en régie directe à Toulouse et hors Toulouse (ALSH, centres de vacances, stages et ludothèques). Elle accompagne les opérateurs associatifs dans le cadre d'une convention d'aide au fonctionnement. **Le territoire Toulousain compte 103 Accueils de Loisirs<sup>1</sup>, dont : 60 municipaux, 43 associatifs, et 14 ludothèques<sup>2</sup> (5 municipales et 9 associatives).**



La Direction Enfance Loisirs accueille les jeunes de 12 à 17 ans régulièrement dans les ludothèques et ponctuellement dans le cadre des formules avec et sans hébergement à Toulouse et à l'extérieur (Pyrénées, Corse, Espagne). On compte plus de 350 places réparties sur 12 séjours de 1 à 3 semaines.

La Direction de l'Éducation organise des garderies relais pour répondre aux besoins de mode de garde des parents d'enfants d'âge maternel, entre la fin des Accueils de Loisirs et la rentrée scolaire, elles accueillent tous les enfants inscrits dans une école maternelle publique ou privée.

Enfin, durant l'année scolaire, toutes les écoles maternelles publiques proposent une prestation de garderie le mercredi après-midi à l'issue du temps du midi.

La Direction du Développement Culturel Territorial intervient également sur le temps extrascolaire à travers notamment le passeport pour l'Art cité précédemment.

1 cf. ANNEXE 11 : La liste des Accueils De Loisirs - page 155

2 cf. ANNEXE 12 : La carte des Ludothèques toulousaines - page 156

## Focus

### **La Direction Enfance et Loisirs porte le dispositif Toulouse, «Ville amie des enfants».**

La ville de Toulouse bénéficie de ce titre décerné par l'UNICEF France depuis 2002. La candidature vient d'être renouvelée pour 2014-2020.

L'UNICEF récompense les bonnes pratiques de promotion de l'innovation sociale et la qualité des actions et des initiatives en direction des 0-18 ans, au cœur de la politique Enfance, Enfance Jeunesse et autour des principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Si Toulouse candidate à nouveau pour ce titre, cela s'explique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la ville de Toulouse enregistre l'une des plus fortes augmentations démographiques de France et où la jeunesse représente plus de 20% de la population.

De plus, la ville partage les valeurs sociales et solidaires du vivre ensemble. La prévention en matière de santé et d'éducation reste une priorité qui se vérifie dans les axes du Plan Municipal de Santé et le dispositif de Réussite Éducative.

Aujourd'hui, il existe 5 grandes manifestations qui s'adressent aux jeunes qui y participent en tant qu'acteurs et contributeurs (Rio Loco, Toulouse Plage, la Novela, le Carnaval, l'Euro 2016).

Le maillage dense du réseau métro, tramway, bus, pédibus et VélôToulouse favorisent la mobilité des jeunes et contribuent à une meilleure mixité sociale.

La préparation du dossier de candidature a permis de recenser 61 actions portées par 14 directions de la ville.

### **L'appui aux associations**

La Direction de l'Animation Socioculturelle intervient essentiellement auprès des enfants et des jeunes sur le temps extrascolaire.

Elle coordonne et gère un maillage municipal et associatif de plus de 40 structures socio-culturelles de proximité.

Elle propose des activités pendant les vacances scolaires et différents ateliers : danse, sports, cirque, théâtre...

Pour la saison 2013/2014, elle a accueilli :

- 270 enfants de 0/5 ans ;
- 1214 enfants de 6/11 ans ;
- 985 ados de 12/17 ans.

### **L'éveil à la citoyenneté**

Depuis 2005, la ville de Toulouse a mis en place un Conseil Municipal des Enfants (CME). Cette instance a pour objectif d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter leurs idées et initiatives pour améliorer la vie au sein de la collectivité.

Il a pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces projets s'inscrivent dans la volonté municipale de faire du dispositif CME un projet éducatif citoyen.

Les actions du mandat portent sur les thématiques suivantes :

- Propreté de la ville et lutte contre les incivilités ;
- Découverte de la ville de Toulouse ;
- Création d'un rucher pédagogique ;
- Collecte en faveur d'une association œuvrant pour les bébés ;
- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire ;
- Action de nettoyage dans le cadre intergénérationnel.

Le CME s'adresse à l'ensemble des enfants scolarisés à l'école élémentaire, publique et privée, de la ville de Toulouse. Les enfants en classe de CM1 sont élus conseillers municipaux par leurs camarades de CE2, CM1, CM2 pour deux années de mandat. L'élection a lieu d'après un scrutin de listes à deux noms : titulaires et suppléants.

Mandat 2013/2015 :

Les enfants ont été élus en octobre 2013. 38 écoles au total (31 écoles publiques et 7 écoles privées) se sont engagées, soit 13 de plus que lors du mandat précédent.

L'objectif fixé pour ce mandat consiste à développer les liens entre les animateurs du CME et les référents de l'école afin de faire vivre le projet dans les CLAE et de développer la communication auprès de toutes les écoles. En outre, un partenariat se construit avec la Direction de la Démocratie Locale.



## Focus

### La Charte des métiers :

La direction de l'éducation, qui pilote l'action de plus de 2 500 agents travaillant dans les écoles, lance un projet de Charte des Métiers.

Dans l'esprit la loi de Refondation de l'école et du PEDT, la réflexion sera notamment centrée sur l'enfant et ses temps de vie. Ainsi, elle présentera les missions et l'organisation du personnel municipal non pas par fonction mais par les différents temps éducatifs. Ce changement de paradigme permettra de renforcer la continuité, la cohérence et la qualité des actions.

## LA JEUNESSE (LES PLUS DE 11 ANS)

La ville de Toulouse intervient auprès de l'enfance et la jeunesse dont la direction générale intitulée «Éducation, Jeunesse, Animation, Loisirs et Sport» (EJALS) structure l'intervention.

Ce sont plus de 50 actions qui ont été identifiées comme directement portées par les directions municipales. 4 directions ne portent pas d'actions spécifiques pour des jeunes, mais ont une attention particulière sur ce public, sans que celle-ci ne se traduise par une démarche permettant de rendre visible ce public. Il s'agit des directions : Ressources Humaines, démocratie locale, lutte contre les exclusions, mission égalité. Enfin, 3 projets importants permettent d'analyser les orientations structurant l'intervention dans trois secteurs : le Projet Éducatif Municipal (que le Projet Éducatif de Territoire vient relayer), le Projet Municipal de Santé et le projet Dynamique de Développement Social.

Les actions recensées regroupent toutes celles qui ont été identifiées par les services comme étant destinées directement aux jeunes.

**Les actions portées directement par la ville sont principalement rattachées aux directions générales suivantes :**

Directions	
Culture	17
Développement Sociale et Solidarités	6
Éducation, Jeunesse, Animation Loisirs et Sports	12
Organisation et Management	3
Tranquillité et domaine public	3

### • La Direction du Développement Social

14 accueils jeunes sont implantés dans 5 des 6 secteurs de la ville (2, 3, 4, 5 et 6), dont 12 sont localisés sur les territoires prioritaires du nouveau contrat de ville.

L'offre éducative est organisée autour de 3 niveaux d'intervention :

- Un accueil sur site et une offre de loisirs de proximité avec un double objectif : d'un part, permettre des découvertes, susciter la curiosité (activités sportives, culturelles) et d'autre part, disposer de supports au contact, à la relation avec les publics jeunes du territoire ;
- Des projets spécifiques selon des objectifs éducatifs adaptés à des situation individuelles ou collectives identifiées, ou en accompagnement d'initiatives de jeunes ;
- Un accompagnement socio-éducatif individuel, en lien avec les partenaires thématiques et territoriaux.

**Quelques chiffres :**

Fréquentation des structures			
	2012	2013	2014
Nombre de jours d'ouverture	2885	2636	3115
Journées de présence	12274	11517	12767
Nombre de jeunes différents	1563	1730 (dont 246 anonymes)	1647 (dont 166 anonymes)

### • Le Conseil des jeunes

Pour donner la parole aux jeunes (15-25 ans) et leur permettre de donner leur avis sur des sujets qui les concernent, la municipalité a mis en place le Conseil des Jeunes piloté par la Mission Jeunesse.

Il réunit 60 volontaires, de 15 à 25 ans, lycéens, apprentis, salariés, étudiants, en recherche d'emploi, reflet de la diversité des secteurs géographiques de la ville et selon un principe de parité femme-homme. Chaque membre s'engage pour deux ans de février 2015 à janvier 2017.

Ils forment une assemblée plénière se réunissant deux fois pendant l'année en présence d'élus municipaux. Et chaque mois un rendez-vous, un groupe de travail, une visite ou une rencontre sont proposés.

#### Le Conseil des Jeunes est :

- Un espace d'échanges, de concertations, de rencontres ;
- Une occasion d'exprimer les idées, les envies et les projets pour la ville ;
- La possibilité de collaborer avec le Maire et son équipe sur des projets concernant la Ville de Toulouse.

#### Les enjeux :

- Partager et élaborer des réponses adaptées aux problématiques de notre ville.  
Pour cela, le Conseil des Jeunes Toulousains peut s'exprimer librement, dialoguer avec les élus, rencontrer des experts, participer à des visites. Pour chaque mandat, il travaille sur un ou plusieurs thèmes en lien avec les compétences municipales sur lequel il a envie d'apporter des idées ou des contributions ;
- Pour ce nouveau mandat, le Conseil des Jeunes donnera son avis sur l'habitat des jeunes et l'Euro 2016.

En 2014, le Conseil des Jeunes de la Ville de Toulouse a reçu le Prix des Jeunes Citoyens 2014 dans la catégorie «Démarche de participation innovante», décerné par l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, réseau national d'acteurs et d'élus enfance jeunesse.

#### A NOTER :

*La Ville a mis en place un Conseil Toulousain de la Vie Étudiante qui représente un lieu de dialogue entre les acteurs de la vie étudiante et la municipalité. Cette instance est pilotée par la Mission Jeunesse.*



Tableau de synthèse des structures et des actions éducatives remarquables<sup>1-2</sup> :

		Direction de l'Éducation	Direction Enfance et Loisirs	Direction du Développement Social	Direction des Sports
Temps	Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours Urbains</li> <li>• Parcours Sportifs et de Nature</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours de Réussite Éducative</li> <li>• Dispositif Parenthèse (RE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions sportives en milieu scolaire</li> <li>• Offre d'APS pour les personnes en situation de handicap</li> <li>• Apprentissage de la natation</li> </ul>
	Périscolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLAÉ</li> <li>• Ateliers études</li> <li>• Projets transversaux</li> <li>• Charte des CLAÉ</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours de Réussite Éducative</li> <li>• Actions CLAS (associatives et municipales)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités gratuites pour les jeunes habitants les quartiers prioritaires</li> <li>• Offre d'APS pour les personnes en situation de handicap</li> </ul>
	Extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil Municipal des Enfants (76 conseillers)</li> <li>• Garderies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil de Loisirs</li> <li>• Séjours et stages</li> <li>• Ludothèques</li> <li>• Parcours culturels extrascolaires</li> <li>• Journée des droits de l'enfant</li> <li>• Charte qualité du réseau des ADL Toulousains</li> <li>• Rencontres interprofessionnelles des ADL Toulousains</li> <li>• Concerts ZUT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours de Réussite Éducative</li> <li>• Accueils Jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre sportive pendant les vacances et en activité hebdomadaire</li> <li>• Offre gratuite pour les jeunes habitants les quartiers prioritaires</li> <li>• Offre d'APS pour les personnes en situation de handicap</li> </ul>

1 cf. ANNEXE 13 : Les exemples d'actions en direction des 2-11 ans - page 157  
 2 cf. ANNEXE 14 : Les exemples d'actions en direction de la jeunesse - page 163

		Direction de l'Animation Socioludique	Direction du Développement Culturel Territorial	Direction SCHS	Pôle Handicap
Temps	Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités Scientifiques et Techniques</li> <li>• Spectacles et expositions jeune public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expositions nutrition</li> <li>• Déclinaisons du Plan Municipal de Santé</li> <li>• Protocoles d'Accueil Individualisés</li> <li>• Audit des écoles</li> <li>• Veille sanitaire</li> </ul>	
	Périscolaire		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte et sensibilisation à la langue et la culture occitane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expositions nutrition</li> <li>• Déclinaisons du Plan Municipal de Santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)</li> <li>• Coordination «Enfant et Handicap»</li> </ul>
	Extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres d'Animation</li> <li>• Activités scientifiques</li> <li>• Ateliers et stages jeune public</li> <li>• «Décroche le son»</li> <li>• Spectacles et expositions jeune public</li> <li>• Sorties familles</li> <li>• Actions enfants / adultes / seniors</li> <li>• Stand au salon SISQA</li> <li>• Activités cirque du Lido</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours culturels extrascolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expositions nutrition</li> <li>• Déclinaisons du Plan Municipal de Santé</li> <li>• Formations d'éducation à la santé auprès des directeurs et des assistants sanitaires des structures d'accueil</li> <li>• Veille sanitaire</li> </ul>	

## d) L'UTILISATION DES OFFRES PAR LES PUBLICS

L'état des lieux relatif à l'utilisation des offres est étudié à l'aune de **deux enquêtes** réalisées auprès des familles. Il s'agit de recenser les données du point de vue des publics eux-mêmes. La première enquête a été menée auprès des parents d'élèves élus et la seconde auprès des parents de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE).

### L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS ÉLÈVES ÉLUS

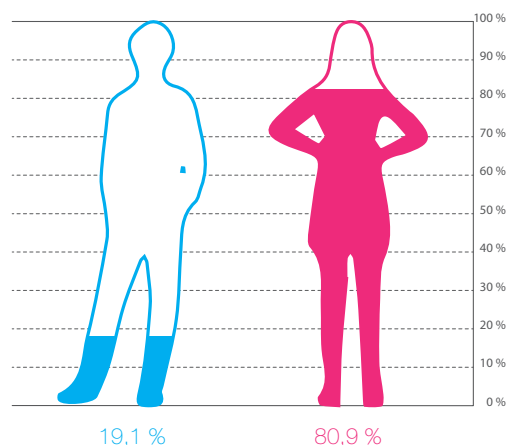
L'enquête a été diffusée auprès des représentants des parents d'élèves élus. Une nette majorité des répondants est de sexe féminin.

L'INSEE recense 35,1% de familles monoparentales au sein des familles avec enfants sur le territoire, elles représentent 9,3% des répondants à l'enquête. Elles sont sous-représentées sur l'ensemble des quartiers, notamment dans les secteurs 2, 4 et 5. Le secteur 3 est le plus représenté parmi les répondants avec près de 32% des réponses. Le secteur le moins représenté est le 5, les répondants y résidant ne représentent que 8,7% de la totalité des personnes qui ont participé à l'enquête.

Les autres secteurs sont représentés dans l'enquête à hauteur de leur représentation dans la population. Les enfants des répondants ont majoritairement moins de 5 ans. Ceci est notamment visible sur les secteurs 1 et 5. On note toutefois une part importante de répondants dont les enfants sont âgés de 6 à 10 ans comme cela est le cas sur les secteurs 4 et 6. La répartition est plus homogène pour les secteurs 2 et 3. Les moins représentés sont ceux qui ont des enfants de 15 ans et plus. Cette répartition est issue du mode de concertation puisque ce sont les parents d'enfants scolarisés dans le primaire qui ont été sondés. Cette enquête réalisée, via internet, porte sur les différentes pratiques des familles.

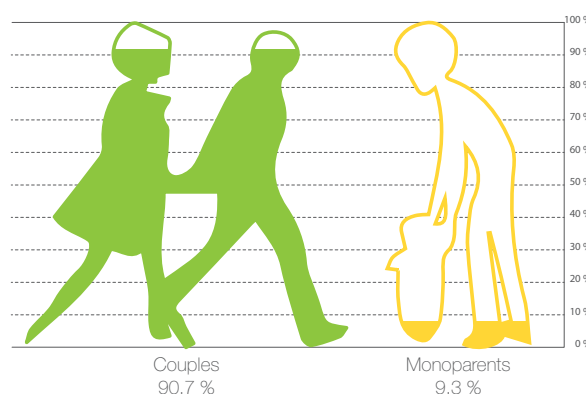
Résultats fondés sur les réponses de 302 parents.

#### Répartition des répondants par sexe :



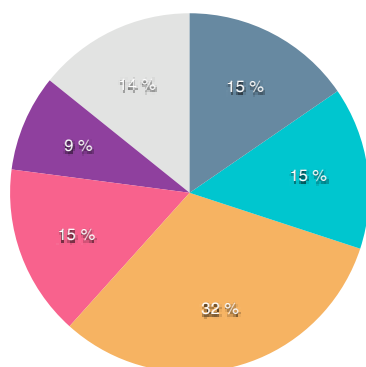
Source : Enquête aux familles

#### Situation familiale des répondants :

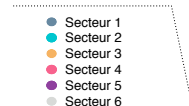
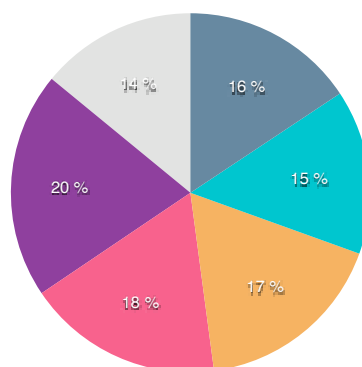


Source : Enquête aux familles

#### Origine géographique des répondants :



#### Origine géographique de la population :



Sources : INSEE (2011)

### • Les pratiques culturelles

Le territoire bénéficie de la présence de nombreux équipements culturels accessibles par différents modes de transport. **Les médiathèques** sont les structures qui reçoivent les plus fortes fréquentations toutes tranches d'âge confondues, à l'exception des 15-17 ans. Ce constat reflète le maillage du territoire puisque celles-ci sont présentes sur l'ensemble des secteurs.

**Les ludothèques** font partie des équipements les moins fréquentés. Cependant, lorsque les 0-5 ans s'y rendent, ils développent une fréquentation régulière. Nous pouvons donc penser qu'il s'agit d'un équipement plutôt confidentiel que la population ne connaît pas toujours. La mise en avant de cette structure pourrait être envisagée dans la mesure où les activités qui y sont développées semblent répondre aux attentes des enfants.

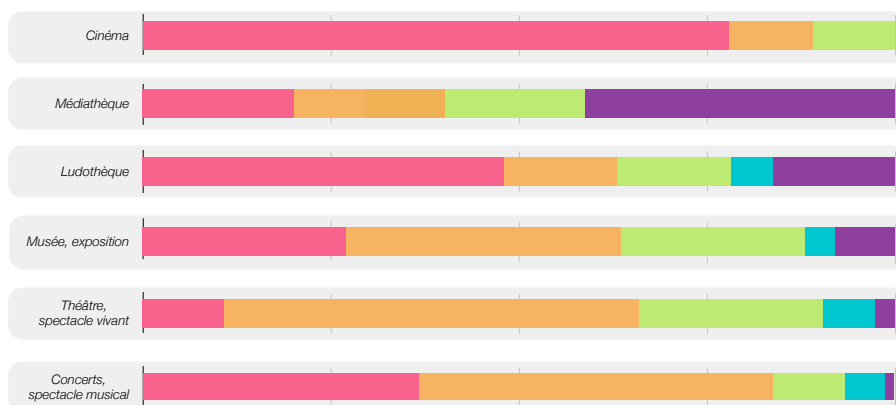
La fréquentation des **salles de cinéma** se développe avec l'âge des enfants. En effet, il s'agit d'une activité plus prisée par les adolescents qui peuvent s'y rendre de manière autonome.

La fréquentation des **musées et expositions**, et le fait d'assister à des **représentations théâtrales** évoluent peu avec l'âge de l'enfant même si à partir de 15 ans elle a tendance à diminuer.

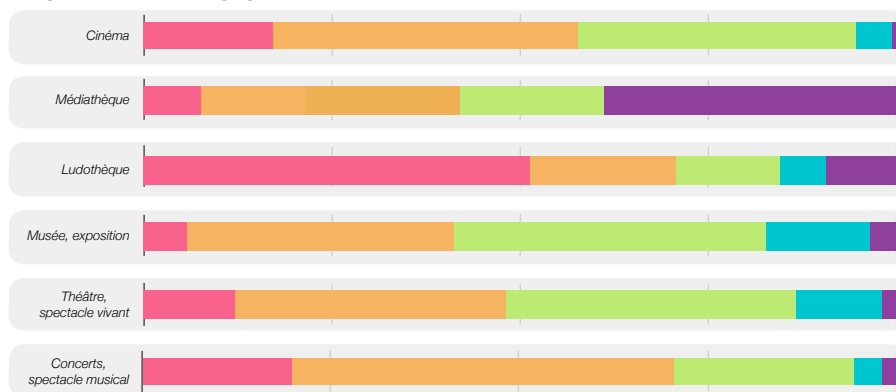
La participation à des **concerts** augmente avec l'âge des enfants. Cependant, nous constatons une baisse concernant les 11-14 ans qui repart à la hausse pour les 15-18 ans. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les programmations proposées ne répondent pas toujours aux attentes des préadolescents.

*Nous constatons aussi que la fréquentation des équipements culturels des 15-17 ans est nettement supérieure à celle présente au niveau national. Cela démontre que la ville de Toulouse dispose d'un choix varié d'animations et que celles-ci sont accessibles au public adolescent.*

#### Fréquentation des équipements culturels par les moins de 3 ans :



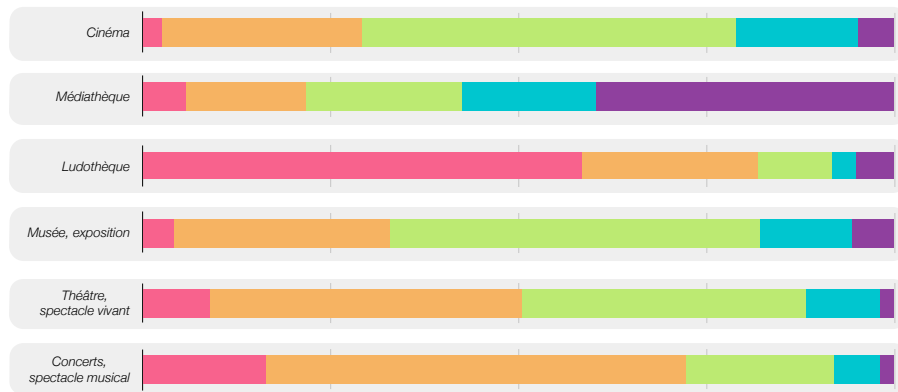
#### Fréquentation des équipements culturels des 3 à 5 ans :



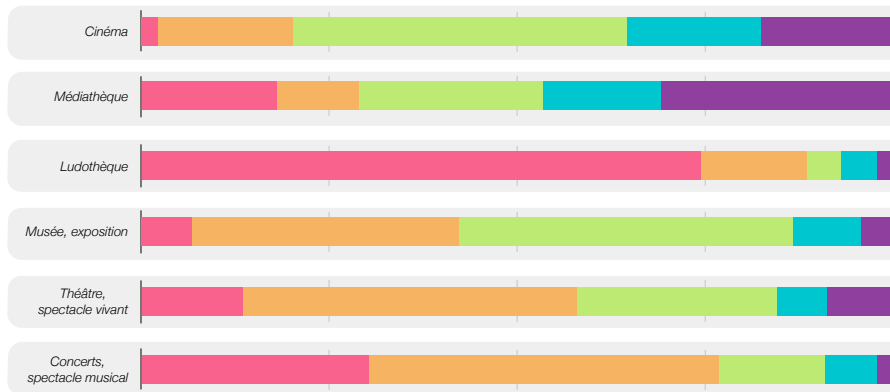
■ Jamais  
■ 1 fois et plus  
■ 3 fois et plus  
■ 6 fois et plus  
■ 10 fois et plus

Source : Enquête aux familles

### Fréquentation des équipements culturels des 6 à 10 ans :



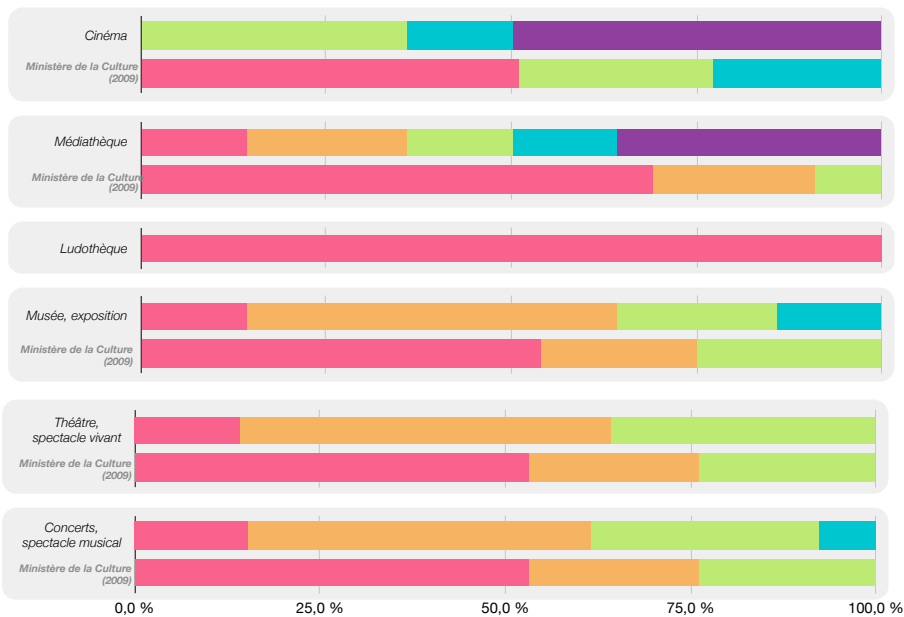
### Fréquentation des équipements culturels des 11 à 14 ans :



■ Jamais  
■ 1 fois et plus  
■ 3 fois et plus  
■ 6 fois et plus  
■ 10 fois et plus

Source : Enquête aux familles

### Fréquentation des équipements culturels des 15 à 18 ans :



■ Jamais  
■ 1 fois et plus  
■ 3 fois et plus  
■ 6 fois et plus  
■ 10 fois et plus

Source : Enquête aux familles, Ministère de la Culture (2009)

(Pour la tranche d'âge des 15 à 18 ans, les résultats ont pu être comparés à l'enquête nationale du Ministère de la Culture de 2009 sur les pratiques culturelles des Français.)

À l'échelle de chaque secteur, pour les enfants de moins de 3 ans, les fréquentations des équipements connaissent quelques variations. Ainsi au sujet de la fréquentation de salles de cinéma, c'est **sur le secteur 5 que les enfants de moins de 3 ans fréquentent le plus ce type d'équipement**. Les médiathèques sont surtout fréquentées sur le secteur 4 bien que sur le secteur 6, le rythme de fréquentation soit important. C'est d'ailleurs aussi **sur le secteur 6 que l'utilisation des ludothèques est la plus importante**. Concernant les musées, les enfants de moins de 3 ans du secteur 5 sont ceux qui s'y rendent le plus souvent, et pour le théâtre, il n'y a pas de réelles différences. Enfin, les concerts et spectacles sont surtout fréquentés par les enfants de moins de 3 ans des secteurs 5 et 6 à l'instar de ceux du secteur 4.

**Pour les enfants de 3 à 5 ans, ce sont ceux du secteur 1 qui se rendent le plus au cinéma à l'inverse** de ceux du secteur 6. Ces derniers se rendent d'ailleurs moins souvent à la médiathèque et dans des concerts. Ainsi, les médiathèques sont fréquentées de manière plus régulière par les enfants du secteur 4 qui se rendent peu à la ludothèque contrairement à ceux du secteur 2. Les musées sont fréquentés par les enfants du secteur 1 et peu par ceux du secteur 2 qui se rendent plutôt dans les musées.

**Pour les enfants de 6 à 10 ans, les indices de fréquentations sont relativement homogènes par secteur.**

Enfin pour les enfants de 11 à 14 ans, nous retrouvons la même répartition pour la fréquentation des salles de cinéma que celle rencontrée avec les enfants de 3 à 5 ans. Les médiathèques sont fréquentées par les enfants du secteur 2 et moins par ceux du secteur 3. Les ludothèques sont toujours utilisées par les enfants du secteur 6. Ceux du secteur 3 se rendent rarement dans les médiathèques, les ludothèques et à des concerts. Les sorties au théâtre sont plus importantes sur le secteur 6 et peu sur le secteur 4, les jeunes s'orientent d'abord vers les concerts.

Il n'a pas été possible d'étudier les habitudes des enfants du secteur 5, car le nombre de répondants était inférieur à 3.

Les habitudes des enfants de 15-17 ans n'ont pas pu être étudiées, car le nombre de répondants était aussi inférieur à 4 dans l'ensemble des secteurs hormis le 3.

#### • Les pratiques sportives

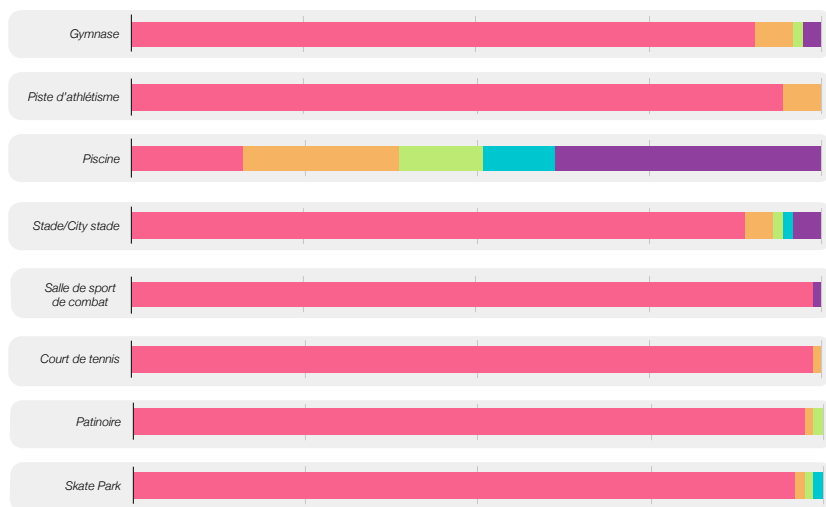
Concernant la fréquentation des équipements sportifs, nous constatons sans surprise qu'avant 3 ans, la fréquentation d'équipements est peu développée, hormis celle de la piscine. À partir de 3 ans, les activités sportives se développent légèrement avec toujours la prédominance de la piscine. Entre 6 et 14 ans, les fréquentations se stabilisent. **Nous constatons que lorsque l'enfant fréquente les équipements suivants, il le fait de manière assidue : gymnase, piste athlétisme, city stade, salle de sport de combat et court de tennis. À l'inverse, pour la patinoire, et le skate park, il s'agit plus de pratiques occasionnelles.**

À partir de 15 ans, les fréquentations de l'ensemble de ces équipements sportifs sont nettement plus tranchées. En effet, les adolescents qui continuent de pratiquer du sport le font de manière plus régulière et assidue que les enfants de 6 à 14 ans. Il s'agit à présent, pour les adolescents d'une pratique choisie et non proposée par les parents.

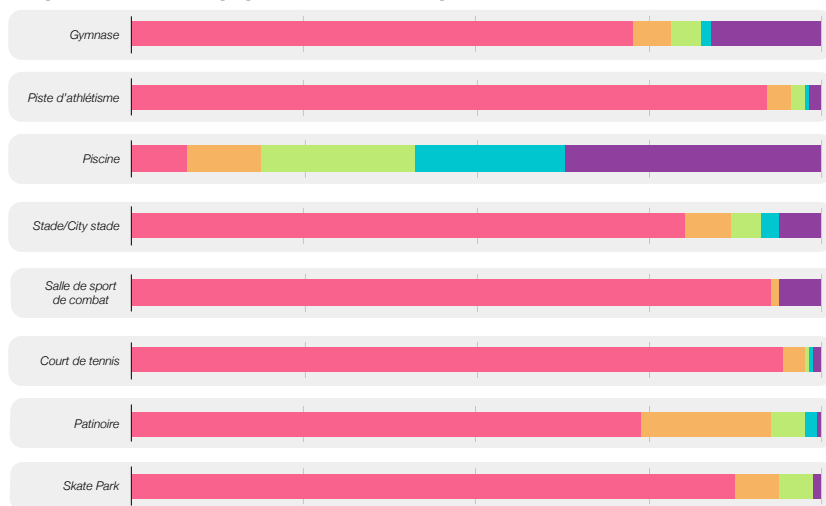
Ces caractéristiques sont partagées sur l'ensemble des secteurs, sans variation notable.



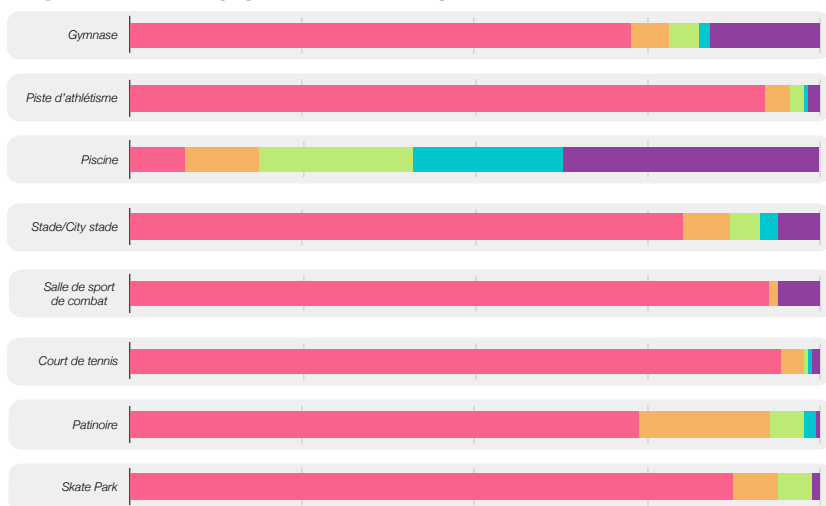
### Fréquentation des équipements sportifs par les moins de 3 ans :



### Fréquentation des équipements culturels par les 3 à 5 ans :



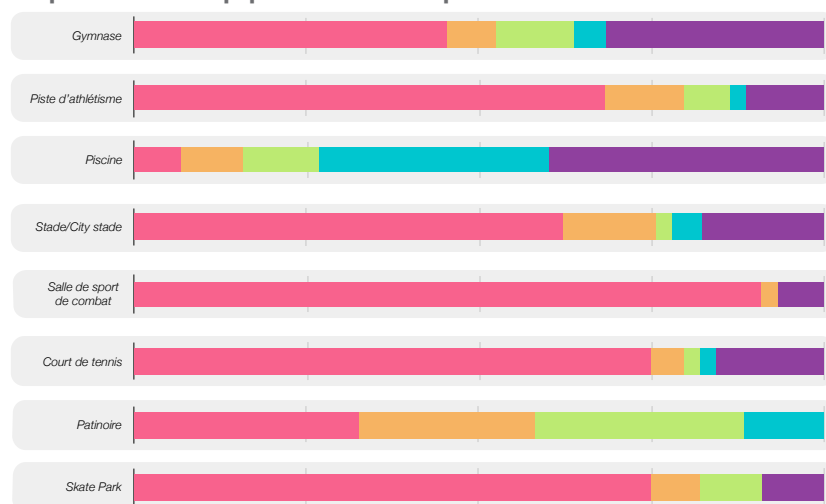
### Fréquentation des équipements culturels par les 6 à 10 ans :



■ Jamais  
■ 1 fois et plus  
■ 3 fois et plus  
■ 6 fois et plus  
■ 10 fois et plus

Source : Enquête aux familles

### Fréquentation des équipements culturels par les 11 à 14 ans :



### Fréquentation des équipements culturels par les 15 à 18 ans :



■ Jamais  
■ 1 fois et plus  
■ 3 fois et plus  
■ 6 fois et plus  
■ 10 fois et plus  
 Source : Enquête aux familles

#### • Les loisirs

Seuls 14% des personnes interrogées déclarent que leurs enfants ne pratiquent pas de loisirs encadrés en dehors du temps scolaire.

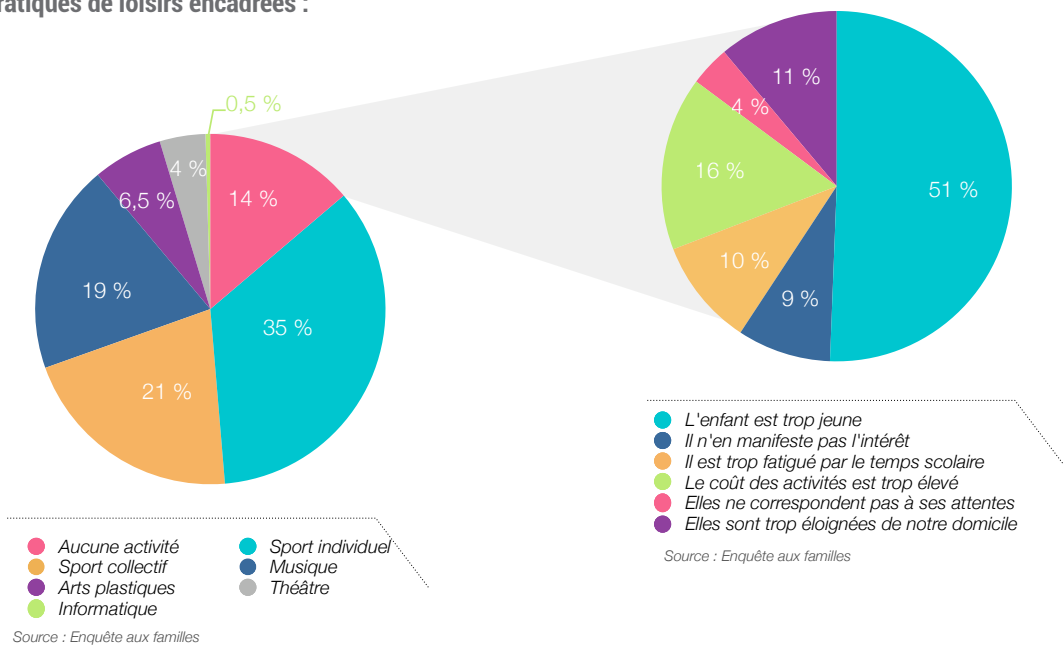
Les enfants du secteur 1 sont ceux qui ont la plus faible pratique sportive à l'inverse de ceux du secteur 4.

Les activités pratiquées sont majoritairement du **sport** (pour 56%) puis arrive en seconde position la **musique**. Cette répartition est valable pour l'ensemble des secteurs, avec une nuance concernant le secteur 2, qui a une proportion d'enfants pratiquant un sport individuel presque identique à ceux exerçant la musique.

Parmi les raisons qui expliquent que l'enfant ne pratique pas d'activité, il s'agit essentiellement des parents des enfants de moins de 3 ans qui dès lors expriment le fait que leur enfant est trop jeune. Les autres parents justifient le fait que leur enfant ne pratique pas d'activité en raison du coût que celles-ci représentent notamment pour le secteur 2. Pour les parents des secteurs 5 et 6, c'est le manque d'intérêt de l'enfant qui arrive en seconde position.

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que les questions de mobilité ne sont pas des raisons invoquées. Cela permet d'affirmer que le maillage en équipements et en activités correspond aux besoins, tous secteurs confondus.

### Les pratiques de loisirs encadrées :

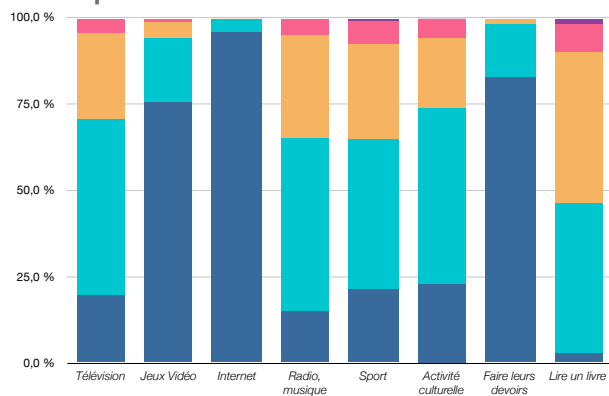


Le temps libre des **3 à 5 ans** est nettement dominé par la lecture de livres qui représenterait plus d'une demi-heure par jour pour 70% des enfants des répondants. Viennent ensuite l'écoute de la musique, la télévision, la pratique de sports et les activités culturelles. Il s'agit avant tout de loisirs correspondant à l'âge des enfants qui peuvent se faire avec les parents ou seuls. Pour les **6-10 ans**, en plus de la lecture, la pratique du sport se développe. Au-delà de cet âge, la durée de ces diverses activités est plus importante et variée avec notamment le développement du temps passé devant la télévision, même si la lecture et le fait de faire ses devoirs prennent une part importante dans l'emploi du temps des adolescents.

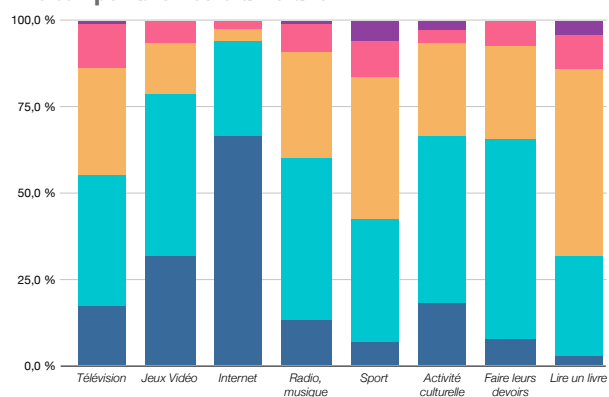
**Là encore, nous ne notons pas de réelles différences entre les secteurs concernant les activités pratiquées lors du temps libre.**



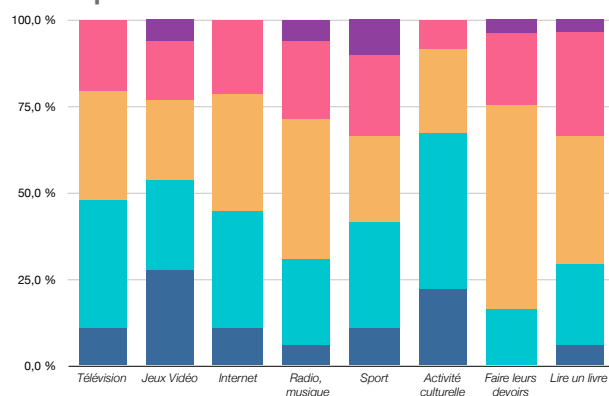
### Le temps libre des 3 à 5 ans :



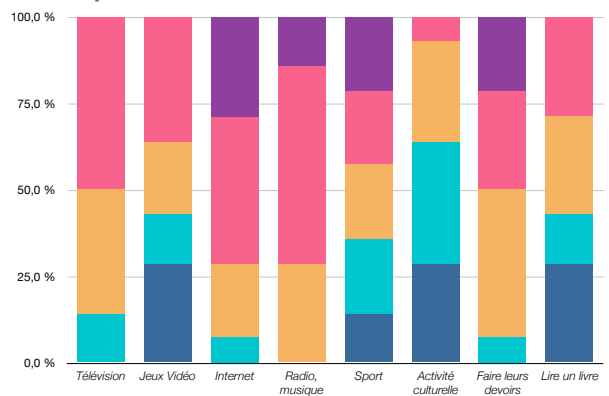
### Le temps libre des 6 à 10 ans :



### Le temps libre des 11 à 14 ans :



### Le temps libre des 15 à 18 ans :



■ 2 heures et plus  
■ De 1 heure à 2 heures  
■ De 30 minutes à une heure  
■ Moins de 30 minutes  
■ Jamais

Source : Enquête aux familles

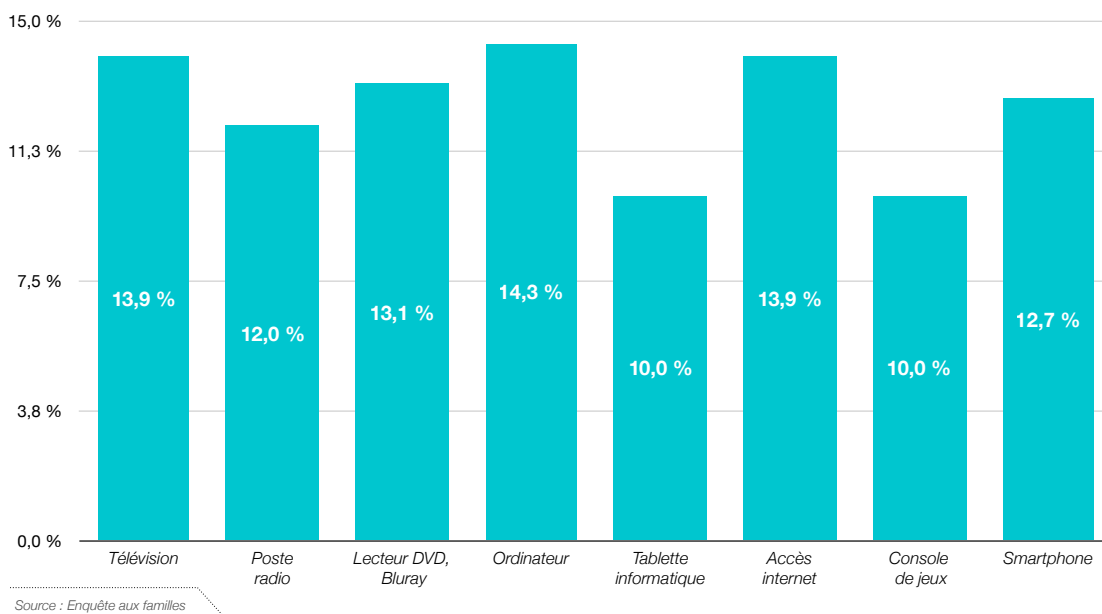
### • Les équipements en nouvelles technologies

Les foyers disposent de nombreux équipements et supports informatiques.

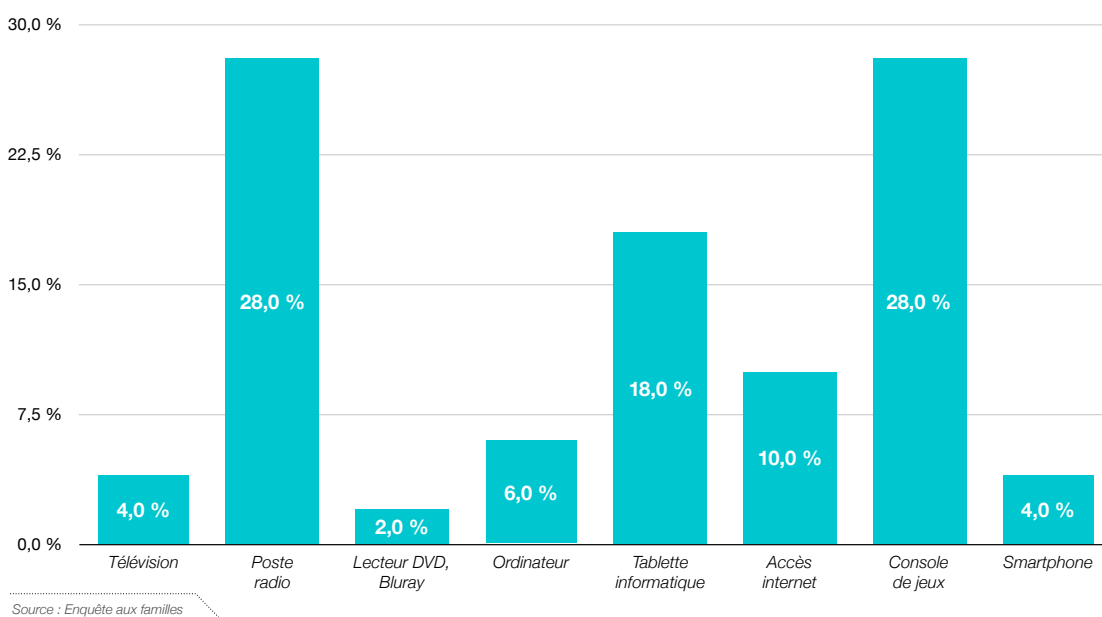
À titre individuel, les enfants sont autant équipés que leurs parents, mais pour des pratiques de loisirs notamment puisque les appareils dont ils disposent sont les consoles de jeux et les postes de radio.

Nous pouvons noter **d'assez fortes différences entre les secteurs**, puisque dans le secteur, les enfants disposent plus d'une multitude d'équipements comparativement aux autres secteurs alors que les foyers n'y sont pas suréquipés. Les parents du secteur 1 disposent de moyens financiers supérieurs liés à leur catégorie socioprofessionnelle.

#### Les équipements en nouvelles technologies dans les foyer :



#### Les équipements en nouvelles technologies des enfants :



### • Le départ en vacances

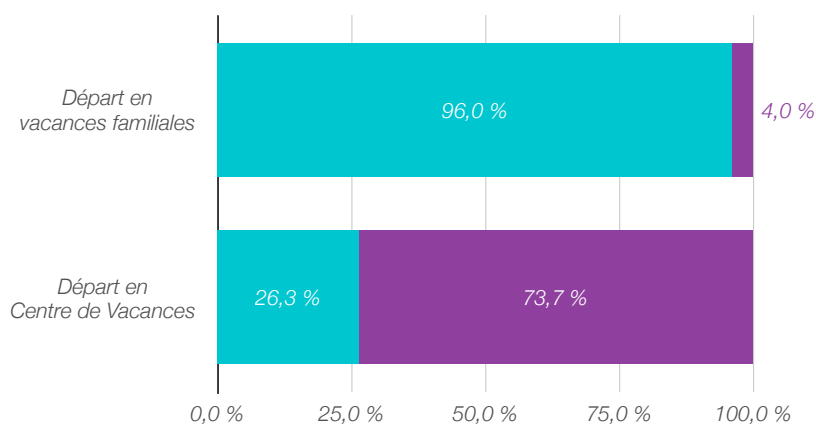
Au cours de l'année écoulée, **96% des parents interrogés déclarent être partis en vacances avec leurs enfants et 26,3% déclarent avoir envoyé leurs enfants dans les centres de vacances.**

Parmi les répondants, il reste 2,0% des familles dont les enfants ne sont partis ni en vacances familiales ni en centre de vacances. Ce résultat est très nettement en dessous de la moyenne départementale relevée par l'OVLEJ.

Les enfants qui sont le moins partis en vacances sont ceux du secteur 6, à l'inverse de ceux des secteurs 1 et 5 qui sont tous partis.

De plus, lorsque les enfants ne sont pas en vacances et que leurs parents travaillent, ils sont principalement accueillis par un membre de la famille bien que 50% des répondants aient indiqué qu'ils n'avaient pas de famille à proximité (commune ou département).

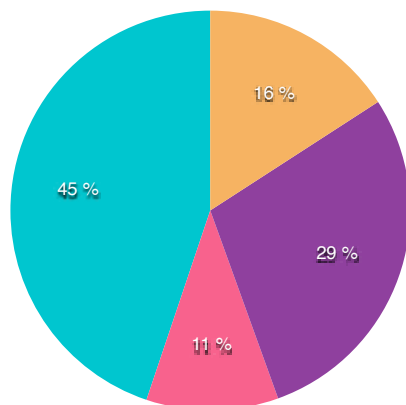
#### Le départ en vacances :



■ Oui  
■ Non

Source : Enquête aux familles

#### Occupation lors des vacances scolaires :



● Ils restent à la maison  
● Ils vont au centre de loisirs  
● Ils partent en séjour  
● Ils vont chez leurs grands-parents ou un membre de la famille

Source : Enquête aux familles

### • La scolarité

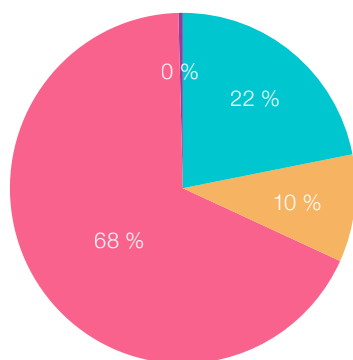
Si près de 68% des enfants (moyenne sensiblement équivalente par secteur hormis pour le secteur 4 où ils ne sont que 52%) disposent d'un espace dédié pour pouvoir faire **leurs devoirs à la maison**, ils sont logiquement 68% à le faire. Ils sont 22% d'entre eux à déclarer les faire à l'école.

Les enfants des secteurs 1 et 3 sont ceux qui font le moins leurs devoirs seuls (23% et 19%). Et pour ceux du secteur 1, ils sont les plus nombreux à les faire aussi à l'école.

Nous notons par ailleurs que les répondants ne sont que 5% à se déclarer en difficulté pour pouvoir accompagner leur enfant dans sa scolarité. Ce sont notamment les parents du secteur 6 qui l'ont signalée. Il s'agit avant tout des problèmes de disponibilité pour les parents et ensuite des questions liées à la pédagogie.

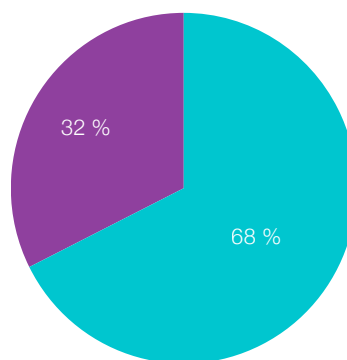
### Les devoirs :

Dans quelles conditions vos enfants font-ils le plus souvent leurs devoirs ?



● À l'école  
● À la maison, seuls  
● À la maison, avec l'aide d'un adulte  
● Avec un professeur particulier  
Source : Enquête aux familles

Vos enfants disposent-ils d'un espace dédié pour faire leurs devoirs ?



● Oui  
● Non  
Source : Enquête aux familles

### • Indices de satisfaction

#### Les usagers se déclarent satisfaits des actions municipales en direction des enfants.

En effet, les indices de satisfaction sont supérieurs à la moyenne. Il existe peu d'écarts dans les moyennes relevées par secteur (0,25 point au maximum sur l'indicateur des structures notamment pour le secteur 3).

La quasi-totalité des répondants a indiqué fréquenter les CLAE. Ils sont aussi une majorité à utiliser les Accueils de Loisirs durant les vacances et dans une plus faible proportion ceux du mercredi. Il n'existe pas de différences significatives entre les quartiers.

Au sujet des points à améliorer, il s'agit de définir de façon précise les difficultés soulevées, liées à l'absentéisme des équipes.

Enfin, concernant les activités proposées les répondants insatisfaits sont essentiellement ceux dont les enfants sont en maternelle.

Ils pointent le fait que ce temps s'apparente davantage à une garderie et que les activités proposées manquent de variété et ne leurs sont pas suffisamment expliquées.

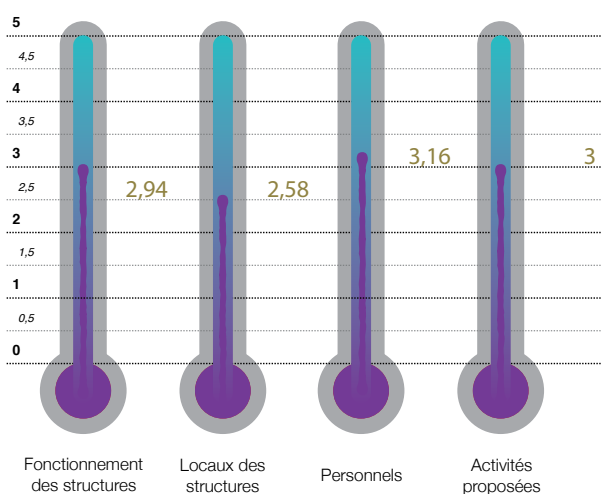
Concernant les locaux, les motifs d'insatisfaction sont liés à la vétusté de certains, au manque d'espace et au fait qu'il n'y a pas assez d'espaces spécifiques dédiés au CLAE.

De manière similaire, **les répondants jugent la communication satisfaisante**. Tous secteurs confondus, la majorité des répondants indiquent qu'ils connaissent les moyens d'informations.

Cependant, même s'ils la jugent anticipée, ils regrettent qu'elle ne soit pas suffisamment attractive ni suffisante. Sur les secteurs 5 et 6, d'ailleurs, les répondants estiment qu'elle n'est pas suffisamment anticipée au même niveau que le fait d'être passablement attractive.

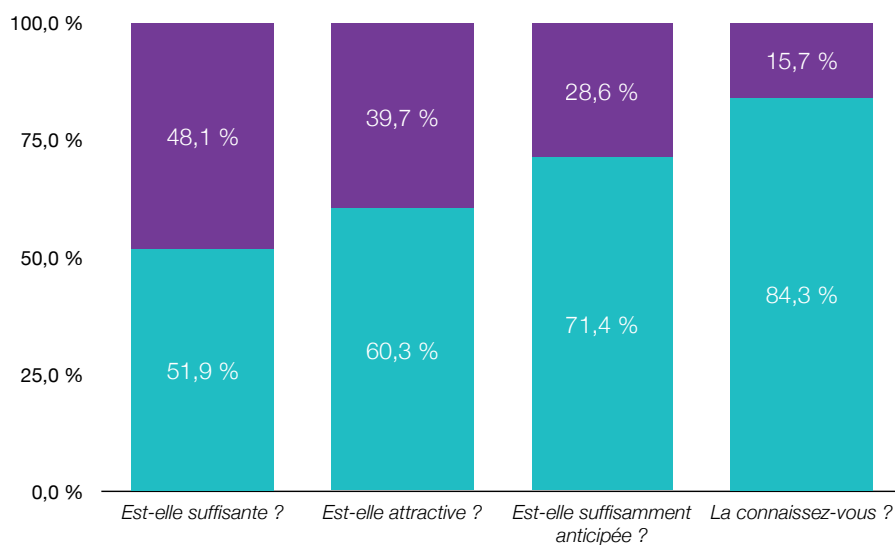
Toutefois, nous pouvons noter une forte proportion de commentaires libres positifs de la part des répondants, lorsqu'il s'agit de savoir si les enfants apprécient les activités. De plus, certaines familles qui ont pu avoir un avis négatif, ont cependant fait part du fait que leur enfant était satisfait.

### Indices de satisfaction :



Source : Enquête aux familles

### Que pensez-vous de la communication ?



■ Non  
■ Oui

Source : Enquête aux familles



## L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS DE LA FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES (FCPE)

La FCPE est partie prenante du projet de construction d'une véritable co-éducation, de créer du lien et de la cohérence entre les différents intervenants qui évoluent au sein des écoles. A cet effet, elle a rédigé une synthèse de la consultation sur le Projet Educatif de Territoire qui est résumée dans cette partie.

Dans le but de fournir un avis représentatif des parents d'élèves FCPE de la ville de Toulouse, la FCPE a envoyé un questionnaire à 44 conseils locaux pour 188 écoles publiques toulousaines. La plupart regroupent maternelle et élémentaire soit 2 écoles. Les résultats couvrent donc presque la moitié des écoles toulousaines dans une répartition géographique large.

L'échantillon de population est représenté par 34 réponses de conseils locaux (13 maternelles et 21 élémentaires) ce qui répond à une consultation d'environ 400 parents FCPE élus au conseil d'école.

La construction du questionnaire s'est faite à partir d'entretiens exploratoires menés auprès des parents non constitués en association de plusieurs écoles de différents bassins, dont deux dans des Réseaux d'Éducation Prioritaire.

Ce questionnaire présente tout de même des limites puisqu'il ne couvre pas toutes les écoles de Toulouse. Pour exemple, il manque un échantillon des écoles du plein centre (à part Lakanal) bien qu'elles aient été interrogées en exploratoire (écoles Fabre et Port Garraud), et la question qui se pose déjà est de savoir si l'offre d'activité existe dans le quartier.

### • Les valeurs attendues du PEDT :

Des écoles à taille humaine	64,7%
Renforcer la cohérence entre tous les partenaires éducatifs	47,1%
Favoriser la mixité sociale	35,3%
L'accès de plus grand nombre aux structures et activités éducatives	33,3%
Des structures pour la jeunesse dans le quartier	33,3%
Aider les parents dans leur tâche d'éducateur	21,2%

### Des écoles à taille humaine

22 réponses placent ce besoin en première position. Les écoles récentes comme Niboul (Borderouge) sont déjà surchargées et connaissent de fortes tensions à tous les niveaux (scolaires, périscolaires, environnementaux).

Les points principaux d'amélioration relatifs à l'environnement matériel des enfants sont l'espace périscolaire (62,5% de réponses) et le niveau sonore (62,5% de réponses également). Viennent ensuite la cours de récréation et le préau puis le dortoir et la cantine.

La FCPE a toujours défendu des structures à échelle humaine, laissant place aux autres pôles de l'éducation des enfants (CLAE, associations).

### Renforcer la cohérence entre tous les partenaires éducatifs

Cette préoccupation revient souvent dans les commentaires. La présence d'associations de parents d'élèves engage les enseignants à collaborer (dans 78% des réponses, les enseignants collaborent avec les conseils locaux).

À la question «y-a-t-il des projets communs entre l'école et le CLAÉ», les réponses sont :

Toujours	22,5%
Parfois	26,5%
Rarement	35,3%
Jamais	11,8%

L'idée d'un coordinateur par bassin d'écoles peut être retenue. Il pourrait aider à la mise en lien des personnes et des lieux et à l'évaluation des projets en conseil d'école.

#### **Favoriser la mixité sociale**

La question du vivre ensemble reste centrale et rejoint les préoccupations de toute la communauté éducative (exemple: charte des CLAÉ, projets d'établissements). Une école comme Jean Macé perd de sa mixité. En effet cette école devient monoprofil.

#### **• Le CLAÉ aujourd'hui**

Concernant les CLAÉ, les conseils locaux s'inquiètent de l'augmentation du coût à la rentrée 2015 qui pourrait entraîner une fréquentation moins importante et de ce fait un manque par rapport aux apports éducatifs de ce temps d'animation qui est très ressourçant. Le CLAÉ est représenté au conseil d'école par l'intermédiaire de son directeur. Il faudrait élargir cette représentativité à toute l'équipe dans une extension du conseil d'école. Une première partie serait consacrée au CLAÉ et une deuxième au fonctionnement général de l'école.

#### **Accueil**

Il faudrait travailler plus particulièrement sur l'entrée en maternelle, où l'on souffre d'un déficit d'information. L'accueil quotidien du matin est important et un lieu pourrait être réservé à cet usage. Il permettrait d'ouvrir l'école à son quartier. L'inscription est aussi un moment fort de l'accueil des familles.

L'idée retenue par la FCPE est la mise en place d'une fiche d'accueil de renseignements, sorte de passeport qui recense les habitudes et souhaits des enfants et des familles en matière éducative et culturelle.

L'accueil des élèves doit être plus personnalisé, il pourrait se faire en tandem avec les directeurs de l'école et du CLAÉ épaulés par les associations de parents d'élèves et de partenaires impliqués du quartier de l'école.

#### **Information, communication**

Les modes de diffusion de l'information délivrée aux enfants apparaissent pour la plupart désuets, sommaires et manquent d'originalité. De plus, ils se perdent dans une masse d'informations. Les parents regrettent que les affichages des activités viennent trop tardivement. Trop peu d'écoles et de conseils locaux ont leur site internet (91%) et à l'heure numérique, il faut largement exploiter cette piste. Le cahier de liaison est un outil de communication bien utilisé. La réunion d'information générale en début d'année avec les professionnels qui accueillent des enfants devrait être généralisée. Certains documents relatifs à la scolarité de l'enfant gagneraient à être reformulés dans un langage moins technique en s'appuyant sur des dessins explicatifs ou traduits en plusieurs langues.

Il serait aussi intéressant d'avoir un référent socio-éducatif par bassin scolaire. Les directeurs de CLAÉ pourraient être ces référents vers qui les usagers pourraient se tourner pour obtenir de l'information. Les parents des écoles maternelles devraient se rapprocher des structures petite enfance avoisinantes et ces liens devraient être organisés avec le secteur Petite-Enfance.

Les parents remarquent aussi que les activités CLAÉ ne démarrent pas dès la rentrée de septembre. Le CLAÉ doit créer de la continuité sans forcément avoir le même objectif ni mettre en concurrence l'école.

### **Partage des ressources**

Au niveau de l'école, le partage des espaces (salles de classe, équipements sportifs de l'école ou du quartier) est également à développer. Trop peu d'écoles le font actuellement.

### **Gouvernance**

Il ne paraît pas pertinent de rajouter plusieurs strates de gouvernance pour les temps périscolaires, à côté des instances déjà existantes (conseil d'école). Alors même que la réforme des rythmes scolaires voulue par le Ministre de l'Éducation incite à développer la co-éducation et donc la cohérence et la concertation entre les différents temps organisés au sein de l'école. Par conséquent, la FCPE propose de créer un conseil d'école élargi. Elle propose que pour chaque conseil d'école, les ATSEM, animateurs ou directeurs des CLAE (ou tout autre acteur du temps périscolaire : une personne qualifiée du quartier par exemple) soient associés.

Un autre point, le statut d'enfant délégué devrait être généralisé. Il doit pouvoir intervenir en conseil d'école ou du moins y transmettre les projets des élèves.

### **Lutte contre l'échec scolaire et le décrochage scolaire**

- Idée du passeport : appropriation par l'enfant de son parcours sur tous les temps scolaires ;
- Malette de l'Éducation Nationale ;
- Aide aux devoirs, définir son cadre et sa pertinence ;
- Appels à projets et concours sont aussi des facteurs de dynamique.

### **Lien avec le quartier**

L'intergénérationnel pourrait être favorisé. La collaboration entre l'école et les structures du quartier doit être renforcée actuellement, les écoles utilisent essentiellement les bibliothèques.

### **Le travail avec les parents**

L'encouragement de la part des directions à se rapprocher des parents élus favoriserait l'implication des parents. Les enseignants doivent continuer à s'appuyer sur les associations de parents d'élèves (77,8%).

### **Les activités**

Dans le contexte d'information du PEDT, l'attente des familles est grande et la variété des activités est un critère attendu. Les enfants en revanche expriment dans une grande majorité, qu'ils trouvent les activités assez variées. Ils émettent l'envie de pouvoir refaire une activité déjà découverte auparavant, ce qui affirme de nouveau le besoin de continuité, de repères. Il apparaît clairement un besoin d'une meilleure visibilité des activités par les familles afin qu'elles puissent communiquer avec leurs enfants. Majoritairement elles indiquent ne pas connaître ce que font les enfants sur les temps périscolaires.

### **• Constantes et points de vigilance**

#### **En direction de la famille**

- Ouvrir l'école aux parents ;
- S'appuyer sur les documents de la ville (charte des CLAE) ;
- Systématiser les réunions de rentrée associant toute la communauté éducative.

#### **En matière d'information et de communication**

- Optimiser l'utilisation du cahier de suivi des activités périscolaires ;
- Proposer un règlement intérieur commun des accueils scolaires, périscolaires et des accueils de loisirs externalisés ;
- Assurer l'actualisation des informations sur les panneaux installés dans les écoles ;
- Renforcer l'information des personnels Ville et Éducation Nationale par des temps d'échanges réguliers.

#### **En matière d'encadrement des enfants**

- Progresser dans la qualification du personnel encadrant ;
- Avoir des pratiques professionnelles orientées vers la détente, la sécurité ;
- Valoriser tous les personnels (et notamment le personnel technique, les AVS, etc.) ;
- Fidéliser les professionnels des temps périscolaires pour une meilleure identification par les familles et les enfants ;
- Ne pas multiplier les intervenants dans la vie de l'enfant.

### En direction des enfants en maternelle

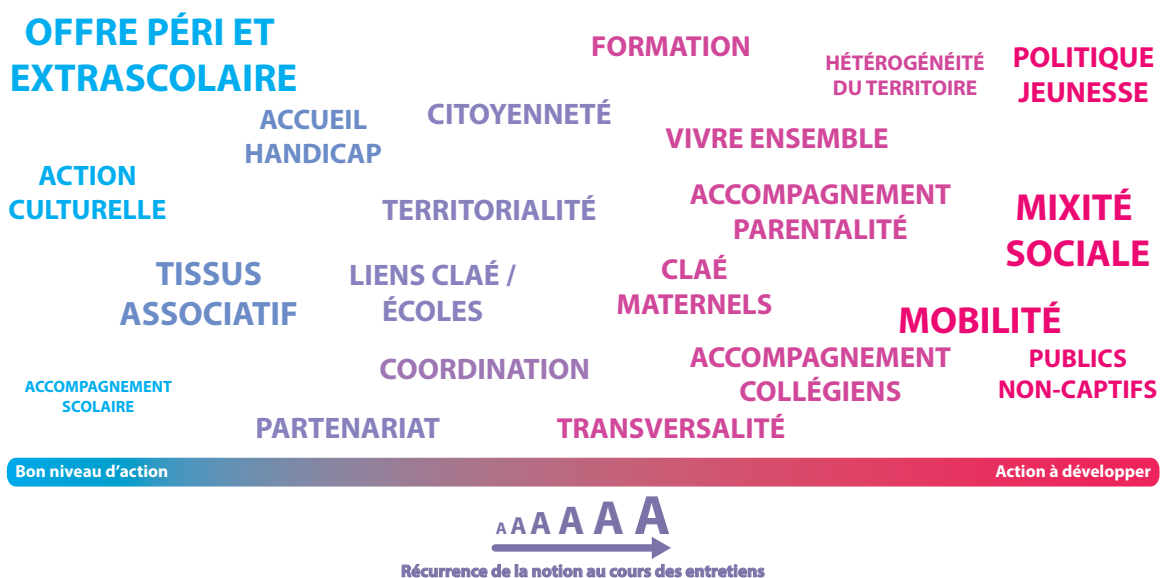
- Approfondir le travail sur le repos, le sentiment de sécurité, la séparation (sieste, relaxation, gymnastique douce, lectures partagées avec les parents) ;
- Soigner le retour au calme dans les temps de transition, gage d'une meilleure attention pour les apprentissages ;
- Favoriser les repères dans le temps et dans l'espace, les communiquer aux parents ;
- Permettre la reconnaissance des adultes (trombinoscope) ;
- Les maternelles peuvent être un public éloigné de l'école, auquel la FCPE est attentive.

### En direction des enfants en élémentaire

- Organiser le retour au calme avant 13h30 pour favoriser les apprentissages de l'après-midi ;
- Enrichir la proposition d'activités périscolaires en proposant des résonnances avec celles de l'école (sans substitution) à condition qu'elles correspondent à un diagnostic partagé ;
- Initier des temps moins formalisés ;
- Faciliter le maillage école/collège : préparer le passage au collège dans la gestion des activités et dans l'apprentissage à l'autonomie au CLAE.

## e) LE POINT DE VUE DES ACTEURS

Les différents discours recueillis tout au long de la démarche ont été confrontés afin de donner lieu à la synthèse suivante :



### A NOTER :

La taille de la police employée pour chaque terme correspond à sa récurrence dans les discours relevés ;  
La couleur employée indique la manière dont le terme a été employé : plus la teneur en «cyan» est élevée, plus le terme a été employé afin de noter un bon niveau d'action ; plus la teneur en «magenta» est élevée, plus le terme a été employé afin de pointer les actions à développer.

## L'ACTION ÉDUCATIVE

**L'ensemble des acteurs s'accorde sur la qualité et la diversité de l'offre péri et extrascolaire en direction des enfants d'âge primaire.** La prise en compte des besoins des familles et des enfants est jugée de bon niveau. Mais, certains acteurs et partenaires renvoient une préoccupation sur les CLAE maternels où ils pointent des situations de tension dans les conditions d'encadrement.

Concernant le temps extrascolaire, il y a également de fortes attentes autour du PEDT. Les acteurs du temps extrascolaire souhaitent que ce dernier soit positionné comme une valeur ajoutée du processus d'éducation

et que l'on considère bien l'enfant dans sa globalité et toutes ses composantes (élève, acteur, citoyen, joueur...). C'est un temps qui répond à un besoin social, certes facultatif, mais qui s'impose à beaucoup de familles. Il pose des règles de vie collective partagées (droits et devoirs / contraintes et possibles).

Acteurs et partenaires s'accordent également sur le manque de continuité avec les années collège et la politique jeunesse. Certains partenaires renvoient notamment un manque de lisibilité des objectifs de la collectivité et de leur traduction opérationnelle.

**La démarche globale en faveur de la qualité** dans les structures est enfin saluée par les acteurs interrogés avec notamment les différentes chartes co-construites et les actions de formation des équipes.

Enfin, les différentes actions en faveur de l'accessibilité et de l'accueil du public en situation de handicap sont également soulignées, même si les acteurs des CLAE notent parfois des besoins d'AVS auxquels ils ne peuvent pas répondre.

### L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DU TERRITOIRE

Elle est vécue comme une difficulté pour organiser la réponse éducative sur le territoire. En effet, les acteurs s'interrogent sur l'opportunité d'une approche globale ou territorialisée.

Les acteurs du temps extrascolaire ont des attentes autour du PEDT qui concernent l'installation de nouvelles cohérences territoriales pertinentes (bassins de vie) et faciliter le repérage des lieux et des espaces (signalétique et lisibilité). Ils rappellent que c'est un temps qui a des enjeux économiques, territoriaux et identitaires. En effet, l'extrascolaire compte pour les acteurs du développement économique territorial (recrutement saisonnier, partenaires, fournisseurs...). Il est nécessaire sur ce temps-là de trouver les espaces cohérents et de varier les focales pour éviter la segmentation. C'est également un temps qui doit occuper une place légitime et durable dans les équipes éducatives.

L'ensemble des acteurs s'accordent en revanche sur la nécessité de favoriser la mobilité entre les territoires et la mixité sociale de manière plus globale. Ils expriment enfin une préoccupation sur les publics non captifs dont les besoins ne trouvent pas de réponse dans l'offre actuelle.

### TRANSVERSALITÉ ET PARTENARIATS

Cette thématique est appréciée plus diversement selon la position des acteurs interrogés. Globalement, les services de la ville renvoient un bon niveau d'échanges pouvant aller de la mise en commun de ressources jusqu'à la co-construction de projets.

Le lien avec **les fédérations d'éducation populaire** est très bien évalué même s'il est qualifié différemment selon les interlocuteurs, certains parlant de partenariats là où d'autres voient de la prestation. Le lien avec les associations est également positif même s'il est plus difficile à qualifier au vu de la diversité des acteurs.

Les partenaires institutionnels saluent les démarches de concertation initiées par la ville même si certains souhaitent une meilleure coordination des acteurs du territoire et davantage de co-construction.

Les acteurs du temps extrascolaire ont quant à eux plusieurs attentes concernant cette thématique sur la transversalité et les partenariats :

- Favoriser les liaisons entre les temps de l'enfant et les informations avec les parents ;
- Construire les temps de l'enfant comme des complémentarités plutôt que des continuités ;
- Créer un carrefour des pratiques professionnelles (formations thématiques) ;
- Organiser un événement exceptionnel qui rassemble la communauté éducative (assises, forum...).

Le temps extrascolaire, dans sa composition actuelle, modifie le regard de l'adulte (animateurs, enseignants, parents...) sur l'enfant et réciproquement. C'est un temps qui existe à côté de l'école et de la famille comme un temps formel et qui vient les compléter. Il peut permettre aux enfants de révéler des vocations, de diversifier les centres d'intérêts, d'ouvrir de nouveaux horizons. Il contribue aussi à la construction de la personnalité de l'enfant, qui expérimente d'autres savoirs comme le savoir être et le savoir faire. C'est un temps qui va développer l'imaginaire, la créativité et la convivialité et qui facilite le lien entre les générations.

Dans ses approches, l'extrascolaire favorise le travail en équipe et la démarche de projet de façon collaborative. Il va agir en fonction des centres d'intérêts de l'enfant qui sont une source de motivation et d'engagement. Il garantit donc une approche pédagogique différenciée à l'écoute des publics.

Le temps extrascolaire mobilise l'expertise des intervenants et développe des partenariats locaux. Il utilise l'événementiel pour promouvoir et/ou déclencher une prise de conscience collective.

### CITOYENNETÉ ET VIVRE ENSEMBLE

Il s'agit là d'une réflexion partagée par les acteurs interrogés. Certains pointent des difficultés croissantes dans les relations avec les publics et expriment leur désarroi quant aux réponses à apporter. Des initiatives ont été évoquées en terme de renforcement des qualifications des personnels et de formation. Elles semblent toutefois insuffisantes et mériteraient d'être développées et partagées.

**Les acteurs renvoient également la nécessité de renforcer les actions d'accompagnement à la fonction parentale.**

Les acteurs du temps extrascolaire rappellent qu'il promeut des valeurs «repères» du vivre-ensemble, en référence à l'éducation populaire et au service public : la laïcité, la mixité, la citoyenneté, la parentalité et l'accessibilité au plus grand nombre.



© photographe de la Ville de Toulouse.

## 2. ANALYSES TERRITORIALES : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic s'appuie sur l'analyse de l'état des lieux en mettant en perspective les points forts et points faibles du territoire afin de présenter des pistes d'actions.

Il est structuré en deux volets :

- Une analyse synthétique de l'examen socio-démographique, de l'offre éducative, de l'utilisation de l'offre et du point de vue des acteurs ;
- Une analyse détaillée des offres éducatives municipales sous le prisme des objectifs et enjeux du PEDT.

### a) L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE

#### PRINCIPE DU TABLEAU DE DIAGNOSTIC

Le tableau de diagnostic suivant vient synthétiser l'examen socio-démographique (en bleu dans le tableau), l'offre éducative (en rose) et l'utilisation de l'offre et le point de vue des acteurs (en violet) développés précédemment.

L'objectif de ce tableau est de faire ressortir pour chaque axe d'analyse les principaux points forts et points faibles. De ces constats sont proposés des pistes d'actions issues notamment de réflexions venant des différents acteurs de la communauté éducative.

Axes d'analyses	Point forts	Points faibles	Pistes d'actions
La population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la démographie</li> <li>• Fortes migrations de population venant d'autres régions ou de l'étranger</li> <li>• Forte représentation des 15-29 ans</li> <li>• La population toulousaine est jeune et en cours de rajeunissement</li> <li>• Taux de natalité supérieur à la moyenne nationale</li> <li>• Part importante des moins de 5 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution démographique non homogène sur le territoire</li> <li>• Faible représentation des 60 ans et plus</li> <li>• Un nombre de ménages avec enfants qui stagne</li> <li>• La taille des ménages en baisse</li> <li>• Une augmentation des familles monoparentales (plus importante que la moyenne nationale) et essentiellement des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le lien social</li> <li>• Lever les barrières liées à la maîtrise de la langue</li> <li>• Nécessité de la mise en place d'une politique jeunesse qui sera développée dans l'acte II du PEDT</li> <li>• Renforcer l'accompagnement des jeunes sur les territoires</li> <li>• Développer les actions d'accompagnement à la fonction parentale</li> <li>• Apporter une attention particulière au suivi des naissances et à la prospective scolaire pour préparer l'accueil des nouveaux élèves</li> </ul>

Axes d'analyses	Point forts	Points faibles	Pistes d'actions
L'habitat et le logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une augmentation du nombre de logements et une accélération depuis 2010 (surtout sur les quartiers nord et les ZAC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins en logements étudiants et situation de tension</li> <li>• Importance du parc locatif qui induit de nombreux mouvements migratoires des ménages</li> <li>• Un mouvement des ménages qui renforce la difficulté de gestion des espaces et des équipements, notamment scolaires pour la ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la mixité sociale au sein des structures éducatives</li> <li>• Favoriser les mobilités au sein des territoires</li> <li>• Inscrire les projets dans une recherche de mobilité et de mixité</li> </ul>
La jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur de jeunesse supérieur à la moyenne nationale</li> <li>• Pôle universitaire important, de nombreux jeunes étudiants</li> <li>• Population des 15-24 ans entrant tardivement dans la vie active, préférant des études longues</li> <li>• Taux de scolarisation conforme à la moyenne nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les territoires ZUS, rapport à la scolarité difficile</li> <li>• Un faible niveau de diplômes qui pèse sur l'insertion professionnelle des jeunes</li> <li>• Une attractivité qui cache des disparités importantes à l'échelle intercommunale avec des différences importantes entre les secteurs de la ville, au delà même des quartiers prioritaires</li> <li>• Disparités de scolarisation selon les quartiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les besoins des jeunes au-delà des quartiers prioritaires</li> <li>• Développer l'offre en direction de la jeunesse</li> <li>• Maintenir le périmètre de la Réussite Éducative à l'ensemble du territoire</li> <li>• Nécessité de la mise en place d'une politique jeunesse qui sera développée dans l'acte II du PEDT</li> </ul>
L'habitat et le logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un maillage important en équipements sportifs bien exploité par toutes les directions partenaires</li> <li>• Plusieurs équipements culturels à portée régionale. Un réseau dense en centre-ville mais bien relayé en périphérie</li> <li>• Territoire bien équipé en centres sociaux de façon homogène.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés dans les mobilités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux identifier les ressources disponibles sur les territoires</li> <li>• Développer des projets d'intervention pluridisciplinaires et complémentaires : même lieu, même public</li> <li>• Favoriser les mobilités au sein des territoires</li> </ul>
La petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nombre de places en EAJE qui représente le double de la moyenne nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des familles principalement tournées vers les modes d'accueils collectifs</li> <li>• Des besoins d'accompagnement à la parentalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une approche transversale de l'accompagnement à la parentalité</li> </ul>



Axes d'analyses	Point forts	Points faibles	Pistes d'actions
Les 2-11 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20% du budget de la ville va au fonctionnement de l'Éducation</li> <li>• De nombreux projets et dispositifs mis en place sur le temps scolaire par les directions, richesse des partenariats</li> <li>• Inscription des services périscolaires dans une démarche qualité</li> <li>• Bonne participation des parents sur le temps périscolaire</li> <li>• Quatre formules de loisirs sur l'extrascolaire en régie directe à Toulouse et hors Toulouse</li> <li>• Propositions d'activités par la DASC durant les vacances scolaires</li> <li>• Toulouse «Ville amie des enfants»</li> <li>• Existence d'un Conseil Municipal des Enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des effectifs dans les écoles, avec des secteurs en tension</li> <li>• Augmentation significative des élèves en élémentaire au détriment de la maternelle</li> <li>• Des situations de tension dans les conditions d'encadrement des CLAE maternels</li> <li>• Manque d'articulation entre les acteurs gérant les différents temps de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des bassins scolaires</li> <li>• Réflexion sur le fonctionnement des CLAE maternels</li> <li>• Formaliser des temps de partage au sein des structures pour travailler ensemble</li> </ul>
La jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 actions identifiées en direction des jeunes et directement portées par les directions municipales</li> <li>• Une offre associative complémentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une offre qui manque de lisibilité</li> <li>• Une offre essentiellement tournée vers les quartiers prioritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les besoins des jeunes au-delà des quartiers prioritaires</li> <li>• Développer l'offre en direction de la jeunesse</li> <li>• Nécessité de la mise en place d'une politique jeunesse qui sera développée dans l'acte II du PEDT</li> </ul>

Axes d'analyses	Point forts	Points faibles	Pistes d'actions
La Réussite Éducative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension de la Réussite Éducative sur l'ensemble du territoire</li> <li>• Nombre d'actions en croissance constante</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les opérateurs associatifs</li> <li>• Partager des expériences réussies</li> <li>• Construire des projets partagés et fédérateurs</li> </ul>
Les actions dans le domaine de la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreuses structures en direction des parents sur le territoire toulousain (REAAP, CLAS, LAEP, médiation familiale, espaces de rencontres, centres sociaux...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains publics isolés</li> <li>• Difficulté pour les opérateurs associatifs à mobiliser des bénévoles et à respecter les cadres et objectifs fixés par l'appel à projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une communication efficiente envers les familles</li> <li>• Renforcer des espaces de participation et d'engagement</li> </ul>
La handicap	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite d'une politique favorisant l'inclusion des enfants dans les structures d'accueil, de loisirs, de sport et de culture.</li> <li>• Projets personnalisés de scolarisation dans les écoles maternelles et élémentaires</li> <li>• Action volontariste centrée sur le périscolaire à la rentrée 2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés pour les CLAE maternels à proposer des conditions d'accueil optimales pour les enfants en situation de handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite et approfondissement de la politique mise en place</li> <li>• Découvrir/expliciter les différences pour mieux les accepter et les respecter</li> <li>• Former les personnels</li> <li>• Favoriser l'inclusion / l'intégration</li> </ul>
Le point de vue des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité et diversité de l'offre péri et extra scolaire pour les enfants en âge primaire</li> <li>• Une démarche globale en faveur de la qualité</li> <li>• Les services de la ville renvoient un bon niveau d'échange</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hétérogénéité du territoire qui rend difficile l'organisation d'une réponse éducative sur le territoire</li> <li>• Difficultés dans les relations avec le public et désarroi quant aux réponses à apporter</li> <li>• De fortes préoccupations quant à la mixité sociale et au vivre-ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la mobilité entre les territoires et la mixité sociale de manière globale</li> <li>• Favoriser une meilleure coordination des acteurs et davantage de co-construction</li> <li>• Renforcer la qualification des personnels</li> <li>• Développer l'accompagnement à la parentalité</li> <li>• Développer les actions visant à l'exercice de la citoyenneté et à la construction du vivre-ensemble</li> </ul>

Axes d'analyses	Point forts	Points faibles	Pistes d'actions
L'enquête auprès des parents élèves élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toulouse dispose d'un choix varié d'animations accessibles aux publics enfance et jeunesse</li> <li>Les enfants qui fréquentent les équipements sportifs le font généralement de manière assidue, de même pour les adolescents qui ont continué à faire du sport</li> <li>La majorité des parents déclarent être partis en vacances avec leurs enfants ou de les avoir envoyés en centres de vacances</li> <li>Une faible part des répondants déclare être en difficulté à accompagner l'enfant dans sa scolarité</li> <li>Les usagers sont satisfaits des actions municipales en direction des enfants</li> <li>Ils jugent la communication satisfaisante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La fréquentation des équipements culturels diffère d'un secteur à l'autre</li> <li>Certains parents justifient que leur enfant ne pratique pas d'activités en raison de leur coût</li> <li>La communication pourrait être plus importante et attractive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une communication plus efficiente envers les familles</li> <li>Mieux identifier les ressources disponibles sur le territoire</li> <li>Favoriser les mobilités au sein des territoires</li> </ul>
L'enquête de la FCPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation des parents aux conseils d'école</li> <li>Existence d'un statut d'enfant délégué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certaines écoles sont surchargées</li> <li>Manque de cohérence entre tous les partenaires éducatifs</li> <li>Perte de mixité sociale dans certaines écoles</li> <li>Modes de diffusion de l'information désuets et peu originaux</li> <li>Manque de partage des ressources (salles de classe, équipements...)</li> <li>Manque de visibilité sur les activités proposées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des espaces de réflexion communs et impliquer les parents</li> <li>Développer la participation de l'enfant, susciter la coopération</li> <li>Exploiter la piste numérique pour l'information et besoin d'un référent socio-éducatif par bassin scolaire.</li> <li>Favoriser l'intergénérationnel</li> <li>Progresser en matière d'encadrement des enfants, de formation</li> <li>Personnaliser l'encadrement des enfants selon leurs âges, leur emploi du temps de la journée</li> </ul>

## CONCLUSION DU TABLEAU DIAGNOSTIC ET LIENS AVEC LES AXES ÉDUCATIFS DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

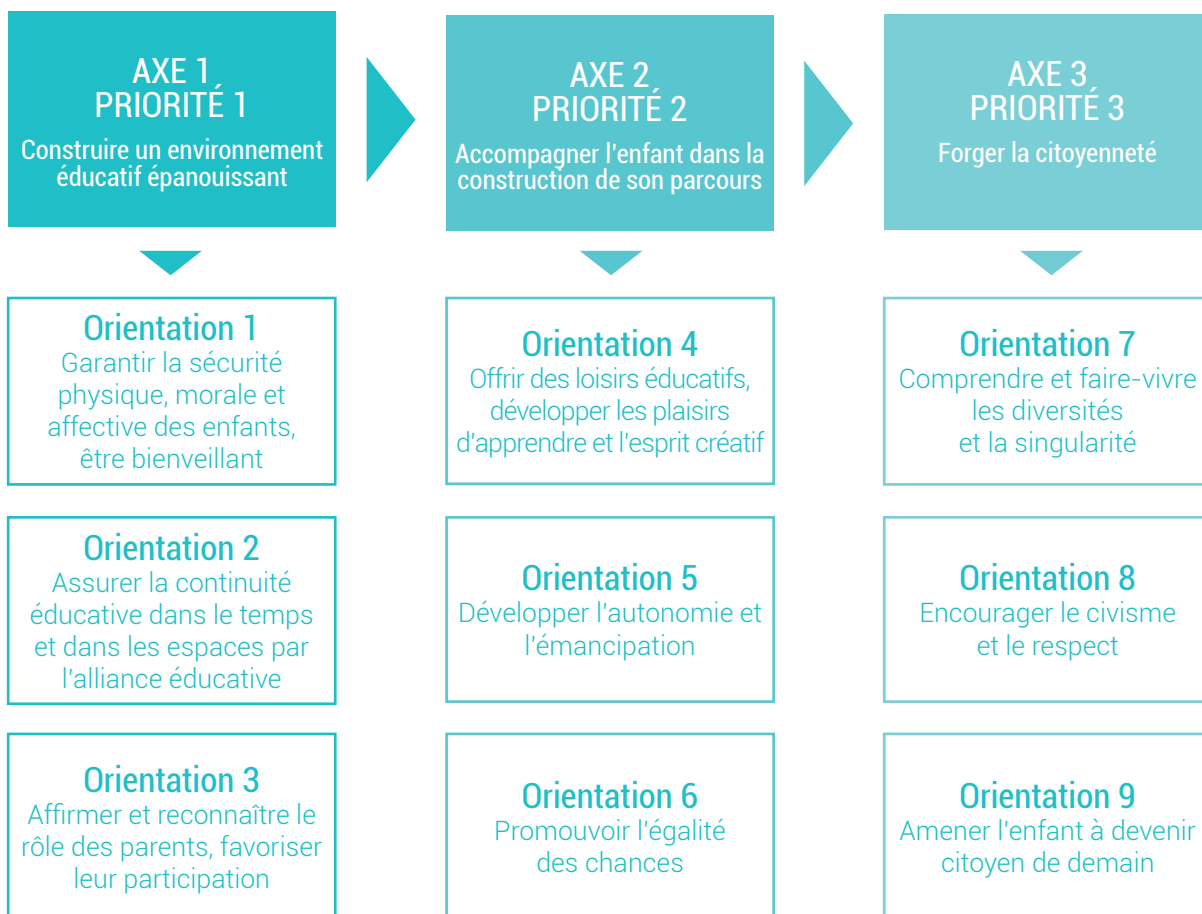
Ce tableau diagnostic permet de faire ressortir plusieurs points principaux à prendre en compte.

En ce qui concerne l'examen socio-démographique, **l'augmentation visible de la part des 15-29 ans** nécessite d'être prise en compte, notamment par la mise en place d'une politique jeunesse qui sera développée dans l'acte II du PEDT. De plus, **l'augmentation de la population, des naissances par secteur et de la construction de logements ont des conséquences sur les effectifs scolaires, les constructions d'écoles et l'offre éducative**. Il faut donc apporter une attention particulière au suivi des naissances et à la prospective scolaire pour préparer l'accueil des nouveaux élèves.

**L'offre éducative présente une diversité et une qualité des actions proposées.** Les partenariats interservices au sein de la mairie et avec les associations sont riches. Néanmoins, il existe **un manque d'articulation entre les acteurs des différents temps de l'enfant**. Il s'agirait donc de formaliser des temps de partage au sein des structures pour travailler ensemble. De plus, la répartition territoriale de l'offre implique tout de même des enjeux de mobilité.

Ce tableau diagnostic permet également de faire le lien avec les axes éducatifs présentés dans la partie suivante. En effet, plusieurs pistes d'actions font écho à des objectifs opérationnels développés avec les acteurs de la communauté éducative lors des ateliers du PEDT.

C'est notamment le cas pour l'axe prioritaire n°1 pour les questions de cohérence et de complémentarités éducatives et pour la prise en compte du rôle des parents. Cela concerne également l'axe prioritaire n°2 dans sa globalité vis-à-vis de l'accompagnement de l'enfant dans la construction de son parcours. Enfin, sur l'axe prioritaire n°3 plusieurs pistes d'actions font référence aux questions citoyennes concernant : la compréhension, le vécu des diversités et de la singularité ainsi qu'à l'encouragement du civisme et du respect.



## b) L'ANALYSE DÉTAILLÉE DES OFFRES ÉDUCATIVES MUNICIPALES

Les offres éducatives municipales ont été analysées au regard des principaux objectifs et des enjeux du PEDT. Cette étude porte sur quatre points clés du PEDT :

- La cohérence des offres éducatives ;
- La continuité des services et leur accessibilité ;
- La qualité des offres éducatives ;
- La participation des publics ;
- La place des parents.

### LA COHÉRENCE DES OFFRES ÉDUCATIVES

#### **Une mise en cohérence en construction**

Une mise en cohérence de l'offre en direction des scolaires entre les parcours éducatifs et le passeport pour l'art (les parcours culturels gratuits) est en construction. L'approfondissement au niveau pédagogique n'est pas de même nature, ne serait ce que par la durée et la densité des propositions et l'organisation, sachant que des thématiques ne se croisent pas nécessairement. Cependant compte tenu de la cible qui est la même, il est important de ne pas sur investir l'offre pour les primaires et veiller à une réelle complémentarité. La question de la cohérence des offres si elle interroge en interne la ville, doit également être mise en perspective avec les autres acteurs, les institutions qui développent des actions en direction des enfants et des jeunes (temps scolaire avec des aides personnalisés développées par l'Éducation Nationale...) et les associations.

#### **Des transversalités en œuvre et en construction entre les services**

Des transversalités et des collaborations sont mises en œuvre autour de dispositifs. L'Accompagnement à la scolarité est abordé par le développement social en partenariat avec l'Éducation. Les Accueils de loisirs et les CLAE font appel à une diversité de services pour mettre en œuvre leurs projets de services multi-thématiques. La Direction des Sports est particulièrement présente sur les projets santé pilotés par le service Communal d'Hygiène et de Santé, en lien avec la Direction de l'Éducation, la Cuisine Centrale et la Direction du Développement Social (sur les APS pour les jeunes des quartiers, sur des actions avec la mission handicap...) Des collaborations se tissent avec le développement urbain et durable/direction de l'Éducation, des événements phares comme Toulouse Plage mobilisent les différentes Directions.

**Ces transversalités contribuent à mettre en œuvre une action globale d'éducation.**

### LA CONTINUITÉ DES SERVICES ET LEUR ACCESSIBILITÉ

#### **Une continuité des offres éducatives, une continuité éducative ?**

La ville organise une relative continuité de ses offres éducatives pour les différentes tranches d'âges. Si le temps scolaire et périscolaire sont particulièrement investis au niveau du primaire avec de nombreuses propositions, la ville reste présente avec la culture (arts, sciences et cultures) auprès des collèves, des lycées et des étudiants. La Direction des Sports met également à disposition ses équipements. La réussite éducative animée par la Direction du Développement Social s'adresse également aux collégiens. Au niveau du temps libre et des loisirs, la ville est également fortement investie pour l'ensemble des tranches d'âge avec des propositions «encadrées» ou «accompagnées» jusqu'à l'âge adulte au niveau des loisirs, de la culture et du sport.

Cependant, s'il y a une continuité «schématique» des offres, compte tenu de la multiplicité d'acteurs internes à la ville (notamment au niveau de la culture mais aussi avec des directions de la CUGT), ces offres doivent être retravaillées dans un cadre commun et partagé qui fasse référence afin de garantir, la continuité éducative, de réactualiser les projets de service et de mettre en perspective les chartes qualité existantes.

#### **L'accessibilité des offres éducatives**

L'accessibilité peut s'analyser selon deux entrées, l'accessibilité territoriale et l'accessibilité physique.

**L'accessibilité territoriale est un axe fortement développé :** sur les dispositifs investis par la ville. Cet enjeu de proximité territoriale est un axe important. Il se traduit par le maillage territorial de l'offre municipale sur un certain nombre de dispositifs clés (CLAE, réussite éducative, ADL de proximité, réseau des bibliothèques, centres d'animation et centres culturels, équipements sportifs de proximité), par l'articulation avec le

tissu associatif pour compléter l'offre : petite enfance (plan de création mille places), CLAS, mobilisation du réseau des MJC, ADL. Sur les secteurs en développement (Borderouge, Cartoucherie, Lalande..) ou en restructuration urbaine (Niel/Saint Michel, GPV...), les besoins en lien avec l'enfance-jeunesse remontent au niveau des directions concernées et de la démocratie locale. Une programmation d'équipements (structures petite enfance, écoles, équipements sportifs...) est engagée pour répondre aux besoins et aux enjeux des secteurs, avec des contraintes fortes sur des zones très denses comme le centre, qu'il faut intégrer.

### **L'accessibilité physique**

Dans le cadre des obligations de la loi 2005 sur l'accessibilité des équipements publics pour les personnes en situation de handicap, la ville a procédé pour ses équipements à un diagnostic d'accessibilité obligatoire par la loi (avec la prise en compte de catégories qui échappaient au diagnostic mais pas à l'exigence d'accessibilité). Elle a adopté le Plan de Mise en Accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics en 2013.

### **LA QUALITÉ DES OFFRES ÉDUCATIVES : DIVERSITÉ DES THÉMATIQUES, VARIÉTÉ ET INNOVATION DE L'OFFRE, PRISE EN COMPTE DES TRANCHES D'ÂGE ET LES MIXITÉS COMME OBJECTIF STRUCTURANT**

La qualité s'apprécie au regard de la diversité des thématiques proposées :

- Accueils éducatifs et loisirs éducatifs, un fort investissement de la municipalité avec des lieux d'accueil pour les 3-17 ans (et jusqu'à 25 ans) avec des temporalités et des types d'approche diversifiée ;
- Départs vacances et sorties familiales : une prise en compte des enfants, ainsi que des plus grands et des familles ;
- Accompagnement à la scolarité-Réussite Éducative, des dispositifs qui en fonction des besoins et des problématiques proposent une réponse et un accompagnement gradué aux enfants et aux parents ;
- Culture, une thématique emblématique très présente dans l'offre éducative avec des propositions denses, diversifiées mais « éclatées », proposées par les différents équipements culturels et leurs services éducatifs ;
- Sciences et culture, une thématique particulièrement présente autour notamment de trois « équipements » : Cité de l'Espace, Museum, Archives Municipales ;
- Sport, une thématique fortement présente dans l'offre éducative avec des propositions très diversifiées et un maillage d'équipements sportifs très structurés ;
- Actions et manifestations transversales, thématique valorisée par les actions phares comme Toulouse Plage ;
- Citoyenneté et développement durable, deux thématiques transversales. La citoyenneté est travaillée dans les accueils ou les accompagnements (ex les CLAS...) mais ne fait pas l'objet d'une offre spécifique ;

Le développement durable est également une des thématiques émergente avec des transversalités qui se tissent entre directions et enrichissent les propositions éducatives sur l'éco-responsabilité, la citoyenneté :

- Éducation à la santé, une thématique émergente de l'offre municipale ;
- Protection de l'Enfance, une particularité du CCAS de Toulouse qui gère une Maison d'Enfants à Caractère Social ;
- Échanges internationaux, une thématique insuffisamment valorisée ;
- Soutien à la parentalité, une offre proposée par plusieurs institutions.

### **La qualité s'apprécie au regard de la variété et de l'innovation des offres**

Un fort développement du « potentiel » éducatif autour et pendant des manifestations collectives

La « photographie » de l'offre montre que si un certain nombre d'approches sont « classiques », elles se mettent en œuvre autour de manifestations culturelles ou événementielles, de maillage et d'articulation entre acteurs éducatifs, culturels, sportifs et sont particulièrement riches.

Le potentiel « éducatif » de ces manifestations est investi en amont, et pendant, par les différents services (direction de l'Éducation, Enfance et Loisirs, accueil jeunes, bibliothèques...) qui se saisissent de l'événement pour travailler en transversalité, développement de l'accès aux savoirs, à la culture et aux sports, mais aussi de l'ouverture aux cultures du monde et contribuer au vivre ensemble et au lien social. A titre d'exemple : Rio Loco avec la valise et la collaboration avec le réseau des bibliothèques qui propose des animations et des supports pédagogiques sous forme de CD Rom... pour découvrir les cultures mises à l'honneur lors du festival.

Des événements à portée pédagogique et de loisirs sont aussi l'occasion de faire découvrir l'offre éducative, et de sensibiliser les publics sur des thèmes éducatifs : l'alchimie du jeu, Journée des droits de l'enfant.

La dimension NTIC ressort peu dans ce premier tour de piste, une photo de l'étude trop floue ou réaliste ? C'est l'un des axes du projet éducatif local de développer l'accès aux pratiques numériques qui structurent fortement notre environnement. De plus, au travers de la révolution numérique, les pratiques artistiques et culturelles chez les jeunes connaissent une véritable mutation, et l'accès à la culture et aux savoirs est profondément influencé par ces évolutions.

Cette dimension est peu présente en tant qu'axe de travail ou d'objectifs dans le matériau recueilli sur les différentes offres identifiées.

Il est probable qu'un pan de l'offre ait insuffisamment valorisé, le réseau des bibliothèques avec les ressources numériques, des musées avec des écrans interactifs (Muséum, Cité de l'Espace) et les contenus des offres sur cette dimension. A part au niveau de l'animation socio culturelle ou des ateliers ciblés sur des pratiques numériques et artistiques sont proposés photo shop et blog. Est-ce pour autant une dimension qui n'est pas abordée ?

Si la valorisation des pratiques autour des NTIC est certainement insuffisante par rapport à la réalité, ce thème n'apparaît cependant pas comme un axe fort dans les projets et les priorités. Ce point mérite d'être confronté de manière qualitative, ce constat est-il conforme à la réalité ? Qu'en est-il des besoins ressentis sur le terrain par rapport aux enfants et aux jeunes ? Des inégalités se creusent-elles sur ce plan ? Cet axe présente un fort potentiel de transversalité entre les services.

### **La qualité s'apprécie au regard de la prise en compte des tranches d'âge dans l'offre**

Dans l'examen des propositions, comme sur de nombreux territoires communaux, la tranche d'âge des 3/12 ans est particulièrement investie ainsi qu'en volume démographique pour les 6/12 ans. Cette dernière recoupe l'école et la responsabilité communale. Les dispositifs scolaires et périscolaires les ciblent. Près de 32 000 enfants scolarisés pour lesquels des activités sont proposées par la Direction de l'Éducation, les Sports.

L'offre de loisirs ADL recoupe en grande partie cette tranche d'âge. 90% de l'offre ADL municipale et associative concerne les moins de 12 ans.

Les plus petits, 0-3 ans, sont également représentés dans l'offre municipale (et CCAS) dans les modes de garde (la scolarité pour les 2/3 ans) soit près de 43% des enfants de cette tranche d'âge évoluent dans les propositions d'accueils de la ville.

Les pré-adolescents et les adolescents sont également concernés par l'offre de loisirs ADL avec la direction enfance et loisirs (pour les 12/15 ans), l'animation socio culturelle (pour 11/17 ans, avec une concentration sur les 12/15 ans) : les volumes sont moins importants mais par rapport à ce type d'offres ces tranches d'âge sont en général plus «en retrait» (597 inscriptions DUI pour Enfance loisirs pour les 12/15 ans, 461 pour les ADL de proximité). Les accueils jeunes, sur certains quartiers, proposent aux 11/17 ans, sous le label «centre de loisirs» des formules plus souples pour créer de la relation et du lien. Au travers du programme réussite éducative, les années collège sont également fortement représentées dans le programme d'accompagnement proposé aux jeunes et aux familles.

Cette tranche d'âge est également touchée par des propositions des équipements culturels, musées, ... notamment dans le cadre scolaire où les établissements du secondaire sont visés par l'offre en fonction des programmes.

Cependant, si la ville veille à ce que cette tranche d'âge des pré-adolescents et les adolescents soient présentes dans son offre, «l'accroche» de ces publics est délicate. En terme éducatif et pratiques, il y a matière à échanger entre professionnels, pour capitaliser les savoir faire, expérimenter, innover, créer des passerelles afin d'enrichir les accompagnements vers les accueils «éducatifs».

### **La qualité s'apprécie au regard d'un objectif structurant de l'offre éducative et des projets éducatifs : les mixités**

La thématique de la mixité est mise en œuvre dans toutes ses dimensions. Elle est fléchée par quatre entrées : le genre, le sociale, le géographique et les publics fragiles (handicap).

## LA PARTICIPATION DES USAGERS

### La parole des enfants et des jeunes

Favoriser la participation, l'initiative de l'enfant et du jeune sont au cœur des projets éducatifs des lieux d'accueil. En leur permettant d'être acteurs de leurs choix, de leurs loisirs. S'il est important d'organiser une continuité de l'offre, il est tout aussi primordial de favoriser leurs choix, leur chemin dans ces propositions afin de prévenir la discontinuité que cela peut engendrer.

Aussi, la municipalité a mis en place trois instances de démocratie locale destinée à favoriser l'expression et la parole des enfants et des jeunes et à créer du lien avec l'institution municipale :

- Le Conseil Municipal des Enfants - CME (*les 9-11 ans*)
- Le Conseil des jeunes - CJ (*15-25 ans*)
- Le Conseil Toulousain de la Vie étudiante - CTVE (*étudiants 18-25 ans*).

Néanmoins, les articulations entre ces différentes instances restent à construire afin d'assurer la continuité du parcours citoyen dans la ville pour les enfants qui grandissent.

### La place des parents : un axe majeur porté par la Ville

L'axe de la parentalité est devenu un des axes structurant des dispositifs et des offres développées par les directions de la ville.

Cette dimension est particulièrement présente et investie dans :

- les dispositifs petite enfance pour lesquels la relation avec les parents constituent un des fondamentaux de l'intervention ;
- les dispositifs en lien avec l'école (Conseils d'École) ;
- le temps périscolaire (CLAE) et extrascolaire (accueils de loisirs, ludothèques) où l'association des parents, premiers éducateurs de l'enfant à l'action éducative, est inscrite dans les projets ;
- les propositions autour de la réussite scolaire : CLAS (accompagnement des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants). Réussite Éducative (contractualisation avec l'enfant/jeune et la famille du projet d'un parcours personnalisé de réussite éducative).



© photographe de la Ville de Toulouse.

Le diagnostic a permis de montrer que Toulouse a développé une politique éducative riche et structurée. Dans ce contexte, les ambitions du PEDT ne porteront pas sur le développement et la création de nouvelles structures, mais bien sur l'approfondissement du sens et du contenu de l'offre éducative. En d'autres termes, le PEDT n'a pas vocation à créer une activité périscolaire ou à l'organiser puisqu'elle existe déjà depuis 15 ans sur l'ensemble de la Ville, et qu'elle est opérationnelle et de qualité.

Le diagnostic a également permis de dépasser la logique purement institutionnelle en faisant apparaître les continuités temporelles et spatiales, mais aussi le besoin de renforcer les passerelles et les transitions entre les temps et entre les âges des enfants.

Le diagnostic a enfin permis de souligner la place centrale de l'enfant dans l'ensemble des dispositifs existants.



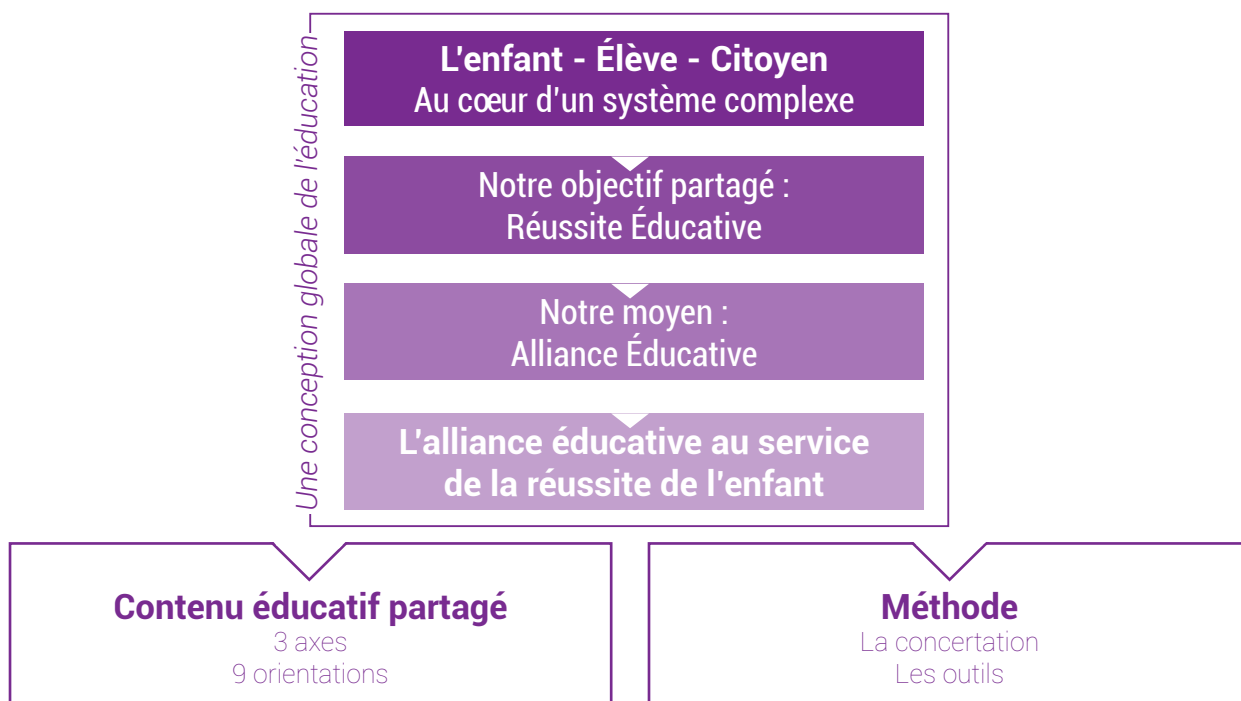
The page features a decorative background with a purple horizontal band across the middle. The background is composed of a grid of light blue lines on a white background, with some areas appearing as if they are peeling away from the surface. In the bottom right corner, there is a stylized, geometric purple shape that resembles a folded piece of paper or a modern architectural element.

# **PARTIE 2 :**

**LE PEDT TOULOUSAIN UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE L'ENFANT-ÉLÈVE-CITOYEN**

Le Projet Educatif De Toulouse repose sur des principes fondateurs (I) qui déterminent à la fois le contenu éducatif (II) et la méthode de gestion du projet en lui-même (III) (voir schéma de présentation ci-dessous).

# I - LES FONDEMENTS DU PROJET ÉDUCATIF TOULOUSAIN



Le premier principe repose sur l'essence même du projet à savoir l'enfant qui se définit au regard du concept enfant-élève-citoyen.  
Le deuxième principe correspond à l'objectif du projet à savoir : la réussite éducative.  
Le troisième principe correspond au moyen à mettre en œuvre à savoir : l'alliance éducative.  
Ces trois principes servent la finalité du projet : l'alliance éducative au service de la réussite de l'enfant.

## 1. L'ENFANT-ÉLÈVE-CITOYEN ÉVOLUE AU CŒUR D'UN SYSTÈME COMPLEXE

### a) LE CONCEPT D'ENFANT-ÉLÈVE-CITOYEN

L'enfant est au cœur des préoccupations des politiques publiques de l'éducation. Pour aller plus loin dans cette idée, le Projet Educatif De Toulouse précise que l'enfant est considéré dans toutes ses dimensions (sociale, juridique, cognitive, etc.). L'ensemble des réflexions et des débats est alimenté par le concept d'enfant-élève-citoyen.

#### Focus

Étymologiquement, le terme «enfant» vient du latin *infans* (*in*, privatif, et *fari*, parler) qui signifie «celui qui ne parle pas». Chez les romains, ce terme désignait l'enfant dès sa naissance, jusqu'à l'âge de 7 ans. Cette notion a beaucoup évolué à travers les siècles et les cultures. La Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (CIDE) de 1989 définit de manière plus précise le terme «enfant» : «[...] tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable».

Cette définition transmet une idée fondamentale : l'enfant est un être humain avec des droits et une dignité. La Convention proclame l'ensemble des droits civils et politiques des enfants, ainsi que tous leurs droits économiques, sociaux et culturels.

Ainsi, l'enfant est reconnu, universellement, comme un être humain qui doit pouvoir se développer physiquement, intellectuellement, socialement, moralement, spirituellement, dans la liberté et la dignité.

A travers le concept d'enfant-élève-citoyen, le Projet Educatif De Toulouse réaffirme la place centrale de l'école et de l'éducation au sens large.

L'enfant peut être enfant «élève», dans sa condition d'apprenant dont la finalité est d'être un citoyen libre de penser. L'école et l'éducation lui permettant d'acquérir des compétences, d'apprendre à réfléchir par lui-même et de s'approprier le vivre-ensemble.

Le droit à l'éducation est inscrit dans l'article 28 de la CIDE : «Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances».

A travers le **concept d'enfant-élève-citoyen**, le Projet Educatif De Toulouse souhaite valoriser la dimension citoyenne de l'enfant. Il le reconnaît comme citoyen tout en réaffirmant la nécessité de développer l'éducation à la citoyenneté.

«On ne naît pas citoyen,  
on le devient»  
Spinoza (L'Éthique, 1677)

L'éducation citoyenne est une expérience fondamentale qui permet aux enfants d'apprendre à vivre-ensemble, par l'acquisition de valeurs fondamentales telles que :

- leurs droits et leurs devoirs ;
- le respect des règles ;
- le sens de la responsabilité individuelle et collective ;
- la solidarité et la tolérance.



La question de la citoyenneté occupe une place importante au sein du Projet Educatif De Toulouse ; elle constitue un des trois axes éducatifs prioritaires.

### Focus

#### **L'expression l'enfant-élève-citoyen est née de divers échanges.**

*Le choix et l'ordre des mots symbolisent deux conceptions portées par le projet : l'enfant est reconnu comme citoyen néanmoins l'éducation à la citoyenneté reste fondamentale.*

*Le sens des mots marque une progression dans la reconnaissance du statut où l'individu est d'abord un enfant puis un élève et devient un citoyen. Dans cette acception, le positionnement du terme citoyen met en exergue la nécessité d'éduquer à la citoyenneté. Néanmoins, le choix de porter le terme citoyen en fin d'expression peut aussi s'entendre comme étant la synthèse des deux premiers. Cette seconde acception permet de mettre en exergue la reconnaissance de l'enfant comme citoyen dès sa naissance.*

La notion d'enfant-élève-citoyen porte, également en elle, le principe de participation conceptualisée sous l'expression : **d'enfant-acteur**.

Ce concept, toujours en questionnement, a pris son essor avec l'adoption de la CIDE qui a été le point de départ de la construction de toute la rhétorique sur la participation. L'une des évolutions importantes du statut de l'enfant consiste à le considérer comme une personne capable de participer aux décisions qui le concernent. La reconnaissance de l'enfant-acteur suppose néanmoins en amont l'autonomie ainsi que l'acceptation par les adultes du pouvoir d'agir des enfants.

L'enfant en tant qu'individu est enclin à pouvoir faire ses propres choix par ses différentes expériences (contexte école-loisirs.....), son environnement familial (autorité familiale), son propre rythme et sa construction sociale (sa relation à l'autre). Il peut se développer et créer son devenir.

Ce processus permet à l'enfant de construire son identité, de devenir pro-acteur, citoyen et l'adulte de demain.

Le PEDT a inscrit ce principe dans les fondements de ses axes éducatifs prioritaires :

- L'axe **Construire un environnement éducatif épanouissant**, par exemple, repose sur trois notions clés dont : l'enfant-acteur.
- L'axe **Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours** suppose de reconnaître l'enfant comme acteur de la construction de son parcours.
- L'axe **Forger la citoyenneté** précise dans sa définition que : « forger la citoyenneté c'est rendre les enfants acteurs... ».

En parallèle, les membres du projet sont attentifs aux études et à la recherche sur la capacité<sup>1</sup> participative de l'enfant. En effet, les facteurs qui contribuent ou entravent sa capacité à prendre part aux décisions sont paradoxalement peu théorisés et peu étudiés.

## b) UN ÉCOSYSTÈME ÉDUCATIF COMPLEXE

L'enfant est au cœur des préoccupations des politiques publiques de l'éducation et dans le même temps il évolue au sein d'un système complexe. En effet, il se trouve au centre d'un écosystème éducatif impliquant des acteurs, des projets, des espaces et des modes d'interventions multiples. C'est pourquoi, le Projet Educatif De Toulouse ambitionne de changer le paradigme des politiques éducatives locales en organisant l'élaboration et la construction de l'offre sur les temps éducatifs.

Il convient d'entendre par temps de l'enfant, à la fois les âges qui se succèdent (petite enfance, enfance, pré-adolescence, adolescence, jeunesse) et permettent l'épanouissement, autant que les temps qui s'enchaînent chronologiquement dans la vie de l'enfant (repos, temps familial, temps organisés autour de l'école, à savoir extrascolaire, périscolaire et scolaire).

Ainsi, les temps éducatifs de l'enfant vont devenir un des fils conducteurs du projet et supplanter une approche purement institutionnelle de l'éducation.

Dans cette nouvelle perspective, la direction de l'Éducation a lancé en 2015 un projet de charte des métiers qui va définir les missions et l'organisation du personnel municipal non pas par fonction mais par les différents temps éducatifs. Elle proposera notamment une présentation axée sur les besoins et attendus de chacun de ces temps, au prisme d'une recherche d'efficacité dans la gestion des moyens humains. L'enjeu est de passer d'une vision « cloisonnée » des journées et des champs d'intervention à une vision basée sur l'enfant-élève-citoyen placé au centre d'un fonctionnement nécessitant une meilleure complémentarité des acteurs.

**Cette nouvelle vision a pour but de renforcer la cohérence, la complémentarité et la continuité du parcours de l'enfant.**



© photographe de la Ville de Toulouse.

<sup>1</sup> **Capabilité** : « **capability** ». Décrit le «pouvoir-faire» ou «pouvoir-être» d'un agent, c'est-à-dire l'ensemble des réalisations qu'un agent est capable, et serait capable, de faire ou d'être face à un ensemble d'opportunités. Source : Dubois Jean-Luc, Glossaire « les mots de Sen... et au-delà », Revue Tiers Monde, 2009, p. 373-381.

## 2. LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

*Le concept de réussite éducative n'est pas simple à préciser car il se confronte à de multiples visions et définitions. De plus, il est associé à celui de réussite scolaire. L'origine même du concept fait référence à l'école puisqu'il est apparu dans les années 1990 pour remplacer la notion d'échec scolaire beaucoup moins positive.*

**«Toute personne a le droit à l'Éducation»**

Article 26 de la Déclaration Universelle  
des Droits de l'Homme de 1948

Dans le Projet Educatif De Toulouse, son usage témoigne d'une vision globale de l'éducation.

### Les bases d'une définition commune :

**L'éducation** peut se définir comme le développement harmonieux et dynamique de l'ensemble de ses potentialités de l'être humain.

Le Centre national de ressources textuelles et lexicales précise que l'éducation est «l'art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie».

**La réussite éducative.** «On peut définir la réussite éducative comme une visée du développement total ou global des jeunes: soit au niveau physique, intellectuel, affectif, social, moral (spirituel). Viser le bien-être, ou l'accomplissement de soi, le bonheur. Selon les systèmes ou les acteurs impliqués en éducation, l'on retrouve divers accents à la réussite éducative, à savoir, la réussite éducative scolaire, la réussite éducative familiale et la réussite éducative périscolaire». Formulation de Pierre Potvin, chercheur et consultant en éducation et psychoéducation.

La réussite éducative est donc plus large et plus englobante que la réussite sociale ou la réussite scolaire. Elle a pour mission une éducation globale, inclusive et intégrale pour tous. Elle ne peut se confondre avec la réussite sociale et encore moins s'y limiter. Elle intègre l'instruction la socialisation et la qualification. Elle vise également l'épanouissement personnel pour former des êtres libres capables de faire société. Cette réussite est celle de l'individu, de ses pairs et de sa famille.

Enfin, la réussite touche à une notion subjective et propre à chaque personne : le bonheur.

Les politiques publiques éducatives s'attachent à offrir des conditions optimales pour permettre la formation et l'instruction des enfants mais aussi l'intégration, l'épanouissement et l'expérimentation des valeurs de la République.

## 3. L'ALLIANCE ÉDUCATIVE

De la loi Haby (1975) à la loi Peillon (2013) en passant par la loi Jospin (1989), la définition des acteurs éducatifs a profondément évolué. En effet, de la communauté scolaire qui se limitait aux personnels enseignants, parents et élèves, en passant par la communauté éducative qui incluait les personnels non-enseignants, la loi pour la Refondation de l'école officialise le rôle des collectivités territoriales et des associations.

Dans ce contexte, la Ville de Toulouse, précurseur depuis 2001 d'une nouvelle manière de fédérer les acteurs des différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaires par la généralisation des centres de loisirs associés à l'école, prend acte de cette évolution législative. Forte de son expérience et du dynamisme des partenariats développés depuis 15 ans, la municipalité participe à finaliser cette évolution, par le Projet Éducatif de Territoire, et ainsi à répondre à une demande sociale.

L'objet n'est pas seulement de contribuer à la réussite scolaire des élèves mais de contribuer activement à la réussite éducative des enfants. Ainsi, il ne s'agit plus d'un simple rassemblement de partenaires, mais de partenaires qui font alliance pour atteindre cet objectif. Il s'agit aussi de prendre en considération que les enfants, devenus élèves, sont également des citoyens en devenir, acteurs de cette alliance.

Le concept d'alliance éducative prolonge la notion d'éducation partagée évoquée en suivant.



#### 4. UNE CONCEPTION GLOBALE DE L'ÉDUCATION

A travers les notions d'enfant-élève-citoyen, de réussite éducative et d'alliance éducative **le Projet Educatif De Toulouse porte une conception large de l'éducation** qui n'est plus uniquement centrée sur l'école. La construction de l'enfant est reconnue comme étant le résultat d'influences diverses.

La valorisation d'une conception large de l'éducation implique notamment **la reconnaissance des différentes formes d'éducation**.

Bien que la question des formes de l'éducation fasse toujours débat, nous pouvons nous appuyer sur le triptyque éducation «formelle», «non formelle», «informelle», utile pour comprendre et organiser l'éducation.

- L'éducation «formelle» est celle de l'école au sens strict pilotée par l'État ;
- L'éducation «non formelle» est structurée autour des activités éducatives non scolaires des centres de loisirs, des associations culturelles, humanitaires, des clubs sportifs, etc. ;
- L'éducation «informelle» correspond aux apprentissages effectués dans un cadre non éducatif. Elle se réalise dans les pratiques et les interactions entre jeunes ou dans la famille, dans les engagements associatifs ou citoyens, etc.

La valorisation d'une conception large de l'éducation implique également la reconnaissance mutuelle des acteurs pour une **éducation partagée**.

L'éducation partagée n'est pas une notion nouvelle, elle s'inscrit depuis plusieurs années dans une réflexion sociale et éducative globale. Son émergence est notamment due à la volonté voire à la nécessité d'explorer de nouvelles voies éducatives.

### Focus

#### Quelques dates sur l'éducation partagée

**1981** - Création des ZEP : l'État associe les familles et des associations.

**1984** - Circulaire Calmat-Chevènement : aménagement du temps scolaire dans le 1<sup>er</sup> degré. Développement des liaisons de l'école avec les partenaires éducatifs locaux ainsi que sur la collaboration entre les ministères de l'Éducation Nationale et de Jeunesse et Sport.

**1989** - Loi d'orientation qui associe les parents à l'école.

**1999** - le ministère de la Ville organise un colloque sur le thème : «l'éducation, une responsabilité partagée sur un territoire».

**2000**- Instruction relative au CEL qui décrit l'éducation comme une mission partagée entre l'État, les enseignants, les collectivités territoriales, les associations et les familles sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

**2008** - Réforme de l'école primaire.

**2012** - Réforme des rythmes scolaires et reconnaissance de l'éducation partagée.

Source : extrait d'un colloque sur les journées décentralisées de 2013 - Académie de Bordeaux

La reconnaissance de l'éducation partagée et l'éloignement du prisme uniquement scolaire de l'éducation donne toute sa légitimité à l'ensemble des acteurs éducatifs et notamment aux parents, les premiers éducateurs. Cette conception sous-entend l'identification de chacun des partenaires de l'alliance dans leurs compétences et leurs rôles.

**« Pour réussir le parcours de l'enfant,  
il faut que les acteurs puissent se connaître et se reconnaître » .**

Synthèse d'un atelier de co-construction (voir page 96)

Le Projet Educatif De Toulouse va plus loin dans la démarche puisqu'il va associer les enfants et les jeunes à travers notamment le CME et le CJ. Leur participation va également permettre d'enrichir les effets de la coopération engagée par les adultes.

La notion d'éducation partagée se retrouve dans les fondements des axes et des orientations éducatives du projet.

La **démarche de concertation** mise en œuvre, dès la construction du PEDT, contribue à **favoriser la réussite d'une éducation partagée**. Les ateliers de co-construction, instances clés du processus, sont devenus à la fois des espaces de débats favorisant l'émergence d'une culture commune et des temps de réflexions pour élaborer des définitions partagées.

Les groupes de travail ont pu à la fois expliciter les termes et débattre du sens des mots pour arriver à des significations communes. Les définitions des trois axes éducatifs prioritaires sont directement issues de ce travail.

**A NOTER :**

*L'élaboration du PEDT a lancé un processus de collaboration, de connaissance et de reconnaissance qui a vocation à se pérenniser dans la mise en œuvre du projet.*

En somme, le projet traduit concrètement la globalité de l'éducation, en laissant une grande marge de manœuvre aux acteurs et en visant sans cesse l'objectif d'implication d'enfants responsables et autonomes dans une société démocratique.

## 5. L'INTÉGRATION DE LA DIVERSITÉ TERRITORIALE

La Ville est composée de quartiers qui ont chacun de par leur histoire et leur urbanisme une composition démographique et sociale très diverse.

Cette diversité qui constitue un atout exige de la part de la collectivité et de l'alliance éducative une attention particulière dans deux directions, à savoir conserver une homogénéité pour approfondir le sentiment d'appartenance et intégrer les singularités pour qu'elles renforcent l'unité et contribuent à son épanouissement.

Les constats partagés de l'état des lieux font état d'usages, de possibilités réelles et supposées d'accès extrêmement diverses qui demandent une action collective corrective. Les quartiers notamment classés en politique de la Ville devront ainsi être identifiés dans l'offre future.

Les populations qui peuplent ces territoires représentent autant de disparités que l'offre de services doit intégrer pleinement, notamment sur les questions liées à l'âge et au genre.



© photographe de la Ville de Toulouse.



## II. LES AXES ET ORIENTATIONS ÉDUCATIFS PARTAGÉS

### 1. LA SPÉCIFICITÉ DU DISPOSITIF CONTRACTUEL DE PEDT À TOULOUSE

Le PEDT de Toulouse en s'appuyant sur un cadre juridique précis n'en demeure pas moins une intention et une volonté spécifique exprimée dans des orientations stratégiques, des objectifs ainsi que des priorités en terme de réalisations et d'objectifs.

Il sert à donner une visibilité et une réalité aux ambitions du projet.

Le PEDT repose sur trois axes éducatifs qui se déclinent chacun en trois orientations éducatives :

- Construire un environnement éducatif épanouissant ;
- Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours ;
- Forger la citoyenneté.

La conception des axes n'a pas seulement porté sur la juxtaposition d'orientations, mais sur une logique globale d'action dans le PEDT. Ainsi chacun des axes a été envisagé comme autonome et comme directement lié à chacun des autres, dans un processus de progression de l'action éducative.

Si la construction d'un environnement éducatif épanouissant s'impose comme préalable, il doit s'envisager comme un support pour l'enfant dans la construction de son parcours en vue de développer son statut futur de citoyen.

Interactif et itératif, le PEDT envisage que chaque axe puisse aussi se dérouler concomitamment.

Ces axes, au service d'objectifs éducatifs globaux, sont conçus de manière à prendre en compte l'ensemble des temps éducatifs de l'enfant ; sans morcellement entre le scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire, sans rupture entre les vacances et les périodes hors-vacances.

### 2. LES ARTICULATIONS AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS CONTRACTUELS

Le schéma directeur du projet porte une attention particulière aux autres dispositifs contractuels.

La loi pour la Refondation de l'école ainsi que les travaux engagés en 2015 dans les cadres respectifs du Contrat Enfance Jeunesse, du Contrat de Ville et de la candidature de Toulouse à «Ville Amie des Enfants» font apparaître des connexions qui permettent de s'engager dans les prochaines années dans une meilleure cohérence de l'action éducative.

Le choix a été de prendre en compte les orientations de ces dispositifs pour qu'ils entrent ainsi en résonance dans le PEDT.

#### Focus

#### **La CAF : partenaire historique**

*Le CEJ de Toulouse est l'un des premiers de France : pour la période 2011-2014, la CAF s'est engagée à hauteur de 52,6 millions d'euros.*

*Dès 1991, un partenariat fort a associé la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne et la Ville de Toulouse par la signature d'un premier Contrat Enfance couvrant le champ de la petite enfance, suivi en 2003 par un Contrat Temps Libre pour le domaine des loisirs.*

*Depuis 2007, le Contrat Enfance et le Contrat Temps Libre sont regroupés en un seul contrat : le Contrat Enfance Jeunesse.*

**Le Contrat de Ville de Toulouse 2015-2020** qui définit le nouveau cadre d'actions de la politique de la ville a été signé le 15 juillet 2015.

Son objectif est de réduire les inégalités des quartiers prioritaires. Le cadre de vie, la cohésion sociale et le développement économique forment les trois piliers du Contrat de Ville dont les actions doivent contribuer à lutter contre les discriminations, renforcer l'égalité homme-femme et mieux prendre en compte la jeunesse de ces quartiers.

Le deuxième pilier relatif à la cohésion sociale propose notamment des actions **en matière d'éducation** comme la construction des parcours individuels de la petite enfance à l'adolescence.

**Le Contrat Enfance Jeunesse de Toulouse 2015-2018** sera signé au cours du premier trimestre 2016. Le CEJ est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF et la Mairie dont la finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

Il a deux objectifs principaux<sup>1</sup> :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :
  - un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés ;
  - une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
  - un encadrement de qualité ;
  - une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions ;
  - une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Les actions du PEDT dans les champs périscolaire et extrascolaire pourraient être financées par avenant, dans le CEJ.

#### **Les documents contractuels abordent trois grandes thématiques :**

- *L'égalité* : il s'agit de pouvoir offrir à l'ensemble des enfants et adolescents du territoire les mêmes chances de réussite.
- *L'accompagnement* : l'ensemble des acteurs de la communauté éducative s'accorde sur le fait que l'environnement dans lequel évoluent l'enfant et l'adolescent doit être propice aux apprentissages et au développement personnel. Il s'agit à la fois de veiller à la sécurité (physique et morale) mais aussi d'aider l'enfant et l'adolescent à construire son parcours et devenir un jeune adulte.
- *Les partenariats* : afin de développer des projets de qualité, tout en prenant en compte les individualités, les acteurs s'inscrivent tous dans une démarche de partage et de communication afin de renforcer la cohérence de l'ensemble des actions.

#### **A NOTER :**

**les liens du PEDT avec le CDV et le CEJ sont systématiquement explicités dans la définition des axes et des orientations éducatives des développements suivants.**



<sup>1</sup> Cf. Circulaire de la CNAF n°ALC2006-076, du 22 juin 2006.

### 3. LES AXES ÉDUCATIFS DU PEDT

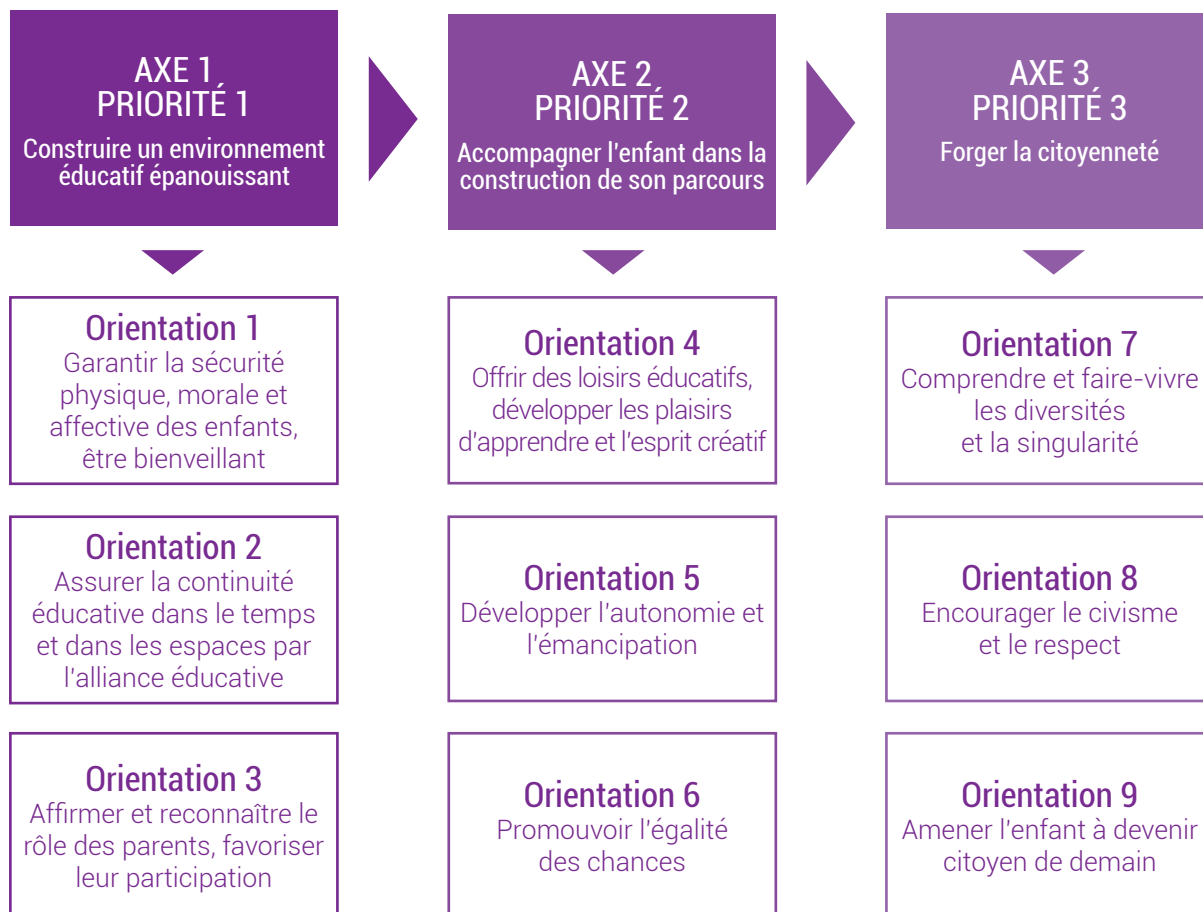
Les axes éducatifs du projet ont été travaillés collectivement dans le cadre des ateliers de co-construction du PEDT.

En se questionnant par mot-clés, par pistes de réflexion et par points de vigilance, chaque groupe est parvenu à une définition partagée des axes, des orientations et des objectifs opérationnels.

Le sens de chaque objectif opérationnel est précisé par des mots-clés et des notions.



Ainsi, le PEDT est organisé de la manière suivante :



## a) CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF ÉPANOUISSANT

Les membres du PEDT qui ont travaillé sur cet axe ont mis en évidence l'importance de deux points à savoir :

- La place de l'enfant et des parents dans l'environnement éducatif ;
- Et la volonté de les rendre acteurs au sein d'un cadre éducatif défini.

Ainsi, l'axe éducatif **Construire un environnement éducatif épanouissant** repose sur trois notions clés :

- L'enfant est acteur ;
- Les parents ont leur place ;
- Le cadre éducatif nécessite une définition collective des exigences attendues, des valeurs partagées et des postures professionnelles déterminées à activer dans les différents espaces-temps.

### La définition de l'axe

"Construire un environnement éducatif épanouissant" c'est **rendre l'enfant acteur et donner une place aux parents** dans un cadre éducatif où les exigences attendues sont définies collectivement, où les **valeurs sont communes et partagées** et où les postures professionnelles sont définies en fonction des différents espaces et temps de l'enfant.

Il se décline en trois orientations stratégiques :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants, être bienveillant ;
- Assurer la cohérence et la complémentarité éducative dans le temps et dans les espaces par l'alliance éducative ;
- Affirmer et reconnaître le rôle des parents, favoriser leur participation.

La définition de ces orientations a mis en lumière plusieurs **points de vigilance** comme la nécessité d'identifier et de clarifier les missions et les rôles de chacun entre adultes mais également vis-à-vis des enfants.

Ces orientations se déclinent **en objectifs opérationnels** qui peuvent être soit transversaux soit spécifiques.

Les objectifs transversaux sont :

- Mettre en œuvre des dispositifs de formation conjointe ;
- Instaurer des modalités de concertation avec l'ensemble des partenaires concernés ;
- Partager des expériences réussies.

Les objectifs spécifiques sont :

- Organiser collectivement les conditions d'accueil des enfants ;
- Mettre en œuvre des conditions d'accueil adaptées aux enfants et aux contextes ;
- Construire des situations valorisantes d'initiatives d'enfant ;
- Favoriser l'identification des acteurs éducatifs dans leurs rôles et leurs missions ;
- Construire des projets partagés et fédérateurs ;
- Organiser une communication efficiente envers les familles.



### Les liens avec les autres dispositifs

Ce premier axe éducatif entre en résonance avec les objectifs du CDV tels que : «améliorer chez l'enfant le bien-être en collectivité et dans son environnement quotidien» ou «augmenter la participation et l'implication des parents dans les espaces éducatifs».

Il fait également écho au CEJ par sa volonté de poursuivre la démarche qualité engagée ainsi que le renforcement des partenariats grâce à la mise en place de réseaux et d'actions de coordination.

Schéma détaillé de l'axe éducatif prioritaire 1 : *Construire un environnement éducatif épanouissant*

Axe 1 prioritaire	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>Repérer la gouvernance et s'approprier des outils d'évaluation. Construire un environnement éducatif épanouissant.</p>	<p>Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants. Être bienveillant.</p>	Mettre en œuvre des dispositifs de formation conjointe.
		Instaurer des modalités de concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.
		Partager des expériences réussies.
		Organiser collectivement les conditions d'accueil des enfants.
		Mettre en œuvre des conditions d'accueil adaptées aux enfants et aux contextes.
		Favoriser et permettre aux enfants de vivre des situations de prise d'initiatives, les partager et les valoriser.
	<p>Assurer la cohérence et la complémentarité éducative dans le temps et dans les espaces par l'alliance éducative.</p>	Mettre en œuvre des dispositifs de formation conjointe.
		Partager des expériences réussies.
		Favoriser et permettre aux enfants de vivre des situations de prise d'initiatives, les partager et les valoriser.
		Construire des projets partagés et fédérateurs.
	<p>Affirmer et reconnaître le rôle des parents, favoriser leur participation.</p>	Mettre en œuvre des dispositifs de formation conjointe.
		Partager des expériences réussies.
		Organiser une communication efficiente envers les familles.

## b) ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LA CONSTRUCTION DE SON PARCOURS

L'axe éducatif **Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours** se définit à travers deux notions : l'accompagnateur et le parcours.

La notion de parcours suppose de donner un sens, avec un point de départ et un point d'arrivée, dans une temporalité définie. Elle implique de porter une attention particulière aux transitions et d'analyser de manière détaillée les éventuels points de rupture afin d'apporter les mesures correctives nécessaires.

La notion d'accompagnateur fait référence à deux types d'adultes : les parents et la sphère familiale élargie ainsi que les différents professionnels (enseignants, animateurs, directeurs CLAE...) et bénévoles.

### La définition de l'axe

Accompagner l'enfant et/ou le jeune dans la construction de son parcours, c'est **donner du sens**, un **point de départ** et un **point d'arrivée** dans une temporalité définie.

Cela suppose :

- D'identifier et d'analyser les points de rupture ; de **faciliter et d'accompagner les transitions** nécessaires ;
- De garantir la **cohérence** entre les objectifs et les moyens ;
- De construire ce parcours en considérant **tous les professionnels** qui participent et se complètent ;
- **D'associer** les acteurs de la sphère familiale et les professionnels qui interviennent autour de l'enfant et/ou du jeune.

En filigrane, cet axe vise à encourager la mobilité pour faire vivre une certaine mixité sociale et à prendre en compte les différentes temporalités des parcours éducatifs dans les actions à développer.

Il se traduit en **trois orientations stratégiques** :

- Offrir des loisirs éducatifs, développer le plaisir d'apprendre et l'esprit créatif. Cela implique d'éviter les sollicitations et de prendre en compte la joie de ne «rien faire» ;
- Développer l'autonomie et l'émancipation. Cela suppose de prendre en compte l'autonomie et l'émancipation et de questionner nos modes d'organisation ainsi que les services proposés afin d'éviter de faire à leur place. Cette dimension implique de privilégier une approche de subsidiarité à celle de tout faire et tout organiser ;
- Promouvoir l'égalité des chances. Cela suppose davantage de mixité sociale et culturelle et donc de travailler sur les mobilités culturelles pour éviter «l'enfermement» dans les quartiers, quels qu'ils soient, et dans les représentations.

Ces orientations se déclinent en **objectifs opérationnels** qui peuvent être soit transversaux soit spécifiques.

L'objectif transversal est :

- Développer des projets d'intervention pluridisciplinaire et complémentaire (même lieu, même public).

Les objectifs spécifiques sont :

- Mieux identifier les ressources disponibles sur les territoires ;
- Mettre en place des espaces de réflexions communs ;
- Décliner nos actions dans les différentes temporalités des parcours éducatifs (1 jour, 1 an, 10 ans) ;
- Développer des projets d'intervention pluridisciplinaire et complémentaire : même lieu, même public ;
- Renforcer les espaces de participation et d'engagement ;
- Développer les actions sur l'égalité Hommes/Femmes, sur les mixités ;
- Inscrire les projets dans une recherche de mobilité et de mixité.

**«Pour réussir le parcours de l'enfant  
il faut que les acteurs puissent se connaître et se reconnaître»**





### Les liens avec les autres dispositifs

La notion d'égalité des chances vient cimenter les liens entre le PEDT et le CDV puisque ce dernier s'est fixé pour objectif de «réduire significativement les écarts de réussite scolaire».

Cet axe valorise la prise en compte et l'implication des familles portée notamment par le CEJ.

#### Schéma détaillé de l'axe éducatif prioritaire 2 : *Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours*

Axe 2 prioritaire	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours.	Vivre des projets d'intervention pluridisciplinaire et complémentaire : même lieu, même public.	Mieux identifier les ressources disponibles sur les territoires.
		Mettre en place des espaces de réflexions communs.
		Décliner nos actions dans les différentes temporalités des parcours éducatifs (1 jour, 1 an, 10 ans).
		Développer des projets d'intervention pluridisciplinaire et complémentaire : même lieu, même public.
	Développer l'autonomie et l'émancipation, lien avec «Forger la citoyenneté».	Renforcer des espaces de participation et d'engagement.
		Développer des projets d'intervention pluridisciplinaire et complémentaire : même lieu, même public.
	Promouvoir l'égalité des chances.	Développer les actions sur l'égalité Hommes/Femmes.
		Inscrire les projets dans une recherche de mobilité et de mixité.

### c) FORGER LA CITOYENNETÉ

#### La définition de l'axe

«Forger la citoyenneté» c'est rendre les **enfants acteurs responsables** de leur vie au sein de la **société** en expérimentant au quotidien des **processus démocratiques** et en partageant les **valeurs républicaines inhérentes au vivre-ensemble**. Tous les acteurs de la communauté éducative doivent être les garants de ce processus.

Les orientations éducatives qui déclinent cet axe sont :

- Comprendre et faire-vivre les diversités et la singularité ;
- Encourager le civisme et le respect ;
- Amener l'enfant à devenir le citoyen de demain.

Elles impliquent deux éléments fondamentaux : avoir des valeurs communes de la République pour respecter les diversités et la culture de chacun et utiliser l'exemplarité de chaque adulte comme moyen d'amener l'enfant à devenir le citoyen de demain.

Les notions de coéducation, de projet commun, de rôle des acteurs et de leur complémentarité ont présidé à la définition de **dix objectifs opérationnels** prioritaires à atteindre :

- Découvrir et expliciter les différences pour mieux les accepter et les respecter ;
- Former les personnels ;
- Favoriser l'inclusion et l'intégration ;
- Permettre à l'enfant de connaître les instances de décision de la vie publique ;
- Développer la participation de l'enfant ;
- Accompagner l'enfant vers les nouvelles formes de communication ;
- Éduquer à la responsabilité pour favoriser le vivre ensemble ;
- Définir et faire-vivre des règles de vie communes ;
- Susciter la coopération ;
- Développer des actions qui permettent l'ouverture et l'esprit critique.

Ces objectifs opérationnels impliquent **deux éléments fondamentaux**, mis en exergue par les membres des ateliers de co-construction, à savoir :

- Les besoins de formation des équipes et notamment des personnels d'animation afin de mieux prendre en compte l'exercice de la citoyenneté dans les structures ;
- La volonté d'impliquer les publics et de leur donner des espaces de participation.



### Les liens avec les autres dispositifs

Cet axe tisse des liens étroits avec le CDV car nous y retrouvons par exemple la volonté de «valoriser l'éducation non formelle et les structures d'accompagnement à la parentalité» inscrite au projet de contrat de ville.

Cet axe tisse des liens étroits avec le CEJ avec la prise en compte et l'implication des familles. Le CEJ pourrait également prendre en compte les besoins de formation.

### Schéma détaillé de l'axe éducatif prioritaire 3 : Forger la citoyenneté

Axe 3 prioritaire	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Forger la citoyenneté.	Comprendre et faire-vivre les diversités et la singularité.	Découvrir et expliciter les différences pour mieux les accepter et les respecter.
		Former les acteurs éducatifs.
		Favoriser l'inclusion et l'intégration.
	Encourager le civisme et le respect.	Permettre à l'enfant de connaître les instances de décision de la vie publique.
		Développer la participation de l'enfant.
		Accompagner l'enfant vers les nouvelles formes de communication.
	Amener l'enfant à devenir citoyen de demain.	Éduquer à la responsabilité pour favoriser le vivre ensemble.
		Définir et faire vivre des règles de vie communes.
		Susciter la coopération, la solidarité.
Développer des actions qui permettent l'ouverture et l'esprit critique.		



**A NOTER :**

**les groupes de travail des ateliers de co-constructions ont identifié des actions prioritaires communes aux trois axes éducatifs à savoir :**

- **Développer des espaces et des temps de concertation ;**
- **Former les équipes ;**
- **Créer des outils de pilotage communs.**

## 4. DES DOMAINES ÉDUCATIFS CLÉS

### a) LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES DU CHAMP ÉDUCATIF TOULOUSAIN

Les axes et les orientations éducatifs développés portent en filigrane des thématiques transversales qui balisent le champ éducatif toulousain. Elles ont été mise en valeur par les différents travaux de diagnostic réalisés depuis plusieurs années.

Ces valeurs et domaines d'intervention se retrouvent également valorisés dans plusieurs supports et dossiers de candidature, notamment pour le titre «Ville amie des enfants».

Il s'agit en l'occurrence :

- *Accueils éducatifs et loisirs éducatifs*
- *Départs vacances et sorties familiales*
- *Soutien à la parentalité*
- *Accompagnement à la scolarité / Réussite Éducative*
- *Culture arts et spectacles*
- *Sciences et culture*
- *Sport*
- *Actions et manifestations transversales, dont le handicap*
- *Citoyenneté et développement durable*
- *Protection de l'enfance*
- *Éducation à la santé*
- *Échanges internationaux*

Par ailleurs, des thématiques sont régulièrement travaillées dans les différentes restitutions telles que :

- *Protection de l'Enfance*
- *Éducation à la santé*
- *Échanges internationaux*

#### Focus

#### **Perspectives de la coordination «enfant et handicap» :**

- *Poursuivre la professionnalisation des équipes d'animation sur la question du handicap, de manière à pouvoir accueillir des enfants handicapés sans avoir systématiquement un AVL : plan de formation des animateurs et directeurs d'accueil de loisirs ;*
- *Poursuivre une réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans le périscolaire avec un travail spécifique à mener avec les CLAE municipaux et associatifs ;*
- *Mettre en place un vivier d'agents partagé sur l'intranet pour simplifier les échanges d'information sur les candidats ;*
- *Affiner les profils de recrutement des AVL en identifiant les compétences spécifiques «sport» ;*
- *Rédiger une fiche de poste «référénts enfants et handicap» ;*
- *Travailler avec la MDPH et l'Éducation Nationale pour une formation mutualisée des AVS ;*
- *Voir avec la CAF et le FIPHFP la prise en charge possible d'une partie de la formation des professionnels de la ville sur le handicap ;*
- *Participer à une réflexion partagée sur une tarification homogène interservices concernant les personnes handicapées ;*
- *Mettre en place de façon annuelle un bilan du travail mené en groupe de coordination avec les chefs de service et directeurs des différentes directions concernées.*

## b) CITOYENNETÉ ET VIVRE-ENSEMBLE : UNE THÉMATIQUE CENTRALE DU PROJET

Le Projet Educatif De Toulouse réaffirme la place centrale du volet citoyenneté et vivre-ensemble dans la politique éducative toulousaine. En effet, il est fondé sur la notion d'enfant-élève-citoyen et consacre entièrement le troisième axe «Forger la citoyenneté» de son schéma éducatif global à cette thématique.

Il s'appuie sur des dispositifs existants comme la Charte de la laïcité, le Conseil Municipal des Enfants et la Réserve citoyenne qui pourront être mis en connexion sur les différents temps éducatifs de l'enfant-élève-citoyen dans le cadre du développement d'actions opérationnelles.

### LA CHARTE DE LA LAÏCITÉ<sup>1</sup>

Élaborée dès 2013<sup>2</sup> afin d'explicitier les enjeux du principe de laïcité à l'ensemble de la communauté éducative, la Charte de la laïcité à l'École portait dès sa création une dimension transversale forte.

Le PEDT va donc poursuivre cette recherche de cohérence éducative en définissant notamment la déclinaison opérationnelle de la Charte sur les temps périscolaire et extrascolaire.

### LE PLAN CONVIVENCIA

L'enjeu lié au vivre ensemble se travaille également à partir du patrimoine culturel immatériel de Toulouse. Ainsi, à l'instar du Contrat de Ville dont le 5<sup>ème</sup> axe stratégique vise à restaurer la Convivencia Toulousaine, le Projet Educatif De Toulouse s'appuie sur les valeurs d'ouverture, de tolérance, de respect d'autrui et de la différence, que Toulouse incarne, au service de la réussite scolaire, sociale et citoyenne des enfants. Les déclinaisons opérationnelles à construire autour de "ce qui nous rassemble", contribuent au projet de cohésion sociale.

### LE CME

Le projet va également s'appuyer sur le Conseil Municipal des Enfants de la Ville de Toulouse qui, depuis 2005, permet à 88 conseillers d'exercer leur citoyenneté en portant des projets au service de leurs camarades et de la collectivité. Les enfants deviennent ainsi les acteurs du PEDT.

### LA RÉSERVE CITOYENNE

L'Éducation Nationale a créé la Réserve citoyenne qui vise à permettre à l'École de trouver, parmi les forces vives de la société civile, des personnes qui s'engagent, aux côtés des enseignants et des équipes éducatives, pour transmettre les valeurs de la République. Ces réservistes (bénévoles d'association, étudiants, jeunes, retraités, etc.) pourront également intervenir dans le champ périscolaire.

#### Focus

#### **Le nouveau projet laïcité et valeurs de la République, mené dans les CLAÉ en 2015/2016**

*Ce projet vise à transmettre les valeurs républicaines pour éviter toute discrimination entre les enfants et à offrir à tous les mêmes chances de réussir. Les partenaires : la mission égalité de la mairie de Toulouse et l'association l'École des droits de l'homme*



Enfin, le Projet Educatif De Toulouse s'inscrit pleinement et naturellement dans la grande **mobilisation pour les valeurs de la République** lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale, le 22 janvier 2015.

#### **A NOTER :**

***les associations, complémentaires de l'école, intervenant notamment sur le temps périscolaire jouent un rôle majeur. La participation des fédérations d'éducation populaire et des associations gestionnaires de CLAÉ à la concertation du PEDT mais aussi à la Charte des CLAÉ permet d'alimenter la réflexion et de partager les expériences visant à favoriser le vivre-ensemble et l'acquisition de la citoyenneté.***

<sup>1</sup> cf. ANNEXE 15 : La charte de la laïcité à l'école - page 164

<sup>2</sup> Cf. circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013 parue au BO EN n°33 du 12 sept. 2013

# III. LE PEDT : DE L'OUTIL À LA RÉALITÉ

## 1. UNE MÉTHODE ADAPTÉE AUX PRINCIPES FONDATEURS DU PROJET

La méthode de gestion retenue est irriguée des principes directeurs du projet. Concrètement, cela signifie la **poursuite et le renforcement de la démarche de concertation** engagée pour l'élaboration du projet et, son développement autour d'une chronologie et d'un rythme régulier de travail en commun de l'ensemble des acteurs qui font ainsi l'alliance éducative.

La concertation va se mener à travers une grande instance de gouvernance : le **Parlement Éducatif De Toulouse** et portera à la fois sur le contenu et l'**évaluation** des actions.

Elle pourra s'appuyer sur des outils coopératifs qui permettent le partage et l'échange d'informations. Le **site communautaire** ouvert pour l'élaboration du projet sera maintenu et développé car il participe à l'amélioration et à la simplification du processus de collaboration.

Le PEDT constitue une nouvelle manière de fédérer les adultes membres de l'alliance éducative dans leurs actions autour des enfants et les positionner comme bénéficiaires et pro-acteurs. Ce bouleversement exige que le regard institutionnel soit placé au second rang.

Les temps éducatifs de l'enfant, en devenant un des fondements d'un changement d'approche, vont transformer de manière innovante l'offre éducative qui va se réfléchir autour de continuité, de passerelles et de transitions qui doivent pour l'enfant former un cheminement naturel.

La mise en œuvre du PEDT imposera, de ce fait, que les adultes qui accompagnent les enfants, à titre familial, bénévole ou professionnel, doivent adapter leurs savoirs, savoirs-faire et savoirs-être et ajuster leurs postures. La relation triangulaire entre les parents, les enfants et les tiers acteurs de leurs parcours, va se construire sur une base nouvelle.



© photographie de la Ville de Toulouse

## 2. LA GOUVERNANCE DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE : LE PARLEMENT ÉDUCATIF DE TOULOUSE

La mise en place des instances de gouvernance répond au besoin fondamental de définir et d'organiser les organes décisionnels et opérationnels du projet pour toute sa durée, à savoir : 2015-2018 et sa suite.

Mais le Projet Educatif De Toulouse doit à son image disposer d'un mode de pilotage ouvert, emprunt d'un souci de proximité et visant la convergence des instances existantes.

Au-delà d'une logique purement organisationnelle, les organes auront pour vocation d'offrir des modes de pilotage fondés sur un **partenariat ouvert** entre les différents acteurs **à l'échelle locale**.

Il s'agit aussi de poursuivre et de renforcer la démarche de concertation lancée pour l'élaboration du projet et de mettre en vie le projet à l'échelle territoriale qu'elle soit macro (ensemble de la ville) ou micro (secteurs de démocratie locale, quartiers, bassins scolaires, etc.).

Il conviendra également de s'appuyer sur les instances déjà mises en place au sein des institutions partenaires comme les systèmes prévus dans chacune des chartes de qualité ou les conseils d'école présidés par les directeurs d'école, et de travailler au rapprochement.

Pour cela, le Projet Educatif De Toulouse, sera animé par un Comité de pilotage nommé **Parlement Éducatif de Toulouse**.

Cette instance décisionnaire, telle qu'attendue par la loi de Refondation de l'école (art L 551-1 du code de l'éducation), est conduite par l'élu municipal en charge de l'éducation qui dirige l'ensemble des travaux du Parlement et assure la cohérence avec le Projet Educatif De Toulouse 2014-2020. Elle est organisée autour des cosignataires de la convention de PEDT.

Le terme de Parlement a été choisi pour faire référence à un organe collégial et à une instance représentative.



Le Parlement Éducatif de Toulouse peut organiser **des ateliers thématiques** qui réunissent les membres de l'alliance éducative.

Ils constituent des espaces, des temps de dialogue et de co-construction, structurés en fonction du rythme du projet.

Leur rôle est à la fois de finaliser, de conduire et d'évaluer le projet et les ajustements qui s'ensuivront. Leurs travaux vont commencer par la finalisation du programme d'actions.

Ils peuvent également formuler des propositions d'actions et d'évolution dans la stratégie au Comité de pilotage.

Le Parlement Éducatif de Toulouse peut organiser **une rencontre annuelle**, de tous les membres de l'alliance éducative, autour de débats et questions d'actualité et enjeux émergents en matière d'éducation, qui permettent de construire ensemble et avec d'autres acteurs, les évolutions et le devenir de la réussite éducative portée par l'alliance.



© photographe de la Ville de Toulouse.

### 3. LE PROGRAMME D'ACTIONS 2015-2018

Les travaux menés dans le cadre des ateliers de concertation du PEDT ont permis de construire un large programme d'actions couvrant les trois axes éducatifs.

Ce programme se décline par axe prioritaire, par orientation stratégique et par objectifs opérationnels. Il correspond à un ensemble d'actions complémentaires qui vise à un objectif commun.

Certains programmes comme intégrer l'évolution du numérique (axe prioritaire : forger la citoyenneté) sont transversaux.

Enfin, les actions correspondent à des processus qui visent à produire un effet sur le public visé en fonction de l'objectif auquel elles sont rattachées.

## LE PROGRAMME D'ACTIONS DE L'AXE PRIORITAIRE 1 : CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF ÉPANOUISSANT

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Mots-clés / notions
Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants. Être bienveillant.	Mettre en œuvre des dispositifs de formation conjointe.	<b>Pour qui :</b> Tous les acteurs de la communauté éducative. <b>Pourquoi :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'appropriation du PEDT ;</li> <li>- Travailler sur des pratiques professionnelles et éducatives ;</li> <li>- Rendre lisibles les passerelles afin d'assurer la continuité éducative entre les différents espaces, les différents acteurs ;</li> <li>- Mieux connaître les interlocuteurs ;</li> <li>- Harmoniser les postures professionnelles et éducatives ;</li> <li>- Avoir une culture commune ;</li> <li>- Échanger, partager pour construire ensemble en prenant en compte les contraintes de tous.</li> </ul>
	Instaurer des modalités de concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.	<b>Pour qui :</b> L'ensemble des personnels au sein de la structure ou tous les acteurs éducatifs. <b>Pourquoi :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour construire des projets partagés ;</li> <li>- Permettre des prises de décisions partagées ;</li> <li>- Croiser les regards des adultes autour des enfants ;</li> <li>- Favoriser les interactions ;</li> <li>- Répondre aux besoins des enfants.</li> </ul>
	Partager des expériences réussies.	
	Organiser collectivement les conditions d'accueil des enfants.	<b>Pour qui :</b> Les enfants, les parents, les professionnels. <b>Pourquoi :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour accueillir au mieux les enfants et les parents ;</li> <li>- Pour rendre lisible les lieux, les temps, les personnes ;</li> <li>- Pour donner ou redonner des repères ;</li> <li>- Pour prendre en compte la singularité de l'enfant dans le collectif ;</li> <li>- Pour favoriser les transitions entre les différents espaces et temps.</li> </ul>
	Mettre en œuvre des conditions d'accueil adaptées aux enfants et aux contextes.	<b>Pour qui :</b> Les enfants, les familles, les acteurs éducatifs. <b>Pourquoi :</b> Pour offrir un cadre bienveillant (fonctionnel, sécurisé, adapté) aux enfants en fonction de leur âge.
Assurer la cohérence et la complémentarité éducative dans le temps et dans les espaces par l'alliance éducative.	Mettre en œuvre des dispositifs de formation conjointe.	<b>Pour qui :</b> Tous les acteurs de la communauté éducative. <b>Pourquoi :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'appropriation du PEDT ;</li> <li>- Travailler sur des pratiques professionnelles et éducatives ;</li> <li>- Rendre lisibles les passerelles afin d'assurer la continuité éducative entre les différents espaces, les différents acteurs ;</li> <li>- Mieux connaître les interlocuteurs ;</li> <li>- Harmoniser les postures professionnelles et éducatives ;</li> <li>- Avoir une culture commune ;</li> <li>- Échanger, partager pour construire ensemble en prenant en compte les contraintes de tous.</li> </ul>
	Instaurer des modalités de concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.	<b>Pour qui :</b> L'ensemble des personnels au sein de la structure ou tous les acteurs éducatifs. <b>Pourquoi :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour construire des projets partagés ;</li> <li>- Permettre des prises de décisions partagées ;</li> <li>- Croiser les regards des adultes autour des enfants ;</li> <li>- Favoriser les interactions ;</li> <li>- Répondre aux besoins des enfants.</li> </ul>
	Partager des expériences réussies.	
	Favoriser et permettre aux enfants de vivre des situations de prise d'initiatives, les partager et les valoriser.	
	Construire des projets partagés et fédérateurs.	
Affirmer et reconnaître le rôle des parents, favoriser leur participation.	Mettre en œuvre des dispositifs de formation conjointe.	<b>Pour qui :</b> Tous les acteurs de la communauté éducative. <b>Pourquoi :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'appropriation du PEDT ;</li> <li>- Travailler sur des pratiques professionnelles et éducatives ;</li> <li>- Rendre lisibles les passerelles afin d'assurer la continuité éducative entre les différents espaces, les différents acteurs ;</li> <li>- Mieux connaître les interlocuteurs ;</li> <li>- Harmoniser les postures professionnelles et éducatives ;</li> <li>- Avoir une culture commune ;</li> <li>- Échanger, partager pour construire ensemble en prenant en compte les contraintes de tous.</li> </ul>
	Instaurer des modalités de concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.	<b>Pour qui :</b> L'ensemble des personnels au sein de la structure ou tous les acteurs éducatifs. <b>Pourquoi :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour construire des projets partagés ;</li> <li>- Permettre des prises de décision partagées ;</li> <li>- Croiser les regards des adultes autour des enfants ;</li> <li>- Favoriser les interactions ;</li> <li>- Répondre aux besoins des enfants.</li> </ul>
	Partager des expériences réussies.	
	Organiser une communication efficiente envers les familles.	

Programme d'actions	Actions / moyens
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir et travailler les conditions pour favoriser la participation des parents et de l'ensemble des acteurs ;</li> <li>• Identifier les thématiques constitutives d'un socle commun entre les acteurs afin de répondre aux besoins de l'enfant.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître la légitimité et la nécessité de la concertation ;</li> <li>• Poser, valider, le cadre et les modalités de la concertation (formel et officiel) en travaillant au repérage et à l'articulation des instances de concertation existantes sur le territoire ;</li> <li>• Cultiver les acteurs sur ce qu'est la concertation, le consensus ;</li> <li>• Travailler sur l'information afin de construire une communication pérenne ;</li> <li>• Identifier les niveaux et modalités de gouvernance pour permettre une éducation partagée.</li> </ul>	Lettre de cadrage.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une communication structurée, efficiente envers les familles ;</li> <li>• Réfléchir des lieux, des espaces et des modalités d'accueil des parents ;</li> <li>• Travailler des projets partagés Parents-École-Loisirs autour de l'accueil des parents et des enfants, et adaptés selon les lieux ;</li> <li>• Développer des partenariats avec les structures avoisinantes pour élargir l'espace d'accueil.</li> </ul>	S'appuyer sur l'existant. Réunions territoriales.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de développer la ressource humaine et la ressource matérielle ;</li> <li>• Améliorer et/ou mutualiser les espaces et ressources, compétences ;</li> <li>• Travailler et formaliser de façon partagée un cadre d'utilisation de cette mutualisation (quoi, condition, comment) ;</li> <li>• Permettre l'appropriation de référentiels existants par les différents acteurs.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir et travailler les conditions pour favoriser la participation des parents et de l'ensemble des acteurs ;</li> <li>• Identifier les thématiques constitutives d'un socle commun entre les acteurs afin de répondre aux besoins de l'enfant.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une communication structurée, efficiente envers les familles ;</li> <li>• Réfléchir des lieux, des espaces et des modalités d'accueil des parents,;</li> <li>• Travailler des projets partagés Parents-École-Loisirs autour de l'accueil des parents et des enfants, et adaptés selon les lieux ;</li> <li>• Développer des partenariats avec les structures avoisinantes pour élargir l'espace d'accueil.</li> </ul>	S'appuyer sur l'existant. Réunions territoriales.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir et travailler les conditions pour favoriser la participation des parents et de l'ensemble des acteurs ;</li> <li>• Identifier les thématiques constitutives d'un socle commun entre les acteurs afin de répondre aux besoins de l'enfant.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une communication structurée, efficiente envers les familles ;</li> <li>• Réfléchir des lieux, des espaces et des modalités d'accueil des parents ;</li> <li>• Travailler des projets partagés Parents-École-Loisirs autour de l'accueil des parents et des enfants, et adaptés selon les lieux ;</li> <li>• Développer des partenariats avec les structures avoisinantes pour élargir l'espace d'accueil.</li> </ul>	S'appuyer sur l'existant. Réunions territoriales.

## LE PROGRAMME D'ACTIONS DE L'AXE PRIORITAIRE 2 : ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LA CONSTRUCTION DE SON PARCOURS

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Mots-clés / notions
Vivre des projets d'intervention pluridisciplinaire et complémentaire : même lieu, même public.	Mieux identifier les ressources disponibles sur les territoires.	<p><b>Pour qui :</b> Professionnels, publics et partenaires</p> <p><b>Pourquoi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour identifier les outils, compétences et moyens disponibles en développant les modes collaboratifs et dans une double approche proximité / mobilité ;</li> <li>- Pour favoriser l'ouverture culturelle.</li> </ul>
	Mettre en place des espaces de réflexion communs.	<p><b>Pour qui :</b> Pour les parents, mais aussi les enfants, en essayant de toucher au-delà des parents délégués en prenant en compte le triptyque "l'habitant / la famille / le quartier".</p> <p><b>Pourquoi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour enrichir les pratiques et le PEDT ;</li> <li>- Pour renforcer le lien social. Pour accompagner vers l'autonomie et l'émancipation ;</li> <li>- Il faut toutefois veiller à ne pas multiplier les espaces dans un souci de lisibilité, mais plutôt les organiser, voir les mutualiser afin d'assurer la cohérence (liens avec le CME notamment) ;</li> <li>- Il est parfois nécessaire de s'appuyer sur des dispositifs.</li> </ul>
	Décliner nos actions dans les différentes temporalités des parcours éducatifs (1 jour, 1 an, 10 ans).	<p><b>Pour qui :</b> Pour nos différents publics (temporalités différentes)</p> <p><b>Pourquoi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour garantir la continuité éducative en inscrivant nos actions dans la durée ;</li> <li>- Il doit y avoir différents niveaux d'objectifs en fonction des différentes temporalités.</li> </ul>
	Développer des projets d'intervention pluridisciplinaire et complémentaire : même lieu, même public.	<p><b>Pour qui :</b> Il faut élargir les acteurs pour une globalité des parcours en veillant à la complémentarité péri / extra / scolaire ; vacances / hors vacances.</p> <p>2 niveaux d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En direction des professionnels (coordination, formation) ;</li> <li>- En direction des publics en prenant en compte le triptyque "l'habitant / la famille / le quartier".</li> </ul> <p><b>Pourquoi :</b> Pour pouvoir construire des parcours individualisés dans une démarche de projet partagés (Identifier les besoins / Définir des objectifs communs / Définir le champs d'intervention de chacun / Définir les moyens)</p>
Développer l'autonomie et l'émancipation, lien avec «Forger la citoyenneté».	Renforcer des espaces de participation et d'engagement.	<p><b>Pour qui :</b> Pour les parents, mais aussi les enfants.</p> <p><b>Pourquoi :</b> Pour permettre aux publics de participer au fonctionnement des services et sortir de la relation service / usagers. Pose la question de l'engagement qui parfois fait défaut (ex. : les parents accompagnateurs pour les séances de piscine).</p>
	Développer des projets d'intervention pluridisciplinaire et complémentaire : même lieu, même public.	<p><b>Pour qui :</b> Il faut élargir les acteurs pour une globalité des parcours en veillant à la complémentarité péri / extra / scolaire ; vacances / hors vacances.</p> <p>2 niveaux d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En direction des professionnels (coordination, formation) ;</li> <li>- En direction des publics en prenant en compte le triptyque "l'habitant / la famille / le quartier".</li> </ul> <p><b>Pourquoi :</b> Pour pouvoir construire des parcours individualisés dans une démarche de projet partagés (Identifier les besoins / Définir des objectifs communs / Définir le champs d'intervention de chacun / Définir les moyens)</p>
Promouvoir l'égalité des chances.	Développer les actions sur l'égalité Hommes/Femmes.	<p><b>Pour qui :</b> En priorité en travaillant sur les postures professionnelles, car l'égalité H/F doit se vivre au quotidien dans nos structures. Des actions "événementielles" peuvent permettre de rendre cette question plus visible.</p> <p><b>Pourquoi :</b> Pour garantir l'égalité des chances en luttant contre les stéréotypes de genres notamment. Pour promouvoir la laïcité.</p>
	Inscrire les projets dans une recherche de mobilité et de mixités.	<p><b>Pour qui :</b> Pour l'ensemble des publics</p> <p><b>Pourquoi :</b> Pour valoriser la différence en travaillant sur différents niveaux de mixité : sociale, culturelle et de genre. Il ne faut pas se contenter d'agir sur les quartiers en difficultés, mais également sur les quartiers "favorisés" pour lutter contre les stéréotypes et accompagner les mobilités. Cela passe aussi par un travail avec Tisséo sur l'utilisation des transports.</p>



Programme d'actions		Actions / moyens		
Vivre des projets d'intervention pluridisciplinaire et complémentaire : même lieu, même public.	Enrichir le contenu éducatif des activités proposées aux enfants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenus thématiques des séjours hors Toulouse à co-construire et développer ;</li> <li>• Maintenir l'apprentissage de la natation, priorité n°1 dans l'ENS du 1<sup>er</sup> degré / APS à continuer et varier ;</li> <li>• Partenariat DS/DEL avec qualification des interventions les mercredis après-midi et sur les congés ;</li> <li>• Projet type jardinage : maintien sur l'année ;</li> <li>• Mobilité / autonomie dans la palette de l'offre intramuros (ADLT, parcours éducatifs, culturels, événementiel...) et hors Toulouse ;</li> <li>• Projets inter-services (favoriser les ressources internes) ;</li> <li>• Passeport pour l'art ;</li> <li>• Développer un Forum du culturel ;</li> <li>• Concevoir des parcours distincts mais complémentaires sur les différents temps de l'enfant (Scolaire, péri-scolaire, extra scolaire) ;</li> <li>• Regrouper l'école, le CLAE et les familles autour d'un projet culturel commun (ex: «tango») ;</li> <li>• Parcours de Réussite Éducative (PRE).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Articulation des temps de transition ;</li> <li>• Former et Intégrer l'usage des TICE pour permettre une connaissance de l'offre permanente et accessible ;</li> <li>• Temps de concertation pour les intervenants ;</li> <li>• Instance de travail de proximité : conseils d'école ? Centre social ou espace de vie sociale ?</li> <li>• Renforcer la coordination de proximité ;</li> <li>• Renforcer la coordination interservice ;</li> <li>• Varier les parcours culturels ;</li> <li>• Partenariat avec l'USEP ?</li> </ul>	
	Identifier les ressources mobilisables sur la ville, le quartier, le territoire.			
	Développer des parcours d'éducation artistique et culturelle.			
	Proposer un accompagnement éducatif global individualisé.			
	Créer des Parcours citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des acteurs existants imaginer la continuité et la complémentarité des interventions, concevoir des intervention complémentaires aux Journées des «Droits des enfants» ;</li> <li>• Participation événements : calendrier citoyen (11 novembre, 8 mai), 9 décembre : journée de la laïcité ;</li> <li>• APC avec les parents , Café des Parents, Ateliers Parents/ Enfants, accompagnement des sorties scolaires ;</li> <li>• Impliquer les parents sur les différents temps ;</li> <li>• Soutenir et accompagner les 28 opérateurs du CLAS, travailler la complémentarité des dispositifs : Ateliers étude, AP, CLAS.</li> </ul>		Nécessité de dégager du temps commun entre les acteurs éducatifs.
	Imaginer, autoriser, formaliser, contractualiser plusieurs niveaux d'engagement des parents et de la sphère familiale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et valoriser les ressources mobilisables dans ce domaine : bibliothèques, médiathèques, associations... ;</li> <li>• Lien crèche / école CLAE à conforter ;</li> <li>• Journée « je grandis, je rentre à l'école » espace d'échanges entre parents / parents d'élèves.</li> </ul>		
	Accompagnement à la scolarité des enfants.			
	(crèche/école/CLAE, école/collège)			
	Agir sur le recrutement des agents dans les secteurs de l'éducation (% des publics féminins...).	Aider les acteurs à se doter d'outils pour le changement. Diffusion et valorisation des bonnes pratiques (charte des métiers).		
	Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation des acteurs autour de lutte contre les discriminations.	Formation autour des postures professionnelles, formation / action, référentiel de compétences.		
Accompagner la mobilité des publics et des projets.	Mettre en œuvre des échanges inter-CLAE au long cours (correspondance, journée à thème, projet TICE, ...). Imaginer l'itinérance des projets (bibliobus).			
Identifier et matérialiser des espaces d'accueil et d'information des publics dans et hors les lieux d'accueil des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les publics ne maîtrisant pas la langue française (compréhension) ;</li> <li>• Définir des temps dédiés à l'accueil des familles.</li> </ul>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Automne : journée des Droits de l'Enfant ;</li> <li>• Printemps : journée des Droits de l'Homme ;</li> <li>• Renforcer la coordination de proximité ;</li> <li>• Renforcer la coordination interservice ;</li> <li>• Pouvoir mieux orienter les publics avec des lieux centralisant l'information par thématique à l'échelle de la ville ;</li> <li>• Accompagnement des familles dans la scolarité (devoirs) ;</li> <li>• Orchestrer la concertation pluridisciplinaire autour de l'enfant ;</li> <li>• Anticiper la question de l'orientation Famille / Enfant.</li> </ul>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser le plan de lutte contre les discriminations dans l'éducation ;</li> <li>• Lever les freins liés à l'accessibilité (coût, horaires, etc) en lien avec Tisséo ;</li> <li>• Identifier les personnels dédiés (CLAE, ADL...).</li> </ul>		

## LE PROGRAMME D'ACTIONS DE L'AXE PRIORITAIRE 3 : FORGER LA CITOYENNETÉ

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Mots-clés / notions
Comprendre et faire-vivre les diversités et la singularité.	Découvrir et expliciter les différences pour mieux les accepter et les respecter.	<p><b>Pour qui</b> : les acteurs de la communauté éducative, l'ensemble des familles, les enfants, ados et pré-ados.</p> <p><b>Pourquoi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une prise de conscience des différences ;</li> <li>- Connaître ses droits et ses devoirs ;</li> <li>- Avoir une définition, un langage commun ;</li> <li>- Avoir une compréhension de l'autre ;</li> <li>- Se reconnaître ;</li> <li>- Prendre en compte la spécificité des quartiers.</li> </ul>
	Former les acteurs éducatifs.	<p><b>Pour qui</b> : pour tous les acteurs de la communauté éducative (animateurs, éducateurs, professeurs, accompagnateurs, agents, AVL/AESH, bénévoles...).</p> <p><b>Pourquoi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un langage commun ;</li> <li>- Former sur les postures.</li> </ul>
	Favoriser l'inclusion et l'intégration.	<p><b>Pour qui</b> : pour tous les enfants quelles que soient les différences pour les enfants porteurs de handicap.</p> <p><b>Pourquoi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adapter aux enfants ;</li> <li>- Avoir un langage commun ;</li> <li>- Permettre à tous les enfants d'avoir un accueil de qualité ;</li> <li>- Effacer les notions de singularité et de groupe ;</li> <li>- Notion d'organisation.</li> </ul>
Encourager le civisme et le respect.	Permettre à l'enfant de connaître les instances de décision de la vie publique.	<p><b>Pour qui</b> : pour les enfants (à adapter selon l'âge des enfants).</p> <p><b>Pourquoi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre, avoir les clés pour maîtriser la vie publique ;</li> <li>- Sensibiliser à une organisation ;</li> <li>- Cerner les mécanismes de décision.</li> </ul>
	Développer la participation de l'enfant.	<p><b>Pour qui</b> : pour l'enfant acteur et les éducateurs.</p> <p><b>Pourquoi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès à la citoyenneté ;</li> <li>- Responsabiliser, rendre acteur ;</li> <li>- Importance de la prise en compte de la parole de l'enfant par les éducateurs ;</li> <li>- Etre conscient de ses droits.</li> </ul>
	Accompagner l'enfant vers les nouvelles formes de communication.	<p><b>Pour qui</b> : les enfants et les éducateurs.</p> <p><b>Pourquoi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager ;</li> <li>- Eviter les dérives ;</li> <li>- Accéder aux informations ;</li> <li>- Servir l'ensemble des objectifs opérationnels ;</li> <li>- Apprendre à les utiliser dans les différentes structures et sur tous les temps.</li> </ul>
Amener l'enfant à devenir citoyen de demain.	Éduquer à la responsabilité pour favoriser le vivre-ensemble.	<p><b>Pour qui</b> : les enfants.</p> <p><b>Pourquoi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Que tout le monde se responsabilise ;</li> <li>- Pour bien vivre-ensemble ;</li> <li>- Lien entre programme scolaire, périscolaire et sorties.</li> </ul>
	Définir et faire-vivre des règles de vie communes.	<p><b>Pour qui</b> : les acteurs éducatifs de chaque temps de l'enfant et les enfants.</p> <p><b>Pourquoi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les adultes sont garants du cadre par leur exemplarité (adulte référent) ;</li> <li>- Définir les fondamentaux pour tous les temps (civisme, respect...);</li> <li>- Savoir passer d'un espace à un autre (ex : Ecole / CLAÉ).</li> </ul>
	Susciter la coopération, la solidarité.	<p><b>Pour qui</b> : entre le acteurs éducatifs et pour/avec les enfants.</p> <p><b>Pourquoi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les acteurs éducatifs : travailler ensemble, avoir une culture commune ;</li> <li>- Pour les enfants : s'entraider, partager.</li> </ul>
	Développer des actions qui permettent l'ouverture et l'esprit critique.	

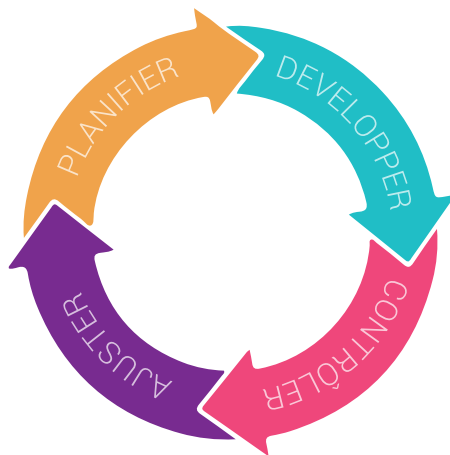
Programme d'actions		Actions / moyens	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme transversal ;</li> <li>• Intégrer l'évolution du numérique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la diversité ;</li> <li>• Faire-vivre les différents partenariats qui existent dans les structures/quartiers/territoires ;</li> <li>• Développer les liens avec les familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des supports, des lieux d'information ;</li> <li>• Actions éducatives liées au handicap, DD, sport, mixité, projet artistique et culturel... ;</li> <li>• Partager des mallettes pédagogiques, des outils sur les questions de handicap ;</li> <li>• Mise en situation ;</li> <li>• Organiser des temps de rencontre favorisant la diversité ;</li> <li>• Développer des actions qui permettent l'ouverture d'esprit critique ;</li> <li>• Organiser des rencontres autour de la laïcité (journée thématique et charte) ;</li> <li>• Former et favoriser les échanges de pratiques ;</li> <li>• Former aux outils pour permettre l'accueil d'un enfant handicapé ;</li> <li>• Rédiger une charte d'accueil.</li> </ul>	
	Créer des instances de représentativité et de proximité dans les territoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action transversale ;</li> <li>• Organiser des formations communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parlement des enfants ;</li> <li>• Conseil Municipal des Enfants ;</li> <li>• Animations collectives sur les droits et devoirs des enfants ;</li> <li>• Former les délégués d'élèves ;</li> <li>• Donner l'accès à l'information au plus grand nombre ;</li> <li>• Médiateur de cours, de récréation ;</li> <li>• Délégué de classe ;</li> <li>• Parcours citoyens ;</li> <li>• Former au débat ;</li> <li>• Ateliers santé - ville (utilisation d'écrans) ;</li> <li>• Mutualiser et utiliser les ressources associatives ;</li> <li>• Créer, élaborer, suivre, actualiser des journaux ou des blogs.</li> </ul>
	Élaborer des instances de collaboration.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jardins partagés école/ CLAE/parents ;</li> <li>• Élaborer des chartes de fonctionnement école / CLAE ;</li> <li>• Débattre et élaborer un règlement intérieur commun ;</li> <li>• Élaborer des chartes de fonctionnement école / CLAE ;</li> <li>• Affiches sur les règles de vie ;</li> <li>• Actions passerelles entre les enfants de tout âge.</li> </ul>

Ce programme d'actions sera complété dans un second temps par la réalisation de fiches action qui correspondent à chacune des lignes des tableaux ci-dessus. Ces fiches préciseront à la fois les modalités d'organisation et d'évaluation et seront élaborées sur la base du modèle présenté en annexe<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> cf. ANNEXE 16 : La fiche action - page 165

## 4. LES PROCHAINES ÉTAPES

Le Projet Educatif De Toulouse a pour principale caractéristique d'être **évolutif** ce qui va concrètement se traduire par la mise en œuvre **d'une démarche d'amélioration en continu**.  
Pour cela, le PEDT s'appuie notamment sur la méthode de gestion de la qualité illustrée par *la roue de Deming*<sup>1</sup>.



La méthode comporte quatre étapes, chacune entraînant l'autre :

- Planifier ;
- Développer ;
- Contrôler ;
- Ajuster.

Elle vise à établir un cercle vertueux en capitalisant sur les connaissances et les retours d'expériences acquis. Sa mise en place doit permettre d'améliorer sans cesse la qualité du service.

**Étape 1 :** Finalisation de la mise en place du projet :

- Délibération du Conseil Municipal (11 décembre) ;
- Signature de la Convention (14 décembre) ;
- Première séance plénière du Parlement Éducatif de Toulouse (lancement du projet avec tous les partenaires et installation des instances de gouvernance) : janvier 2016 ;
- Intégration dans l'ensemble du processus des enfants-élèves-citoyens et des jeunes ;
- Création de Comités communs avec les autres projets (charte CLAÉ, réunions territoriales de la charte des ADL, etc.), établissement de liens avec les instances de gestion du Grand Projet de Ville ;
- Réunions d'élaboration et de finalisation des fiches action et de leurs modalités d'évaluation ;
- Création d'outils communs.

**Étape 2 :** Mise en vie du projet et exécution du programme d'actions présenté précédemment.

**Étape 3 :** Analyse des résultats au regard de l'évaluation afin de vérifier que les actions ont été réalisées et qu'elles ont permis d'obtenir le résultat attendu.

**Étape 4 :** Mettre en œuvre les changements dictés par l'étape précédente ou reprendre le cycle à la première étape en déterminant les objectifs pour de nouvelles améliorations.

<sup>1</sup> Cf. William Edwards Deming (14 octobre 1900-20 décembre 1993) est un statisticien, professeur, auteur, et consultant américain.

## 5. L'ÉVALUATION

L'évaluation constitue un enjeu majeur partagé par l'ensemble des partenaires puisqu'elle a vocation à s'assurer que les objectifs poursuivis ont été atteints ou sur le point de l'être.

L'évaluation du PEDT s'inspirera des méthodes d'auto-évaluation développées dans le cadre des approches de management de la qualité, telles que le cadre d'auto-évaluation des fonctions publiques de l'Institut Européen d'Administration Publique de Maastricht.

Ce dispositif a naturellement vocation à réunir les parties prenantes du projet réunies en Parlement Éducatif de Toulouse et à les associer à l'ensemble du processus d'évaluation. Elle sera régulière et portera sur les facteurs qui ont contribué à la définition de la politique publique ainsi que sur les effets de cette politique publique à différentes échelles, individuelles et collectives.

Cette démarche collective participera à favoriser l'implication des différents acteurs du projet.

Elle est utile à l'amélioration de la gestion publique et sert également à valoriser le travail réalisé avec et par les partenaires. De surcroît, elle offre l'opportunité de capitaliser les retours d'expériences.

L'évaluation appréciera les deux éléments fondamentaux du projet :

- L'efficacité du programme d'actions en comparant l'impact des actions menées aux objectifs fixés ;
- Le management du projet.

La construction des critères quantitatifs et qualitatifs ainsi que des outils d'évaluation feront l'objet d'une attention particulière dans les prochaines phases et notamment de l'écriture des fiches des actions. Les critères d'évaluation seront fixés en même temps que le contenu et la mise en œuvre opérationnelle des actions.

Les outils seront similaires à ceux utilisés pour l'élaboration du projet, à savoir : les entretiens, les enquêtes, les tableaux de bord et les observations de terrain.



© photographe de la Ville de Toulouse.

The page features a decorative background with a light blue grid pattern. A prominent red horizontal band spans across the middle, containing the title. Below this band, there are several overlapping, semi-transparent red geometric shapes, including triangles and polygons, creating a layered effect. The overall design is modern and academic.

# BIBLIOGRAPHIE/LEXIQUE

# BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES

(exemples de documents communiqués par les partenaires du projet)

### PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS ET DES MISSIONS

- ▶ CEJ 2011-2014
- ▶ CUCS 2008-2013
- ▶ Direction Enfance et Loisirs (*Ludo en jeu, charte qualité des ADL etc.*)
- ▶ Direction SCHS (*Plan Municipal de Santé*)
- ▶ Direction de l'Animation Socio culturelle (*Les Centres culturels, les maisons de quartier, etc.*)
- ▶ Direction du Développement Culturel Territorial (*Éducation artistique*)
- ▶ Direction des Sports (*Toulouse Plage, etc.*)

### BILANS, RAPPORTS D'ACTIVITÉS ET STATISTIQUES

- ▶ Accompagnement à la scolarité : CLAS
- ▶ Association Anim'Malice (*bilan des CLAÉ*)
- ▶ Groupement solidaire Claé Élémentaires 2014-2015
- ▶ Direction de l'Animation Socio Culturelle
- ▶ Direction Enfance et Loisirs
- ▶ Direction SCHS
- ▶ Éducation Artistique Temps Extrascolaire 2009-2013
- ▶ Éducation Nationale
- ▶ FCPE
- ▶ Mission Jeunesse
- ▶ Direction du Développement Culturel Territorial
- ▶ Direction des Sports

### OFFRES ÉDUCATIVES

- ▶ Le CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- ▶ Association Anim'Malice (*projets pédagogiques de structure...*)
- ▶ Groupement Solidaire Claé Élémentaires 2014-2015 (*Projets éducatifs des CLAÉ*)
- ▶ Direction du développement culturel (*les parcours culturels, la culture occitane...*)
- ▶ Direction Enfance et Loisirs (*dossier de candidature Ville Amie des Enfants..*)
- ▶ Direction SCHS (*L'exposition Nutrition...*)
- ▶ Éducation Nationale (*Les axes des Projets d'écoles toulousains 2014-2015...*)
- ▶ Mission Jeunesse (*Une politique adolescente pour les territoires politique de la ville*)
- ▶ Direction des Sports (*L'offre municipale des APS*)

### AUTRES SOURCES

- ▶ FCPE : L'enquête PEDT auprès des parents
- ▶ Sostén Conseil : Répertoire des actions municipales Ville de Toulouse, janvier 2012.
- ▶ Toulouse Métropole 2013 en chiffre.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE

- ▶ LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.
- ▶ LOI n°2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015.
- ▶ Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.
- ▶ Décret n°2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre.
- ▶ Arrêté du 12 décembre 2013 relatif à l'encadrement des accueils de loisirs organisés pendant les heures qui précèdent et suivent la classe pour une durée de plus de quatre-vingts jours et pour un effectif supérieur à quatre-vingts mineurs.
- ▶ Circulaire n°2014 063 du 9 mai 2014 : MENESR DGESCO B3 3 relative aux modalités de mise en œuvre des expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires prévues par le décret n°2014-457 du 7 mai 2014.
- ▶ Circulaire du 5 novembre 2014 relative à la mise en place d'activités périscolaires dans les accueils collectifs de mineurs dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs.
- ▶ Circulaire du 19 décembre 2014 pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs sur l'ensemble du territoire.

## GUIDES ET RESSOURCES GÉNÉRALES

- ▶ Académie de Bordeaux. Les réformes des rythmes éducatifs : des enjeux majeurs. Disponible sur [www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr) [consulté en mai 2015].
- ▶ Caisse des Allocations Familiales. Base documentaire. Disponible sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) [consulté en juin 2015].
- ▶ Institut Français de l'Éducation. Observatoire des politiques locales d'éducation et de la réussite éducative. Disponible sur <http://observatoire-reussite-educative.fr/> [consulté en février 2015].
- ▶ Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire. Éducation, formation orientation. Disponible sur [www.injep.fr](http://www.injep.fr) [consulté en février 2015].
- ▶ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les rythmes scolaires. Disponible sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) [consulté en juin 2015].
- ▶ Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports. Guide pratique pour des activités périscolaires de qualité. Disponible sur [www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr) [consulté en juin 2015].
- ▶ Réseau français des villes éducatrices. Les ressources. Disponible sur [www.villeseducatrices.fr](http://www.villeseducatrices.fr) [consulté en mars 2015].

## CONCEPTS ÉDUCATIFS

- ▶ CHOMBART de LAUWE, Marie-José, «L'enfant acteur social et partenaire des adultes». Nouvelles conceptions aboutissant à une transformation de son statut, Enfance, 1990. Tome 43, n°1-2, pages 135-140.
- ▶ DELALANDE Julie, «Le concept d'enfant acteur est-il déjà périmé ? Réflexions sur des ouvertures possibles pour un concept toujours à questionner», AnthropoChildren [En ligne], N°4 AnthropoChildren janvier 2014 / Issue 4 AnthropoChildren January 2014, URL : <http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php?id=1927>
- ▶ RAVEAUD Maroussia, «L'élève, futur citoyen», Revue internationale d'éducation de Sèvres, 2007. pages 19-24



## PEDT

### ► Guide méthodologique

Académie de Clermont-Ferrand, La réforme des rythmes éducatifs, Le Projet Éducatif De Territoire, Guide ressource pour favoriser la qualité des temps d'accueil périscolaires, version du 21 janvier 2015, sur [www.ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr) [consulté en mai 2015].

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mettre en place un PEDT sur [www.PEDT.education.gouv.fr](http://www.PEDT.education.gouv.fr) [consulté en juin 2015].

PEEP, Guides méthodologiques : comment créer et évaluer un projet éducatif territorial ? sur [www.lespep.org/ewb\\_pages/g/guide\\_metho\\_PEDT.php](http://www.lespep.org/ewb_pages/g/guide_metho_PEDT.php) [consulté en février 2015].

### ► Ouvrages

BOUVAT Janine, CHIRON Renaud, COURTESSEYRE Philippe, LECONTE Claire, «Généraliser les PEDT, Outils pour la refondation de l'école», Territorial éditions, 2015. 141 pages

### ► Exemples PEDT

Ville d'Argenteuil : Le Projet Éducatif de la Ville d'Argenteuil

Ville de Bourg en Bresse : Projet Éducatif Local 2010-2014

Ville de Caen : Réforme des rythmes à l'école primaire rentrée 2013, Projet Éducatif Territorial

Ville de Cergy : Bilan de la concertation sur le PEDT

Ville de Lille : Le Projet Éducatif Global 2011-2016

Ville de Nancy : Projet éducatif Nancein 2014-2017

Ville de Nantes : Projet éducatif de territoire «Bien grandir à Nantes»

Ville de Pau : Projet Éducatif Territorial de la Ville de Pau 2013-2014

Ville de Pessac : Le Projet Éducatif du Territoire de Pessac 2013-2016

Ville de Saint Brice Courcelles : Projet éducatif territorial 2013-2014

Ville de Saint-Nazaire : L'éducation l'affaire de tous, une ambition pour chacun

Ville de Schiltigheim : Projet Éducatif Local «Un territoire, une ambition éducative, un projet»

# LEXIQUE

- ACC** : Accueils Éducatifs et Loisirs  
**ACSE** : Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances  
**AESH** : Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap  
**ASC** : Accueils de Loisirs de proximité  
**AD'AP** : Agenda d'Accessibilité Programmée  
**ADL** : Accueil de Loisirs  
**ALAE** : Accueil de Loisirs Associé à l'École  
**ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement  
**APS** : Activités Physiques et Sportives  
**ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé d'École Maternelle  
**AVL** : Accompagnant de Vie de Loisirs  
**AVS** : Auxiliaire de Vie Scolaire  
**BEP** : Brevet d'Études Professionnelles  
**BO** : Bulletin Officiel  
**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales  
**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
**CAU** : Commission d'Admission Unique  
**CCAPH** : Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées  
**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale  
**CDI** : Contrat à Durée Indéterminée  
**CDV** : Contrat de Ville  
**CE** : (1,2) Cour Élémentaire  
**CEJ** : Contrat Enfance Jeunesse  
**CEL** : Contrat Éducatif Local  
**CIDE** : Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant  
**CJ** : Conseil des Jeunes  
**CLAE** : Centre de Loisirs Associé à l'École  
**CLAS** : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité  
**CLIN** : Classe d'Initiation  
**CLIS** : Classe pour l'Inclusion Scolaire  
**CM** : (1, 2) Cours Moyen,  
**CME** : Conseil Municipal des Enfants  
**CMS** : Communauté Municipale de Santé  
**CP** : Cours Préparatoire  
**CREPS** : Centre de Ressource, d'Expertise et de Performance Sportives  
**CTVE** : Conseil Toulousain de la Vie Etudiante  
**CU** : Communauté Urbaine  
**CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale  
**CUGT** : Communauté Urbaine du Grand Toulouse  
**CUTM** : Communauté Urbaine Toulouse Métropole  
**CVRE** : Cellule de Veille et de Réussite Éducative  
**DAACT** : Déclaration Attestant de l'Achèvement et de la Conformité des Travaux  
**DASC** : Direction de l'Animation Socio Culturelle  
**DD** : Développement Durable  
**DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
**DDS** : Direction du Développement Social  
**DE** : Direction de l'Éducation  
**DEL** : Direction Enfance et Loisirs  
**DGA** : Direction Générale Adjointe  
**DGA DSS** : Direction Générale Adjointe Développement Social et Solidarité  
**DGA EJALS** : Direction Générale Adjointe Éducation Jeunesse Animation Loisirs Sports  
**DOM** : Départements d'Outre-Mer

**DUI** : Dossier Unique Interactif  
**EAJE** : Équipement d'Accueil du Jeune Enfant  
**ECLAIR** : Écoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite  
**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale  
**ETAPS** : Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives  
**FCPE** : Fédération des Conseils de Parents d'élèves  
**FIPHFP** : Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique  
**GIP** : Groupement d'Intérêt Public  
**GIP RE** : Groupement d'Intérêt Public Réussite Éducative  
**GPV** : Grand Projet de Ville  
**HLM** : Habitation à Loyer Modéré  
**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
**LAEP** : Lieux d'Accueil Enfants Parents  
**MDA** : Maison Départementale des Adolescents  
**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées  
**MECS** : Maison d'Enfant à Caractère Social  
**MJC** : Maison des Jeunes et de la Culture  
**NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication  
**OVLEJ** : Observatoire des Vacances et de Loisirs des Enfants et des Jeunes, Jeunesse au Plein Air  
**PAI** : Projet d'Accueil Individualisé  
**PAREJ** : Partager l'Animation, Rêver l'Éducation par le Jeu  
**PAVE** : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces Publics  
**PEDT** : Projet Éducatif de Territoire  
**PEL** : Projet Éducatif Local  
**PEM** : Projet Éducatif Municipal  
**PMS** : Plan Municipal de Santé  
**PPS** : Projets Personnalisés de Scolarisation  
**PRE** : Parcours de Réussite Éducative  
**RAM** : Relais d'Assistants maternelles  
**RAR** : Réseau Ambition Réussite  
**RE** : Résidence Étudiante  
**RE** : Réussite Éducative  
**REAAP** : Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents  
**REP** : Réseau d'Éducation Prioritaire  
**SC** : Sciences et Cultures  
**SCHS** : Service Communal d'Hygiène et de Santé  
**SISQA** : Salon de la Qualité Alimentaire  
**SITADEL** : Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les Locaux  
**SRU** : Solidarité et Renouvellement Urbains  
**UNICEF** : United Nations International Children's Emergency Fund / Fonds des Nations Unies pour l'Enfance  
**ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté  
**ZEP** : Zone d'Éducation Prioritaire  
**ZUS** : Zone Urbaine Sensible

# ANNEXES

# TABLE DES ANNEXES

▶ ANNEXE 1 : Les acteurs du PEDT Toulousain .....	page 120
▶ ANNEXE 2 : La liste des équipements sportifs .....	page 127
▶ ANNEXE 3 : L'offre de la direction des Sports .....	page 132
▶ ANNEXE 4 : L'exemple de fiche détaillée des offres éducatives .....	page 135
▶ ANNEXE 5 : Les cartographies des actions en soutien à la parentalité .....	page 137
▶ ANNEXE 6 : La liste des écoles REP, REP+ en 2015 et les programmes ECLAIR .....	page 141
▶ ANNEXE 7 : Les cartes des bassins scolaires .....	page 142
▶ ANNEXE 8 : Les questionnaires de CLAÉ (publics et privés) pour 2014-2015 .....	page 144
▶ ANNEXE 9 : L'extrait du recueil des tarifs 2015 .....	page 145
▶ ANNEXE 10 : Les activités périscolaires dans une école privée .....	page 153
▶ ANNEXE 11 : La liste des Accueils de Loisirs .....	page 155
▶ ANNEXE 12 : La carte des ludothèques toulousaines .....	page 156
▶ ANNEXE 13 : Les exemples d'actions en direction des 2-11 ans .....	page 157
▶ ANNEXE 14 : Les exemples d'actions en direction de la jeunesse .....	page 163
▶ ANNEXE 15 : La charte de la laïcité .....	page 164
▶ ANNEXE 16 : La fiche action .....	page 165

## LES ACTEURS DU PEDT TOULOUSAIN - page 1/7

Institution / association direction / service	Instances	Fonction	Nom Prénom
Direction des politiques de Solidarité	Comité de pilotage	Directeur	<b>-en cours de nomination</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Chef de service TE	<b>AKLIL Jeanne</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>ALOY Karine</b>
ELU	Comité des élus	Adjoint chargé des affaires Sociales, du handicap et de la vie Associative	<b>ALVES Christophe</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directeur Claé	<b>ANGELI Stéphanie</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>ARMENGAUD Hélène</b>
LEC	Comité de pilotage	Président	<b>ARNAUD Gérard</b>
ELU	Comité des élus	Adjointe en charge Des Sports et Loisirs	<b>ARRIBAGE Laurence</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directeur Claé	<b>ARTERO Daniel</b>
Ligue de l'enseignement 31	Comité technique	Coordinatrice pédagogique	<b>ASCASO Fabienne</b>
Direction politiques de Solidarité	Comité technique	Pôle Handicap	<b>BAQUE Françoise</b>
Direction des Sports	Comité Technique	Responsable de subdivision	<b>BARBARIN Arielle</b>
Direction Animation Socioculturelle	Comité de pilotage	Directrice	<b>BASCOUL Véronique</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>BASTID Marie-Hélène</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>BELHASSINE Martine</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>BELON Nicolas</b>
Claé associatifs publics	Comité technique	Directeur de Claé	<b>BONNAFOUS Frédéric</b>
DRH	Comité de pilotage	Directeur	<b>BONNEFOY Sébastien</b>
DDS	Comité technique	Coordinateur	<b>BOUAZIZ Cyril</b>
Politiques de solidarité	Comité technique	Domaine Sénior	<b>BOURGADE Alice</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directeur Claé	<b>BOUSCATEL Nathalie</b>

Institution / association direction / service	Instances	Fonction	Nom Prénom
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>BOUTIN François</b>
ELU	Comité des élus	Conseiller Délégué, chargé de Mission vie étudiante	<b>BOYER Maxime</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Coordinatrice	<b>BREIL Michèle</b>
Direction du développement Culturel territorial	Comité technique	Chargé de mission éducation Artistique et culturelle	<b>BRESSON Jérôme</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>BRUNET Alexandra</b>
Direction du développement Social	Comité de pilotage Comité technique	Domaine dispositifs Éducatifs	<b>BRUNETEAU Christine</b>
Éducation Nationale	Comité de pilotage	DASEN	<b>CAILLAUT Jacques</b> Représenté par Madame MERY
SCHS	Comité technique	Chargé de projet Éducation pour la santé	<b>CALCAGNO Véronique</b>
Petite Enfance	Comité de pilotage	Directrice	<b>CALMENERO Elisa</b>
Démocratie Locale	Comité de pilotage	Directeur	<b>CANTON Christophe</b>
Direction du développement Social	Comité technique	Responsable du domaine jeunesse	<b>CAPMARTIN Michel</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directeur Claé	<b>CARIA Sophie</b>
DEL	Comité technique	Directeur	<b>CASSABEL Thierry</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>CASSAGNES Gilles</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directeur Claé	<b>CASTRO Antoine</b>
FCPE 31	Comité technique	Parent d'élève	<b>CHABOUREAU Emmanuelle</b>
Mission GPV	Comité technique	Mission GPV	<b>COIRIER David</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>COUTENS Valérie</b>
FRANCAS	Comité technique	Chargé de développement	<b>CRMAILÈRE-ROUCHI Vincent</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Conseillère pédagogique	<b>CROCHERIE Annie</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>DANIEL Aurélien</b>
Direction Générale	Comité de pilotage	Directeur général délégué	<b>DARRIGRAND Thierry</b>

Institution / association direction / service	Instances	Fonction	Nom Prénom
Petite Enfance	Comité technique	Coordinatrice Petite Enfance	<b>DAVEN Chantal</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Chef de service TN	<b>DE PECO Hélène</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directeur Claé	<b>DELAGREE Pamela</b>
DGA Affaires culturelles	Comité de pilotage	DGA	<b>DEMOULIN-NOIRCLERC Sandrine</b>
CAF	Comité technique	Conseiller technique	<b>DEREGNAUCOURT Philippe</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>DOSTES Isabelle</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Chef de service TO	<b>DUPONT Elodie</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>DURET Christine</b>
Développement urbain et durable	Comité de pilotage	Directeur	<b>En cours de nomination</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directeur Claé	<b>ESCOBAR Fabrice</b>
Cuisine Centrale	Comité de pilotage	Directrice	<b>ESTRADE Sandra</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>FALLOU Caroline</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Coordinateur périscolaire	<b>FORTE Yannick</b>
FCPE 31	Comité technique	Parent d'élève	<b>FOUCHER Christophe</b>
Claé associatifs publics	Comité technique	Directeur de Claé	<b>FOURNIER Arnaud</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>FOURNIER Valérie</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>FRAU Silvana</b>
Mission égalité	Comité technique	Chargée de mission Égalité femmes hommes	<b>FROIDEFOND Sylvie</b>
CAF	Comité technique	Conseiller technique	<b>GANGNEUX Béatrice</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>GARINOT David</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Coordinateur périscolaire	<b>GARNAULT Claire</b>
ELU	Comité des élus	Adjoint chargé de la culture et de L'action culturelle	<b>GRASS Francis</b>



Institution / association direction / service	Instances	Fonction	Nom Prénom
DEL	Comité technique	Chef de service	<b>GUILLEM Ariane</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>GUILLOCHON Nathalie</b>
Direction des Sports	Comité de pilotage	Directeur	<b>GUYON Laurent</b>
Francas	Comité technique	Chargée de développement	<b>HASPERUE Christine</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Chargée de mission	<b>HERMET Mary</b>
Direction des Sports	Comité technique	Responsable de domaine	<b>HOULOU Thierry</b>
Mission égalité	Comité de pilotage Comité technique	Responsable mission Égalité	<b>ISACH Bernard</b>
Mission jeunesse	Comité de pilotage Comité technique	Responsable mission Jeunesse	<b>JARRY Pascal</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>JEANSOUS Christine</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>JOCKIN Fabrice</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>JOUVE Frédérique</b>
PEEP	Comité de pilotage Comité technique	Président PEEP 31	<b>JOVET Daniel</b>
Délégation à l'éducation Et aux sports	Comité technique	Chargée de mission	<b>JUSTAL Florence</b>
ELU	Comité des élus	Adjointe en charge de la Famille	<b>KATZENMAYER Laurence</b>
Claé associatifs publics	Comité technique	Directeur de Claé	<b>KHEROUAA Sihame</b>
Claé associatifs publics	Comité technique	Directeur de Claé	<b>LABEUR Eric</b>
ELU	Comité des élus	Adjoint au Maire	<b>LAHIANI Djillali</b>
ELU	Comité des élus	Adjointe Éducation	<b>LALANE-DE LAUBADÈRE Marion</b>
APEL	Comité de pilotage	Président	<b>LAMBOLEY Pascal</b>
DDCS	Comité technique	Responsable du service Jeunesse Éducation populaire et vie Associative	<b>LAVIGNE Elisabeth</b>
DDCS	Comité de pilotage	Adjoint chargé des affaires Sociales Du handicap Et de la vie Associative	<b>LEROY Bertrand</b>
ELU	Comité des élus	Conseiller Délégué, chargé de Mission diversité et égalité	<b>LESGOURGUES Laurent</b>

Institution / association direction / service	Instances	Fonction	Nom Prénom
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>LETEMPLIER Laurence</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>LIBERATORE Valérie</b>
Direction de l'éducation	Comité de pilotage	Directeur éducation	<b>LODS Jean-Luc</b>
DDS	Comité technique	Coordinatrice	<b>LOUIS Corinne</b>
LEO LAGRANGE	Comité de pilotage	Directrice Régionale	<b>LUTTAU Christine</b>
Politique de solidarité	Comité technique	Chargé de mission auprès de l'élue	<b>MARQUINA Simon</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>MASCLOUX Anne</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directeur Claé	<b>MATTHIEU Armelle</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>MAYLIE Jean-Marc</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Conseillère pédagogique	<b>MÉDAL Céline</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>MERY Maurice</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>MEUNIER Gilles</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directeur Claé	<b>MIRAT Djamilia</b>
APEL	Comité technique	Référent parents D'élèves	<b>MONCLA Nathalie</b>
DEL	Comité technique	Référent territorial	<b>NAU Eddy</b>
ELU	Comité des élus	Conseillère Déléguée, chargée de Mission périscolaire	<b>NGBANDA-OTTO Evelyne</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Coordinateur REP	<b>OULD-YAHOUY Guy</b>
DDS	Comité technique	Coordinateur	<b>PELLETANT Boris</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>PELLO Fabienne</b>
FRANCAS	Comité de pilotage	Déléguée régionale de MP	<b>PÉRIÉ Claudine</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>PEYRONNET Jean-Louis</b>
CAF	Comité de pilotage	Directeur	<b>PITEAU Jean-Charles</b>

Institution / association direction / service	Instances	Fonction	Nom Prénom
DAEG	Comité de pilotage	Directeur	<b>PRIVAT Christophe</b>
Ligue de l'enseignement 31	Comité de pilotage	Secrétaire général	<b>RIVAT Olivier-Ronan</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>ROLLO QUEYROY Patrick</b>
Politique de solidarité	Comité technique	Chargé de projet sénior	<b>ROQUES Jean-Louis</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Coordinateur périscolaire	<b>ROSIERS Jean-Philippe</b>
FCPE 31	Comité de pilotage	Présidente	<b>ROUCH Hélène</b>
ELU	Comité des élus	Adjoint en charge de la Solidarité et de la santé publique	<b>ROUGE Daniel</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>SAID AIZUPURU Marie-José</b>
LEC	Comité technique	Coordinatrice	<b>SAINT JEAN Séverine</b>
SCHS	Comité de pilotage	Chef de service	<b>SAINT MARTIN Nadège</b>
Délégation à la Solidarité	Comité de pilotage	Directrice	<b>SARRE Marie-Christine</b>
DEL	Comité technique	Référent territorial	<b>SEGUELA Christine</b>
ELU	Comité des élus	Conseiller délégué, chargé de L'innovation et du numérique	<b>SERP Bertrand</b>
Direction du développement Social	Comité technique	Stagiaire	<b>SEYVE Bérangère</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Coordinateur périscolaire	<b>SIBONI Estelle</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>SMOLIKOWSKI Mélanie</b>
Direction du développement Culturel territorial	Comité de pilotage	Directrice DCT	<b>SOULE Danièle</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Coordinateur périscolaire	<b>TAHAR Djamel</b>
Direction de l'éducation	Comité de pilotage Comité technique	Chef de service Actions Éducatives	<b>TANIS Marie</b>
Direction Animation Socioculturelle	Comité technique	Chef de service	<b>TAROT Véronique</b>
Délégation générale Modernisation Administration	Comité de pilotage	DG	<b>THOMAS André</b>

Institution / association direction / service	Instances	Fonction	Nom Prénom
ELU	Comité des élus	Adjointe en charge du Développement durable	<b>TOUTUT-PICARD Elisabeth</b>
LEO LAGRANGE	Comité technique	Responsable	<b>TOUZERIS Sophie</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>TRITSCHLER Isabelle</b>
APEL	Comité technique	Référent parents D'élèves	<b>TRONCHE David</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Directrice adjointe	<b>VERDELHAN Claire</b>
DEL	Comité technique	Référent territorial	<b>VILA Josée</b>
Anim'malice	Comité technique	Directeur	<b>VOISARD Benjamin</b>
Direction politiques de Solidarité	Comité technique	Responsable pôle Handicap	<b>YVENAT Frédérique</b>
Éducation Nationale	Comité technique	Directeur d'école	<b>ZAKINE Fabienne</b>
Direction de l'éducation	Comité technique	Coordinateur périscolaire	<b>ZURRIAGA Marie-Noëlle</b>

Total : 140

## LA LISTE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS - page 1/5

Site	Équipement	Adresse	Secteur	Bassin scolaire
Saint Sernin	Salle de combat	1 place de Saint-Sernin	Toulouse Centre	B.1
Saint-Sernin	Gymnase	1 place Saint-Sernin	Toulouse Centre	B.1
Chapou	Piscine	1 rue Saunière	Toulouse Centre	B.5
Saint-Sernin	Danse	1, place Saint-Sernin	Toulouse Centre	B.1
Mounède (La)	Foot/Rugby	1, rue Claude-Marie-Perroud	Toulouse Ouest	B.26
La Grande Plaine	Bi-Cross	10 avenue Jean Gonord	Toulouse Est	B.14
Grande Plaine (La)	Foot/Rugby	10, avenue Jean-Gonord	Toulouse Est	B.14
Marcel-Sarcos	Foot/Rugby	10, chemin de Liffard	Toulouse Ouest	B.28
Sarcos	Plateau Sportif	10, chemin de Liffard	Toulouse Ouest	B.28
Job	Piscine	105 route de Blagnac	Toulouse Nord	B.6
Arnauné	Foot/Rugby	107, rue Frédéric-Estèbe	Toulouse Nord	B.5
Sordelo	Foot/Rugby	112, ch. des Côtes de Pech-David	Toulouse Sud-Est	B.17
Struxiano	Tennis	113 avenue de Lespinet	Toulouse Sud-Est	B.16
Struxiano	Foot/Rugby	113, avenue de Lespinet	Toulouse Sud-Est	B.16
Struxiano	Plateau Sportif	113, avenue de Lespinet	Toulouse Sud-Est	B.16
Château de l'Hers	Athlétisme	13 chemin de Limayrac	Toulouse Est	B.14
Château de l'Hers	Plateau Sportif	13 chemin de Limayrac	Toulouse Est	B.14
Hers (Château de l')	Foot/Rugby	13, chemin de Limayrac	Toulouse Est	B.14
Maurice Bécanne	Salle de combat	14 rue Pierre Bourthoumieux	Toulouse Rive Gauche	B.22
Bayard	Plateau Sportif	150, route de Launaguet	Toulouse Nord	B.10
Lardenne	Plateau Sportif	153 bis, avenue de Lardenne	Toulouse Ouest	B.25
La Faourette	Salle de combat	18 rue Paul Lambert	Toulouse Rive Gauche	B.22
Faourette (La)	Foot/Rugby	18, rue Paul-Lambert	Toulouse Rive Gauche	B.22
Corbarrieu	Foot/Rugby	2, avenue de-Lattre-de-Tassigny	Toulouse Sud-Est	B.18
Les Accacias	Plateau Sportif	20 rue de l'Obélisque	Toulouse Est	B.4
Cazal Lapujade	Foot/Rugby	20, rue d'Avranches	Toulouse Nord	B.11
Saint-Martin-du-Touch	Salle de combat	206 chemin de Tournefeuille	Toulouse Ouest	B.24
Saudrune (La)	Foot/Rugby	21, chemin de la Saudrune	Toulouse Ouest	B.28
Sergent Vigné	Foot/Rugby	22, rue de Lille	Toulouse Est	B.14
Toulouse Lautrec	Piscine	26 impasse Barthe	Toulouse Nord	B.7
Toulouse-Lautrec	Foot/Rugby	26 impasse Barthe	Toulouse Nord	B.7
Toulouse-Lautrec	Tennis de table	26 impasse Barthe	Toulouse Nord	B.7
Toulouse-Lautrec	Escalade	26, impasse Barthe	Toulouse Nord	B.7
Toulouse-Lautrec	Plateau Sportif	26, impasse Barthe	Toulouse Nord	B.7
Rangueil	Gymnase	27 chemin du Canal	Toulouse Sud-Est	B.17
Rangueil	Skate Parck	27 chemin du Canal	Toulouse Sud-Est	B.17
Rangueil	Tennis	27 chemin du Canal	Toulouse Sud-Est	B.17
Rangueil (COSEC)	Salle de combat	27 chemin du Canal	Toulouse Sud-Est	B.17

Site	Équipement	Adresse	Secteur	Bassin scolaire
Les Argoulets	Baseball	29 rue de Rabastens	Toulouse Est	B.13
Les Argoulets	Football Américain	29 rue de Rabastens	Toulouse Est	B.13
Les Argoulets	Foot/Rugby	29, rue de Rabastens	Toulouse Est	B.13
Daste	Plateau Sportif	29, rue de Toulon	Toulouse Sud-Est	B.18
Parc des Sports	Piscine	3 allées Gabriel Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Bagatelle	Escalade	3 bis, impasse du Bachaga-Boualam	Toulouse Rive Gauche	B.21
Borderouge	Salle de combat	3 rue Hubert Monloup	Toulouse Nord	B.10
Borderouge	Foot/Rugby	3 rue Hubert Montloup	Toulouse Nord	B.10
Compans-Caffarelli	Gymnase	3 rue Pierre Laplace	Toulouse Centre	B.5
Montaudran	Foot/Rugby	3, impasse Gaston-Génin	Toulouse Sud-Est	B.16
Guillaumet	Escalade	30, chemin de Bitet	Toulouse Sud-Est	B.16
Guillaumet	Plateau Sportif	30, chemin de Bitet	Toulouse Sud-Est	B.16
Ponts Jumeaux	Skate Parck	32 rue des Sports	Toulouse Nord	B.5
Ponts Jumeaux	Tennis	32 rue des Sports	Toulouse Nord	B.5
Cépière (La)	Plateau Sportif	323, route de Saint-Simon	Toulouse Rive Gauche	B.21
Gironis	Athlétisme	35 rue de Gironis	Toulouse Ouest	B.26
Gironis	Danse	35, rue de Gironis	Toulouse Ouest	B.26
Gironis	Foot/Rugby	35, rue de Gironis	Toulouse Ouest	B.26
Gironis	Fronton	35, rue de Gironis	Toulouse Ouest	B.26
Gironis	Plateau Sportif	35, rue de Gironis	Toulouse Ouest	B.26
Pierre et Marie-Curie	Plateau Sportif	36, rue de la Jeunesse	Toulouse Nord	B.7
Léo-Lagrange	Piscine	4 place Paul Riquet	Toulouse Centre	B.1
Pourvoirville	Foot/Rugby	4, impasse de Sarrangines	Toulouse Sud-Est	B.19
Amouroux	Foot/Rugby	4, impasse William et Catherine-Booth	Toulouse Est	B.11
Lalande	Tennis	44 impasse du Séminaire	Toulouse Nord	B.9
Lalande	Plateau Sportif	44, chemin du Séminaire	Toulouse Nord	B.9
Pradié	Piscine	46 rue des Saules	Toulouse Sud-Est	B.2
René Valmy	Athlétisme	5 chemin Guillaume et Joseph Bouton	Toulouse Ouest	B.27
René Valmy	Skate Parck	5 chemin Guillaume et Joseph Bouton	Toulouse Ouest	B.27
René Valmy	Salle de combat	5 chemin Guillaume et Josphe Bouton	Toulouse Ouest	B.27
René Valmy	Tennis	5 chemin Guillaume et Josphe Bouton	Toulouse Ouest	B.27
René Valmy	Tennis de table	5 chemin Guillaume et Josphe Bouton	Toulouse Ouest	B.27
Canto Laouzetto	Athlétisme	5 rue de la Tourasse	Toulouse Ouest	B.27
Pierre-Montané	Plateau Sportif	5, avenue Raymond-Badiou	Toulouse Rive Gauche	B.22

Site	Équipement	Adresse	Secteur	Bassin scolaire
Pierre-Montané (GIAT)	Foot/Rugby	5, avenue Raymond-Badiou	Toulouse Rive Gauche	B.22
René-Valmy	Escalade	5, ch. Guillaume et Joseph-Bouton	Toulouse Ouest	B.27
René-Valmy	Plateau Sportif	5, ch. Guillaume et Joseph-Bouton	Toulouse Ouest	B.27
Canto Laouzetto	Foot/Rugby	5, rue de la Tourasse	Toulouse Ouest	B.27
Léo Lagrange	Salle de combat	54 rue des 7 Troubadours	Toulouse Centre	B.1
Léo-Lagrange	Danse	54, rue des Sept-Troubadours	Toulouse Centre	B.1
Lalande	Base Nautique	58 chemin de la Glacière	Toulouse Nord	B.9
Frédéric-Estèbe	Plateau Sportif	59, rue du Général Bourbaki	Toulouse Nord	B.7
Violette	Foot/Rugby	6 rue des Violettes	Toulouse Nord	B.10
Le Mirail	Tennis	6 rue Ferdinand Laulanie	Toulouse Ouest	B.25
Mirail (COSEC)	Salle de combat	6 rue Ferdinand Laulanie	Toulouse Ouest	B.25
Calvinhac	Salle de combat	6 rue Jacques Labatut	Toulouse Centre	B.1
Hers (Complexe de l')	Foot/Rugby	6, rue Claudius-Rougenet	Toulouse Est	B.14
Pradettes (Les)	Foot/Rugby	6, rue Ferdinand-de-Lesseps	Toulouse Ouest	B.25
Pradettes (Les)	Plateau Sportif	6, rue Ferdinand-de-Lesseps	Toulouse Ouest	B.25
Le Mirail	Foot/Rugby	6, rue Ferdinand-Laulanie	Toulouse Ouest	B.25
Mirail	Escalade	6, rue Ferdinand-Laulanie	Toulouse Ouest	B.25
Rangueil	Foot/Rugby	62, rue de Nimes	Toulouse Sud-Est	B.17
Alban-Minville	Piscine	63 allée de Bellefontaine	Toulouse Ouest	B.26
Papus	Piscine	64 allées de Guyenne	Toulouse Rive Gauche	B.20
Lardenne	Foot/Rugby	64 bis, avenue de Lardenne	Toulouse Rive Gauche	B.25
Merlettes	Plateau Sportif	64, allées de Guyenne	Toulouse Rive Gauche	B.20
Merlettes (Les)	Foot/Rugby	64, allées de Guyenne	Toulouse Rive Gauche	B.20
Parc des Sports	Tennis	7 allées Gabriel Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Parc des Sports	Tennis de table	7 allées Gabriel Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Nakache	Gymnase	7 allées Gabriel Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Nakache	Piscine	7 allées Gabriel Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Parc des Sports	Athlétisme	7 allées Gabriel Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Jean Moulin	Athlétisme	7 avenue des Écoles Jules-Julien	Toulouse Sud-Est	B.17
Marcel Cerdan	Salle de combat	7 chemin de la Cépière	Toulouse Ouest	B.25
Parc des Sports	Fronton	7, allées Gabriel-Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Parc des Sports	Plateau Sportif	7, allées Gabriel-Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Pont du Garigliano	Plateau Sportif	7, allées Gabriel-Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Stadium	Foot/Rugby	7, allées Gabriel-Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Jean-Moulin	Escalade	7, avenue des Écoles Jules-Julien	Toulouse Sud-Est	B.17
Jean-Moulin	Plateau Sportif	7, avenue des Écoles Jules-Julien	Toulouse Sud-Est	B.17
Marcel-Cerdan	Foot/Rugby	7, chemin de la Cépière	Toulouse Centre	B.25
CEAT	Salle de combat	8 rue d'Oran	Toulouse Est	B.13

Site	Équipement	Adresse	Secteur	Bassin scolaire
TOEC	Foot/Rugby	8 rue Ernest Dufer	Toulouse Rive Gauche	B.22
Complexe de l'Hers	Plateau Sportif	8, rue Claudius-Rougenet	Toulouse Est	B.14
CEAT	Foot/Rugby	8, rue d'Oran	Toulouse Est	B.13
Georges-Ohnet	Danse	8, rue Georges-Ohnet	Toulouse Nord	B.11
Georges-Ohnet	Plateau Sportif	8, rue Georges-Ohnet	Toulouse Nord	B.11
Pech-David	Piscine	82 chemin des Côtes de Pech-David	Toulouse Sud-Est	B.17
Barran	Foot/Rugby	82, ch. des Côtes de Pech David	Toulouse Sud-Est	B.17
Bellevue	Patinoire	86 chemin de la Salade Ponsan	Toulouse Sud-Est	B.17
Bellevue	Piscine	86 chemin de la Salade Ponsan	Toulouse Sud-Est	B.17
Fontaines	Foot/Rugby	89, rue des Fontaines	Toulouse Rive Gauche	B.22
Vincent-Serrer	Foot/Rugby	9 bis impasse du Bachaga-Boualam	Toulouse Rive Gauche	B.23
Parc des Sports	Beach Volley	allées Gabriel-Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Parc des Sports	Foot/Rugby	allées Gabriel-Biénès	Toulouse Sud-Est	B.18
Parc Alalouf	Plateau Sportif	avenue Antoine-de-Saint-Exupéry	Toulouse Est	B.14
Fraternité	Patinoire	Avenue de l'Hers	Toulouse Est	B.14
La Grande Plaine	Skate Parck	avenue Jean Gonord	Toulouse Est	B.14
Pierre Montané	Athlétisme	avenue Raymond Badiou	Toulouse Rive Gauche	B.22
André-Messenger	Plateau Sportif	chemin André Messenger	Toulouse Ouest	B.26
Saint-Simon	Skate Parck	Chemin de Liffard	Toulouse Ouest	B.28
Marmande	Plateau Sportif	chemin des Capelles	Toulouse Ouest	B.25
Alex-Jany	Patinoire	chemin du verdon	Toulouse Est	B.13
Alex-Jany	Piscine	chemin du verdon	Toulouse Est	B.13
Reynerie (City Stade)	Athlétisme	cheminement Jean-François Lesueur	Toulouse Ouest	B.26
Ramier	Base Nautique	Île du Ramier	Toulouse Sud-Est	B.18
Toulouse-Lautrec	Athlétisme	impasse Barthe	Toulouse Nord	B.7
Jardin de l'Hippodrome	Plateau Sportif	impasse de l'Hippodrome	Toulouse Rive Gauche	B.21
Opac	Plateau Sportif	impasse de Soupertard	Toulouse Est	B.13
Vergers	Plateau Sportif	impasse des Vergers	Toulouse Ouest	B.25
Vergers	Tennis de table	impasse des Vergers	Toulouse Ouest	B.25
Bagatelle	Tennis	Impasse du Bachaga-Boualam	Toulouse Rive Gauche	B.21
Bagatelle (City Stade)	Plateau Sportif	impasse du Bachaga-Boualam	Toulouse Rive Gauche	B.21
Bazacle	Plateau Sportif	impasse du Ramier des Catalans	Toulouse Centre	B.5
Pouvillon	Plateau Sportif	impasse Pouvillon	Toulouse Rive Gauche	B.22
Roland Garros	Tennis de table	impasse Roland Garros	Toulouse Nord	B.5
Roland-Garros	Plateau Sportif	impasse Roland-Garros	Toulouse Nord	B.5
Terrasse (La)	Plateau Sportif	impasse Schrader	Toulouse Sud-Est	B.16
Ernest Renan	Tennis de table	impasse Vitry	Toulouse Nord	B.10



Site	Équipement	Adresse	Secteur	Bassin scolaire
Ernest-Renan	Plateau Sportif	impasse Vitry	Toulouse Nord	B.10
Louis-Pergaud	Plateau Sportif	passage Louis-Pergaud	Toulouse Ouest	B.27
André Mathieu	Plateau Sportif	place André Mathieu	Toulouse Rive Gauche	B.20
Bagatelle (Gironde)	Plateau Sportif	place de la Gironde	Toulouse Rive Gauche	B.21
Baudin	Plateau Sportif	place Jean-Baptiste-Baudin	Toulouse Ouest	B.25
Bourliaguet	Plateau Sportif	rue Aristide-Maillol	Toulouse Ouest	B.25
CEAT	Athlétisme	rue d'Oran	Toulouse Est	B.13
CEAT	Plateau Sportif	rue d'Oran	Toulouse Est	B.13
Pourvoirville	Plateau Sportif	rue de Fondeville	Toulouse Sud-Est	B.19
Ukraine (City Stade)	Plateau Sportif	rue de l'Ukraine	Toulouse Rive Gauche	B.20
Gloire (La)	Plateau Sportif	rue de Soupétard	Toulouse Est	B.15
Negreneys	Plateau Sportif	rue de Tunis	Toulouse Nord	B.7
Empalot (Poudrerie)	Plateau Sportif	rue des Goélands	Toulouse Sud-Est	B.20
Embarthe	Plateau Sportif	rue des Quêteurs	Toulouse Centre	B.1
Bourbaki	Plateau Sportif	rue du Général Hoche	Toulouse Nord	B.7
Bourbaki	Tennis de table	rue du Général Hoche	Toulouse Nord	B.7
Port Garaud	Plateau Sportif	rue du Moulin du Château	Toulouse Centre	B.1
Dottin	Plateau Sportif	rue du Recteur Dottin	Toulouse Ouest	B.27
Éric-Satie	Plateau Sportif	rue Éric-Satie	Toulouse Ouest	B.26
Ernest Renan	Skate Park	rue Ernest Renan	Toulouse Nord	B.10
Ernest Renan	Bi-Cross	Rue Ernest Renan	Toulouse Nord	B.10
Arnauné	Plateau Sportif	rue Frédéric-Estèbe	Toulouse Nord	B.5
Bonnefoy (Les Hauts de)	Plateau Sportif	rue Garibaldi	Toulouse Est	B.12
Borderouge	Plateau Sportif	rue Henri-Ebelot	Toulouse Nord	B.10
Borderouge (Complexe sportif de)	Plateau Sportif	rue Hubert-Monloup	Toulouse Nord	B.10
Jean Gilles	Tennis de table	rue Jean Gilles	Toulouse Ouest	B.26
Képler	Plateau Sportif	rue Jean-Montariol	Toulouse Est	B.15
Prairie des Filtres	Plateau Sportif	rue Laganne	Toulouse Rive Gauche	B.22
Bourges-Maunoury	Plateau Sportif	rue Maurice-Bourges-Maunoury	Toulouse Nord	B.10
Paul-Gauguin	Plateau Sportif	rue Paul-Gauguin	Toulouse Ouest	B.26
Raymond-Lizop	Plateau Sportif	rue Raymond-Lizop	Toulouse Ouest	B.26
Saint-Martin-du Touch	Plateau Sportif	rue René-Sentenac	Toulouse Ouest	B.25
Viollet-le-Duc	Plateau Sportif	rue Viollet-le-Duc	Toulouse Ouest	B.25

# L'OFFRE DE LA DIRECTION DES SPORTS - page 1/3

## 2-Détail de l'offre proposée par la Direction des Sports

### 1) Direction des Sports : L'offre payante

Stages encadrés payants pendant les vacances (tousaint, hiver, printemps, été 2012) Pour tous les toulousains										
Février 2012 (2 semaines)		Printemps 2012 (2 semaines)			Été 2012 (12 semaines)		Toussaint 2012 (2 semaines)		Noël 2012 (2 semaines)	
Enfants (entre 1h et 3h tj de la semaine) 8-16 ans	Adulte	Enfants (entre 1h et 3h tj de la semaine) 8-16 ans	Adultes/séniors	Enfants 8-16 ans (entre 1h et 3h tj de la semaine)	Adultes/séniors	Enfants 8-16 ans (entre 1h et 3h tj de la semaine)	Adultes (1h. tj de la semaine)	Enfants	Adulte	
Tennis- Bad Glace Pelote basque Natation (init & interm) Escalade-multi activités Multi activités aquatiques Bad-sports co	Pas d'activité proposée	Tennis Bad. Natation Glace Pelote basque Multi-activités (journée) Voile Escalade-multi activité	Multi-activités aquatiques Natation (prepa BAC)	Activités aquatiques, nautiques et terrestres réparties par semaine dans les différents secteurs de la ville	Activités aquatiques, nautiques et terrestres	Sports de glace Tennis Escalade Natation ini. & interm Plongée Voile Pelote basque Multisports	Aqua gym	Plongée Bad Tennis Tennis Tab. Pelote Natation	Pas d'activité proposée	
155 inscriptions 224 places		186 inscriptions 214 places	21 inscrip. 51 places	Terrest 793 Aquat 367	Terrest 180 Aquat. 644	221 inscriptions 273 places	10 inscriptions 25 places	60 inscriptions 136 places		
Taux de remplissage. 69 %		Tx de remplis. 87 %	Tx de remplis. 41%	Tx de remplis. Act. aquat.76 % Act.terrest. 81 %	Tx de remplis. Act. aquat. 66% Act.terrest. 80%	Tx de remplis. 81 % 61 % des enfants ont 9-12 ans	Tx de remplis. 44%	Tx de remplis. 44 %		

Activités hebdomadaires encadrées hors vacances scolaires - Pour tous les toulousains- Payantes								Clubs seniors - Gratuit	
Enfants Activités régulières		Adultes, à partir de 16 ans Activités régulières				Séniors, plus de 55 ans Activités régulières			
Ecoles de sport de 8 à 16 ans	Activités aquatiques de 6 à 16 ans	Gymnastique	Activités terrestres encadrées	Activités aquatiques encadrées	Activité sportive encadrée	Activité aquatique	Intervention d'1h/sem- 15 clubs seniors.		
Tennis, Bad, Multi activités, Pelote basque, Glace, Escrime, Escalade	Natation, (initiation, interm, perf.) sauvetage sportif, aquaphobie, plongée,	Gymnastique d'entretien	Badminton, Escalade, Pelote basque, Tennis, Roller,	natation (initiation, interm., perf., aquaphobie) aquagym, Natation avec palmes,	Gymnastiques d'entretien, marche, pétanque	aquagym, aquaforme, natation (initiation)	Gym douce Lutte contre les risques de chute		
274 inscriptions 428 places	1417 inscriptions 1626 places	348 inscriptions 382 places	629 inscriptions 660 places	2567 inscriptions 2678 places	20 inscriptions 32 places	931 inscriptions 985 places	115 personnes		
Taux remplis. 64 %	Taux remplis. 87 %	Taux remplis. 91 %	Taux remplis. 95%	Taux remplis. 96 %	Taux remplis. 62,5 %	Taux remplis. 95%			

Ville de Toulouse : DTA pratiques sportives à destination des publics cibles- E2i-MR juin 2013

-31-

2<sup>ème</sup> partie : l'état des lieux de l'offre d'activités physiques et sportives

### 2) Direction des Sports : L'offre gratuite pour les jeunes des quartiers ZUS/CUCS

Activités hebdomadaires encadrées gratuites hors vacances scolaires –mercredi AM et soirée « Activités sportives de proximité » 2012 Pour les moins de 18 ans habitant les quartiers ZUS/CUCS						
Equipements	Quartier /secteur	Activité proposée	Nbre de jeunes différents (< 18 ans)	dont filles	%	dont 15 ans et plus
	Reynerie	Sect 6 futsal	31	0		2
	Reynerie	Sect 6 basket	22	6		8
	Rigal	multisport	21	0		11
	Bagatelle		9	0		9
	Merlettes	multisport	19	2		1
	Papus (pisc.)	natation	9	9		1
			<b>111 jeunes</b>	<b>17</b>	<b>15%</b>	<b>32</b>
						<b>29%</b>

Activités sportives encadrées gratuites pendant les vacances d'été (2012) « Les Centres sportifs » Pour les moins de 18 ans habitant les quartiers ZUS/CUCS - Ramassage en bus					
Centres sportifs	Été 2012	Nombre de jeunes différents inscrits dans l'été	dont filles	%	dont 15 ans et plus
Toulouse Lautrec	193		75	39%	26
Argoulets	179		68	38%	37
Cosec Mirail	146		55	38%	11
<b>Total</b>		<b>518 jeunes</b>	<b>198</b>	<b>38%</b>	<b>74</b>
					<b>14%</b>

Stages encadrés gratuits pendant les petites vacances (Toussaint, hiver, printemps, 2012) Pour les moins de 18 ans habitant les quartiers ZUS/CUCS - Ramassage en bus					
Février 2012		Printemps 2012		Toussaint 2012	
Enfants Ados	7-18 ans	Enfants Ados	7-18 ans	Enfants Ados	7-18 ans
Foot le matin		Foot matin		Foot le matin	
Multi activité après midi		3 centres sportifs multi activités (le Mirail, Toulouse Lautrec, Les argoulets)		Multi activité après midi	
		Tournoi inter quartier en fin de semaine			
<b>546 jeunes</b>		<b>721 jeunes</b>		<b>566 jeunes</b>	

Le détail des fréquentations de certaines ASP montrent des moyennes de fréquentations très faibles, avec des variations d'assiduité très importante d'une activité à l'autre.

Les fréquentations les plus régulières concernent les activités associées à l'école dans le cadre des CLAE (centres de loisir associés à l'école)

Activités sportives pendant les vacances (été) – stages techniques d'une semaine Offre ciblée sur les ados habitant les quartiers ZUS/CUCS - 13-18 ans Prix : 7,3€ / sem. - Ramassage en bus tout secteur sauf secteur 1					
Activités proposées	Nombre de jeunes (13-18 ans) inscrits en 2012	dont filles	%	dont 15 ans et plus	%
Stages techniques de perfectionnement : foot, danse, rugby, tennis, kayak, aviron, équitation	<b>176 jeunes</b>	<b>47</b>	<b>27%</b>	<b>73</b>	<b>41%</b>

Ville de Toulouse : DTA pratiques sportives à destination des publics cibles- E2i-MR juin 2013

-32-

## 3) Direction des Sports : L'offre d'APS à destination des personnes en situation de handicap

Temps scolaires		Périscolaire			Vacances scolaires			
convention avec 86 établissements spécialisés					Toussaint	Hiver	Printemps	Eté
Temps collectifs dédiés	10 journées sportives	Cours individuels après étude personnalisée	Cours collectifs en Intégration, avec AVL	Cours collectifs en Intégration,	Journées sportives		Séjours de 1 à 3 jours	Séjours sportifs entre 1 et 10 jours
15 disciplines différentes.	Partenariats avec les clubs	Activités aquatiques	Activités aquatiques	Escalade Aquagym	Equitation, VTT, Rando, orientation	Escalade, Rando, Equitation	VTT, Rando, Escalade	Activités aquatiques et activités pleine nature.
Déplacements en bus dans les équipements		Piscine de la Ville	Piscine de la Ville		Journées de transfert sur Sites extérieurs au département			
486 enfants (4-12 ans)	467	8 enfants	7 enfants		319 enfants			
476 ados (13-17)	422				383 ados			
268 adultes (18-80 ans)	321	4 adultes		4 adultes	182 adultes			
1230 personnes (*)		19 inscriptions			885 personnes			

(\*) Ces 1230 personnes en établissements spécialisés ne sont pas toutes habitantes de Toulouse. La part des toulousains et des non toulousains n'est pas connue car relevant des données individuelles du dossier de l'utilisateur de l'établissement, donc confidentiel.

## Précaution de lecture :

Le nombre de personnes concernées par l'offre scolaire, périscolaire ou extrascolaire ne peut s'additionner. En effet, les personnes scolarisées en établissement sont également susceptibles de bénéficier de l'offre de séjours proposés pendant les vacances.

## 4) Détail de l'offre de la Direction de l'animation socioculturelle : Les ateliers Sports, Danse et Cirque des centres socioculturels

secteur	Les centres socioculturels	Total personnes inscrites (au forfait 9 séances mini et/ou stages /ateliers pendant les vacances)			dont ateliers Danse			dont ateliers Sport			dont ateliers Cirque		
		total	Femmes	Hommes	total	F	H	total	F	H	total	F	H
6.2	Reynerie	341	215	126	0			341	215	126			
2.1	St Cyprien	999	905	94	759	700	59	240	205	35			
1.1	Bellegarde	498	467	31	228	221	7	270	246	24			
4.2	Lido	210	145	65	0			0			210	145	65
3.4	Mazades	137	123	14	124	119	5	13	4	9			
6.4	St Simon	42	38	4	0			42	38	4			
4.1	Bonnefoy	477	396	81	101	98	3	310	258	52	66	40	26
4.2	Soupetard	224	197	27	123	120	3	101	77	24			
6.3	Alain Minville-piscine	303	222	81	0			303	222	81			
3.1	Lalande	123	47	76	0			123	47	76			
6.3	Alain Minville	194	147	47	37	36	1	157	111	46			
2.3	Desbals	48	46	2	33	32	1	15	14	1			
3.4	Chamois	12	11	1	12	11	1	0					
<b>total</b>		<b>3 608</b>	<b>2 959</b>	<b>649</b>	<b>1 417</b>	<b>1 337</b>	<b>80</b>	<b>1 915</b>	<b>1 437</b>	<b>478</b>	<b>276</b>	<b>185</b>	<b>91</b>
		<b>100%</b>	<b>82%</b>	<b>18%</b>	<b>39%</b>	<b>94%</b>	<b>6%</b>	<b>53%</b>	<b>75%</b>	<b>25%</b>	<b>8%</b>	<b>67%</b>	<b>33%</b>

Source : inscriptions 2012 / 2013 (DUJ)- Direction de l'animation socio culturelle

- Difficulté liée au manque de créneaux horaires disponibles dans les équipements gérés par la Direction des sports. Pour libérer des créneaux, il faudrait demander à certains clubs d'exercer ailleurs ...
- Difficulté de donner suite à l'engouement des demandes concernant le Futsal : faible diversification des pratiques, discipline essentiellement masculine mais importance de pouvoir donner suite à des dynamiques locales intéressantes, qui permettraient de travailler avec les porteurs sur des logiques d'animation de quartier, avec des finalités autres que sportives.

### 6) Détail de l'offre proposée par la DDS :

#### Accueil jeunes, dispositif toulousain pour les jeunes de 11 à 25 ans

	Sortie à la journée	Séjours (hors WE)	WE
<b>Finalité :</b>	« accroche » du jeune, mise en confiance,	Finalité éducative, autonomie, prévention, Offre adaptée à chaque jeune, composition des groupes adaptée	Finalité éducative, autonomie, prévention, avec des points particulièrement travaillés (ex : la prise de risque) Offre adaptée à chaque jeune, composition des groupes adaptée
<b>Nombre de jeunes concernés 2012</b>	<b>560 jeunes</b> (11-25 ans)	<b>140</b> (11-25 ans)	<b>49</b> (11-25 ans)
dont filles	<b>196</b> (35%)	<b>58</b> (41%)	<b>19</b> (39 %)
dont 14-25 ans	<b>342</b> (61 %)	<b>102</b> (73%)	<b>35</b> (71 %)
dont CUCS ZUS	<b>405</b> (72%)	<b>96</b> (68 %)	<b>40</b> (82%)
<b>Activités</b>	Sorties culturelles, loisirs, sportives, dont : <b>45% des activités</b> des sorties sont des <b>APS</b> <span style="float:right">▪ <b>54 %</b> des activités proposées sont des <b>APS</b></span>		
<b>APS proposées, selon les besoins et les possibilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bowling</li> <li>• Musculation</li> <li>• Piscine</li> <li>• Patinage</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plein air : escalade, neige, course d'orientation, VTT, équitation, Eaux vives,</li> <li>• Sports mécaniques (quad, moto..)</li> <li>• .....</li> </ul>
<b>Ressources mobilisées pour les APS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Educateurs sportifs de la Direction socioculturelle</li> <li>• Educateurs sportifs prestataires</li> <li>• Très ponctuellement, éducateurs sportifs de la Direction des Sports (piscine, patinage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Educateurs sportifs de la Direction socioculturelle</li> <li>• Educateurs sportifs prestataires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Educateurs sportifs de la Direction socioculturelle</li> <li>• Educateurs sportifs prestataires</li> </ul>
<b>Equipements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patinoires (ville de Toulouse ou autre), piscines (ville de Toulouse ou autre), gymnase et autres équipements sportifs municipaux,</li> <li>• Structures extérieures, prestataires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-traitance structures extérieures</li> <li>• Structures séjours de la Ville (DEL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous traitance structures extérieures</li> <li>• Structures séjours de la Ville (DEL)</li> </ul>

Ville de Toulouse : DTA pratiques sportives à destination des publics cibles- E2i-MR juin 2013

-41-

#### DDS- Domaine territorial Les actions soutenues au titre de la politique de la ville. L'exemple de la programmation 2013 (avant clôture de l'instruction)

Projet centré sur la mixité de genre dans les pratiques sportives	Projet centré sur l'accueil des enfants / jeunes	Projet « sport vecteur de santé »	Projet centré sur le sport comme vecteur d'insertion sociale, comme support éducatif, ou vecteur d'intégration	Projet centré sur le développement du lien social	Projet centré sur le dev. du club ou soutien aux manifs.
<b>Espace Aikido</b> (Aikido)  <b>Iz'arts sport et culture</b> (pratique de la gym pour femmes du quartier)  <b>NeoToulouse</b> Futsal  <b>Union jeunes sportifs Tls</b> (Futsal) <b>Union sportive bagatelle ( foot)</b>	<b>Taekwondo School</b> (TKD) <b>Espace Aikido</b> (Aikido)	<b>TASL</b> (Aviron)  <b>AGORA</b> association culturelle et sportive <b>Si T Libre</b> (axe santé sport)	<b>Agora</b> , association culturelle et sportive (accès au sport) <b>Boxing Toulouse Bagatelle</b> (Boxe)  <b>Défense de fer</b> (Futsal)  <b>Futsal Bellefontaine</b> (Futsal et citoyenneté)  <b>Académie Christophe Tiozzo</b> (boxe) <b>Média Pitchounes</b> (travail éducatif avec l'outil « média » sur les thèmes du « sport ») <b>MJC Empalot</b> (Futsal) <b>Rodéo football club</b> (foot) <b>TASL</b> acc. scolaire (Aviron) <b>TASL Réussite éduc</b> (Aviron) <b>TASL élèves exclus</b> (Aviron) <b>TASL éduc. par le sport</b> (Aviron) <b>Union jeunes sportifs Tls</b> (Futsal) <b>Izards Dream Boxing</b> (boxe)	<b>AS la Faourette</b> ( foot)  <b>Boules Raphael Parc</b> (pétanque)  <b>Tago Gym</b> (gym)  <b>Tennis club Bellefontaine</b>  <b>Izards Dream Boxing</b> (boxe)	<b>AS Juventus Papus</b> (foot) <b>Boule Izard club</b> (pétanque)  <b>Club Damien Tlsain</b> (Dames)

32 projets font l'objet d'une demande de financement au titre de la politique de la ville : celles-ci mobilisent les APS ou concernent des clubs sportifs. Elles poursuivent différentes finalités : certaines utilisent le sport comme support, d'autres visent à développer l'activité physique en tant que telle.

Sur ces projets :

- 1 seul concernant le **sport - senior** ( le club de boules).
- 4 concernent la mixité de genre dans les pratiques sportives.
- 3 projets concernent le sport support d'une **éducation à la santé**.
- 6 projets concernent le **Futsal** : les demandes dans cette discipline sont nouvelles et de plus en plus nombreuses.
- 13 projets s'appuient sur le sport comme vecteur éducatif ou d'insertion sociale.

Ville de Toulouse : DTA pratiques sportives à destination des publics cibles- E2i-MR juin 2013

-43-

## Dispositif Après l'école - CLAE maternelles

### Dispositif

<b>DGA</b> : Education, Jeunesse, Animation, Loisirs et Sports <b>Direction</b> : Animation périscolaire	<b>Domaine d'intervention</b> : Accueils éducatifs et loisirs éducatifs	<b>Tranche d'âge</b> : 3-11 ans
---	---	---------------------------------

### 1/ La contribution de l'action aux objectifs du PEM de la Ville de Toulouse

1. Développer l'apprentissage du vivre ensemble et construire les conditions d'une éducation partagée	1.2 Promouvoir des politiques d'intégration 1.3 Mettre en œuvre une action globale d'éducation, en développant les transversalités (sport, culture, urbanisme, domaines artistique et scientifique...) et les partenariats 1.6 Favoriser la créativité et la participation active et citoyenne à la vie de la cité
---	--

### 2/ Les objectifs et le descriptif de l'action

#### Objectifs et descriptif :

Offrir aux parents une adaptation à leurs contraintes professionnelles, mais également contribuer au développement personnel des enfants, pour un prix modique.

Le CLAE valorise l'expression, l'initiative, l'autonomie, la responsabilité et la liberté de l'enfant en favorisant sa participation, le dialogue, le respect de ses rythmes et la prise en compte des différences.

Espace d'éducation et de socialisation, la CLAE s'inscrit dans la lutte contre toute forme d'inégalités, notamment en offrant aux enfants les meilleures conditions de réussite scolaire et éducative.

Assurer un accueil périscolaire de qualité, en complémentarité de l'école et de la famille, par la mise en œuvre d'actions ou d'activités permettant le développement culturel, social et citoyen de l'enfant.

### 3/ Les publics de l'action

#### Publics cibles :

Enfants scolarisés en maternelle

#### Publics atteints :

Enfants scolarisés en maternelle, inscrits au CLAE

#### Nb de bénéficiaires :

2009-2010 : sur 84 CLAE, 1 928 enfants sur l'accueil du matin ; 7 085 enfants pendant la pause méridienne. Pour l'accueil du soir, environ de 75 à 60% des enfants restent jusqu'à 17h, de 45 à 28% jusqu'à 18h, 20% des enfants restent jusqu'à la fermeture

#### Thématique handicap :

### 4/ Les temps concernés par l'action

Scolaire :	Périscolaire :	Temps libre / extra scolaire :	Petites vacances :	Eté :
Non	Oui	Non	Non	Non

**Horaires :** Le matin à partir de 7h30, durant la pause déjeuner et le soir après la sortie des classes jusqu'à 18h30

### 5/ Les territoires visés

<b>Secteur DL d'implantation :</b> Tous secteurs	<b>Quartier DL d'implantation :</b> Tous quartiers	<b>Rayonnement de l'action :</b> Ville	<b>Quartier ZUS ciblé :</b> Oui
---	---	---	------------------------------------

### 6/ La tarification de l'action

**Tarification :** Participation basée sur les revenus et la composition de la famille

### 7/ Le fonctionnement de l'action

#### Equipements :

Toutes les écoles publiques sont dotées d'un CLAE. 105 CLAE maternelles municipaux, 3 CLAE associatifs. Espaces dédiés à l'animation : 66% salle spécifique CLAE ; 32% utilisation de salles de classe ; 95 % utilisation salle motricité ; 58% utilisation BCD ; 38% autres lieux mutualisés (médiathèque, salle informatique, ludothèque, ...)

#### Moyens humains :

115 directeurs de CLAE, 2 adjoints de direction, 8 directeurs volants. 891 équivalent temps plein ATSEM. 130 adjoints d'animation complètent l'encadrement sur le temps CLAE du midi et 175 sur le CLAE du soir (268 ETP)

#### Conditions matérielles des activités :

#### Coût du dispositif :

Inscription auprès du CLAE de l'école de l'enfant, en début d'année scolaire. Plus de 16 millions d'euros ont été investis par la Mairie pour soutenir le développement des CLAE en 2009. Coût de fonctionnement CLAE municipaux pour la ville en 2010 : 8 943 987 € ; coût CLAE associatifs pour la ville en 2010 : 110 292 € ; Coût par CLAE municipal pour la ville en 2010 : 85 181 € ; Coût par CLAE associatif pour la ville en 2010 : 27 573 €

## 8/ Pilotage et animation de l'action

### Instance de pilotage :

#### Partenariats avec autres direction de la Ville :

Les CLAE participent à de nombreux projets spécifiques, développés de manière transversale : Rio Loco, sports, Fourchette et Marelle, médiathèque, développement durable, passerelle crèche, etc.

#### Partenariats :

#### Processus de concertation :

#### Association d'usagers :

#### Echanges avec les habitants :

### Communication :

## 9/ Observations

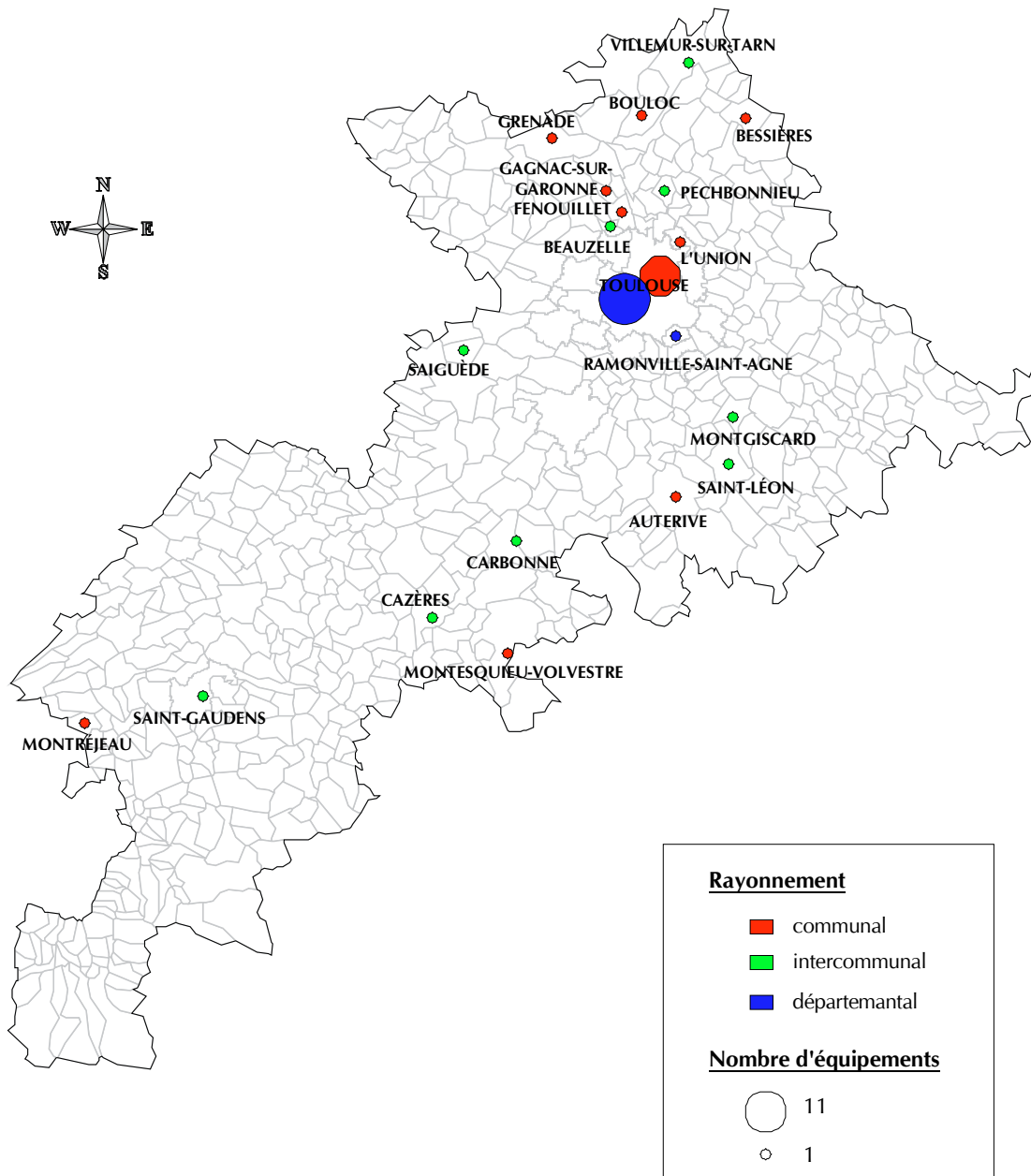
### Caractère innovant :

**Autres remarques :** Constat d'une augmentation constante de la durée de fréquentation sur chaque année.

La charte des CLAE doit être retravaillée ainsi que la convention de partenariat (en lien avec le PEM), notamment pour les maternelles car elle est aujourd'hui très axée élémentaire



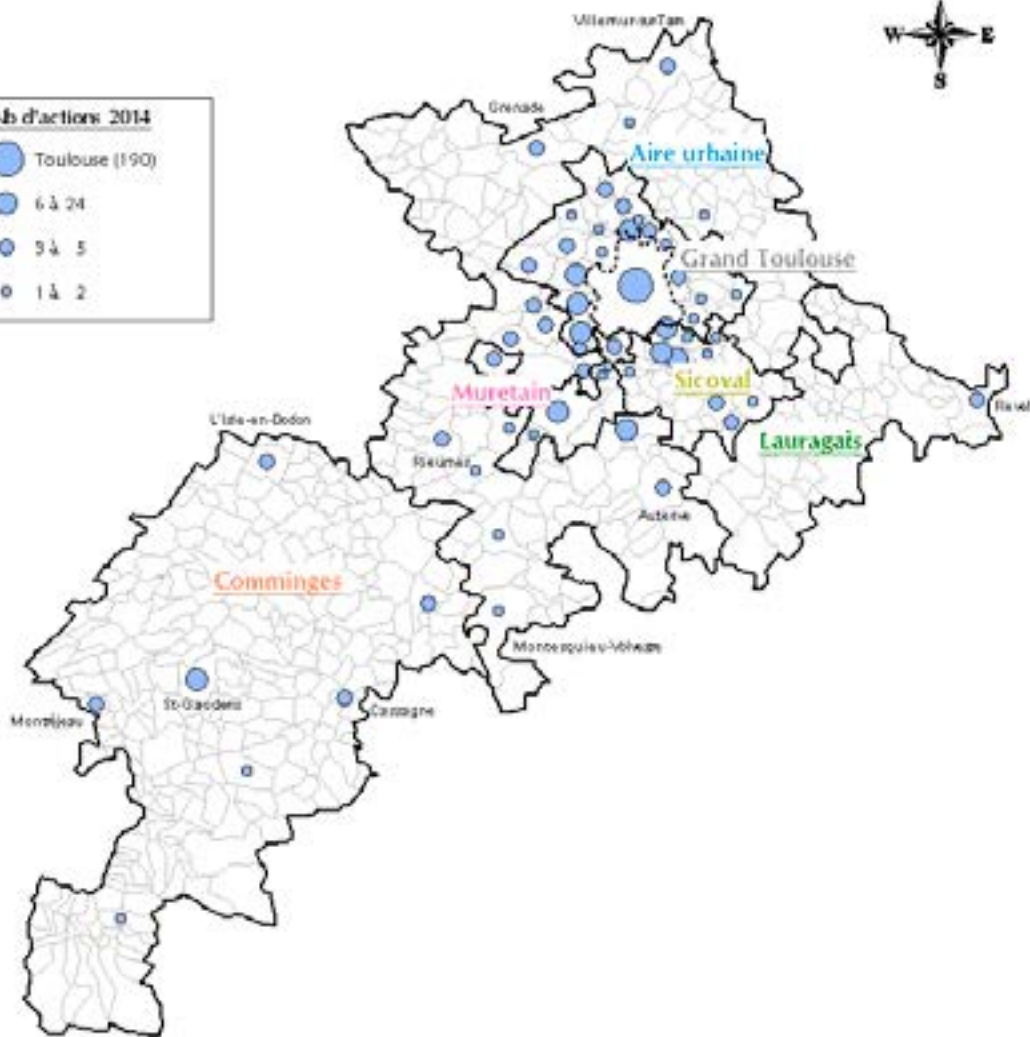
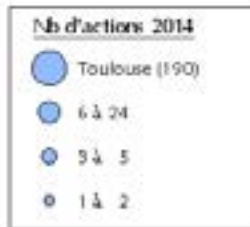
### Opérateurs REAAP 2013



Mission d'Appui au Pilotage - pôle études et statistiques 2014



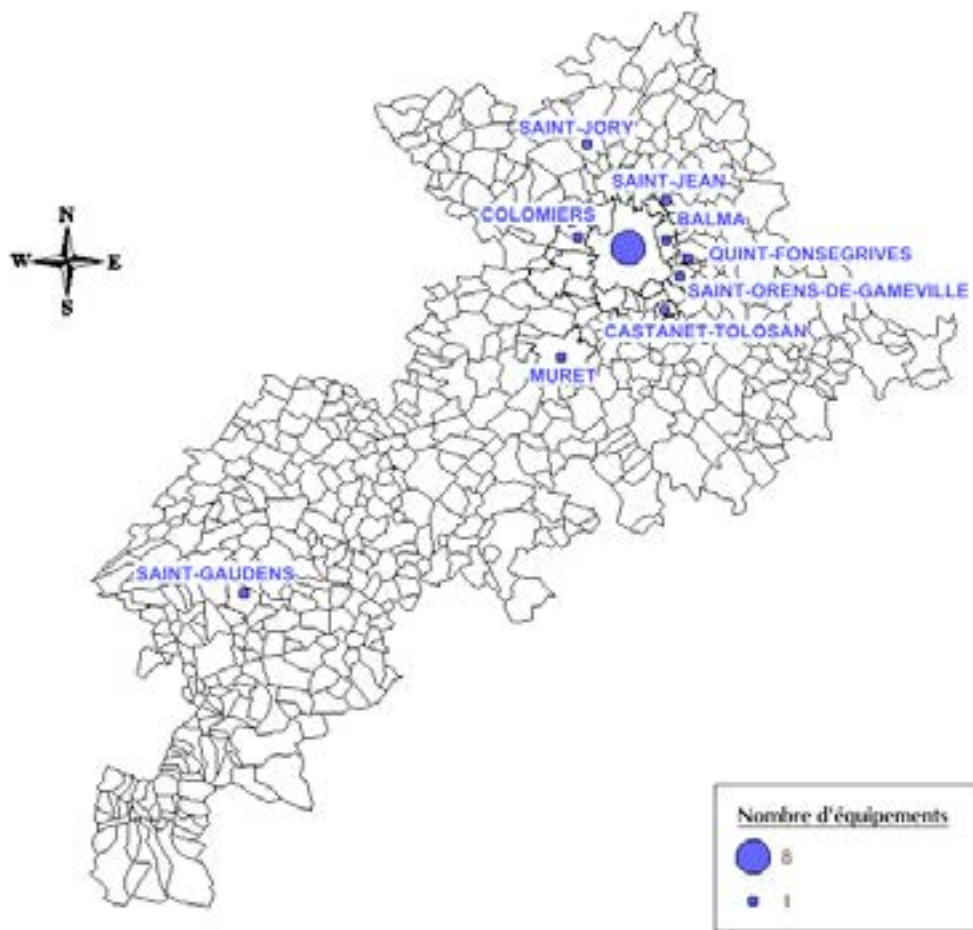
### Carte des CLAS 2013/2014



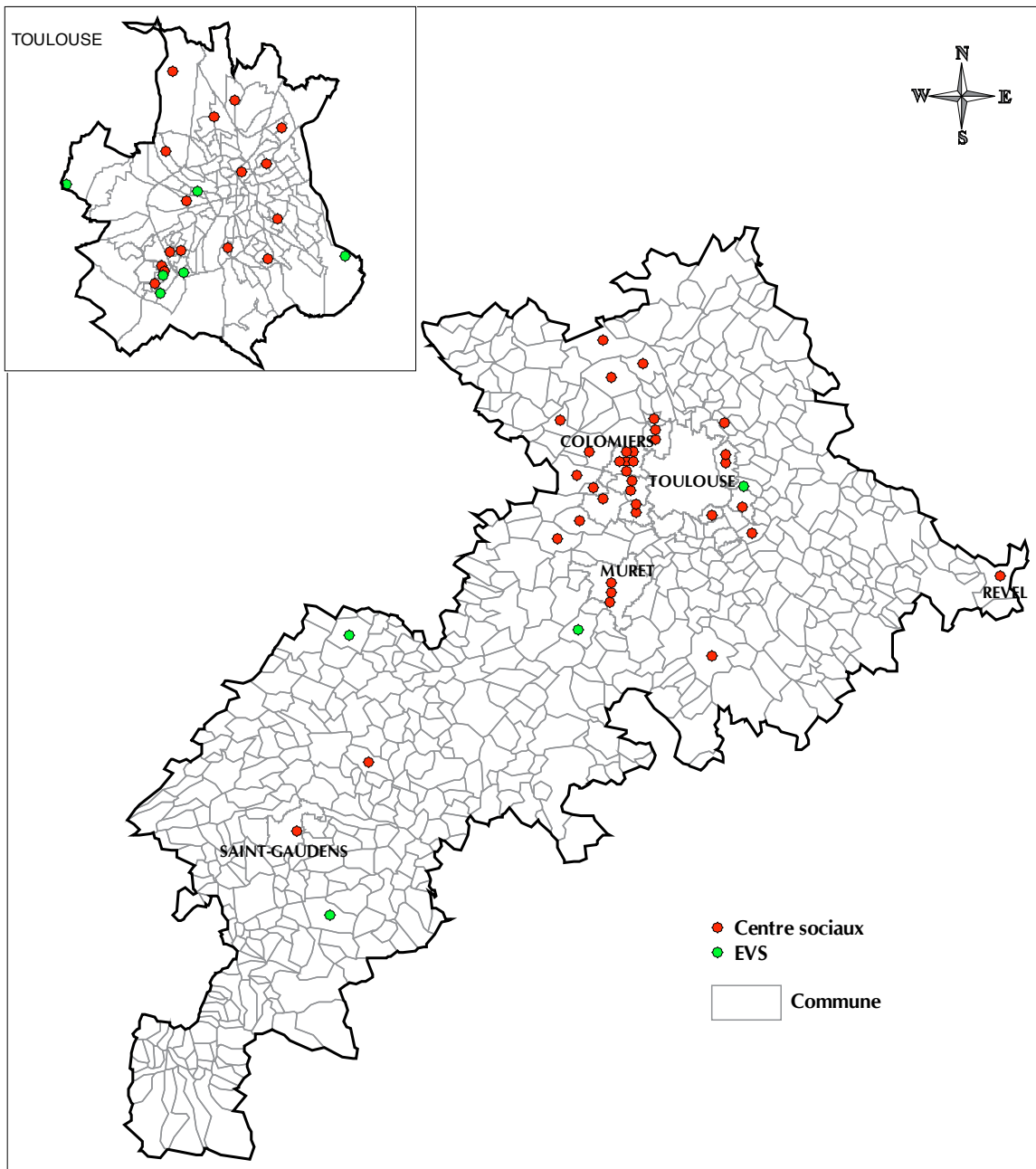




## Carte des LAEP 2013



## Equipements de l'animation de la vie sociale sur la Haute-Garonne



Cellule Etudes et Statistiques - mai 2013

**Ecoles en REP et REP + à la rentrée 2015**

AURIACOMBE MATERNELLE	HYON GEORGES MATERNELLE
BASTIDE GEORGES ELEMENTAIRE	HYON GEORGES ELEMENTAIRE
BASTIDE GEORGES 1 MATERNELLE	JACQUIER MAURICE MATERNELLE
BILLIERES ETIENNE MATERNELLE	JACQUIER MAURICE ELEMENTAIRE
BILLIERES ETIENNE ELEMENTAIRE	LAGRANGE LEO MATERNELLE
BUFFON MATERNELLE	LAGRANGE LEO ELEMENTAIRE
BUFFON ELEMENTAIRE	LALANDE ELEMENTAIRE
CLAUDEL CAMILLE MATERNELLE	LESSEPS FERDINAND (DE) MATERNELLE
CURIE PIERRE ET MARIE MATERNELLE	LESSEPS FERDINAND (DE) ELEMENTAIRE
CURIE PIERRE ET MARIE ELEMENTAIRE	LITTRE MATERNELLE
DASTE ANDRE MATERNELLE	LITTRE ELEMENTAIRE
DASTE ANDRE ELEMENTAIRE	LOUISE MICHEL MATERNELLE
DAURAT DIDIER MATERNELLE	MONNET JEAN MATERNELLE
DAURAT DIDIER ELEMENTAIRE	MOULIN JEAN MATERNELLE
DAURIAC SYLVAIN MATERNELLE	MUSSET (DE) ALFRED MATERNELLE
DAURIAC SYLVAIN ELEMENTAIRE	MUSSET (DE) ALFRED ELEMENTAIRE
DIEUZAIDE MATERNELLE	NEGRENEYS MATERNELLE
DOTTIN PAUL ELEMENTAIRE	PAGNOL MARCEL ELEMENTAIRE
FALCUCCI CLEMENT MATERNELLE	PAPUS MATERNELLE
FALCUCCI CLEMENT ELEMENTAIRE	PAPUS ELEMENTAIRE
FAUCHER DANIEL MATERNELLE	PINHOUS (les) MATERNELLE
FAUCHER DANIEL 1 ELEMENTAIRE	RENAN ERNEST MATERNELLE
FAUCHER DANIEL 2 ELEMENTAIRE	RENAN ERNEST ELEMENTAIRE
FERRY JULES MATERNELLE	RONCARD MATERNELLE
FERRY JULES ELEMENTAIRE	RONCARD ELEMENTAIRE
GALLIA JEAN MATERNELLE	TABAR MATERNELLE
GALLIA JEAN ELEMENTAIRE	TOEC (LE) MATERNELLE
HUGO VICTOR MATERNELLE	TRIOLET ELSA MATERNELLE
HUGO VICTOR ELEMENTAIRE	TRIOLET ELSA ELEMENTAIRE

**Ecoles en Programme ECLAIR**

BOURLIAGUET LEONCE MATERNELLE
BOURLIAGUET LEONCE ELEMENTAIRE
VERGERS (LES) MATERNELLE
VERGERS (LES) ELEMENTAIRE





#### ASSOCIATIONS

VIVRE ENSEMBLE

ASSOCIATIONS LOISIRS BONHOURS

AMICALE LAÏQ. BUFFON LAF

ASSOCIATION COLLECTIF COURRÉGE

ASSOCIATION CITÉ LOISIRS

ATOLL LOISIRS

ASSOCIATIONS LOISIRS EDUCATION BAGATELLE

CENTRE D'ACTIVITÉS ANATOLE FRANCE

ASSOCIATION GAGS

ASSOCIATION GASEL

MAISON DE L'ENFANT VICTOR HUGO

ASSOCIATION LES AMIS DE LA MATERNELLE J JULIEN

L'ASSQOT (ANIMATION SOCIALE ET SOLIDAIRE DES QUARTIERS OUEST TOULOUSAINS)

AIFOMEJ

AMIS DU PETIT FERDINAND

CENTRE DE LOISIRS ARMAND LEYGUE

ASSOCIATION LOISIRS ENFANTS JEAN MACÉ

1,2,3, SOLEIL

APSAR

ASSOCIATION NORD LOISIRS

CLAE DES OUSTALOUS

ASSOCIATION MARCEL PAGNOL

ASSOCIATION ECOLE LE PASTEL POUVOURVILLE AEPP

CLAE ALLÉE PATTE D'OIE

CERCLE DE PECH DAVID

CERCLE LAIQUE RENAN

RÉCRÉPASSION

7 ANIMÉS

LE GLET GROUPEMENT DE LOISIRS ECOLE LA TERRASSE

ASSOCIATION DES PETITS VIOLETS

ANIM'MALICE

CALENDRETA PAVADA

CALENDRETA GORONNETA

#### FEDERATIONS

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 31

LES FRANCAS

FEDERATION LEO LAGRANGE MIDI PYRENEES

## 1 - PREMIERE PARTIE : REGLES COMMUNES A L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS PETITE ENFANCE, EDUCATION, ENFANCE-LOISIRS, ANIMATION SOCIOCULTURELLE, SPORTS, DEVELOPPEMENT SOCIAL, POLITIQUES DE SOLIDARITE

L'ensemble des prestations proposées en direction de la petite enfance soit établissements Ville de Toulouse, soit Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse (CCAS) (crèches, multi accueil, haltes-garderies, ludothèques), l'enfance (restauration scolaire, CLAE, parcours éducatifs, accueils de loisirs ou séjours de vacances, ...), la jeunesse et les adultes (accueils jeunes, centres sociaux, stages sportifs et culturels, ...), relèvent des services publics communaux facultatifs.

Ces prestations sont accessibles prioritairement aux personnes domiciliées dans la commune, puis dans la mesure des places disponibles, aux personnes dont la scolarisation de l'enfant ou dont le lieu de travail est à Toulouse.

Toutefois, les personnes ne répondant pas à ces critères pourront bénéficier des prestations municipales dans la mesure de places restant encore disponibles.

### ➤ BASES DE CALCUL DES TARIFS

Le revenu sera défini sur la base de l'année N-2 :

- à partir des revenus figurant sur CAFPRO\* ou
- à partir du ou des avis d'imposition ou de non imposition, de l'attestation de paiement adressée par la CAF.

\* *Il s'agit du revenu net fiscal du ménage avant abattement et hors prestations familiales.*

*Pour les créateurs d'entreprise : neutralisation des revenus de l'activité pour une année à compter de la date de création de l'activité.*

Le calcul des participations familiales pour les prestations proposées est déterminé en fonction des revenus et du nombre d'enfants de la famille (enfants mineurs et majeurs poursuivant des études supérieures).

### CREATION DU DUI

#### ➤ **DUI complet avec justification de revenus et de composition familiale :**

Les éléments fournis lors de la première constitution du DUI feront l'objet d'une étude pour une prise en compte à partir de l'échéance de facturation suivante\* sans effet rétroactif.

#### ➤ **DUI complet sans justification de revenus et de composition familiale :**

La non fourniture des pièces justifiant les revenus et la composition familiale, au moment de la première constitution du DUI ou de l'inscription, dans les délais impartis, entraînera l'application du tarif maximum jusqu'à présentation de l'ensemble de ces pièces sans effet rétroactif.

Toute information complémentaire au regard de la situation familiale communiquée après la création du DUI sera prise en compte à partir de l'échéance de facturation suivante\*, sans effet rétroactif.

\* *Date de référence : date de réception dans le service ou d'enregistrement de la démarche en ligne sur montoulouse.fr*

## ACTUALISATION ANNUELLE DU DUI

➤ **DUI complet avec justification de revenus et de composition familiale fournis dans les délais impartis :**

Les éléments fournis seront pris en compte au terme de la validité du DUI en vigueur.

➤ **DUI complet avec justification de revenus et de composition familiale non fournis dans les délais impartis :**

Les éléments fournis seront pris en compte à partir de l'échéance de facturation suivante sous réserve des contraintes des services, sans effet rétroactif.

➤ **DUI complet sans justification de revenus et de composition familiale :**

La non fourniture des pièces justifiant les revenus et la composition familiale, au moment de l'actualisation annuelle du DUI **dans les délais impartis**, entraînera l'application du tarif maximum jusqu'à présentation de l'ensemble de ces pièces, avec prise en compte à partir de l'échéance de facturation suivante sous réserve des contraintes des services, sans effet rétroactif.

Toute information complémentaire au regard de la situation familiale communiquée, **après les délais impartis pour l'actualisation annuelle du DUI**, sera prise en compte à partir de l'échéance de facturation suivante sous réserve des contraintes des services, sans effet rétroactif.

La non fourniture de l'ensemble des pièces obligatoires au moment de la création ou de l'actualisation du DUI entraînera son renvoi à la famille.

En outre, le service se réserve le droit de solliciter la présentation des pièces originales en sus des photocopies fournies.

Tout changement de **situation familiale** (ex : divorce sur présentation d'une ordonnance du Juge aux Affaires Familiales ou attestation CAF prenant en compte la nouvelle situation) ou **professionnelle** (ex : perte d'emploi ou congé parental total) en cours d'année devra être signalé :

- Pour les familles allocataires, bénéficiaires de prestations avec condition de ressources, **directement à la CAF**, pour une mise à jour de leur dossier CAF. A charge pour la famille de transmettre à l'un des services relevant du dispositif DUI la nouvelle information qui fera l'objet d'une étude et sera prise en compte à partir de l'échéance de facturation suivante sans effet rétroactif.
- Pour les familles allocataires bénéficiaires de prestations sans condition de ressources ou pour les familles non allocataires, **auprès d'un des services relevant du dispositif DUI**. La situation signalée fera l'objet d'une étude et sera prise en compte à partir de l'échéance de facturation suivante sans effet rétroactif.

Tout autre cas particulier pourra faire l'objet d'une étude spécifique.

➤ **RESSOURCES À PRENDRE EN COMPTE**

Les familles qui ne souhaitent pas justifier de leurs revenus, adhèrent ipso facto à l'application du tarif maximum de la prestation ou du service rendus.

Dans le cadre d'une garde alternée, des inscriptions spécifiques pourront être réalisées, dans la limite des contraintes techniques de gestion, sur justificatifs de la situation et des revenus de chaque foyer fiscal. Afin d'enregistrer les dispositions d'un jugement ou d'une déclaration conjointe, la mairie de Toulouse pourra être amenée à créer un dossier administratif. Le parent concerné recevra un courrier l'en informant et l'invitant à constituer le DUI de son foyer fiscal.



▪ **Le dispositif CAFPRO**

Pour éviter de fournir des pièces justificatives, les familles allocataires, dont leurs ressources sont connues de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne (CAF 31), ont la possibilité d'autoriser la mairie de Toulouse à consulter et prendre en compte leurs ressources et quotient familial sur CAFPRO, service professionnel réservé aux partenaires de la CAF.

Dans les cas où l'autorisation d'accès au service CAFPRO n'est pas accordée par la famille allocataire, ou pour **les familles bénéficiaires de prestations sans condition de ressources qui n'ont pas fourni leurs revenus à la CAF 31** ou pour **les familles non allocataires**, la production des justificatifs de revenus demeure obligatoire si elles souhaitent bénéficier d'un tarif adapté à leur situation : revenus et composition familiale.

**Les revenus suivants figurant sur l'avis d'imposition seront pris en compte :**

1. les salaires et autres revenus liés au salaire, les heures supplémentaires déclarées avant abattement fiscal
2. les autres substituts de salaire avant abattement fiscal tels que :
  - les allocations versées par Pôle Emploi,
  - les allocations de formation reclassement,
  - les indemnités journalières imposables de maladie, maternité, accident de travail et paternité,
  - ...
3. les retraites, pensions et rentes avant abattement fiscal
4. les pensions alimentaires reçues, déduction des pensions alimentaires versées déclarées
5. les revenus de capitaux mobiliers et des valeurs mobilières déclarées
6. les revenus fonciers nets avec prise en compte des valeurs négatives
7. les revenus industriels et commerciaux ou non, professionnels ou non, déclarés
8. les bénéfices industriels et commerciaux ou non, professionnels ou non, ainsi que les bénéfices agricoles nets
9. les plans d'épargne retraite (PERP, PREFON...), cotisations volontaires de sécurité sociale avec déduction du montant annuel versé et déclaré
10. les bourses d'études imposables non versées sur des critères sociaux (ex Crous)

## 2 - DEUXIEME PARTIE : TARIFS DES PRESTATIONS ASSUREES PAR LES DIRECTIONS PETITE ENFANCE, EDUCATION, ENFANCE-LOISIRS, ANIMATION SOCIOCULTURELLE, SPORTS, DEVELOPPEMENT SOCIAL ET POLITIQUES DE SOLIDARITE

Certains tarifs sont calculés en fonction des revenus et de la composition familiale, d'autres sont des tarifs uniques.

### 2.1 DIRECTION PETITE ENFANCE (ETABLISSEMENTS VILLE ET CCAS)

#### CRECHES - MULTI-ACCUEILS - HALTES GARDERIES

Les tarifications sont établies en référence aux circulaires de la CNAF, règlements de fonctionnement et délibérations spécifiques.

Le taux de la participation familiale est identique pour les trois types d'accueil : régulier, temporaire et occasionnel mais différent selon les catégories : familial et collectif.

Un forfait est calculé sur la base du barème fixant un taux d'effort horaire, en fonction des ressources et de la taille de la famille, dans les limites d'un plancher et d'un plafond réactualisés annuellement par la CAF au 1<sup>er</sup> janvier.

Taux d'effort % du revenu mensuel	Composition de la famille				
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7 enfants	8 enfants et +
Taux horaire accueil collectif	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,02 %
Taux horaire accueil familial	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,02 %	0,02 %

Dans le cas où la famille comporte un enfant handicapé, le taux d'effort applicable est celui auquel la famille pourrait prétendre, si elle avait un enfant supplémentaire.

Le plancher est retenu en cas d'absence justifiée de ressources et dans le cas de ressources inférieures à ce montant plancher.

Le forfait mensuel est déterminé en fonction du temps de placement réservé de l'enfant, selon la formule :

Nombre annuel de semaines d'accueil x nombre d'heures réservées / semaine

12

Le nombre annuel de semaines d'accueil tient compte d'une déduction de 7 semaines de congés annuels et 10 jours fériés pour la famille (pour un placement sur 12 mois), uniquement sur les mois complets. L'année s'entend de septembre à fin août.

## 2.2 DIRECTION DE L'EDUCATION

### 2.2.1 TARIFICATION DES CENTRES DE LOISIRS ASSOCIES A L'ECOLE (CLAE) ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

#### Conditions d'admission

Toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques proposent plusieurs prestations : temps du matin (service CLAE), temps du midi (service restauration et CLAE), temps du soir (service CLAE).

L'accès à ces services est autorisé à l'ensemble des élèves de l'école ayant satisfait aux conditions d'inscription et de réservation. L'accès au service de restauration est autorisé aux enseignants de cet établissement ayant satisfait aux conditions d'inscription et de réservation.

La fréquentation du CLAE ou du restaurant scolaire vaut acceptation du règlement diffusé en début d'année scolaire et affiché dans les écoles.

L'inscription aux prestations sera réalisée en début d'année scolaire et pourra être complétée ou modifiée conformément au règlement.

Les familles ont la possibilité de réserver chaque prestation indépendamment pour chaque jour. La facturation est calculée à la prestation.

#### Grille tarifaire de la prestation «Temps du matin»

	REVENUS MENSUELS	Famille avec 1 enfant		Famille avec 2 enfants		Famille avec 3 enfants et +	
		Tarif *	Taux horaire	Tarif *	Taux horaire	Tarif *	Taux horaire
<b>TRANCHE 1</b>	jusqu'à 1 000,00 €	0,09461 €	0,09461 €	0,09461 €	0,09461 €	0,09461 €	0,09461 €
<b>TRANCHE 2</b>	de 1 000,01 à 1 300,00 €	0,18921 €	0,18921 €	0,17975 €	0,17975 €	0,16083 €	0,16083 €
<b>TRANCHE 3</b>	de 1 300,01 à 1 600,00 €	0,22706 €	0,22706 €	0,21760 €	0,21760 €	0,19868 €	0,19868 €
<b>TRANCHE 4</b>	de 1 600,01 à 2 000,00 €	0,28382 €	0,28382 €	0,27436 €	0,27436 €	0,25544 €	0,25544 €
<b>TRANCHE 5</b>	de 2 000,01 à 2 400,00 €	0,28382 €	0,28382 €	0,27436 €	0,27436 €	0,25544 €	0,25544 €
<b>TRANCHE 6</b>	de 2 400,01 à 2 800,00 €	0,28382 €	0,28382 €	0,27436 €	0,27436 €	0,25544 €	0,25544 €
<b>TRANCHE 7</b>	de 2 800,01 à 3 200,00 €	0,28382 €	0,28382 €	0,27436 €	0,27436 €	0,25544 €	0,25544 €
<b>TRANCHE 8</b>	de 3 200,01 à 4 500,00 €	0,37843 €	0,37843 €	0,36897 €	0,36897 €	0,35005 €	0,35005 €
<b>TRANCHE 9</b>	de 4 500,01 à 6 000,00 €	0,56764 €	0,56764 €	0,55818 €	0,55818 €	0,53926 €	0,53926 €
<b>TRANCHE 10</b>	de 6 000,01 à 8 000,00 €	0,66225 €	0,66225 €	0,65279 €	0,65279 €	0,63387 €	0,63387 €
<b>TRANCHE 11</b>	8 000,01 € et plus	0,75686 €	0,75686 €	0,74740 €	0,74740 €	0,72848 €	0,72848 €

\* le montant unitaire de la prestation facturée est établi en fonction de la règle des arrondis (au centième)

## Grille tarifaire de la prestation «Temps du midi»

	REVENUS MENSUELS	Famille avec 1 enfant			Famille avec 2 enfants			Famille avec 3 enfants et +		
		Tarif *	dont part CLAE **	Taux horaire midi	Tarif *	dont part CLAE **	Taux horaire midi	Tarif *	dont part CLAE **	Taux horaire midi
TRANCHE 1	jusqu'à 1 000,00 €	1,10 €	0,16500 €	0,07333 €	1,05 €	0,15750 €	0,07000 €	1,00 €	0,15000 €	0,06667 €
TRANCHE 2	de 1 000,01 à 1 300,00 €	1,45 €	0,21750 €	0,09667 €	1,40 €	0,21000 €	0,09333 €	1,30 €	0,19500 €	0,08667 €
TRANCHE 3	de 1 300,01 à 1 600,00 €	1,85 €	0,27692 €	0,12308 €	1,80 €	0,27000 €	0,12000 €	1,70 €	0,25500 €	0,11333 €
TRANCHE 4	de 1 600,01 à 2 000,00 €	2,30 €	0,34500 €	0,15333 €	2,25 €	0,33750 €	0,15000 €	2,15 €	0,32250 €	0,14333 €
TRANCHE 5	de 2 000,01 à 2 400,00 €	2,70 €	0,40500 €	0,18000 €	2,65 €	0,39750 €	0,17667 €	2,55 €	0,38250 €	0,17000 €
TRANCHE 6	de 2 400,01 à 2 800,00 €	3,15 €	0,47250 €	0,21000 €	3,10 €	0,46500 €	0,20667 €	3,00 €	0,45000 €	0,20000 €
TRANCHE 7	de 2 800,01 à 3 200,00 €	3,55 €	0,53250 €	0,23667 €	3,50 €	0,52500 €	0,23333 €	3,40 €	0,51000 €	0,22667 €
TRANCHE 8	de 3 200,01 à 4 500,00 €	4,00 €	0,60000 €	0,26667 €	3,95 €	0,59250 €	0,26333 €	3,85 €	0,57750 €	0,25667 €
TRANCHE 9	de 4 500,01 à 6 000,00 €	4,60 €	0,69000 €	0,30667 €	4,55 €	0,68250 €	0,30333 €	4,45 €	0,66750 €	0,29667 €
TRANCHE 10	de 6 000,01 à 8 000,00 €	5,60 €	0,84000 €	0,37333 €	5,55 €	0,83250 €	0,37000 €	5,45 €	0,81750 €	0,36333 €
TRANCHE 11	8 000,01 € et plus	6,60 €	0,99000 €	0,44000 €	6,55 €	0,98250 €	0,43667 €	6,45 €	0,96750 €	0,43000 €

\* le montant unitaire de la prestation « Temps du midi » est établi en fonction de la règle des arrondis (au centième)

\*\* la part CLAE correspond à 15 % du tarif de la prestation « Temps du midi »

## Grille tarifaire de la prestation «Temps du midi avec PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) intégral»

	REVENUS MENSUELS	Famille avec 1 enfant		Famille avec 2 enfants		Famille avec 3 enfants et +	
		Tarif *	Taux horaire	Tarif *	Taux horaire	Tarif *	Taux horaire
TRANCHE 1	jusqu'à 1 000,00 €	0,16500 €	0,07333 €	0,15750 €	0,07000 €	0,15000 €	0,06667 €
TRANCHE 2	de 1 000,01 à 1 300,00 €	0,21750 €	0,09667 €	0,21000 €	0,09333 €	0,19500 €	0,08667 €
TRANCHE 3	de 1 300,01 à 1 600,00 €	0,27692 €	0,12303 €	0,27000 €	0,12000 €	0,25500 €	0,11333 €
TRANCHE 4	de 1 600,01 à 2 000,00 €	0,34500 €	0,15333 €	0,33750 €	0,15000 €	0,32250 €	0,14333 €
TRANCHE 5	de 2 000,01 à 2 400,00 €	0,40500 €	0,18000 €	0,39750 €	0,17667 €	0,38250 €	0,17000 €
TRANCHE 6	de 2 400,01 à 2 800,00 €	0,47250 €	0,21000 €	0,46500 €	0,20667 €	0,45000 €	0,20000 €
TRANCHE 7	de 2 800,01 à 3 200,00 €	0,53250 €	0,23667 €	0,52500 €	0,23333 €	0,51000 €	0,22667 €
TRANCHE 8	de 3 200,01 à 4 500,00 €	0,60000 €	0,26667 €	0,59250 €	0,26333 €	0,57750 €	0,25667 €
TRANCHE 9	de 4 500,01 à 6 000,00 €	0,69000 €	0,30667 €	0,68250 €	0,30333 €	0,66750 €	0,29667 €
TRANCHE 10	de 6 000,01 à 8 000,00 €	0,84000 €	0,37333 €	0,83250 €	0,37000 €	0,81750 €	0,36333 €
TRANCHE 11	8 000,01 € et plus	0,99000 €	0,44000 €	0,98250 €	0,43667 €	0,96750 €	0,43000 €

\* le montant unitaire de la prestation facturée est établi en fonction de la règle des arrondis (au centième)

**Tarifs applicables aux seuls autres bénéficiaires autorisés du restaurant scolaire**

Enseignants / Les éducateurs et stagiaires - enseignants	5,60 €
Le personnel municipal en service pendant l'interclasse ou chargé des entrées et sorties (ATSEM, Adjoint Technique, surveillant d'interclasse et les agents sous Contrat Aidé)	Gratuit
Les animateurs assurant l'interclasse	Gratuit
Accompagnant des élèves en situation de handicap « Mairie » intervenant pendant l'interclasse	Gratuit
Accompagnant des élèves en situation de handicap « Mairie » n'intervenant pas pendant l'interclasse	Tarif enseignants
Accompagnant des élèves en situation de handicap « Education nationale » n'intervenant pas pendant l'interclasse	Tarif enseignants
Les éducateurs ou stagiaires issus d'établissements scolaires ou d'organismes d'insertion intervenant pendant l'interclasse	Gratuit
Le personnel municipal sous Contrat Aidé n'intervenant pas pendant l'interclasse	1,85 €

Toute personne ne figurant pas dans la liste ci-dessus devra demander l'autorisation de la Direction de l'Education. Tarif applicable : tarif enseignants.

**Grille tarifaire de la prestation «Temps du soir»**

	REVENUS MENSUELS	Famille avec 1 enfant		Famille avec 2 enfants		Famille avec 3 enfants et +	
		Tarif *	Taux horaire	Tarif *	Taux horaire	Tarif *	Taux horaire
<b>TRANCHE 1</b>	jusqu'à 1 000,00 €	0,23653 €	0,09461 €	0,23653 €	0,09461 €	0,23653 €	0,09461 €
<b>TRANCHE 2</b>	de 1 000,01 à 1 300,00 €	0,47303 €	0,18921 €	0,44938 €	0,17975 €	0,40208 €	0,16083 €
<b>TRANCHE 3</b>	de 1 300,01 à 1 600,00 €	0,56765 €	0,22706 €	0,54400 €	0,21760 €	0,49670 €	0,19868 €
<b>TRANCHE 4</b>	de 1 600,01 à 2 000,00 €	0,70955 €	0,28382 €	0,68590 €	0,27436 €	0,63860 €	0,25544 €
<b>TRANCHE 5</b>	de 2 000,01 à 2 400,00 €	0,70955 €	0,28382 €	0,68590 €	0,27436 €	0,63860 €	0,25544 €
<b>TRANCHE 6</b>	de 2 400,01 à 2 800,00 €	0,70955 €	0,28382 €	0,68590 €	0,27436 €	0,63860 €	0,25544 €
<b>TRANCHE 7</b>	de 2 800,01 à 3 200,00 €	0,70955 €	0,28382 €	0,68590 €	0,27436 €	0,63860 €	0,25544 €
<b>TRANCHE 8</b>	de 3 200,01 à 4 500,00 €	0,94608 €	0,37843 €	0,92243 €	0,36897 €	0,87513 €	0,35005 €
<b>TRANCHE 9</b>	de 4 500,01 à 6 000,00 €	1,41910 €	0,56764 €	1,39545 €	0,55818 €	1,34815 €	0,53926 €
<b>TRANCHE 10</b>	de 6 000,01 à 8 000,00 €	1,65563 €	0,66225 €	1,63198 €	0,65279 €	1,58468 €	0,63387 €
<b>TRANCHE 11</b>	8 000,01 € et plus	1,89215 €	0,75686 €	1,86850 €	0,74740 €	1,82120 €	0,72848 €

\* le montant unitaire de la prestation facturée est établi en fonction de la règle des arrondis (au centième)

**Modalités de facturation**

La facture sera établie à terme échu sur la base des réservations, des présences constatées et des absences déductibles et justifiées conformément au règlement.

**Maisons d'enfants**

Le tarif applicable aux enfants scolarisés dans les écoles publiques pris en charge par des maisons d'enfants correspond à la tranche 9 d'une famille de 3 enfants.

## 2.2.2 TARIFICATION DE LA GARDERIE MATERNELLE DU MERCREDI APRES-MIDI

### Conditions d'admission

Toutes les écoles maternelles publiques proposent une prestation de garderie le mercredi après midi à l'issue du Temps du midi.

L'accès à cette prestation est autorisé à l'ensemble des élèves de cet établissement ayant satisfait aux conditions de réservation.

La fréquentation de la garderie vaut acceptation du règlement diffusé en début d'année scolaire et affiché dans les écoles.

L'inscription à cette prestation sera réalisée en début d'année scolaire et pourra être complétée ou modifiée conformément au règlement.

La prestation est facturée pour l'après-midi entière quelle que soit la durée.

### Grille tarifaire de la garderie du mercredi après-midi (maternelle)

	REVENUS MENSUELS	Tarif garderie maternelle mercredi après-midi		
		Famille avec 1 enfant	Famille avec 2 enfants	Famille avec 3 enfants et +
<b>Tranche 1</b>	jusqu'à 1 000,00 €	0,25 €	0,25 €	0,25 €
<b>Tranche 2</b>	1 000,01 à 1 300,00 €	0,50 €	0,47 €	0,42 €
<b>Tranche 3</b>	1 300,01 à 1 600,00 €	0,60 €	0,57 €	0,52 €
<b>Tranche 4</b>	1 600,01 à 2 000,00 €	0,75 €	0,72 €	0,67 €
<b>Tranche 5</b>	2 000,01 à 2 400,00 €	0,75 €	0,72 €	0,67 €
<b>Tranche 6</b>	2 400,01 à 2 800,00 €	0,75 €	0,72 €	0,67 €
<b>Tranche 7</b>	2 800,01 à 3 200,00 €	0,75 €	0,72 €	0,67 €
<b>Tranche 8</b>	3 200,01 à 4 500,00 €	1,25 €	1,22 €	1,16 €
<b>Tranche 9</b>	4 500,01 à 6 000,00 €	1,88 €	1,84 €	1,78 €
<b>Tranche 10</b>	6 000,01 à 8 000,00 €	2,19 €	2,16 €	2,09 €
<b>Tranche 11</b>	8 000,01 € et plus	2,50 €	2,47 €	2,41 €

### Modalités de facturation

La facture sera établie à terme échu sur la base des réservations, des présences constatées et des absences déductibles et justifiées conformément au règlement.

### Maisons d'enfants

Le tarif applicable aux enfants scolarisés dans les écoles publiques pris en charge par des maisons d'enfants correspond à la tranche 9 d'une famille de 3 enfants.

**Les activités périscolaires de l'école privée Sainte-Marie des Ursulines**  
(extraits du projet pédagogique 2014-2015)

**Les objectifs pédagogiques**

- Amener l'enfant à se connaître, développer son autonomie par l'implication.  
Objectifs opérationnels :  
Mettre en place des temps adaptés aux rythmes et besoins des enfants accompagnés par des temps de réflexions  
Favoriser l'implication des enfants sur les différents temps du quotidien  
Les moyens :  
Mettre en place des lieux variés. Pôle d'activités, jeux libres, coin calme.  
Débats et énigmes ludiques hebdomadaire  
Aménagement des différents lieux par les enfants  
Implication des enfants sur tâches quotidiennes. Inscription, rangement, temps d'activités  
*Les projets :*  
Sensibilisation au handicap.  
Journalisme  
Jardin
- Stimuler la curiosité, l'ouverture et les connaissances culturelles de différents pays.  
Objectifs opérationnels :  
Mettre en place des périodes à thèmes.  
Proposer des activités variées en lien avec la thématique du moment.  
Impliquer l'enfant dans la construction des activités.  
Les moyens :  
Créer sur une période un espace et une ambiance liés à un pays.  
Des ateliers en lien avec la culture du pays (Musique, danse, conte...).  
Un partenariat avec une association.  
Des débats animés par les enfants.  
*Les projets :*  
Projet découverte du monde.  
Projet journalisme.

**Présentation d'une journée type**

- **Matin**  
7h45 : Installation des pôles de jeux.  
Accueil des enfants et des familles.  
Inscription des enfants.  
Proposer et diriger les enfants vers les différents pôles.  
Assurer le rangement des affaires et des cartables.  
8h00 Ouverture de la cour.  
8h35 Fermeture de la cour.  
Rassemblement des enfants.  
8H45 Amener les enfants en classe.  
Rangement des pôles de jeux.

- **Midi**
  - 11h25 Accueil cantine.  
Gestion des enfants par classe pour la cantine.  
Temps libre cour.
  - 12h25 Réunir les enfants par classe et par référent.  
Passage aux toilettes.  
Proposer les différents temps d'activités.  
Début des activités.
  - 13h15 Fin des activités.  
Retour au calme.  
Réunir les enfants par classe et par référent.
  - 13h30 Amener les enfants en classe.
- **Soir**
  - 16h00 Installation des pôles de jeux.  
Appel des enfants par classe.  
Accueil des familles/ départ des enfants.  
Émargement départ des enfants.  
Proposer et diriger les enfants vers les différents pôles.  
Assurer le rangement des affaires et des cartables.
  - 16h20 Ouverture de la cour.
  - 17h45 Fermeture de la cour.
  - 18h00 Rangement du matériel.  
Fin de la journée.

### **Les activités**

Les activités seront déterminées par les animateurs lors de réunion de préparation. Les animateurs veilleront à varier les activités, aussi elles devront répondre aux rythmes des enfants afin que ces derniers ne se lassent pas aux cours de l'activité.

Trois activités de ce type seront proposées par jour aux enfants selon les 5 items suivants : sport, culture, citoyenneté, faire avec ses mains, autour des mots.

En fonction des attentes des enfants, des intempéries, ces activités seront amenées à changer.

En connivence avec l'équipe d'animations qui souhaitent rendre ces instants plus agréables, l'idée d'utiliser l'ensemble des locaux disponibles a permis de proposer des activités autour de deux grands axes :

- Jeux extérieurs et d'intérieurs: qui favoriseront la cohésion et le plaisir de groupe, l'esprit d'équipe, le respect des règles, l'épanouissement personnel.
- Activités manuelles ou culturelles: qui développent le plaisir, l'imagination, la créativité, l'épanouissement personnel, la découverte, l'expérimentation.

L'enfant doit être considéré comme acteur de son temps libre et non consommateur.



# LA LISTE DES ACCUEILS DE LOISIRS - page 1/7

## Accueil de loisirs 3/6 ans

N°	Organisateur	Structure	Adresse de la structure	CP	Contact
<b>SECTEUR 1 : Toulouse Centre</b>					
1	Mairie de Toulouse	MATABIAU	40, rue Matabiau	31000	05 61 48 88 28
2	Mairie de Toulouse	SARRAT	16, place Dupuy	31000	05 61 11 18 65
<b>SECTEUR 2 : Rive Gauche</b>					
A	L'île Enchantée	L'ÎLE ENCHANTÉE	12 bis, rue Dautezac	31300	05 34 55 14 42
4	Mairie de Toulouse	FALUCCI	9, imp. du B. Boualam	31100	05 61 16 28 50
5	Mairie de Toulouse	LAMARTINE	7, rue des Feuillants	31300	05 34 55 78 00
6	Mairie de Toulouse	MICHEL	22 bis, rue Jules Amilhau	31100	05 61 16 28 50
7	Mairie de Toulouse	MOLIÈRE	32, rue Sainte Lucie	31300	05 34 55 78 00
9	Mairie de Toulouse	PAPUS	48, allée de Guyenne	31100	05 61 16 28 50
10	Mairie de Toulouse	PATTE D'OIE	87, rue de Cugnaux	31300	05 34 55 78 00
35	Mairie de Toulouse	FONTAINE CASSELARDIT	2, place J.B. Baudin	31300	05 34 55 78 00
<b>SECTEUR 3 : Toulouse Nord</b>					
B	Français de la Haute-Garonne	LAPUJADE	École Lapujade, 26 route d'Albi	31200	05 34 25 18 88
3	Mairie de Toulouse	JEAN ZAY	7, rue des bouquetins	31200	05 61 13 59 60
11	Comité de Coordination pour la Promotion et en Solidarité des communautés en difficulté Migrants/ Tsiganes	PICAREL	26, allées Django Reinhardt	31200	05 62 75 16 15
12	Mairie de Toulouse	BÉARNAIS	3, place int. R. Garros	31200	05 61 22 80 30
92	Mairie de Toulouse	BORDEROUGE	4, rue Antoine Pastre	31200	05 61 13 59 60
14	Mairie de Toulouse	FERRY	8, rue Jules Ferry	31200	05 61 22 80 30
15	Mairie de Toulouse	LA MAOURINE	11, av. Maurice Bourges-Maunoury	31200	05 61 13 59 60
16	Mairie de Toulouse	NEGRENEYS	15, rue des Angès	31200	05 61 22 80 30
17	Mairie de Toulouse	RENAN	3, chemin d'Audibert	31200	05 61 13 59 60
18	Mairie de Toulouse	SEPT-DENIERS	108, route de Blagnac	31200	05 61 22 80 30
89	Mairie de Toulouse	PONT JUMEAUX	18, rue C. Brunschwig	31200	05 61 22 80 30
90	Mairie de Toulouse	ALPHAND	7 impasse Jean Alphand	31200	05 61 13 59 60
<b>SECTEUR 4 : Toulouse Est</b>					
19	Mairie de Toulouse	ACACIAS	11, rue de la Solidarité	31500	05 61 48 88 28
C	Calendreta Costa Pavada	CALENDRETA COSTA PAVADA	École A. Leygue, 11, rue Toulouse Lautrec	31500	05 61 20 41 06
D	Centre Polyvalent Jean Rieux	JEAN RIEUX	157, av. Jean Rieux	31500	05 61 54 80 00
E	1,2,3 Soleil	MARENGO PÉRIOLE	École Marengo Périole, 9, rue du Maréchal Galléni	31500	06 87 83 72 53
20	Mairie de Toulouse	CHAUBET	4, place Victor Basch	31500	05 61 20 07 25
21	Mairie de Toulouse	JOLIMONT	16, av. Henri Guillaumet	31500	05 61 48 88 28
22	Mairie de Toulouse	MACÉ	9, chemin de Duroux	31500	05 61 20 07 25
23	Mairie de Toulouse	MICHOUN	2, Impasse Lippman	31500	05 61 48 99 10
<b>SECTEUR 5 : Toulouse Sud-Est</b>					
24	Les Amis de la Maternelle Jules Julien	JULES JULIEN	École Jules Julien, 4, av. des Ecoles Jules Julien	31400	05 62 26 55 04 05 61 52 62 37
F	Éducation Nouvelle La Prairie	LA PRAIRIE	1, rue des Néfliers	31400	05 62 26 83 60
25	Cercle Pech David	PECH DAVID	École Pech David, 165, chemin de la Salade Ponsan	31400	05 61 53 97 86
26	Mairie de Toulouse	DASTE	29, rue de Toulon	31400	05 61 53 67 80
27	Mairie de Toulouse	GUILLAUMET	30, chemin Bitet	31400	05 61 20 07 25
28	Mairie de Toulouse	JAURES	5 bis, rue d'Auriol	31400	05 61 11 18 65
29	Mairie de Toulouse	LAGRANGE	35, allée Henri Sellier	31400	05 61 53 67 80
30	Mairie de Toulouse	PECH-DAVID	163, ch de la Salade Ponsan	31400	05 61 53 76 72
31	Mairie de Toulouse	RANGUEIL	14, rue Claude Forbin	31400	05 61 53 76 72
<b>SECTEUR 6 : Toulouse Ouest</b>					
G	Animation Bas d'Immeubles	BAS D'IMMEUBLES	2 cheminement Jean Wiener BP 1263	31100	05 62 14 19 70
H	Arc-en-ciel	MÉTÉO FRANCE	42 avenue G. Coriolis	31057	05 61 07 97 86
32	Mairie de Toulouse	BASTIDE	7, rue du Recteur Dottin	31100	05 34 46 83 43
33	Mairie de Toulouse	BOURLAGUET	73, rue Aristide Maillol	31100	05 34 46 83 43
34	Mairie de Toulouse	BUISSONNIÈRE	18, rue Maryste Bastie	31100	05 34 46 83 43
36	Mairie de Toulouse	HUGO	6, impasse Foulquier	31100	05 34 46 83 43
37	Mairie de Toulouse	LARDENNE	8, place Sauvegrain	31100	05 62 14 10 54
38	Mairie de Toulouse	LES TERROUS	4, rue Albert Carovis	31100	05 34 46 83 43
39	Mairie de Toulouse	LESSEPS	7, rue F. Lesseps	31100	05 62 14 10 54
40	Mairie de Toulouse	PETIT CAPITOLE	153, avenue de Lardenne	31100	05 62 14 10 54
41	Mairie de Toulouse	DAURAT	12, rue Jean Gilles	31000	05 34 46 83 43

## Accueil de loisirs 6/12 ans

N°	Organisateur	Structure	Adresse de la structure	CP	Contact
<b>SECTEUR 1 : Toulouse Centre</b>					
13	Loisirs Éducation Citoyenneté	AUTISME 31	116 bis rue des Amidonniers	31000	06 01 10 61 95
42	Nord Loisirs	NORD LOISIRS	École du Nord - 13, bd d'Arcole	31000	05 61 13 60 19
43	Mairie de Toulouse	BELLEGARDE	17, rue Bellegarde	31000	05 62 27 44 88
<b>SECTEUR 2 : Rive Gauche</b>					
44	Recré à Jeux	ANNEXE II	École Annexe 2 - 37, rue Bénézet	31300	06 33 48 65 94
45	Loisirs Éducation Bagatelle	FALUCCI	École Falucci, 5 impasse Bachaga Bouslam	31100	05 61 44 87 62
A	L'île Enchantée	L'ÎLE ENCHANTÉE	12, bis rue Dautezac	31300	05 34 55 14 42
46	MJC Prévert	MJC PRÉVERT	292, route de Seysses	31000	05 61 41 56 30
47	Sports et Loisirs	SPORTS ET LOISIRS	Centre Social - 13, rue de l'Ukraine	31100	05 61 41 10 28
48	Mairie de Toulouse	BAGATELLE	5 impasse du Bachaga Bouslam	31100	05 34 46 83 25
49	Mairie de Toulouse	PATTE D'OIE	87, rue de Cugnaux	31300	05 61 22 23 68
<b>SECTEUR 3 : Toulouse Nord</b>					
50	MJC Croix Daurade	CROIX DAURADE	141, chemin Nicol	31200	05 61 48 64 03
51	Gestion Animation du Grand Selve	GRAND SELVE	École Grand Selve 69/71, allée du Grand Selve	31200	05 61 47 09 36
B	Français de la Haute-Garonne	LAPUJADE	École Lapujade - 26, route d'Albi	31200	05 34 25 18 88
52	Si T Libre	MUSSET	École A. de Musset - 5, rue Hoche	31200	05 61 13 41 18
53	Mairie de Toulouse	CHAMOIS	11, rue des Chamois	31200	05 61 57 99 28
54	Spirale	ESPACE D'ACCUEIL ET D'INSERTION	Bât. H, apt. 345	31200	05 61 47 29 33
55	Mairie de Toulouse	LA MAOURINE	11, avenue M. Bourges Maunoury	31200	05 61 22 23 68
56	Mairie de Toulouse	LALANDE	239, avenue de Fronton	31200	05 61 47 37 55
57	Mairie de Toulouse	MAZADES	10, av. des Mazades	31200	05 31 22 98 00
58	Mairie de Toulouse	SEPT DENIERS	110, route de Blagnac	31200	05 61 22 23 68
59	Mairie de Toulouse	BORDEROUGE	6, rue Antoine Pastre	31200	05 61 22 23 68
93	Mairie de Toulouse	ALPHAND	7 impasse Jean Alphand	31200	05 61 22 23 68
<b>SECTEUR 4 : Toulouse Est</b>					
59	Centre de Loisirs Armand Leygue	LEYGUE	École Armand Leygue, 11, ch. du coin de la Moure	31500	05 61 34 15 29
C	Calendreta Costa Pavada	CALENDRETA COSTA PAVADA	École A. Leygue, 11 rue Toulouse Lautrec	31500	05 61 20 41 06
60	Loisirs Enfants Jean Macé	MACÉ	École Jean Macé, 1, chemin Duroux	31500	05 61 34 12 58
D	Centre Polyvalent Jean Rieux	JEAN RIEUX	157, avenue Jean Rieux	31500	05 61 54 80 00
61	Loisirs Bonhore	LOISIRS BONHORE	École Bonhore - 20 bis, pl. Pnel	31500	05 61 20 42 36
E	1,2,3 Soleil	MARENGO PÉRIOLE	École Marengo Périole, 9, rue du Maréchal Galléni	31500	06 83 05 38 51
62	Association Prévention Sociale Amoureux Roseraie	MICHOUN	70, chemin Michoun	31500	05 61 58 24 63

N°	Organisateur	Structure	Adresse de la structure	CP	Contact
63	Mairie de Toulouse	SOUPETARD	École Soupétard, 37 rue de la solidarité	31500	05 31 22 99 70
64	Mairie de Toulouse	ESPACE BONNEFOY	4, rue du Faubourg Bonnefoy	31500	05 67 73 83 60
65	Mairie de Toulouse	HERS	8, rue Claude Rouget	31500	05 31 22 99 70
66	Mairie de Toulouse	JOLIMONT	14, av. Henri Guillaumet	31500	05 31 22 99 70
<b>SECTEUR 5 : Toulouse Sud-Est</b>					
67	Centre d'Activités Anatole France	ANATOLE FRANCE	École Anatole France, 21, bd de la Méditerranée	31400	05 61 25 68 96
68	Vivre Ensemble Empalot	DASTE	École Daste, 4, av. de Latire de Tassinay	31400	05 61 25 15 90
69	Guillaumet Association Sports et Loisirs	GUILLAUMET	École Guillaumet - 30, ch. de Bitet	31400	05 61 20 33 51
F	Éducation Nouvelle La Prairie	LA PRAIRIE	1, rue des Néfliers	31400	05 62 26 83 60
70	Groupeement de Loisirs de l'École de La Terrasse	LA TERRASSE	École La Terrasse - 4, imp. Trutat	31500	05 61 34 17 61
71	Association d'Insertion des Familles Originaires du Monde Et des Jeunes	LAGRANGE	École Léo Lagrange, 39, all. Henri Sellier	31400	05 61 53 52 34
72	Français de la Haute-Garonne	SAUZELONG	École Sauzelong - 92 av. Al. Bedouce	31400	05 61 14 09 17
73	Mairie de Toulouse	PECH DAVID	61, ch. des Côtes de Pech David	31400	05 61 22 23 68
74	Mairie de Toulouse	TERRASSE	15, impasse Schrader	31500	05 61 54 23 60
<b>SECTEUR 6 : Toulouse Ouest</b>					
G	Animation Bas d'Immeubles	BAS D'IMMEUBLES	2 cheminement Jean Wiener BP 1263	31100	05 62 14 19 70
75	Vivre Ensemble Bellefontaine	BASTIDE	École Bastie, rue du recteur Dottin	31100	05 61 40 24 33
76	Amicale Laïque Buffon-Lafourquette	BUFFON LAFOURQUETTE	4 bis, espace des Gilières	31100	05 62 87 71 45
77	Amicale de l'école primaire de Lardenne	LARDENNE	École Lardenne, 20 chemin Rocamadour	31100	05 61 49 47 72
78	Les Amis du Petit Ferdinand	LESSEPS	École Ferdinand de Lesseps, 51, chemin des Pradettes	31100	05 62 14 43 16
79	Le Lien - Horizon Danses	LIEN HORIZON DANSES	19 cheminement Francisco de Goya, Apt. 1952	31100	05 34 60 13 08
H	Arc-en-ciel	MÉTÉO FRANCE	42, avenue Gaspard Coriolis	31057	05 61 07 97 86
80	Maison de l'Enfance Victor Hugo	HUGO	École Victor Hugo, 1 impasse Théodore Richard	31100	05 61 44 03 09
81	Les Petits Viollet	VIOLLET LE DUC	École Viollet Le Duc, 23, rue Viollet Le Duc	31100	05 61 44 16 20
82	Voir et Comprendre	VOIR ET COMPRENDRE	18 avenue Winston Churchill	31100	05 62 14 18 19
83	Mairie de Toulouse	CENTRE ALBAN MINVILLE	place Martin Luther King	31100	05 61 43 60 20
84	Jeunesse Action Loisirs	CLAC BELLEFONTAINE	Collège Bellefontaine, cheminement Goya	31037	05 61 19 26 93
85	Mairie de Toulouse	PETIT CAPITOLE	153, avenue de Lardenne	31100	05 61 22 23 68
86	Mairie de Toulouse	REYNERIE	10, Av Winston Churchill	31100	05 61 41 56 80
87	Mairie de Toulouse	SAINT-SIMON	10 chemin de Liffard	31100	05 31 22 96 80
88	Mairie de Toulouse	LA RAMÉE	chemin de Larramet, Tournefeuille	31170	05 61 22 23 68

# Les ludothèques Toulousaines



## LES EXEMPLES D' ACTIONS EN DIRECTION DES 2-11 ANS - page 1/6

Direction générale	Domaine	Nom de l'action	Type de public
Développement Social et Solidarités	Education	Réussite Educative	Scolaire
Education jeunesse Animation loisirs et Sports	Loisirs	Séjours de vacances	Scolaire
Education jeunesse Animation loisirs et Sports	Loisirs	Accueil de loisirs	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Bêtes curieuses	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Les voix du chœur	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Suivez le rythme, entrez dans la danse !	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte croisée des cinq fonctions du vivant	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le bal des sculptures	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le bestiaire médiéval	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	De l'espace au temps	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Galerie de portraits	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	1, 2, 3, écrire	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Toulouse au Moyen Âge	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Robots	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Eva pas à pas	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La première fois que je suis née	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Peter Pan	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Théâtre et mythologie	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Théâtre et Asie	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Chante et dessine ta danse	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La sculpture amoureuse ou la boîte à joujoux	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Suivez l'artiste	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Oiseaux chanteurs, oiseaux enchanteurs	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Carnet de voyage imaginaire	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Ornement et orientalisme	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Du théâtre d'images à la réalisation plastique	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte des cultures du monde	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Made in asia - a la découverte de l'Asie	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	C'est quoi un musée ?	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La cuisine des peintres	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Découverte du patrimoine des quartiers populaires de Toulouse	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Les travaux d'Hercule	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte de l'antiquité	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Conserver	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Moyen âge	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le musée des contes	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Des animaux dans le musée	Scolaire

Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte de l'Égypte ancienne	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Toulouse au moyen age	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'habitat civil à Toulouse	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Toulouse couleurs	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Ma ville a une histoire : tartampion découvre Tolosa	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Evolution de Toulouse, des origines a nos jours	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La ville ou je vis / les paysages urbains	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Ma ville a une histoire / les années 1914-1918 a Toulouse	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'urbanisme dans ma ville	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Au fil de la Garonne	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le canal du Midi	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Toulouse à travers ses monuments	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Découvre Toulouse en 1900	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Raconter sa ville	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Découverte du cinéma d'animation	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Les métiers du cinéma	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Les affiche de cinéma	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Les grandes explorations	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Programmation cinématographique	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Petites histoires à dessiner	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Des poèmes en mouvement	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'art pas a pas	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'animatope	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Expositions "Extraits et extractions" (...)	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Exposition "Raphael Zarka (...)	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le portrait photographique	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'art contemporain, tout un monde	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Enfances d'ailleurs et d'ici	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Découvrir l'œuvre de François Truffaut	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Inventer sa nature	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Photomorpha	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Ciné bambini	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Sculpture, corps et espace public	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le journal d'une résistante	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Boites a mémoire	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Art numeric	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Images virtuelles en mouvement	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Animalia Tempus	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Fimocosmos	Scolaire

Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Sur la piste des arts du cirque	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	En piste !	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Ballades de cirque	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Ateliers théâtre dans le cadre du projet thea	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Iniciar-arte : jouons une version bilingue d'un conte musical ! Théâtre musical	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Jouons à dire... avec les mains	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte de la danse contemporaine	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'opéra de a a z	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Écoute et découvre la voix lyrique	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Benjamin Britten et les chœurs d'enfants	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Rituel de danse	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'amour Sorcier	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Danses et chansons	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Projet de création	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Découverte du théâtre	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Voix chantée, Voix parlée	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	De la pièce a la scène, une école de spectateurs	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'art du geste en peinture	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Comment transpose -t-on un texte à la scène	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte des Arts dans l'espace public	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le slam	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Danse a vivre	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Découverte de la danse contemporaine	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Tout un monde de cuisine	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Danser, chanter le monde	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Hip-Hop at school	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Danses aux musées	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le théâtre pour la jeunesse	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Autour des histoires pressées de B Friot	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Éveil a l'expression théâtrale	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Danse, vers une exploration du mouvement	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Mon quartier qui bouge	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Roman safari photo à Empalot	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Initiation et sensibilisation au chant choral	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Découverte d'une écriture théâtrale contemporaine	Scolaire

Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Du texte à la composition et à l'interprétation	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Danser les mots	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Des mots à jouer	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Construction/Déconstruction	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Culture théâtrale et ouverture internationale	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La marionnette contemporaine dans tous ses états	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Musique baroque et musique classique	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	De l'imaginaire à la projection	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Initiation à la gestion non-violente des conflits	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La faute crée la poésie	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Mélorythme	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Danses urbaines et cinéma	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Parcours marionnettique	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Découvrir l'histoire de la numérotation par le cirque	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Du livre à la scène, la représentation de l'imaginaire	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	J'entends les mouches voler	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Hip hop et vidéo	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Gwo-ka, la pulsation des hommes libres	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Création d'un conte de cirque	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Alice, le rêve éveillé	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Projet théâtral	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le secret	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Liberté d'expression et théâtre	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Chemins d'écriture	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Petite sagesse	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Autour de la poésie de J. Roubaud	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Musée imaginaire	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le médecin malgré lui	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Mettre le livre en scène	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	À la découverte des chemins de danse	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La danse passeport pour le voyage	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Musique à l'école : sensibilisation et éveil musical	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Orchestre à l'école	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	J'organise mon premier concert	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Eva pas à pas	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La première fois que je suis née	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Peter Pan	Scolaire

Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Apprentissage du human beatbox	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Une brève histoire de la musique	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'orgue dans tous ses états	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte d'un patrimoine peu ordinaire	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Du ballet, saison spéciale musique et danse	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le carnaval des végétaux	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	"1, 2, 3, on conte"	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Du statut d'auditeur à celui d'acteur : réaliser une émission de radio	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Voyage à travers les genres musicaux	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Peintres en musique avec pulcinella	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Jeux de mots	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La grande aventure du jazz électroniques	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Ateliers de création de chanson	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Ateliers de création instrumentale	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Le Forro	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte de la voix et de l'art lyrique	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Univer'Cité de la classe au Labo	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Ours : entre nature et imaginaire	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Les grandes fonctions du vivant	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'espace des petits	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'espace des grands	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Animaux à la télé	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Objets scientifiques et technologiques du quotidien	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Les neurones en mouvement	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'invention de l'écriture	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'espace edf Bazacle au fil de l'eau	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	L'espace edf Bazacle au fil du temps et de l'eau	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Défis solaires	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Rencontres météo jeunes	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Trophées de robotique	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Nos déchets sont des ressources	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte des moyens de transport	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	A la découverte de notre alimentation	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Bien dans mon assiette	Scolaire

Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Biodiversité à la porte de mon école	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Culture Nature	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Sensibilisation à l'histoire de l'esclavage	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	La littérature de jeunesse contre les discriminations	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Découverte de la culture orale traditionnelle occitane	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Patrimoine écrit	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Parcours thématiques dans les bibliothèques de quartier	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Lire avec les doigts	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	De la création aux bibliothèques	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Rencontrer un auteur ou un illustrateur d'albums	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Quand l'image nous raconte	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Histoire de mots	Scolaire
Direction du Développement Culturel Territorial	Culture	Toulouse l'Occitane	Scolaire
Direction de l'Education	Culture	Les Toulousains dans l'histoire	Scolaire
Direction de l'Education	Culture	Descuberta Occitana	Périscolaire
Direction de l'Education	Culture	Lire et faire lire	Périscolaire
Direction de l'Education	Développement durable	Jardins et biodiversité à quatre pattes dans le jardin	Périscolaire
Direction de l'Education	Santé	Manger avec plaisir pour bien grandir	Périscolaire
Direction de l'Education	Vivre ensemble	Tous différents, tous égaux	Périscolaire
Direction de l'Education	Culture	La nature en ville	Périscolaire
Direction de l'Education	Sport	Bien "Sportez" au Clacé	Périscolaire
Direction de l'Education	Sport	6 t'es sport	Périscolaire
Direction de l'Education	Culture	Rio Loco	Périscolaire
Direction de l'Education	Développement durable	Du fleuve au robinet	Scolaire
Direction de l'Education	Développement durable	Toulouse et ses transports	Scolaire
Direction de l'Education	Développement durable	Toulouse ou l'aventure spatiale	Scolaire
Direction de l'Education	Développement durable	L'odyssée d'une goutte	Scolaire
Direction de l'Education	Culture	La nature en ville	Scolaire
Direction de l'Education	Culture	Urbanisme et patrimoine architectural	Scolaire
Direction de l'Education	Développement durable	Energie Naturelles	Scolaire
Direction de l'Education	Vivre ensemble	Petit citoyen Toulousain	Scolaire
Direction de l'Education	Education	Ateliers études	Périscolaire
Direction de l'Education	Citoyenneté	Conseil Municipal des enfants	Scolaire+périscolaire



## LES EXEMPLES D' ACTIONS EN DIRECTION DE LA JEUNESSE - page 1/1

Direction	Discipline/Domaine	Age	Nombre de personnes concernées
Direction de l'Animation Socioculturelle	Cirque	12-17	
Direction de l'Animation Socioculturelle	Arts plastiques	12-17	
Direction de l'Animation Socioculturelle	Musique	12-17	
Direction de l'Animation Socioculturelle	Théâtre	12-17	
Direction de l'Animation Socioculturelle	Multimédia	12-17	
Direction des politiques de Solidarité	Logement	18-26	250
Direction des politiques de Solidarité		18-29	49
Direction Développement Economique	Emploi	18-25	
Direction des Ressources Humaines			
Domaine Santé Publique	Santé	17-29	3401
Domaine Santé Publique		18-25	
Domaine Santé Publique		11-17	1141
Domaine Santé Publique		18-28	2995
CCAS		16-25	
DEJALS	Citoyenneté	18-26	
DEJALS		15-25	62
Direction Démocratie Locale		26-28	48
Mission Jeunesse	Vie associative étudiante	18-25	
Direction du Développement Social	Prévention	11-25	246
Direction du Développement Social		11-25	1663
Sécurité et domaine public		12-99	79
Domaine Lutte contre les Exclusions CCAS MLT		16-25	
Direction du Développement Social	Éducation	2-16	406
Direction Enfance et Loisirs	Loisirs	5-14	135
Direction Enfance et Loisirs		14-17	124
Direction Enfance et Loisirs		6-15	
Direction des Sports	Santé, sports, culture, loisirs		307 145
Direction des Sports	Santé, sports, loisirs	11-29	
Direction des Sports	Santé, sport, loisirs, solidarité	11-18	
Direction Animation socioculturelle	Socio-culture	16-29	
Direction Animation socioculturelle		12-17	
Direction Animation socioculturelle	Culture / Social	11-20	
Direction Relation Internationales	Relations Internationales	20-25	
Direction Relation Internationales	Relations Internationales	18-25	
Direction Relation Internationales	Relations Internationales	12-23	
Direction des politiques de Solidarité		18-25	

**1** | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** | La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

**3** | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

**5** | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

# CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.*

**6** | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

**8** | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

**12** | Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

**15** | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.





**Fiche Action n°X - Nom de l'action**

**Axe éducatif:**

- Construire un environnement éducatif épanouissant
- Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours
- Forger la citoyenneté

Référent de l'action :

**Public cible :**  2- 6 ans       6- 11 ans

**Temps éducatif :**    scolaire      périscolaire    extrascolaire

**Éléments de diagnostic qui justifient l'action**

Contexte :

Synthèse des éléments de contexte ayant conduit à la proposition de l'action : diagnostic de territoire, données d'enquête et d'entretiens, besoins exprimés.

Enjeu repéré :

**Objectifs :**

*Rappel des objectifs du Projet Éducatif motivant l'action proposée.*

**Descriptif de l'action :**

**Avantages/opportunités :**

*Description des freins probables ou identifiés.*

**Faiblesses/menaces :**

*Description des freins probables ou identifiés.*



**Ressources existantes :**

*Présentation des ressources et personnes mobilisables pour la mise en œuvre de l'action.*

**Pré-requis :**

**Lieu(x) de l'action :**

**Partenaires :**

**Éléments financiers :**

**Coût global :**

Actions	Coûts	Modalités de Financements

**Calendrier du XX au XX:**

Objectifs opérationnels	Moyens à mobiliser	Échéances

**Modalités et critères d'évaluation :**

*Présentation de la méthodologie retenue pour l'évaluation de l'action.*

Objectifs	Critères d'évaluation	Échéances

*Pour réussir le parcours de l'enfant,  
il faut que les acteurs puissent  
se connaître et se reconnaître.*

---







Les partenaires associatifs

